

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ETHNOGRAPHIE SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT À PARC-EXTENSION EN
CONTEXTE DE GENTRIFICATION : MONDES SOCIAUX, SOCIOLOGIE DES
ORGANISATIONS ET RECHERCHE ENGAGÉE

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN SOCIOLOGIE

PAR

EMANUEL GUAY

SEPTEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la recherche présentée ici. Un merci particulier doit être adressé à Frédérick Guillaume Dufour, qui m'a accompagné tout au long du processus en tant que superviseur et mentor.

Des remerciements chaleureux doivent également être adressés à Louis Jacob, Frédéric Parent et Norma Rantisi, qui ont accepté d'être les membres de mon jury de thèse. Vos commentaires et vos suggestions ont grandement enrichi mon analyse. Je remercie aussi le Conseil de recherches en sciences humaines pour son appui financier.

Cette thèse est le résultat d'innombrables échanges avec une communauté d'ami-e-s, d'intervenant-e-s et de chercheurs et chercheuses qui ont alimenté mes réflexions et mes pratiques au cours des dernières années. Merci à vous tous et toutes pour vos contributions inestimables : Faiz Abhuani, Yves-Marie Abraham, Sohnia Karamat Ali, Marcos Ancelovici, Montserrat Emperador Badimon, Yannick Baumann, Samy Benammar, José-Frédérique Biron, Martin Blanchard, Eric Boulé, Geneviève Breault, Xavier Brochu, Mathieu Noël Brouillette, Perry Calce, Shan Charbonneau, Simone Chen, Jocelyn Ann Clarke, Julie Coquerel, Donald Cuccioletta, Amy Darwish, Celia Dehouche, Niel La Dode, Francis Dolan, Stéphane Doucet, Alessandro Drago, Francine Dufort, Pascale Dufour, Nadia Duguay, Joëlle Dussault, Lauréanne Dussault-

Desrochers, Sasha M. Dyck, Hind Fazazi, Jonathan Durand Folco, Ambre Fourier, Felix Fuchs, Giuliana Fumagalli, Baptiste Godrie, Serge A. Del Grosso, Charles Guay-Boutet, Mélanie Guillemette, Salam Hashmi, Sophie Le-Phat Ho, Samiha Hossain, Missila Izza, Violaine Jolivet, Rizwan Khan, Leonora Indira King, Khady Konaté, Raphaële De Lafournier, Jean-François Laguë, Markus Lake, Raphaël Langevin, Rafaëlle Lanoix, Véronic Lapalme, Isabelle Larrivée, Anne Latendresse, Audrey Laurin-Lamothe, Myriam Leclair, Annie Legault, Leslie Lutsky, Arnab Majumdar, Jayne Malenfant, Mohammad-Afaaq Mansoor, Maria Mariano, Sarah Wu Martinez, Alex Megelas, rushdia mehreen, Ana Milic, Freddy Molima, Eva Murith, Damoon Nasser, Rose Ngo Ndjel, Nuzhat Niaz Parama, Naomi Nichols, Ahmed Oriane, Caroline Patsias, Jules Pector-Lallemand, Laurence Perron, Jennifer Tú-Anh Phan, Léandre Plouffe, Sandrine Plourde, Marie-Laurence Rancourt, Chloé Reiser, Alessandra Renzi, Susana Ponte Rivera, Laurent Robitaille-Lainesse, Renato Rodriguez-Lefebvre, Khalid Salahadin, Coline Sénac, Sepideh Shahamati, Maïka Sondarjee, Rose-Anne St-Paul, Nabindou Traolé, André Trépanier, Smaro Tzanetoulakos, Aaron Vansintjan, Jonathan Veillette, Annie Verreault, Amanda Vincelli, Tamara Vukov, nate wessalowski, Lioudmilla Zakharova, Sonia Zelaya et Arlene Zimmerman. Bien d'autres personnes qui ne sont pas mentionnées ci-haut ont également participé aux initiatives qui ont rendu cette thèse possible, et elles méritent que leurs efforts soient soulignés.

Un hommage doit être rendu ici à notre camarade et ami Pierre Beudet, qui nous a quitté-e-s le 8 mars 2022. Ton travail intellectuel et militant est une source d'inspiration pour toutes les personnes qui ont eu la chance de cheminer avec toi.

Je tiens finalement à remercier les membres de ma famille – Michelle, Romain, Juliane et Antoine – pour leur soutien indéfectible. Je vous suis infiniment reconnaissant pour tout ce que vous apportez dans ma vie.

DÉDICACE

À toutes les personnes qui luttent pour
leur droit de vivre dignement.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	xi
LISTE DES TABLEAUX	xii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	xiii
RÉSUMÉ	xvii
ABSTRACT.....	xx
INTRODUCTION	1
Sujet de recherche	8
Méthodologie et démarche de recherche	19
Structure de la thèse	26
CHAPITRE I Parc-Extension, la gentrification, Brique par brique et le CAPE	29
1.1 Les analyses sociologiques de la gentrification	30
1.1.1 L'analyse macro de la gentrification	30
1.1.2 L'analyse micro de la gentrification	37
1.2 La gentrification de Parc-Extension	46
1.2.1 Mise en contexte sur l'accès au logement au Canada et à Montréal	46
1.2.2 Données sur les caractéristiques socioéconomiques de Parc-Extension, les dynamiques résidentielles et la gentrification.....	53

1.3 Les conséquences de la gentrification de Parc-Extension pour Brique par brique et le CAPE	60
1.3.1 Précarité croissante des locataires à faible revenu.....	61
1.3.2 Difficulté à développer des projets d’habitation communautaire.....	66
1.3.3 Le surmenage, les interactions tendues et la fragilisation des liens.....	70
1.3.4 Le cynisme, le sentiment d’exclusion et l’affaiblissement de la confiance envers les institutions.....	75
1.4 Synthèse des résultats de recherche pour le chapitre 1	80
 CHAPITRE II Les organisations comme mondes sociaux	82
 2.1 Cadre d’analyse des mondes sociaux	83
2.1.1 La dimension matérielle et la dimension existentielle de la vie sociale .	84
2.1.2 Les liens sociaux, la reconnaissance, les émotions et le sens des possibles	86
2.2 Les organisations et les liens sociaux	90
2.2.1 Énergie émotionnelle	91
2.2.2 Infrastructures sociales	96
2.2.3 Identités collectives.....	101
2.3 Les processus associés au travail relationnel	107
2.3.1 Processus d’accompagnement	108
2.3.2 Processus d’encouragement.....	113
2.3.3 Processus d’inclusion.....	120
2.3.4 Processus de gestion des conflits	127
2.4 Synthèse des résultats de recherche pour le chapitre 2	129
 CHAPITRE III Les organisations, les environnements institutionnels et les champs d’action stratégique.....	132
 3.1 Cadre d’analyse de l’environnement social et institutionnel dans lequel les organisations évoluent	133
3.1.1 Théorie des champs d’action stratégique.....	134
3.1.2 Les usages coopératif et conflictuel de la capacité d’action collective	137
3.2 Portrait stratégique de Brique par brique et du CAPE	140
3.2.1 Initiatives et partenariats	141

3.2.2	Répertoires d'action.....	165
3.3	Le champ d'action stratégique dédié au logement à Parc-Extension : enjeux et défis.....	171
3.3.1	Trois trajectoires : les paliers municipal, provincial et fédéral et le logement social et communautaire	172
3.3.2	La crise du modèle partenarial québécois et la crise du logement.....	181
3.3.3	Se mobiliser pour l'habitation communautaire et le droit au logement à Parc-Extension.....	187
3.4	Synthèse des résultats de recherche pour le chapitre 3	197
CHAPITRE IV Réflexions méthodologiques : les ethnographies suffisamment		
	bonnes, les usages de la recherche, la traduction et la sensibilité tactique	202
4.1	Prolonger les « ethnographies suffisamment bonnes »	204
4.1.1	Présentation des « ethnographies suffisamment bonnes ».....	205
4.1.2	Analyse ethnographique des organisations.....	208
4.1.3	Études participatives.....	210
4.2	Une « ethnographie suffisamment bonne » à Parc-Extension.....	214
4.2.1	Engagement comme chercheur et comme intervenant communautaire dans le quartier.....	215
4.2.2	Adaptation des stratégies de recherche.....	217
4.2.3	Défis liés à mon approche méthodologique.....	222
4.3	Apprentissages méthodologiques	225
4.3.1	Le pragmatisme et les usages de la recherche en sciences sociales.....	226
4.3.2	La traduction et les ethnographes comme intermédiaires entre différents mondes sociaux.....	228
4.3.3	La sensibilité tactique et le courage de l'ambivalence	231
4.4	Synthèse des résultats de recherche pour le chapitre 4	233
CONCLUSION..... 236		
Synthèse des résultats de recherche		
	237	
Contribution de la recherche à la sociologie urbaine et au développement économique communautaire dans le domaine du logement		
	243	
Contribution de la recherche à l'analyse interactionniste des liens sociaux		
	245	

Contribution de la recherche à la sociologie des organisations et des champs d'action stratégique	247
Contribution de la recherche aux approches ethnographiques et aux recherches participatives	249
Contribution de la recherche à la sociologie politique du chez-soi	252
Questions à approfondir et perspectives de recherche.....	254
 ANNEXE A Photos supplémentaires prises dans le cadre de mon projet doctoral	 260
 APPENDICE A Lettre d'autorisation de Brique par brique pour la collecte de données ethnographiques.....	 264
 APPENDICE B Lettre d'autorisation du CAPE pour la collecte de données ethnographiques.....	 265
 BIBLIOGRAPHIE.....	 267

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
Figure 1 – Dette des ménages canadiens en proportion du revenu disponible, 2000-2022	49
Figure 2 – Évolution du loyer moyen dans Parc-Extension, Villeray, Saint- Michel, Hochelaga-Maisonneuve et le Plateau-Mont-Royal, 2010-2021 ..	57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
Tableau 1 – Taux d’occupation des appartements d’initiative privée à Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension selon le nombre de chambres, Octobre 2019	15
Tableau 2 – Catégories de déplacement résidentiel non volontaire	39
Tableau 3 – Initiatives liées au logement auxquels Brique par brique et le CAPE contribuent, les partenaires pour ces initiatives et les répertoires d’action, mars 2020 à décembre 2022	141

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AGRTQ : Association des groupes de ressources techniques du Québec.

ALV : Association des locataires de Villeray.

ASFC : Agence des services frontaliers du Canada.

CAPE : Comité d'action de Parc-Extension.

CAQ : Coalition Avenir Québec.

CBAR : Réseau de recherche-action communautaire de Parc-Extension.

CCFSA : Centre communautaire des femmes sud-asiatiques.

CERPÉ FSH : Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM.

CHAISS : Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales.

CLSC : centre local de services communautaires.

CRACH : Collectif de recherche et d'action sur l'habitat.

CRISES : Centre de recherche sur les innovations sociales.

CSN : Confédération des syndicats nationaux.

CSSDM : Centre de services scolaire de Montréal.

CTI : Centre des travailleurs et travailleuses immigrant-e-s.

FPC : Fondations philanthropiques Canada.

FRAP : Front d'action politique.

FRAPRU : Front d'action populaire en réaménagement urbain.

GRT : Groupe de ressources techniques.

GTES : Groupe de travail sur l'économie sociale.

ICRL : Initiative pour la création rapide de logements.

IRIS : Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.

LAU : Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

OCPM : Office de consultation publique de Montréal.

OMHM : Office municipal d'habitation de Montréal.

PEYO : Parc-Extension Youth Organization.

PLQ : Parti libéral du Québec.

PQ : Parti québécois.

QS : Québec solidaire.

RAMPE : Regroupement en aménagement de Parc-Extension.

RCLALQ : Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec.

RCM : Rassemblement des citoyens de Montréal.

ROMEL : Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement.

SACAIS : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales.

SCHL : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

SH : Service de l'habitation de Montréal.

SHDM : Société d'habitation et de développement de Montréal.

SHQ : Société d'habitation du Québec.

SPVM : Service de police de la Ville de Montréal.

STM : Société de Transport de Montréal.

TAL : Tribunal administratif du logement.

RÉSUMÉ

Cette thèse s'appuie sur une étude ethnographique menée en partenariat avec Brique par brique et le CAPE, deux organismes communautaires établis dans le quartier montréalais de Parc-Extension, entre mai 2019 et décembre 2022. Cette étude visait à analyser la gentrification du quartier, ainsi que les stratégies employées par les deux organismes pour affronter les conséquences de ce processus et atteindre leurs objectifs respectifs, tant en ce qui concerne la défense du droit au logement que le développement de projets d'habitation communautaire. Les données disponibles ont permis de mettre en lumière une augmentation des loyers et des évictions dans le quartier au cours des dernières années. L'enquête ethnographique a permis de montrer que le processus de gentrification affecte non seulement les locataires à faible revenu, mais aussi les organismes qui leur offrent du soutien, notamment en entraînant une précarité croissante pour les locataires, une plus grande difficulté à développer des projets d'habitation communautaire, une menace accrue de surmenage pour les employé-e-s et un risque, chez les usagers et les usagères, de développer une lecture cynique du monde social. Les stratégies utilisées par Brique par brique et le CAPE pour créer et entretenir des mondes sociaux ont ensuite été étudiées. Les deux organismes offrent des contextes qui permettent d'accumuler de l'énergie émotionnelle, créent des infrastructures sociales et des identités collectives tout en s'engageant dans des

processus interactionnels tels que l'accompagnement, l'encouragement, l'inclusion et la gestion des conflits. Huit initiatives menées par Brique par brique et le CAPE ont alors été présentées, afin de mieux délimiter le champ d'action stratégique auquel les deux organismes appartiennent. Les liens entre la crise du logement et la crise du modèle de développement partenarial au Québec ont été abordés, puis des stratégies utilisées par Brique par brique et le CAPE pour faire face à ces deux crises ont été examinées, soit la multiplication des partenariats, la diversification des cibles et le développement d'initiatives inspirées par ce qui a été accompli auparavant à Parc-Extension, ainsi que par des initiatives liées au logement qui ont été menées dans d'autres quartiers montréalais. Des réflexions méthodologiques sur le potentiel d'intervention sociale des ethnographies ont ensuite été offertes, en se basant sur les « ethnographies suffisamment bonnes » promues par les anthropologues Nancy Scheper-Hughes et Philippe Bourgois. Cinq domaines auxquels cette recherche contribue sont identifiées dans la conclusion, soit la sociologie urbaine et le développement économique communautaire dans le domaine du logement, l'analyse interactionniste des liens sociaux, la sociologie des organisations et des champs d'action stratégique, les approches participatives en ethnographie et la sociologie politique du chez-soi. Trois perspectives de recherche qui peuvent s'inspirer des réflexions partagées dans la thèse sont finalement présentées, soit l'analyse du rapport au futur dans un environnement social donné, l'égalité et l'inclusion comme un ensemble de pratiques et de processus interactionnels, puis la recherche engagée comme stratégie pour faire face aux défis qui caractérisent notre époque.

Mots clés : gentrification, ethnographie, organisations, sociologie politique, logement,
Montréal.

ABSTRACT

This dissertation is based on an ethnographic study conducted in partnership with Brick by Brick and CAPE, two community organizations based in the Montreal neighborhood of Parc-Extension, between May 2019 and December 2022. This study aimed to analyze the gentrification of the neighbourhood, as well as the strategies employed by the two organizations to deal with the consequences of this process and to achieve their respective goals, both in terms of defending the right to housing and developing community housing projects. The available evidence pointed towards an increase of rents and evictions in the neighbourhood over the past few years. The ethnographic study showed that the process of gentrification affects not only low-income tenants, but also the organizations that support them, notably by leading to increased precariousness for tenants, greater difficulty in developing community housing projects, an increased threat of overwork for employees, and a risk, among users, of developing a cynical reading of the social world. The strategies used by Brick by Brick and CAPE to create and maintain social worlds were then examined. The two organizations offer contexts that allow for the accumulation of emotional energy, they create social infrastructures and collective identities, and they engage in interactional processes such as accompaniment, encouragement, inclusion, and conflict management.

Eight initiatives led by Brick by Brick and CAPE were then presented, to better delineate the strategic action field to which both organizations belong. The links between the housing crisis and the crisis of the partnership-based development model in Quebec were discussed, and the strategies used by Brick by Brick and CAPE to deal with these two crises were then presented, namely the multiplication of partnerships, the diversification of targets and the development of initiatives inspired by what was accomplished before in Parc-Extension, as well as by housing-related initiatives that have been carried out in other neighbourhoods in Montreal. Methodological reflections on the social intervention potential of ethnographies were then offered, based on the “good-enough ethnographies” promoted by anthropologists Nancy Scheper-Hughes and Philippe Bourgois. Five areas to which this research contributes are identified in the conclusion: urban sociology and community economic development in housing, the interactionist analysis of social ties, sociology of organizations and strategic action fields, participatory approaches in ethnography, and the political sociology of home. Three research perspectives that can draw on the reflections shared in the thesis are finally presented: the analysis of the relationship to the future in a social environment, equality and inclusion as a set of interactional processes and practices and engaged research as a strategy to address the challenges of our time.

Keywords: gentrification, ethnography, organizations, political sociology, housing, Montreal.

INTRODUCTION

Plusieurs travaux importants en sociologie ont analysé, au cours des quinze dernières années, les manières dont les inégalités socioéconomiques et ethnoraciales se reproduisent ou se renforcent actuellement dans les grandes villes américaines, ainsi que les conséquences multiples et durables de ces inégalités sur la vie des personnes et des communautés les plus affectées par la précarisation de l'emploi, le recul des services sociaux et l'expansion du système de justice pénale aux États-Unis (Desmond et Western 2018 : 308 ; Stuart, Armenta et Osborne 2015 : 241-242). Deux traits communs à ces travaux méritent d'être mentionnés ici : d'une part, ils tendent à se concentrer sur ce que le sociologue Douglas S. Massey a identifié comme les « deux configurations structurelles » qui ont le plus grand impact sur la reproduction des désavantages systémiques avec lesquels la communauté afro-américaine doit conjuguer dans la période succédant au mouvement des droits civiques, en l'occurrence « le marché résidentiel et le système de justice pénale » (Massey 2007 : 110, ma traduction). D'autre part, ces travaux utilisent souvent une approche ethnographique, ce qui permet aux chercheurs et aux chercheuses d'étudier, par l'entremise d'observations directes, d'entretiens informels et d'entrevues, les ordres interactionnels locaux, les pratiques qui structurent le quotidien des acteurs et des actrices dans un

environnement social donné et les manières dont ils et elles interprètent les conditions au sein desquelles leurs vies évoluent (Wacquant 2003 : 5 ; Emerson, Fretz et Shaw 1995 : 1-2).

Le rôle central joué par le système de justice pénale dans la reproduction des inégalités socioéconomiques et ethnoraciales aux États-Unis a été abordé à maintes reprises dans la littérature. Les interactions plus fréquentes entre les forces policières et des individus défavorisés appartenant à certaines minorités racisées contribuent effectivement à un taux d'incarcération élevé de ces dernières par rapport à leur proportion de la population américaine (Hinton 2016). L'obtention d'un dossier criminel suite à une peine d'incarcération constitue une entrave durable à la mobilité sociale, puisque les personnes concernées font alors face à de nombreuses barrières pour accéder au marché du travail, ce qui contribue à leur maintien en pauvreté et à leur marginalisation (Gottschalk 2016 : 367-370 ; Pager 2008 : 28-29). Les difficultés d'accès à un logement contribuent également à la reproduction des inégalités socioéconomiques et ethnoraciales, ces difficultés pouvant être liées tant à des pratiques discriminatoires sur le marché immobilier (Taylor 2019 : 258) qu'à l'instabilité résidentielle avec laquelle plusieurs locataires à faible revenu doivent conjuguer suite à une éviction (Desmond et Bell 2015 : 24-25). Les manières dont ces inégalités durables se traduisent au niveau des interactions sociales et des trajectoires de vie ont été l'objet d'un grand nombre de recherches ethnographiques marquantes. En ce qui concerne le système de justice pénale et la criminalisation des communautés racisées à faible revenu, le travail de

Waverly Duck a mis en lumière comment ces inégalités mènent les communautés défavorisées à développer des ordres interactionnels qui les protègent des institutions dominantes et de leur impact délétère sur leurs vies, tout en contribuant en retour à leur isolement social et à leur marginalisation économique (Duck 2015). Alice Goffman a étudié pour sa part les conséquences du régime de surveillance policière des jeunes hommes afro-américains démunis, particulièrement lorsque ces derniers sont visés par un mandat d'arrestation et doivent donc mener leurs vies dans l'ombre de l'appareil judiciaire (Goffman 2014). Victor Rios a analysé comment la criminalisation des jeunes hommes afro-américains et latino-américains, qui se manifeste entre autres par des interactions régulières et négatives avec les forces de l'ordre, mène plusieurs d'entre eux à intérioriser une identité stigmatisée et à assumer le rôle de criminel que la société leur assigne (Rios 2011), tandis que Forrest Stuart a examiné l'impact de cette même criminalisation sur les interactions entre les personnes en situation d'itinérance, en observant notamment comment la crainte d'être arrêtée pousse ces personnes à se surveiller mutuellement pour éviter d'attirer l'attention de la police, ce qui les mène couramment à se faire violence entre elles (Stuart 2016). En ce qui a trait au logement, Teresa Gowan a examiné les manières dont les personnes en situation d'itinérance se représentent leur condition — comme une faute morale, une pathologie ou le résultat d'une injustice systémique — ainsi que les manières dont ces représentations facilitent ou limitent leur accès à différents services sociaux (Gowan 2010), tandis que Matthew Desmond a dressé un portrait saisissant des évictions aux

États-Unis, en documentant tant l'ampleur du phénomène que ses causes et ses conséquences sur le quotidien des locataires concerné-e-s (Desmond 2016).

Bien que ces recherches offrent plusieurs pistes de réflexion stimulantes sur la reproduction des inégalités socioéconomiques et ethnoraciales en contexte urbain, un certain nombre de précautions doivent être prises avant de s'en inspirer pour des études menées à l'extérieur des États-Unis, par exemple au Québec. Cette province a effectivement connu une transition vers le néolibéralisme au cours des quatre dernières décennies, mais les inégalités socioéconomiques et les taux de pauvreté y demeurent moins importants qu'ailleurs en Amérique du Nord, entre autres grâce aux stratégies de lutte contre la pauvreté mises de l'avant dans la foulée des sommets socioéconomiques de 1996 — qui incluaient des politiques sociales adressées aux familles, des mesures d'insertion en emploi et la création du programme *AccèsLogis* afin de compenser le recul du financement fédéral pour la construction de logements sociaux — et de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée en 2002 (Guay et Dufour 2020). De plus, le taux d'incarcération au Québec est significativement moins élevé qu'aux États-Unis, bien que les inégalités ethnoraciales face au système de justice pénale constituent aussi un enjeu sérieux dans cette province, et plus largement au Canada (Guay 2020b). En ce qui concerne le logement, le gouvernement provincial a adopté au cours des années 1970 différentes mesures qui assurent une certaine protection aux locataires, telles que l'introduction du droit au maintien dans les lieux dans le Code civil en 1973 et la création en 1979 de la Régie

du logement (qui a été renommée « Tribunal administratif du logement » le 31 août 2020), dont l'un des mandats est d'appliquer les règles de fixation des loyers (Thibault-Robert 1982 : 291). Des recherches indiquent toutefois que les décisions rendues par le Tribunal administratif du logement (TAL), et en particulier les expulsions pour arriérés de loyer, contribuent à la précarisation des locataires à faible revenu, entre autres parce que « les causes du non-paiement et les conséquences humaines et sociales de l'expulsion sont écartées » (Gallié, Brunet et Laniel 2016 : 611). Il est donc pertinent, dans le cadre d'une étude menée au Québec sur l'accès au logement, d'analyser comment les locataires s'accommodent des décisions rendues par le TAL, afin de bien rendre compte de l'impact qu'un tribunal administratif, qui ne relève pas du droit pénal (Ministère de la Justice 2016), peut avoir sur la reproduction ou le renforcement des inégalités.

Tout en gardant à l'esprit ces précautions, les recherches ethnographiques qui viennent d'être présentées peuvent être prolongées d'au moins trois manières. Premièrement, un dialogue plus étroit mérite d'être développé entre les analyses des inégalités et l'interactionnisme, dans la foulée d'un appel lancé à cet effet par les sociologues et ethnographes Gary Alan Fine et Iddo Tavory. Ces derniers soutiennent effectivement que les études menées sur des processus tels que l'instabilité résidentielle et l'incarcération de masse gagneraient à prendre davantage en compte l'impact de ces mêmes processus sur les ordres interactionnels locaux et les façons dont les personnes concernées par ces réalités établissent des liens entre elles (Fine et Tavory 2019 : 464).

Parmi les stratégies de recherche pouvant contribuer à un tel dialogue, l'analyse ethnographique d'organisations qui visent à limiter les conséquences néfastes des inégalités en contexte urbain peut nous aider à mieux comprendre comment ces organisations participent, tant par leurs activités que par le cadrage des enjeux sociaux qu'elles proposent, à la production de situations d'interaction dans un environnement social donné et à un enchaînement entre ces situations (Tavory 2018). Par exemple, les activités et le cadrage proposés par un comité logement peuvent contribuer à une mobilisation pour les droits des locataires dans un quartier, ce qui se manifeste entre autres par différentes situations d'interaction (assemblées populaires, manifestations, activités de tractage, kiosques, etc.) et par l'inscription de ces mêmes situations dans un récit centré autour de la défense du droit au logement. Une telle approche permet de mettre en dialogue la sociologie des inégalités, l'analyse organisationnelle et l'interactionnisme (Nichols et Guay 2022). Cette approche peut également mener à l'identification de mécanismes sociologiques et à l'élaboration d'une analyse processuelle du monde social, qui nous aide à mieux comprendre comment des groupes sociaux se forment, se reproduisent et changent à travers le temps (Guay 2020a). Deuxièmement, les chercheurs et les chercheuses en sociologie sont de plus en plus souvent invité-e-s à ne pas seulement étudier des problèmes sociaux, mais aussi à tenter d'identifier des pistes de solution permettant de s'attaquer à ces mêmes problèmes (Collins, Jensen et Auyero 2017 : 207 ; Burawoy et al. 2004). L'étude d'organisations qui mettent en œuvre des stratégies afin d'affronter les inégalités socioéconomiques et ethnoraciales contribue tant à l'analyse de ces inégalités qu'à une meilleure

compréhension des formes d'action collective qui peuvent les contrer. Troisièmement, l'adoption d'une approche participative, qui suppose l'inclusion de personnes ne provenant pas du monde universitaire au processus de recherche, peut contribuer à un élargissement des perspectives méthodologiques dans le cadre d'ethnographies portant sur les inégalités, en nous invitant à entretenir des relations avec les participant-e-s qui prennent mieux en compte leurs préoccupations par rapport à notre présence sur le terrain et aux retombées de nos recherches (Nichols 2019 ; Comfort et al. 2015 ; Rios 2010). Les participant-e-s avec lequel-le-s nous sommes les plus impliqué-e-s peuvent jouer un rôle — selon leurs disponibilités et leurs priorités respectives — dans l'identification des questions de recherche, la collecte et l'analyse des données, la diffusion des résultats ou une autre étape importante de l'étude (Guay et Godrie 2020). Ces trois stratégies de prolongement (étude interactionniste des organisations, analyse axée sur les pistes de solution, approche participative) peuvent être liées entre elles : si nous cherchons à étudier les manières dont les résidents et les résidentes d'un quartier peuvent résoudre différents problèmes sociaux, il vaut la peine de choisir les organisations comme unités d'analyse, puisque ces dernières jouent un rôle déterminant dans l'identification de ces problèmes, de leurs causes et des solutions envisageables (Chen, Lune et Queen 2013 ; Andrews et al. 2010). Une approche participative peut encourager, pour sa part, le développement de liens de confiance plus forts entre les personnes et les organisations qui prennent part à une recherche, tout en permettant aux chercheurs et aux chercheuses de contribuer plus facilement au processus d'identification des pistes de solution qui peuvent être mises de l'avant par

ces personnes et ces organisations afin d'affronter différents problèmes sociaux (Guay 2022).

Sujet de recherche

Maintenant que j'ai présenté quelques stratégies permettant de prolonger les recherches contemporaines sur les inégalités socioéconomiques et ethnoraciales en contexte urbain, je peux introduire plus en détail le sujet de ma recherche doctorale. J'analyse les stratégies qui peuvent être élaborées par des organisations issues de la société civile, en collaboration avec les différents paliers de gouvernement et les institutions associées à l'économie sociale et au secteur philanthropique, afin de limiter les conséquences négatives liées à la « revitalisation »¹ des quartiers populaires. Ces conséquences comprennent le déplacement résidentiel réactif ou forcé² des ménages à faible revenu à la suite d'une augmentation importante des loyers, la disparition ou le remplacement des institutions locales, ainsi que le délitement des liens communautaires pour les résidents et les résidentes déplacé-e-s (Slater 2005). Souvent regroupées sous le concept de *gentrification*, ces conséquences sont l'objet de nombreux débats publics et

¹ Le concept de « revitalisation » est l'objet de nombreux débats, tant dans le discours public que dans les recherches sur les dynamiques résidentielles dans les centres urbains (Guay, Megelas, et Nichols 2019; Smith et LeFavre 1984), d'où l'emploi de guillemets ici.

² Pour mieux comprendre la distinction entre les déplacements réactifs et les déplacements forcés, le lecteur ou la lectrice peut consulter le premier chapitre de cette thèse, « Parc-Extension, la gentrification, Brique par brique et le CAPE ».

académiques, tant au niveau de leurs causes que de leurs conséquences au Canada et ailleurs, et en particulier dans les centres urbains (Brown-Saracino 2013 ; Slater 2004).

La gentrification a été identifiée comme un facteur qui participe actuellement à une crise du logement au Canada. Ce processus contraindrait effectivement de nombreux ménages canadiens à faible revenu habitant les centres urbains à se reloger, suite à une augmentation importante des loyers, dans des quartiers moins accessibles à pied ou en transport en commun, où ils ne retrouvent pas l'ensemble des services auxquels ils avaient accès auparavant (August et Walks 2018 ; Walks et Maaranen 2008). Plusieurs villes canadiennes ont été identifiées comme étant en processus de gentrification, avec une attention particulière pour Vancouver (Lees 2000), Toronto (Slater 2004) et Montréal (Bélanger 2010). Différentes études indiquent que la présence de logements vacants due à la spéculation immobilière est particulièrement forte à Vancouver et à Toronto, ce qui exerce une pression supplémentaire sur des marchés résidentiels déjà caractérisés depuis quelques décennies par une inaccessibilité croissante pour les ménages à revenu moyen ou modeste (Hemingway 2018 ; Rozworski 2019). Des travaux supplémentaires sur les inégalités dans l'accès au logement s'avèrent nécessaires, puisque la recherche indique que les effets de la crise économique de 2008, ainsi que les compressions budgétaires qui ont été appliquées par les différents paliers de gouvernement dans sa foulée, risquent d'augmenter les inégalités socioéconomiques entre les quartiers et à l'intérieur des quartiers dans les sociétés capitalistes avancées (A. Baker 2021; Zwiers et al. 2016). D'autres recherches indiquent que les inégalités

dans l'accès au logement risquent d'être aggravées par de faibles taux d'inoccupation, une augmentation importante des loyers et du prix des propriétés et des perturbations majeures dans les chaînes d'approvisionnement du secteur de la construction avec la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une augmentation du coût des matériaux et une difficulté croissante à assurer la viabilité financière des projets d'habitation (Banville 2021; Leblanc, Bertrand, et Loignon 2020).

Ma recherche doctorale s'inscrit en dialogue avec certains travaux fondateurs dans le champ de la sociologie urbaine. De nombreuses études associées à l'École de Chicago ont analysé les stratégies de cohabitation en contexte urbain et les tensions qui peuvent émerger dans des environnements caractérisés à la fois par la proximité géographique et la distance sociale, que ce soit le travail de Louis Wirth sur les ghettos (Wirth 1925) ou encore la théorie des zones de développement urbain élaborée par Robert E. Park et Ernest W. Burgess (Park et Burgess 1925). Une autre figure fondatrice en sociologie, Georg Simmel, influence cette recherche doctorale pour deux raisons. D'une part, Simmel a analysé les formes d'identification personnelle et l'évolution des groupes d'appartenance en contexte urbain (Simmel 2013a), ce qui constitue une source d'inspiration importante pour les propositions théoriques élaborées ici sur la formation des identités collectives. Je m'intéresse ainsi, dans la foulée de Simmel, aux pratiques par l'entremise desquelles les acteurs et les actrices établissent et entretiennent des liens entre eux et entre elles, en participant ainsi à l'émergence de mondes sociaux (Watier 2008). D'autre part, Simmel a également contribué au développement de l'analyse des

processus et des mécanismes sociologiques, en soutenant que l'étude des interactions situées permet d'identifier des formes sociales récurrentes et indépendantes des individus qui interagissent dans une situation donnée (Simmel 2013b : 44-45 ; Jerolmack et Khan 2018 : xxiii). Cette perspective analytique axée sur les processus et les mécanismes sociologiques occupe une place importante dans ma recherche. J'examine par exemple, dans le premier chapitre, le surmenage comme mécanisme qui nous aide à analyser l'impact de la gentrification sur les tensions interpersonnelles dans les deux organismes étudiés, tandis que le deuxième chapitre aborde des processus interactionnels dans lesquels les membres de Brique par brique et du CAPE s'engagent afin d'entretenir et de renforcer leurs communautés respectives, par exemple l'accompagnement, l'encouragement, l'inclusion et la gestion des conflits.

Afin d'approfondir les questions évoquées ici, je me concentrerai sur le travail de deux organismes actifs à Parc-Extension, un quartier situé au centre-ouest de Montréal, avec lesquels je collabore depuis 2019 par l'entremise de contrats de recherche et de projets communautaires. Le premier organisme est le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE), qui a été formé en 1986 afin de coordonner des projets liés à la salubrité publique et à l'aménagement, pour ensuite se concentrer à partir de 1991 sur l'amélioration des conditions de logement des résidents et des résidentes les plus démunis du quartier, en leur offrant différents services et en luttant pour leur droit à un logement sain et abordable (Comité d'action de Parc-Extension 2022a). Le deuxième organisme, Brique par brique, a été créé en 2016 par des organisateurs et des

organisatrices communautaires et des professionnel-le-s racisé-e-s, afin de répondre aux besoins en logement social et abordable des locataires de Parc-Extension qui font face à la discrimination systémique sur le marché locatif. L'approche de Brique par brique est basée sur trois axes d'intervention principaux, soit l'habitation communautaire, l'organisation communautaire et la recherche communautaire (Brique par brique 2022a).

Carte 1 – Parc-Extension



Source : Google Maps 2020.

Parc-Extension a été identifié comme un quartier à risque de gentrification pour un ensemble de raisons. Nous pouvons d'abord mentionner l'ouverture du Campus MIL de l'Université de Montréal à l'automne 2019, qui se situe au sud de Parc-Extension et qui attire maintenant une importante population étudiante dans le quartier. Une telle

situation est souvent associée à une accélération de la gentrification, puisque les étudiants et les étudiantes changent régulièrement de quartier, ce qui encourage les augmentations de loyer entre les signatures de bail, et tendent à attirer une offre commerciale qui cherche à répondre à leurs besoins plutôt qu'à ceux des résidents et résidentes de longue date d'un quartier (Projet de cartographie anti-éviction de Parc-Extension 2020).

Carte 2 – Emplacement du Campus MIL de l'Université de Montréal



Source : Ville de Montréal 2020.

Un autre facteur qui contribue à la gentrification de Parc-Extension est l'établissement de l'Institut québécois d'intelligence artificielle et d'un bureau de la compagnie Microsoft à proximité du quartier (Renzi et al. 2022). L'arrivée de compagnies de haute technologie dans un quartier est associée à des pressions à la hausse sur les loyers et à un réaménagement de l'espace urbain pour accommoder les attentes et les standards de consommation des employé-e-s, lorsqu'ils et elles décident de résider à proximité de leur lieu de travail (Stehlin 2016). À ces nouvelles installations d'envergure s'ajoutent de faibles taux d'inoccupation à Montréal (évalué à 1,4 % en octobre 2021) et à Parc-Extension (évalué à 0,7 % en octobre 2019 pour les logements avec une chambre et à 0,6 % en octobre 2018 pour les logements avec deux chambres)³, un taux d'inoccupation jugé sain se situant plutôt autour de 3 %. La qualité des données disponibles par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement sur les taux d'inoccupation par type de logement est très inégale, ce qui limite la capacité des chercheurs et des chercheuses à présenter l'évolution sur plusieurs années des taux d'inoccupation par type de logement dans Parc-Extension ou dans d'autres quartiers au Canada. Nous pouvons toutefois noter que le taux d'inoccupation des logements avec

³ Les données disponibles sur les taux d'inoccupation à Parc-Extension dans l'Enquête sur les logements locatifs en milieu urbain de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sont très limitées pour 2020 et 2021. Les données d'octobre 2020 indiquent seulement que le taux d'inoccupation pour les studios dans le quartier s'élevait à 4,5 %, tandis qu'il n'y a aucune donnée disponible pour octobre 2021. Je me base donc ici sur les données d'octobre 2019 et des années précédentes.

une chambre se situait à 5,2 % dans le quartier en octobre 2011, pour ensuite baisser à 0,7 % en octobre 2019 (Société canadienne d’hypothèques et de logement 2019).

Tableau 1 – Taux d’inoctuation des appartements d’initiative privée à Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension selon le nombre de chambres, Octobre 2019

Province	Centre	Zone	Quartier	Type de logement	Studios	1 chambre	2 chambres	3 chambres +	Tous les logements
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Parc-Extension	En bande	--	--	--	--	--
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Parc-Extension	App. & autres	**'	0.7% b	**'	**'	**'
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Parc-Extension	Total	**'	0.7% b	**'	**'	**'
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Villeray	En bande	--'	**'	--'	**'	**'
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Villeray	App. & autres	2.0% c	**'	0.2% b	**'	0.7% b
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Villeray	Total	2.0% c	**'	0.2% b	**'	0.7% b
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Saint-Michel	En bande	--'	**'	**'	**'	**'
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Saint-Michel	App. & autres	**'	0.0% b	0.0% b	**'	0.2% b
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Saint-Michel	Total	**'	0.0% b	0.0% b	**'	0.2% b
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Total	En bande	--'	**'	**'	**'	**'
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Total	App. & autres	1.9% c	0.9% d	**'	**'	1.0% d
Que/Qc	Montréal	VSMPE	Total	Total	1.9% c	0.9% d	**'	**'	1.0% d

Source : Société canadienne d’hypothèques et de logement 2019.

Afin de mieux comprendre les stratégies utilisées par les deux organismes et les défis qu’ils doivent relever face à la gentrification de Parc-Extension, ma recherche doctorale s’appuie sur une démarche ethnographique participative centrée sur des organisations (Guay 2022). Je collabore ainsi avec le CAPE et Brique par brique afin d’identifier des tactiques et des plans d’action pour défendre les droits des locataires, maintenir l’offre de logements abordables et contribuer au développement de logements sociaux et communautaires dans le quartier. Cette collaboration permet à ma recherche d’avoir des retombées concrètes pour chaque organisme et facilite l’accès à une grande variété d’informations et de données qui enrichissent mon analyse. Ma recherche doctorale se situe ainsi au croisement de la sociologie des villes, des organisations, des interactions

sociales et de la sociologie politique, tout en adoptant une perspective de recherche engagée qui lie ensemble l'approfondissement théorique et l'innovation pratique sur les questions relatives au logement, au mouvement communautaire québécois et aux stratégies de lutte contre la pauvreté.

L'originalité de ma recherche par rapport aux travaux existants renvoie tant à l'objet de l'analyse qu'aux méthodes utilisées pour la collecte des données. Les dynamiques résidentielles à Parc-Extension, dans les années qui succèdent à l'ouverture du Campus MIL de l'Université de Montréal en septembre 2019, constituent effectivement un cas critique, que l'on peut définir comme un cas qui présente « une importance stratégique par rapport au problème général » (Flyvbjerg 2001 : 78, ma traduction). Le processus de gentrification de Parc-Extension réunit des conditions qui permettent d'éclairer les stratégies que les organismes communautaires peuvent employer pour contrer la précarité résidentielle de ménages précarisés tant par leurs conditions socioéconomiques que par leur statut d'immigration et les conséquences des inégalités ethnoraciales, parmi d'autres facteurs (Beck, Guay et Paulson 2019).

De nombreuses études se sont concentrées sur l'évolution de quartiers en processus de gentrification, en utilisant l'ethnographie comme méthode de collecte des données (Brown-Saracino 2010 ; Pattillo 2007), mais relativement peu de chercheurs et de chercheuses ont participé activement, durant leur terrain ethnographique, à des initiatives visant à limiter les effets négatifs associés à la gentrification (voir toutefois

Huq et Harwood 2019 : 715-716). En adoptant une approche ethnographique participative, j'ai pris part au travail de deux organismes dont l'un des mandats est de défendre l'accès au logement pour les ménages à faible revenu de Parc-Extension. Une telle approche présente plusieurs avantages : elle facilite l'établissement de liens de confiance avec les participant-e-s, elle permet l'accès à des informations qui se révèlent par l'entremise des pratiques quotidiennes d'une organisation plutôt que par des entrevues et elle encourage l'échange d'idées entre les différentes personnes engagées dans le processus de recherche (Nichols et al. 2013 : 58). Ma recherche vise ainsi à contribuer à la sociologie du logement, des organisations, des interactions sociales et de la sociologie politique à partir d'une approche ethnographique participative qui est rarement employée dans les études portant sur ces enjeux.

Une recherche ethnographique participative est aussi, par définition, un cas unique, puisqu'en participant activement aux activités menées dans une organisation ou un environnement social donné, le chercheur ou la chercheuse contribue directement à l'évolution ou au changement au sein de cette organisation ou de cet environnement, ce qui peut même devenir un objet d'analyse à part entière (Rios 2010 : 204-205). Une vaste littérature ethnographique a déjà analysé le déroulement « naturel » du processus de gentrification, qui inclut le déplacement contraint de résidents et de résidentes à faible revenu, une montée des conflits à propos des habitudes de vie, du bruit et de l'usage des espaces communs, ainsi que des changements dans l'offre de services commerciaux (épiceries, restaurants, etc.) et publics (écoles, cliniques, etc.)

(Cucchiara 2013 ; Zukin 2009 ; Hyra 2008). Il devient alors plus pertinent, tant à des fins analytiques que pratiques, d'adopter une perspective de recherche ethnographique participative, afin de mieux comprendre comment des organisations dédiées à l'accès au logement pour les ménages à faible revenu peuvent, tant sur le terrain économique (avec le travail de mobilisation des ressources financières et relationnelles effectué par Brique par brique) que sur le terrain politique (avec le travail de mobilisation des membres, de concertation et de confrontation avec les autorités mené par le CAPE), limiter les effets négatifs du processus de gentrification, tout en offrant un portrait des obstacles et des difficultés auxquels ces organisations sont confrontées.

Ma recherche doctorale répond ainsi à un appel lancé dans la recherche en géographie sociale pour encourager un dialogue plus étroit entre les membres de la communauté académique et les personnes actives dans les milieux politique et communautaire, afin de mieux comprendre la gentrification et d'en atténuer les effets négatifs (Lees 2003 : 572 ; Dorling et Shaw 2002 : 638). Ma recherche se propose également de réfléchir aux manières d'assurer de meilleures conditions de logement et de vie pour les ménages à faible revenu en milieu urbain, dans un contexte où les inégalités croissantes entre les quartiers et à l'intérieur des quartiers ont été identifiées comme un risque significatif pour la stabilité sociale et la résilience urbaine (N. Brenner 2019). Dans un tel contexte, la gentrification constitue un des visages du renforcement actuel des inégalités socioéconomiques, spatiales et ethnoraciales dans les sociétés capitalistes avancées (Sampson 2017 : 8958 ; Walks et Maaranen 2008 : 321). Ma recherche doctorale

souhaite donc contribuer à une littérature émergente sur les conditions sociales et politiques permettant d'assurer le développement de villes durables et équitables, face à des écarts de revenu importants et à une instabilité économique et écologique croissante (Wachsmuth, Cohen et Angelo 2016).

Méthodologie et démarche de recherche

Ma recherche doctorale est structurée autour deux objectifs principaux : d'une part, mieux comprendre les stratégies élaborées et les obstacles rencontrés par le CAPE et Brique par brique dans le cadre de leurs activités et, d'autre part, contribuer à ces mêmes activités, tant par ma participation aux priorités déjà établies par les deux organismes que par la collecte de données qualitatives et l'analyse de données quantitatives.

Ma recherche se penche, entre autres, sur le travail relationnel mené par les deux organismes et les stratégies qu'ils emploient pour parvenir à leurs objectifs dans différents champs d'action stratégique. En suivant les principes de la recherche ethnographique participative (Nichols, Gaetz et Phipps 2015 ; Blokland, Maginn et Thompson 2008), je soutiens aussi le CAPE et Brique par brique avec différentes tâches, par exemple la rédaction de mémoires, d'articles et de procès-verbaux, la planification d'activités publiques et un engagement soutenu dans la mobilisation de terrain, avec

des kiosques, des campagnes d'affichage, des visites dans des immeubles avec des problèmes de logement, etc.

Une approche ethnographique, qui suppose une participation aux activités d'un ensemble plus ou moins large d'individus ou d'organisations, constitue la méthode de collecte de données la plus appropriée dans le cadre de ma recherche doctorale pour un ensemble de raisons. Elle permet d'abord d'examiner comment des phénomènes macrosociologiques comme la gentrification se manifestent au plan des interactions et des expériences vécues dans un environnement donné (Friedman et al. 2019 ; Guay 2020a), en prêtant attention à l'articulation entre des conditions structurelles, qui imposent des contraintes particulières sur l'action de certaines personnes et communautés, et la manière dont ces personnes et ces communautés mènent leurs vies (Cacho 2007 : 201). Dans le cadre de ma recherche doctorale, une approche ethnographique me permet d'analyser les stratégies élaborées par les deux organismes étudiés pour conjuguer avec les contraintes et les opportunités qui structurent leur travail. Une ethnographie permet aussi d'examiner comment l'interprétation des événements et la résolution des problèmes varient selon les contraintes spécifiques à chaque situation et selon les mandats et priorités de chaque organisme (McDonnell, Bail et Tavory 2017 : 9). Par exemple, bien que le concept de « communauté » et l'adjectif « communautaire » qui y est associé occupent une place centrale dans les objectifs et les discours des deux organismes (Brique par brique 2018 ; Comité d'action de Parc-Extension 2019), le sens spécifique qui est accordé à ces concepts dans une

situation donnée émerge du travail relationnel effectué par chacun d'entre eux. Une ethnographie permet donc de saisir comment des concepts et des discours sont utilisés dans des contextes d'interaction balisés par des contraintes organisationnelles et par les motivations des acteurs et des actrices impliquée-e-s (Eliasoph et Lichterman 2003 : 741).

Maintenant que j'ai précisé les avantages d'une approche ethnographique dans le cadre de ma recherche doctorale, je peux définir plus en détail le déroulement de ma recherche, ainsi que sa dimension participative. Tout en étant clair sur mon statut de chercheur doctoral, mon engagement préalable en tant qu'intervenant communautaire bénévole dans Parc-Extension m'a permis d'établir des liens de confiance avec les personnes qui s'impliquent dans les deux organismes, tout en m'assurant que ma présence en tant que chercheur ne détourne pas l'attention des activités en cours dans chacun d'entre eux (Goffman 2014 : 233). Je ne suis pas rémunéré par le CAPE ou par Brique par brique, et je ne suis pas membre de leurs conseils d'administration respectifs, ce qui permet d'éviter que des conflits d'intérêts émergent dans le cadre de ma recherche. La prise de notes ethnographiques suit une approche en plusieurs étapes : j'écris d'abord de courtes notes durant le travail que je mène avec Brique par brique et le CAPE, puis je complète ces notes en dehors des périodes durant lesquelles je travaille avec les deux organismes. Une telle stratégie permet d'éviter que la collecte de données ethnographiques détourne mon attention des activités qui ont lieu sur le terrain (Snow et Anderson 1987 : 1344). Afin de m'assurer que mon travail ethnographique

maintienne son caractère participatif durant l'ensemble du processus de recherche, les objectifs de mon projet ont été discutés avec les deux organismes et des manières de contribuer à leurs activités durant mon terrain ont été identifiées, par exemple la rédaction de documents et du soutien avec l'organisation d'événements (manifestations, assemblées, activités festives, etc.). Mon projet a été évalué et approuvé par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM (CERPÉ FSH), et les participants et participantes identifié-e-s dans cet article ont donné leur accord écrit pour que leur nom et l'organisation dans laquelle ils et elles s'impliquent soient mentionnés dans les publications liées à mon projet doctoral.

La prise de photos dans le cadre de ma recherche doctorale, en m'assurant à chaque fois du consentement des personnes concernées, est une autre méthode de collecte de données qui a été identifiée par les deux organismes comme étant utile pour leur travail, et qui constitue alors une composante de ma collaboration avec chacun d'entre eux. La prise de photos, dans le cadre d'une recherche ethnographique, est une pratique ambiguë, qui peut à la fois mettre en lumière des réalités qui méritent une plus grande reconnaissance publique ou les représenter d'une manière caricaturale ou tronquée, ce qui peut nuire aux personnes affectées par ces réalités (Prins 2010 : 429-430 ; Schonberg et Bourgois 2002 : 388). Cette ambiguïté peut être résolue, au moins en partie, avec l'adoption d'une approche participative. Les usages de la photographie sont alors définis en collaboration avec les participant-e-s, suivant leurs priorités et les

contraintes propres au contexte dans lequel ils et elles évoluent (Becker 1995 : 13). Dans le cas d'un quartier en processus de gentrification, un usage participatif de la photographie permet par exemple de donner un visage aux personnes menacées par un déplacement résidentiel forcé ou réactif, de documenter l'évolution du cadre bâti et de l'offre résidentielle et commerciale dans le quartier, ou encore de mettre en lumière les campagnes de mobilisation et les stratégies de résistance utilisées par les locataires (Patch 2004 : 184 ; Thörn et Despotovic 2017 : 232). Une approche photographique inspirée par une « esthétique de la confrontation » (Plouffe et Guay 2022b : 86) peut ainsi contribuer au développement d'un récit visuel qui présente à la fois les difficultés vécues par des populations marginalisées et les manières dont elles se mobilisent pour défendre leurs droits.

À ces différentes méthodes de collecte de données qualitatives s'ajoute l'analyse de données quantitatives sur le logement à Parc-Extension et à Montréal (coût des loyers, taux d'inoccupation, etc.). Cette approche mixte me permet de situer mon travail ethnographique dans un contexte social plus large par l'entremise des statistiques disponibles, tout en contribuant en retour à contextualiser ces mêmes statistiques à partir des données qualitatives collectées durant mon travail de terrain (Messac et al. 2013 ; Small 2011).



21 avril 2021 : Quatre membres de Brique par brique (Faiz Abhuani, Jennifer Tú-Ahn Phan, Leonora Indira King et Sophie Le-Phat Ho) participent à une campagne organisée par la Coopérative Un Monde Uni et le CAPE pour l'acquisition du 700 rue Jarry Ouest par la Ville de Montréal (source : Emanuel Guay).



14 mai 2022 : Assemblée du CAPE contre les hausses de loyer et les évictions au parc du Centenaire-de-Parc-Extension (source : Emanuel Guay).

Maintenant que j'ai précisé ma démarche méthodologique et mes stratégies pour la collecte de données, je peux conclure cette section en abordant mon statut de chercheur et d'intervenant communautaire à Parc-Extension, ainsi que l'arrimage entre les visées théoriques et pratiques de ma recherche doctorale. Le sociologue Forrest Stuart souligne que les ethnographes occupent une position ambiguë sur leur terrain, puisqu'ils et elles participent aux activités quotidiennes dans un environnement social donné, mais que leur implication est motivée, entre autres, par des questions de recherche auxquelles ils et elles souhaitent apporter des éléments de réponse, ce qui n'est pas nécessairement le cas des personnes et des organisations avec lesquelles ils et elles interagissent. Une fois que cette ambiguïté est admise, l'objectif des ethnographes ne devrait pas être de la nier ou d'en minimiser les effets, mais plutôt de négocier cette position particulière d'une manière transparente et réflexive (Stuart 2018 : 216-218). Mon pari méthodologique est que l'adoption d'une approche réflexive, qui me mène à reconnaître mon statut de chercheur tout en prenant pleinement en compte les possibilités et les limites qui l'accompagnent, peut m'aider à conjuguer avec les ambiguïtés interactionnelles et les dilemmes éthiques qui se manifestent dans les recherches de terrain (Duneier et Carter 1999 : 336) – par exemple, quelles informations retenir à des fins d'analyse, comment agir à la fois comme chercheur et comme membre actif dans chaque organisme, etc. Cette approche réflexive ne se limite pas à une interrogation personnelle sur mon statut de chercheur, mais suppose aussi un dialogue continu avec les deux organismes étudiés dans le cadre de ma recherche. L'atteinte d'un équilibre entre l'avancée des connaissances et l'intervention

communautaire me semble particulièrement importante, puisque ma recherche se déroule dans un contexte marqué par une précarité résidentielle croissante des locataires à faible revenu de Parc-Extension (Projet de cartographie anti-éviction de Parc-Extension 2020). Une analyse des difficultés vécues par ces locataires qui ne viserait pas, parmi d'autres objectifs, à identifier des pistes de solution pourrait s'apparenter à du voyeurisme intellectuel (Bourgois et Schonberg 2009 : 297 ; Venkatesh 2002 : 92). J'adopte donc le principe d'une recherche ethnographique « suffisamment bonne » (Guay 2022 ; Scheper-Hughes 1992), qui nous invite à nous attaquer aux inégalités et à la souffrance imposée à des populations marginalisées, en combinant la recherche de terrain et l'élaboration de stratégies pour affronter différents problèmes sociaux à partir d'une approche participative (Messac et al. 2013 : 185 ; Bourgois 2011 : 5).

Structure de la thèse

Ma recherche s'articule autour des questions suivantes :

1. Comment le travail de Brique par brique et du CAPE est-il influencé par le contexte social dans lequel les deux organismes évoluent ? Plus précisément, comment les effets de la gentrification se manifestent-ils dans leurs différentes initiatives et dans les relations qu'ils entretiennent avec leurs membres ? Ces questions sont abordées dans le premier chapitre, qui offre d'abord un aperçu des travaux menés sur la gentrification

afin de mieux comprendre ce phénomène, puis offre une analyse des dynamiques résidentielles à Parc-Extension. Le chapitre met ensuite en lumière l'impact de la gentrification sur les activités menées par les deux organismes.

2. Comment Brique par brique et le CAPE parviennent-ils à entretenir des liens avec leurs membres ? Quelles sont les formes de travail relationnel mises de l'avant par chaque organisme, et comment leurs efforts pour établir et entretenir des liens avec des personnes issues de différents milieux leur permettent d'atteindre leurs objectifs ? Ces questions sont abordées dans le deuxième chapitre, qui examine, en s'inspirant de l'approche interactionniste (Fine et Tavory 2019), le rôle joué par les organisations dans la production de mondes sociaux et l'entretien d'une capacité d'action collective. Ce chapitre prolonge des propositions théoriques présentées dans un article intitulé « Liens sociaux, initiatives collectives et processus conflictuels : le cas des mobilisations contre la gentrification à Parc-Extension, Montréal » (Guay et Drago 2023).

3. Quelles sont les stratégies élaborées par chaque organisme afin de parvenir à leurs buts au sein de leur environnement institutionnel ? Quels usages font-ils de leur capacité d'action collective ? Quels rapports établissent-ils à cet effet avec d'autres organismes et les institutions publiques ? Ces questions sont abordées dans le troisième chapitre, qui analyse, en s'inspirant de la théorie des champs d'action stratégique (Fligstein et McAdam 2012) et de l'ethnographie institutionnelle (Nichols 2014), l'inscription de Brique par brique et du CAPE dans un environnement institutionnel et

leur participation à des champs d'action stratégique. Une partie de l'analyse présentée dans ce chapitre s'appuie sur des propositions théoriques présentées dans « Liens sociaux, initiatives collectives et processus conflictuels : le cas des mobilisations contre la gentrification à Parc-Extension, Montréal » (Guay et Drago 2023).

4. Quels sont les avantages et les défis propres à l'approche méthodologique adoptée dans le cadre de ma recherche, soit une ethnographie participative centrée sur des organisations ? Cette question est abordée dans le quatrième chapitre, qui est dédié à une réflexion méthodologique sur mon travail de terrain à partir d'un dialogue avec les « ethnographies suffisamment bonnes » (Bourgois et Schonberg 2009 ; Schepers-Hughes 1992). Ce chapitre constitue une version bonifiée d'un article intitulé « Les “ethnographies suffisamment bonnes” revisitées : analyse ethnographique des organisations, approche participative et liens entre les mondes sociaux » (Guay 2022).

Je conclus en abordant cinq domaines auxquels ma recherche contribue, soit la sociologie urbaine et le développement économique communautaire dans le domaine du logement, l'analyse interactionniste des liens sociaux, la sociologie des organisations et des champs d'action stratégique, les approches participatives en ethnographie et la sociologie politique du chez-soi, puis j'identifie des questions à approfondir dans des travaux ultérieurs.

CHAPITRE I

Parc-Extension, la gentrification, Brique par brique et le CAPE

Dans ce chapitre, j'analyse la gentrification de Parc-Extension, en abordant tant les facteurs qui l'encouragent que ses conséquences pour les résidents et résidentes du quartier et les organismes locaux. J'offre d'abord un aperçu des travaux menés en sociologie sur la gentrification aux échelles macro et micro, afin de nous aider à mieux comprendre ce phénomène. J'examine ensuite les dynamiques résidentielles à Parc-Extension, en les situant dans le contexte montréalais, québécois et canadien, puis en recensant les données disponibles sur la gentrification de Parc-Extension. Je prête alors attention aux conséquences de la gentrification pour Brique par brique et le CAPE, en me concentrant sur la précarité croissante des locataires, notamment ceux et celles à faible revenu et issu-e-s de l'immigration récente, les difficultés grandissantes à développer des projets d'habitation communautaire, le risque de surmenage dans les deux organismes et le risque de développer une lecture cynique du monde social, qui favorise une baisse de confiance envers les institutions et le désengagement.

1.1 Les analyses sociologiques de la gentrification

La gentrification a été analysée dans les travaux en sciences sociales à deux principales échelles, soit l'échelle macro, qui se concentre davantage sur les causes et les processus qui encouragent la gentrification d'une ville ou d'un quartier donné, et l'échelle micro, qui documente plutôt les effets du processus de gentrification dans un ou plusieurs quartiers, tant pour les résidentes et résidentes de longue date que pour les nouveaux résidents et nouvelles résidentes qui s'installent dans le quartier. Cette section aborde ces deux échelles d'analyse de la gentrification, ce qui nous aidera à mieux saisir les dynamiques résidentielles à Parc-Extension et leurs conséquences, tant pour les locataires à faible revenu que pour les organismes qui leur offrent du soutien.

1.1.1 L'analyse macro de la gentrification

Les travaux portant sur la gentrification à l'échelle macro examinent l'inscription de ce phénomène dans un ensemble plus vaste de changements économiques et sociaux, l'un des plus importants étant la compétition croissante entre les villes pour attirer des investissements dans un contexte marqué par une urbanisation accélérée à travers le monde, la reconfiguration des compétences et des pouvoirs des États-nations et la décentralisation des fonctions gouvernementales à l'échelle municipale (Friedmann 2010 ; Smith 2002). Cette compétition accrue pour des investissements encourage les autorités municipales, selon une partie de la recherche, à miser prioritairement sur des

stratégies pour attirer les « classes créatives », aux dépens des besoins des résidents et résidentes de longue date et des commerces locaux (Lees 2008 ; Peck 2005).

Trois vagues internationales de gentrification ont été identifiées par Hackworth et Smith dans un article influent (Hackworth et Smith 2001). Une première vague s'est manifestée entre les années 1950 et le début des années 1970 dans certains quartiers centraux des grandes villes européennes et nord-américaines, sous la forme de réinvestissements sporadiques menés par des ménages à revenu élevé avec le soutien des gouvernements nationaux et locaux. Une deuxième vague a ensuite émergé après la crise économique mondiale de 1973, qui a intensifié la présence du secteur immobilier dans le processus de gentrification, mais qui a toutefois été limitée par une importante résistance populaire. Une troisième vague s'est ensuite imposée dans les années 1990, avec une implication plus active des gouvernements municipaux en faveur de la gentrification et une résistance populaire moins vive après une augmentation importante des déplacements forcés ou réactifs des ménages à faible revenu (Hackworth et Smith 2001 : 466-468). Lees, Slater et Wyly ont identifié, pour leur part, une quatrième vague de gentrification, qui se distingue par une financiarisation accélérée du logement, une polarisation accrue des villes tant au plan socioéconomique que spatial et un renforcement des politiques favorables à la gentrification du côté des gouvernements municipaux (Lees, Slater et Wyly 2008 : 179).

Bien que le concept de vague de gentrification soit utile pour rendre compte des variations entre les différents processus de gentrification à travers le temps, les chercheurs et les chercheuses nous invitent aussi à analyser les variations entre les villes et régions dans lesquelles la gentrification se manifeste (Doucet 2014 : 134-135). Van Gent a soutenu par exemple que la quatrième vague de gentrification est surtout un phénomène américain à l'heure actuelle, les pays européens faisant plutôt l'expérience de la troisième vague de gentrification (Van Gent 2013 : 506). Smith invite pour sa part, dans ses travaux sur le développement inégal et combiné, à concevoir la variation dans la valeur du foncier et dans les investissements immobiliers entre les villes, ainsi qu'entre les quartiers à l'intérieur d'une même ville, comme un facteur qui peut nous aider à mieux comprendre la répartition inégale des processus de gentrification entre ces villes et ces quartiers (Smith 1982 : 145 ; Smith 1984).

Tout en gardant à l'esprit ces précautions, un avantage important du cadre d'analyse proposé par Hackworth et Smith sur les vagues de gentrification est de reconnaître le rôle joué par les gouvernements dans les processus de gentrification. Une partie des travaux soutient effectivement que ce rôle doit être mis en lumière afin de ne pas réduire la gentrification à un phénomène de marché, qui serait alors déterminé essentiellement par les lois de l'offre et de la demande résidentielles dans un quartier donné (Wacquant 2008 : 202 ; Betancur 2002 : 806). L'action publique en contexte urbain peut prendre des formes directes, avec des programmes de développement ou de revitalisation de certains quartiers et la construction d'infrastructures, ou des formes

indirectes, avec les subventions et le zonage (Zuk et al. 2018 : 31). L'implication gouvernementale dans le processus de gentrification peut aussi se manifester dans la priorisation de certains usages de la ville et de certains secteurs économiques au détriment d'autres usages et secteurs, comme l'atteste le déplacement du secteur manufacturier dans le quartier Mile-Ex à Montréal, à la faveur d'entreprises axées sur les services professionnels et techniques et la production culturelle (Sprague et Rantisi 2019 : 308-309). La recherche souligne également le rôle joué par les gouvernements municipaux dans la gestion des tensions provoquées par la gentrification. Ces tensions peuvent opposer les stratégies de revitalisation promues par les autorités municipales, d'une part, et les stratégies de survie des personnes marginalisées d'autre part (Vitale 2010 : 870 ; Parazelli 2010). Elles peuvent également opposer différentes catégories de résidents et résidentes à l'intérieur d'un quartier en cours de gentrification, notamment les ménages à faible revenu qui habitent le quartier depuis plusieurs années et les ménages plus aisés qui s'y sont installés récemment (Chaskin et Joseph 2013 : 489). Une partie de la recherche conçoit la gentrification elle-même comme une stratégie de contrôle social, qui vise à mater les tensions dans les quartiers avec une proportion importante de résidents et résidentes à faible revenu en attirant des ménages de classe moyenne qui permettraient de « civiliser » ces mêmes quartiers (Uitermark, Duyvendak, et Kleinhans 2007 : 138-139 ; Raco 2003 : 1876). Une étude de Reese, DeVerteuil et Thach a identifié deux principaux mécanismes de déconcentration de la pauvreté dans le quartier « Skid Row », qui s'inscrivent dans un plan plus large mené par les autorités municipales afin de transformer les usages du centre-ville de Los Angeles, soit le

déplacement du logement social et des services destinés aux résidents et résidentes à faible revenu et la criminalisation de ces mêmes résidents et résidentes (Reese, DeVerteuil et Thach 2010 : 310).

Une autre perspective stimulante pour analyser l'action publique en contexte urbain est celle des machines de croissance (*growth machines*), qui a été élaborée par Harvey Molotch et ses collègues dans de nombreux travaux (Molotch 1976, 1993 ; Logan, Whaley et Crowder 1997). La théorie des machines de croissance affirme qu'un objectif partagé par les élites dans une ville donnée, qui les distingue des personnes qui utilisent la ville d'abord comme un espace pour habiter et travailler, est la croissance économique. La croissance économique dans une ville permet effectivement, d'une part, l'augmentation des revenus de rente et, d'autre part, la monopolisation de la richesse associée à ces revenus par des individus et des groupes qui, par leur position sociale, peuvent en retirer les pleins bénéfices (Logan et Molotch 2007 : 50). Logan et Molotch soutiennent ainsi que, dans la plupart des cas, la croissance économique urbaine constitue un transfert des richesses et des chances de vie du grand public vers des organisations rentières et des groupes qui leur sont associés dans différents secteurs, qui forment alors des coalitions de croissance afin de défendre leurs intérêts (Logan et Molotch 2007 : 98). Le cadre d'analyse proposé par Molotch et ses collègues permet de mettre en lumière les liens entre la compétition pour l'accès à l'espace urbain, la confrontation entre la valeur d'usage et la valeur d'échange de cet espace et la capacité inégale des individus et des organisations à définir ce qui constitue le bien public

(Molotch 1993 ; sur la tension entre la valeur d'usage et la valeur d'échange de l'espace urbain, et en particulier du logement, voir Pattillo 2013 : 512 *et passim*). Des études inspirées par ce cadre d'analyse indiquent que les coalitions de croissance tendent à promouvoir la gentrification des quartiers centraux les plus démunis (Hall et McIntyre Hall 1994 : 81-82) et l'adoption de politiques d'austérité à l'échelle municipale, telles que des gels d'embauche, des compressions budgétaires et la vente d'actifs publics (Adua et Lobao 2019 : 476), ce qui favorise dans les deux cas le secteur privé et les groupes sociaux plus aisés, au détriment des besoins des ménages à faible revenu dans le quartier ou la ville en question. Il faut toutefois préciser ici que les travaux associés à la théorie des machines de croissance se concentrent essentiellement sur des villes états-uniennes, qui disposent d'une plus grande autonomie que les villes canadiennes au niveau de leurs finances et de leurs domaines de compétence (Roussopoulos 2017), ce qui doit être pris en compte dans le cadre d'une recherche menée à Montréal.

La question des inégalités ethnoraciales et des clivages entre le Nord global et le Sud global occupe également une place importante dans les recherches qui examinent la gentrification et la dimension spatiale des inégalités socioéconomiques à l'échelle macro. Rowland Atkinson et Gary Bridge conçoivent par exemple la gentrification comme un nouveau colonialisme urbain, qui privilégie les populations blanches de classe moyenne ou supérieure et qui encourage l'imposition de stratégies néolibérales de régulation économique et d'administration publique du Nord vers le Sud, au détriment des besoins locaux (Atkinson et Bridge 2005 : 2-3). La perspective du

nouveau colonialisme urbain a toutefois été critiqué par plusieurs chercheurs et chercheuses, qui lui reprochent de ne pas reconnaître le rôle joué par « l'ancien colonialisme » dans les processus de gentrification et la reproduction des inégalités sociales et ethnoraciales en contexte urbain (Kern 2022 ; Kent-Stoll 2020). Dans le contexte français, Tissot et Poupeau ont identifié trois facteurs qui aident à expliquer l'évolution des stratégies de gestion de la pauvreté urbaine au cours des quatre dernières décennies, soit la reconfiguration néolibérale de l'État social, la recomposition idéologique de la gauche autour de priorités d'action moins conflictuelles et la diffusion de nouveaux dispositifs de contrôle des populations à faible revenu et issues de l'immigration coloniale ou postcoloniale (Tissot et Poupeau 2005 : 9). Loretta Lees nous invite à analyser la cohabitation, au sein des villes, entre des populations à plus haut revenu, qui contribuent généralement à la gentrification, et des populations à faible revenu et originaires du Sud Global qui sont souvent contraintes de se relocaliser après que leur quartier se soit gentrifié (Lees 2000 : 392), tandis que Mary Pattillo souligne l'importance d'examiner les préférences résidentielles des différentes communautés racisées présentes dans une ville donnée, en prenant en compte les conditions socioéconomiques et les contraintes avec lesquelles ces communautés doivent conjuguer (Pattillo 2005 : 320-323). Bien que les inégalités ethnoraciales soient un facteur important à considérer dans les études portant sur la gentrification, il vaut la peine de souligner que des quartiers populaires avec une population majoritairement blanche font également face aux dynamiques résidentielles et sociales associées à ce processus, comme l'attestent les exemples de Pointe-Saint-

Charles (Bélanger 2012 : 32 ; Rose 2006 : 44) et de Hochelaga-Maisonneuve (Germain et Rose 2010 : 19-20 ; Sénécal 1995 : 357-359) dans le cas montréalais.

En définitive, les recherches qui examinent la gentrification à une échelle macro associent ce processus à des questions d'économie politique, de stratégie gouvernementale et aux enjeux entourant les inégalités ethnoraciales, tout en prêtant attention à la variation dans les manières dont la gentrification se manifeste dans différents quartiers et environnements urbains, selon les périodes et les lieux étudiés.

1.1.2 L'analyse micro de la gentrification

Si les travaux qui analysent la gentrification à l'échelle macro se proposent notamment de l'associer à différents phénomènes globaux, les recherches se situant à l'échelle micro se concentrent surtout sur ses manifestations dans un ou plusieurs quartiers, en examinant les interactions entre les différentes catégories de résidents et résidentes et les conséquences de ce processus pour les ménages à faible revenu.

Il vaut la peine de nous pencher d'abord sur le concept de déplacement résidentiel, puisque ce dernier est couramment identifié comme l'une des principales conséquences négatives de la gentrification pour les ménages à faible revenu (Slater 2006 : 740 ; Hackworth 2002 : 818). Trois types de déplacement résidentiel ont été identifiés par Matthew Desmond et Tracey Shollenberger, soit les déplacements forcés (auxquels correspondent les évictions formelles et informelles, les saisies et les condamnations

d'immeuble), les déplacements réactifs (auxquels correspondent les augmentations de loyer et la détérioration de la qualité de vie dans le logement ou le quartier) et les déplacements volontaires (Desmond et Shollenberger 2015 : 1758). Dans le cas d'un quartier en processus de gentrification, les déplacements réactifs et forcés peuvent être liés à la démolition d'un immeuble résidentiel, la reconversion des unités résidentielles en propriété, en copropriétés divisées et indivises ou en logements touristiques, l'augmentation des coûts de logement (tant au niveau du loyer que des taxes), le harcèlement des locataires par les propriétaires ainsi que des évictions liées à des retards de paiement des loyers, suite à une augmentation importante de ces derniers (Huq et Harwood 2019 : 711 ; Newman et Wyly 2006 : 27). Peter Marcuse propose de prendre aussi en compte les déplacements d'exclusion, qui ont lieu lorsque le loyer d'un logement locatif augmente considérablement après le départ des locataires, ce qui empêche un ménage avec des caractéristiques socioéconomiques similaires de s'y installer. Ces augmentations de loyer impliquent que le nombre de logements accessibles pour ce type de ménages diminue dans le quartier concerné (Marcuse 1985 : 206). Mark Davidson, pour sa part, souligne l'importance de prendre en compte le déplacement et la dispersion des réseaux d'entraide locaux, ce qui peut mener au délitement des liens sociaux et à l'érosion de la signification culturelle d'un lieu pour les résidents et les résidentes de longue date (Davidson 2008 : 2391-2392). Le Tableau 2, qui est une adaptation d'une typologie proposée par Miriam Zuk et ses collègues (2018), présente sous une forme synthétique différentes catégories de déplacement résidentiel non volontaire.

Tableau 2 – Catégories de déplacement résidentiel non volontaire

Cause / Type de déplacement	Déplacement forcé	Déplacement réactif
Causes directes ou physiques	Éviction formelle, Éviction informelle (harcèlement par les propriétaires), Désastre naturel, Condamnation de l'immeuble.	Détérioration de la qualité du logement, Retrait du stationnement ou d'autres ressources et services, violence dans le quartier.
Causes indirectes ou économiques	Saisie de l'immeuble, conversion en condo.	Augmentation du loyer ou des taxes, Délitement des liens sociaux et communautaires ou de la signification culturelle d'un lieu.
Causes d'exclusion	Mesures de zonage, résistance des résidents et résidentes face à un projet de logement social.	Logement trop dispendieux, dissonance culturelle, absence de liens sociaux et communautaires.

Source : adaptation de Zuk et al. 2018 : 35.

La question des déplacements est particulièrement importante pour bien comprendre la gentrification, puisque ce processus a été associé par de nombreuses recherches au déplacement forcé et réactif de ménages à faible revenu (Davidson 2008 : 2386), des commerces locaux (Sprague et Rantisi 2019 : 307) et des services sociaux (Reese, DeVerteuil, et Thach 2010 : 317) dans les quartiers concernés. Dans une étude basée sur le cas de Toronto entre 1999 et 2001, Chum a établi que les évictions étaient significativement plus nombreuses dans les quartiers où la gentrification, calculée à partir de quatre indicateurs (l'évolution du revenu personnel moyen, l'évolution du

pourcentage de ménages locataires, l'évolution d'un index de statut social basé sur le niveau de scolarité et l'occupation professionnelle, puis l'évolution du pourcentage de personnes employées dans le domaine des arts et de la culture), était la plus intense durant la période analysée (Chum 2015 : 1092). Des travaux ont également identifié des formes d'immobilité involontaire associées au processus de gentrification, par l'entremise desquelles des résidents et résidentes ou des services sociaux situés dans des quartiers gentrifiés demeurent dans un logement ou un bureau qui ne répond pas à leurs besoins, à défaut de pouvoir trouver un autre emplacement dans le quartier avec un loyer qui correspond à leurs moyens financiers (DeVerteuil 2011 : 1577 ; Newman et Wyly 2006 : 27).

La difficulté de mesurer avec précision les déplacements résidentiels non volontaires a été soulignée à maintes reprises (Porton, Gromis et Desmond 2021). Les personnes déplacées sont effectivement difficiles à rejoindre et à comptabiliser (Atkinson 2000 : 163), tandis que les évictions informelles, qui représentent la majorité des cas d'éviction (Gromis et al. 2022), sont beaucoup plus ardues à quantifier que les évictions formelles, pour lesquelles des documents légaux sont généralement disponibles (Desmond et Shollenberger 2015 : 1752). Malgré ces difficultés, des études sont parvenues à cerner les facteurs de risque individuels et les conséquences des évictions et des déplacements résidentiels forcés et réactifs. Parmi les caractéristiques individuelles qui augmentent le risque d'éviction figurent un niveau d'éducation inférieur à la moyenne, le fait d'être une mère monoparentale ou de s'identifier comme

une minorité racisée ou un-e Autochtone, les problèmes de santé mentale, le nombre d'enfants et un réseau de soutien limité (Ecker, Holden et Schwan 2018 : 5 ; Desmond et Gershenson 2017 : 372-373). Au niveau des conséquences des déplacements résidentiels forcés et réactifs, des travaux ont identifié une association longitudinale entre la précarité résidentielle et un ensemble de problèmes de santé mentale (Desmond et Kimbro 2015 : 317 ; Lim et al. 2017). La perte d'un accès stable à un logement, en raison d'un déplacement forcé ou réactif, compromet aussi l'employabilité des personnes déplacées, la persévérance scolaire des enfants concernées et la cohésion communautaire (Desmond et Gershenson 2016 : 60 ; Desmond 2012 : 89 ; Keene et Geronimus 2011 : 430). Ces résultats mettent bien en lumière comment l'accès à un logement constitue une composante centrale de l'identité personnelle, de la reconnaissance sociale et de la capacité d'action collective (Desmond 2016 : 293 *et passim* ; Jackson 1995 : 123-124).

Des études se sont concentrées sur les tensions entre les résidents et résidentes de longue date d'un quartier et les nouveaux résidents et nouvelles résidentes. Le concept de « mixité sociale » y apparaît comme un signifiant flottant mobilisé surtout par les autorités municipales et les populations gentrifiantes, soit pour justifier leurs propres actions et se déculpabiliser (Donnelly 2018 : 376-377) ou pour délimiter les frontières du vivre-ensemble en fonction de leurs intérêts (Fincher, Pardy, et Shaw 2016 : 526), tandis que le concept de « tectonique sociale » est employé pour rendre compte des interactions minimales entre les résidents et résidentes de longue date et les nouveaux

résidents et nouvelles résidentes dans un quartier donné (Slater 2005 : 54). D'autres études se penchent sur la place occupée par les « incivilités » (cracher par terre, laisser des déchets traîner, flâner, etc.) et les pratiques considérées comme dérangeantes (organiser des fêtes publiques dans les parcs ou sur les trottoirs, écouter de la musique trop bruyante, etc.) dans les discours et les revendications des populations gentrifiantes, ainsi que les modalités de contrôle social prônées par les nouveaux résidents et nouvelles résidentes face à ces incivilités et ces pratiques dérangeantes (Chaskin et Joseph 2013 : 490-491 ; Pattillo 2007 : 260). La gentrification s'accompagne souvent d'une plus grande présence des forces policières dans le quartier concerné (Helms, Atkinson et MacLeod 2007 : 272 ; Betancur 2002), qui tendent alors à surveiller et à réprimer les populations marginalisées ou dérangeantes du point de vue des ménages plus aisés (Nichols et Braimoh 2018 : 163). Plusieurs personnes, notamment celles qui sont en situation d'itinérance ou à faible revenu, deviennent alors la cible d'une double exclusion dans leur propre quartier, liée tant à leur exclusion formelle de certains lieux publics par les forces policières qu'à l'inaccessibilité croissante des logements, des commerces et des biens et services, suivant une augmentation des loyers et des prix dans le quartier (Gagnon, Parazelli et Hardy 2016 : 118 ; Shaw et Hagemans 2015 : 331-332).

Les recherches qui examinent la gentrification à l'échelle micro prêtent aussi attention aux propriétaires, puisque les augmentations des loyers sont parfois le résultat d'un processus de harcèlement des locataires par les propriétaires, dont il faut rendre compte

dans l'analyse du processus de gentrification d'un quartier (Huq et Harwood 2019 : 711). Plusieurs études invitent à analyser les différentes stratégies utilisées par les propriétaires pour augmenter leurs revenus et limiter les coûts associés à la location de leurs immeubles. Laisser planer une menace constante d'éviction peut ainsi, du point de vue des propriétaires, être une stratégie plus efficace pour assurer le paiement des loyers et discipliner les locataires qu'une éviction en bonne et due forme, qui implique des procédures légales coûteuses et la perte d'au moins un mois de loyer entre le départ des locataires évincé-e-s et l'arrivée de nouveaux et nouvelles locataires (Garboden et Rosen 2019 : 638). Le sous-entretien des immeubles, pour sa part, tend à être motivé par l'impossibilité d'obtenir des revenus supplémentaires avec une augmentation des loyers, dans un contexte marqué par un marché locatif déclinant (Smith 1979 : 544). La gentrification, au contraire, incite les propriétaires à rénover leurs immeubles et à augmenter les loyers (Helms 2003 : 475-476), ce qui peut mener dans certains cas à des « rénovictions », qui consistent en l'éviction de locataires pour rénover un logement, en augmenter le loyer et accueillir ensuite des locataires avec des revenus plus élevés (Blanc et Perron-Langlais 2018).

Les stratégies d'extraction de revenus utilisées par les propriétaires varient selon l'état du marché locatif : la minimisation des coûts d'entretien et l'augmentation des loyers sont les stratégies qui prévalent dans les marchés locatifs stables, tandis que dans les marchés locatifs où les prix augmentent, la rénovation des immeubles pour y développer des logements avec un loyer plus élevé tend à prédominer (Desmond et

Wilmers 2019 : 1113-1114 ; August et Walks 2018 : 132). La restructuration de l'offre résidentielle dans un quartier en processus de gentrification ne se limite toutefois pas à la rénovation d'anciens logements, mais peut aussi se manifester par la construction de nouveaux immeubles résidentiels, soit par l'achat de terrains vacants ou par la démolition d'immeubles qui sont alors remplacés par de nouvelles installations. Ce phénomène est désigné sous l'appellation de « gentrification par construction neuve » (*new-build gentrification*) et il est généralement associé, dans les travaux en géographie critique, à la troisième vague de gentrification (Davidson et Lees 2005 : 1166).

Certaines études nous invitent plus largement à concevoir la précarité résidentielle et la pauvreté urbaine, encouragées tant par la gentrification que par d'autres phénomènes qui renforcent actuellement les inégalités socioéconomiques et spatiales, comme une forme d'exploitation, cette précarité et cette pauvreté devenant alors le résultat d'une relation inégale entre des groupes sociaux qui bénéficient d'une certaine sécurité financière et d'autres qui en sont privés (Desmond 2016 : 305-307 ; Desmond et Western 2018 : 310-311 ; sur l'inscription des luttes de pouvoir dans les environnements de vie, voir Savage 2011 : 515). Il faut toutefois souligner que la gentrification n'est pas considérée unanimement comme un phénomène répandu ou néfaste. Des études quantitatives indiquent effectivement que la gentrification concerne un nombre relativement restreint de quartiers centraux dans les métropoles. La tendance générale dans les quartiers défavorisés serait un maintien en pauvreté plutôt qu'une revitalisation accompagnée d'une recomposition résidentielle défavorable aux

ménages à faible revenu (Timberlake et Johns-Wolfe 2017; Hwang et Sampson 2014; Freeman et Braconi 2004). D'autres travaux présentent la gentrification comme un processus positif qui, en attirant plus d'investissements publics et privés ainsi qu'une population plus aisée financièrement, contribue à une déconcentration de la pauvreté et à une rénovation des bâtiments et des infrastructures publiques, deux conséquences jugées bénéfiques pour l'ensemble des résidents et des résidentes dans un quartier (Freeman 2008 : 188 ; pour des arguments similaires dans le contexte montréalais, voir Geloso et Guénette 2016). Plusieurs recherches soulignent aussi l'importance de distinguer différentes catégories de propriétaires, les petits propriétaires ou les ménages qui sous-louent une partie de leur logement étant plus vulnérables financièrement que les promoteurs immobiliers (DeLuca, Wood et Rosenblatt 2019 : 581 ; Desmond 2018 : 167-168).

En somme, les travaux qui analysent la gentrification à une échelle micro rendent compte de la diversité des motivations et des préoccupations qui animent les différents groupes sociaux concernés, ainsi que des tensions entre ces groupes. Maintenant que j'ai présenté des concepts qui peuvent nous aider à mieux comprendre la gentrification, en me basant sur des recherches qui l'examinent aux échelles macro et micro, je peux me concentrer sur le cas de Parc-Extension, en le situant d'abord dans un contexte socioéconomique plus large, puis en examinant les dynamiques résidentielles et les enjeux qui caractérisent ce quartier.

1.2 La gentrification de Parc-Extension

Cette section se concentre sur le processus de gentrification à Parc-Extension, en examinant d'abord les enjeux relatifs à l'accès au logement au Canada et à Montréal, puis en présentant les dynamiques résidentielles dans le quartier. L'analyse offerte ici nous permettra de mieux comprendre le contexte dans lequel Brique par brique et le CAPE mènent leurs activités, avant d'examiner l'incidence de la gentrification sur ces activités.

1.2.1 Mise en contexte sur l'accès au logement au Canada et à Montréal

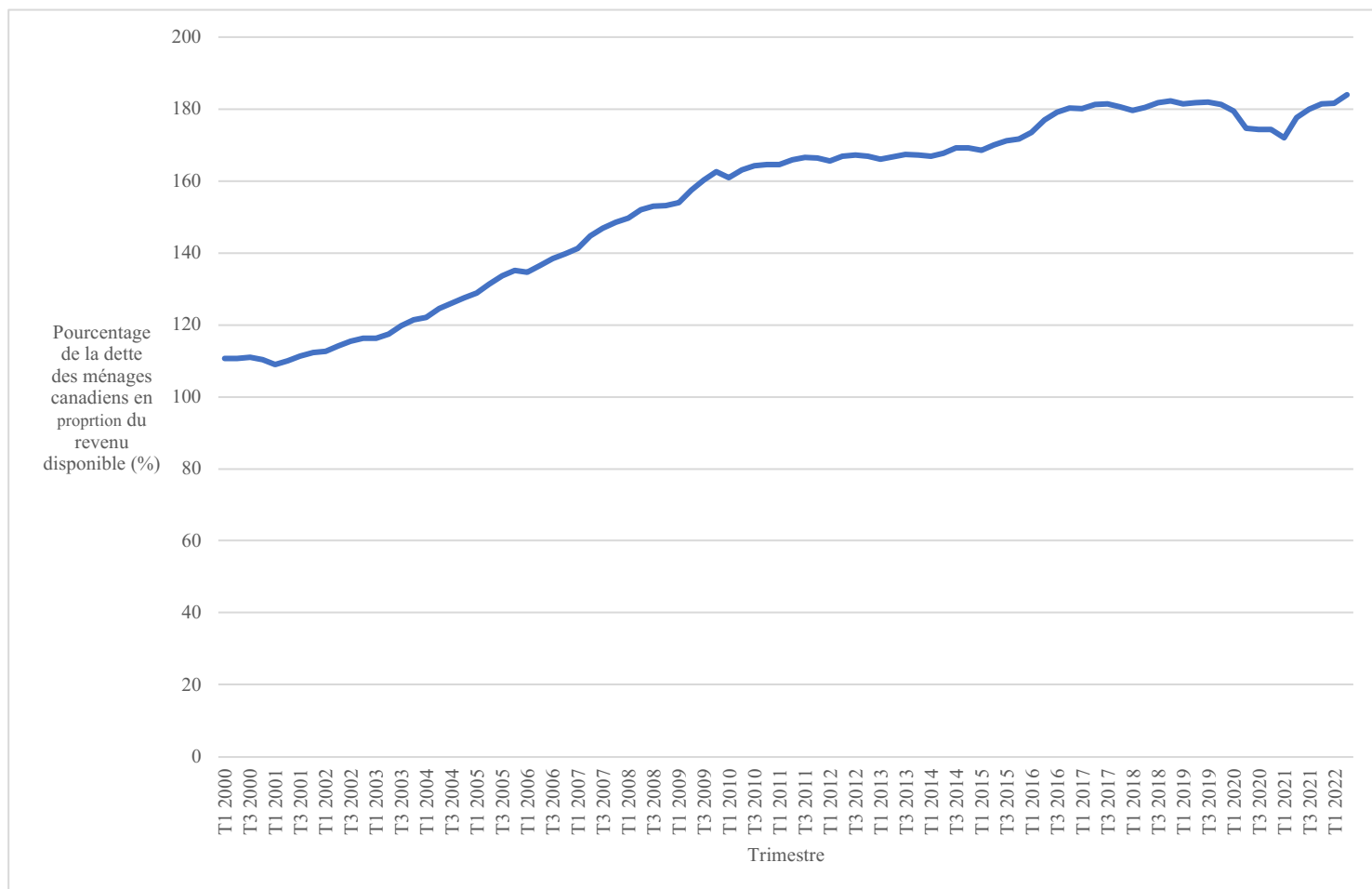
Plusieurs recherches indiquent que le Canada est confronté à une crise de l'accès au logement qui pourrait aggraver les inégalités sociales et intergénérationnelles, avec des conséquences particulièrement graves à Vancouver, à Toronto et à Montréal (Indice du logement locatif canadien 2022 ; Kershaw 2018). Ces constats ont encouragé la tenue de consultations publiques en 2016, qui ont mis en lumière l'importance d'une plus grande offre de logements abordables à travers le pays (Gouvernement du Canada 2016 : 46). Le gouvernement fédéral a ensuite annoncé une nouvelle Stratégie nationale sur le logement dans son budget de 2017, qui a notamment mené au lancement de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL), sous l'autorité de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et à l'établissement du Centre de transformation du logement communautaire.

En ce qui concerne l'accès au logement à Montréal, je me base sur les trois facteurs identifiés par Matthew Desmond et ses collègues pour déterminer si une ville traverse une crise du logement, soit l'augmentation des coûts associés au logement, la stagnation des revenus, notamment pour les ménages les plus précaires, et un recul des politiques sociales, qui ne parviennent plus alors à combler l'écart entre des dépenses croissantes et des revenus stagnants (Desmond et Kimbro 2015 : 297 ; Desmond et Shollenberger 2015 : 1755). J'examine ici comment ces trois facteurs se manifestent dans le cas montréalais.

L'accès au logement à Montréal a soulevé de nombreuses inquiétudes au cours des dernières années, comme l'atteste un rapport de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) qui va jusqu'à mentionner une « crise permanente du logement » (Hurteau 2019 ; voir aussi Gaudreau et Johnson 2019). Entre 2001 et 2014, le prix moyen des loyers mensuels à Montréal a augmenté de 31 % pour les logements de deux chambres et de 38 % pour les logements de trois chambres à coucher et plus. La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leurs revenus au logement dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension dépassait pour sa part les 28 % en 2011 (Direction régionale de santé publique 2015 : 15 ; 53), ce chiffre s'élevant à 44 % dans Parc-Extension en particulier (Fustic et al. 2019).

La stagnation des revenus et une redistribution étatique insuffisante ont été identifiées parmi les principaux facteurs limitant l'accès au logement pour les ménages canadiens à faible revenu depuis la fin de la décennie 1980 (Gaetz, Gulliver et Richter 2014 ; Luffman 2006 ; Moore et Skaburskis 2004). La stagnation des revenus a été associée au Canada à une érosion du pouvoir de négociation des travailleurs et travailleuses depuis les années 1980, dans un contexte marqué par une récession économique majeure et la montée du néolibéralisme (Russell et Dufour 2016 : 49-50). Parmi les principales conséquences de cette stagnation des revenus, on peut mentionner que la dette des ménages canadiens a doublé entre 1986 et 2006 (Walks 2014 : 41), avec un ratio de la dette par rapport au revenu disponible des ménages qui a atteint 183,99 % durant le deuxième trimestre de l'année 2022 à l'échelle fédérale (Statistique Canada 2022a). Il vaut également la peine de souligner que le ratio de la dette par rapport aux actifs est particulièrement élevé chez les ménages à faible revenu. En 2017, les ménages du quintile inférieur représentaient effectivement 13,1 % du passif total des ménages et ceux du quintile supérieur, 30,8 %, tandis que les ménages du quintile inférieur détenaient 7 % de l'actif total et ceux du quintile supérieur, 46 % (Gellatly et Richards 2019 : 3).

Figure 1 – Dette des ménages canadiens en proportion du revenu disponible, 2000-2022



Source : Statistique Canada 2022a

À Montréal comme dans plusieurs autres villes canadiennes, la restructuration de l'économie entamée dans les années 1970 et accélérée après la récession du début des années 1990 a mené à un recul important du secteur manufacturier, qui a constitué pendant de nombreuses décennies un pôle d'emploi important pour les travailleurs et travailleuses sans diplôme universitaire. Le recul du secteur manufacturier a contribué

à une précarisation économique de ces mêmes travailleurs et travailleuses au cours des dernières décennies (Sprague et Rantisi 2019 : 307). Les vingt dernières années ont aussi été caractérisées par une augmentation du travail pauvre au Québec, une catégorie qui regroupe les personnes dont les revenus annuels de travail ne leur permettent pas de dépasser le seuil de faible revenu. Cette augmentation du travail pauvre a été notamment encouragée par la déréglementation du marché du travail et l'effritement des droits des travailleurs et travailleuses (Lefèvre, Boismenu et Dufour 2011 : 124-125). La proportion de travailleurs et travailleuses pauvres a augmenté de 7,1% au Québec entre 2006 et 2012, passant de 116 820 à 125 820. L'arrondissement de Parc-Extension est particulièrement touché par ce phénomène, avec une proportion de travailleurs et travailleuses pauvres évaluée à 30,7% en 2006 (Leloup, Desrochers et Rose 2016 : 11 ; 120). La stagnation des revenus, et en particulier ceux des ménages les plus démunis, est donc un phénomène bien documenté au Canada et à Montréal.

Enfin, la citoyenneté sociale, que nous pouvons définir comme l'ensemble des droits qui garantissent l'accès à certains biens et services tels que l'éducation, la santé et l'assistance sociale (Dufour 2019 : 299), a connu un tournant important au Canada au début des années 1990, avec une augmentation des déficits gouvernementaux après la récession de 1991 et l'abrogation du Plan d'Assistance Canadien dans les années suivantes (Graefe 2006 : 108-109). Le palier fédéral s'est effectivement désengagé, au cours de cette décennie, de ses fonctions régulatrices et financières relatives aux politiques sociales. Ce désengagement s'est manifesté dans le secteur du logement par

l'abolition du programme fédéral d'aide aux coopératives d'habitation en 1992 et le retrait complet du financement fédéral pour de nouveaux logements sociaux à partir du 1^{er} janvier 1994 (Front d'action populaire en réaménagement urbain 2019 : 8-9), ce qui a encouragé entre autres une augmentation de l'itinérance au Canada au cours des trois dernières décennies (Gaetz, Gulliver et Richter 2014 : 10). Les coupes budgétaires fédérales au début des années 1990 ont aussi encouragé un processus de provincialisation des politiques sociales à travers le Canada (Jenson 2013), le Québec s'étant rapidement distingué des autres provinces dans ce contexte par des mesures d'appui aux jeunes familles (extension du réseau des garderies subventionnées, bonification des allocations familiales, etc.). Bien que ces différentes mesures aient réduit le taux de pauvreté au Québec des familles avec des enfants et deux parents au travail, alors que ce taux a augmenté dans le reste du Canada, il faut toutefois souligner qu'elles n'ont pas permis au taux de pauvreté des ménages aux prises avec le chômage ou le travail pauvre de descendre sous la moyenne nord-américaine (Van den Berg et al. 2017 : 167).

Le Québec a donc suivi, en ce qui a trait aux politiques sociales, une trajectoire distincte par rapport aux autres provinces à partir de la deuxième moitié des années 1990, tant par des mesures d'appui aux jeunes familles que par certaines innovations institutionnelles, comme la création du programme AccèsLogis (Guay et Dufour 2020). Bien que cette trajectoire distincte ait mené, entre autres, à une diminution de la proportion de personnes pauvres dans la province, il faut cependant souligner que les

personnes en situation de pauvreté sont plus pauvres qu'auparavant, et que les inégalités socioéconomiques entre les ménages à faible revenu et les ménages plus aisés ont continué à augmenter dans les dernières décennies au Québec, et ce, malgré l'effet réducteur associé aux politiques fiscales et sociales (Torres 2021 : 90 ; Lefèvre, Boismenu et Dufour 2011 : 122).

En définitive, l'augmentation des coûts associés au logement, la stagnation des revenus et le recul des politiques sociales au Canada sont trois phénomènes bien documentés et examinés dans plusieurs travaux au cours des trois dernières décennies. Tout en prenant en compte les variations entre les différentes provinces, notamment en ce qui concerne les politiques fiscales et sociales, il semble raisonnable d'avancer que le Canada est à risque de connaître une crise du logement, avec des conséquences particulièrement sévères dans ses métropoles comme Montréal (August et Walks 2018 ; Communauté métropolitaine de Montréal 2022). Maintenant que j'ai offert un aperçu du contexte canadien et montréalais contemporain sur des enjeux relatifs au logement et à l'évolution des revenus et des politiques sociales, je peux me pencher plus précisément sur le cas de Parc-Extension, en brossant d'abord un portrait du quartier.

1.2.2 Données sur les caractéristiques socioéconomiques de Parc-Extension, les dynamiques résidentielles et la gentrification

1.2.2.1 Portrait de Parc-Extension, des années 1980 à nos jours

Parc-Extension est un quartier situé à l'ouest de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, enclavé entre l'autoroute métropolitaine au nord, le Boulevard de l'Acadie à l'ouest et la voie ferrée du Canadien Pacifique (CP) à l'est. Le quartier a été aux prises, durant les années 1980, avec un important problème de sous-investissement public et privé, ce qui a aggravé l'impact de la récession économique. Le taux de chômage est effectivement passé de 10,1 % à 24 % entre 1981 et 1991, ce qui se situait bien au-dessus de la moyenne montréalaise, qui s'élevait à 14 % en 1991 (Patsias 2017 : 91). Le réseau communautaire de Parc-Extension a connu une importante phase de développement durant cette période, avec de nombreux groupes toujours actifs qui ont été créés entre 1985 et 1995 afin de répondre aux besoins sociaux criants dans le quartier : le CAPE et Afrique au Féminin (un organisme qui offre différents services aux femmes du quartier) en 1986, le Centre Jeunesse Unie en 1989, le Regroupement en aménagement de Parc-Extension (RAMPE) en 1990, Cuisines et vie collectives Saint-Roch en 1992, Héberjeune (un organisme qui offre des services d'hébergement temporaire ainsi qu'un encadrement et du soutien à de jeunes adultes en difficulté) en 1993 et les Habitations populaires de Parc-Extension (HAPOPEX) en 1995.

Malgré une augmentation des investissements publics dans le quartier à partir de la fin des années 1990, certains enjeux ont persisté, notamment des taux de pauvreté et de chômage supérieurs à la moyenne montréalaise et d'importants problèmes de sous-entretien des immeubles (C. Poirier 2006). Les données disponibles dans le recensement de 2016 produit par Statistique Canada indiquent que 79,2 % des résidents et résidentes de Parc-Extension vivaient alors dans des logements locatifs (la moyenne montréalaise s'élevant à 60,7 %), 43,5 % de la population du quartier disposait d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté (la moyenne montréalaise étant de 24,6 %), 34,7 % des personnes âgées de quinze ans et plus étaient sans diplôme (la moyenne montréalaise étant de 18,9 %) et le taux de chômage avoisinait 15 %, la moyenne montréalaise étant de 7,3 % en 2016 (Beck, Guay et Paulson 2019). Le quartier faisait aussi face, durant cette période, à plusieurs défis relatifs au logement. Une étude produite en 2017 par Statistique Canada et la SCHL a mené à la création d'un indicateur des besoins impérieux en matière de logement. Un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement est ainsi défini comme « un ménage dont le logement est considéré inadéquat, inabordable ou d'une taille non convenable, et dont le niveau de revenu est insuffisant pour permettre de payer les frais de logement d'un logement approprié et adéquat dans sa communauté » (Statistique Canada 2017). Les données fédérales les plus récentes indiquent que la moyenne des ménages avec des besoins impérieux en matière de logement dans les six secteurs de recensement de Parc-Extension se situait à 17,4 % en 2021 (Statistique Canada 2022b), tandis que la

moyenne pour cette même année dans la subdivision de recensement de Montréal s'élevait plutôt à 10,6 % (Statistique Canada 2022c).

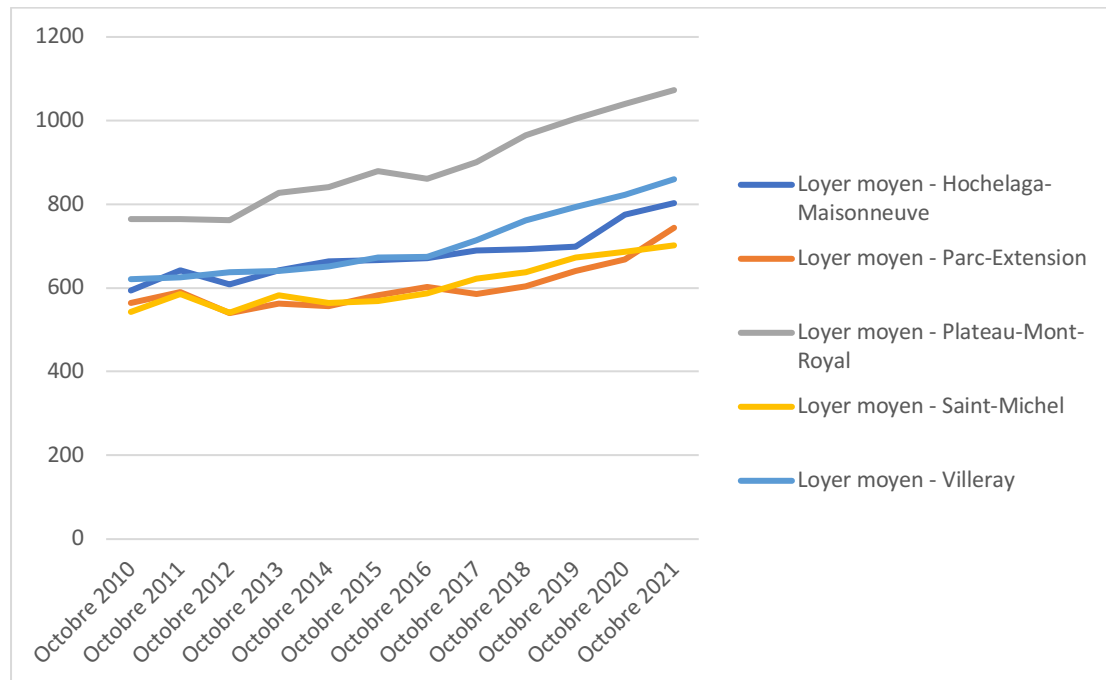
Tout en gardant à l'esprit ces défis économiques et sociaux, nous devons aussi souligner que Parc-Extension dispose d'un tissu communautaire fort, qui aide plusieurs nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes à accéder à un ensemble de services et de ressources (Farmer 2021 ; Guay, Megelas et Nichols 2019). L'importance du tissu communautaire et des réseaux de soutien a été notée à de nombreuses reprises dans les travaux portant sur les ménages issus de l'immigration à Montréal (Rose, Ferreira et Germain 2006 : 66) et au Canada plus largement (Mendez, Hiebert et Wyly 2006 : 87). Parc-Extension présente bien d'autres avantages pour ses résidents et résidentes, notamment la proximité avec le réseau de métro et d'autobus de la Société de Transport de Montréal (STM) et la présence de plusieurs parcs et espaces de jeu pour les familles (Parc Jarry, Parc Howard, Parc de Lestre, Parc Athéna, Parc Saint-Roch, etc.).

1.2.2.2 Augmentation des loyers et des évictions à Parc-Extension

Deux des indicateurs les plus couramment utilisés pour déterminer si un quartier se gentrifie sont l'augmentation des loyers et celle des évictions, puisque le premier phénomène est généralement associé à des déplacements résidentiels réactifs (Desmond et Shollenberger 2015) et des déplacements d'exclusion (Marcuse 1985), tandis que le deuxième phénomène correspond souvent à une hausse des déplacements résidentiels forcés, afin d'accueillir des locataires qui paient des loyers plus élevés

(Chum 2015). Les données contenues dans l'Enquête sur les logements locatifs de la SCHL indiquent que le loyer moyen à Parc-Extension a augmenté de 200 \$ entre 2010 et 2021 (voir la Figure 2 ci-bas pour plus de détails). Malgré cette augmentation, le loyer moyen dans le quartier se situe en-deçà de celui qu'on retrouve actuellement dans des quartiers montréalais qui ont commencé, selon différentes études, à se gentrifier quelques années avant Parc-Extension, par exemple Villeray, Hochelaga-Maisonneuve et le Plateau-Mont-Royal (Ghaffari, Hamdouch et Klein 2021 ; Simard 2021 ; Breault et Houle 2016). Un constat important est que Parc-Extension est le quartier de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension où le loyer moyen a augmenté le plus rapidement depuis 2019, une année marquée entre autres par l'ouverture du Campus MIL de l'Université de Montréal. Le loyer moyen estimé par la SCHL dans le quartier est effectivement passé de 641 \$ à 744 \$ entre octobre 2019 et octobre 2021, soit une augmentation de plus de 100 \$, tandis que le loyer moyen a augmenté de 66 \$ et de 29 \$ à Villeray et à Saint-Michel durant cette période. Ce constat laisse penser que le potentiel d'augmentation des loyers, parfois désigné sous le nom de « différentiel de loyer » (*rent gap*) dans la foulée des travaux du géographe Neil Smith (Smith et LeFaivre 1984 : 50 ; Perrenoud 2008 : 98), est plus important à Parc-Extension qu'ailleurs dans l'arrondissement, notamment avec l'ouverture d'un nouveau campus universitaire au sud du quartier.

Figure 2 – Évolution du loyer moyen dans Parc-Extension, Villeray, Saint-Michel, Hochelaga-Maisonneuve et le Plateau-Mont-Royal, 2010-2021



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement 2022.

Il importe de souligner que des recherches récentes ont mis en lumière un écart considérable entre les données contenues dans l'Enquête sur les logements locatifs de la SCHL et le loyer indiqué dans les offres d'appartement à Parc-Extension et dans d'autres quartiers montréalais. La stratégie adoptée par la SCHL pour collecter ses données sur les loyers moyens mène effectivement à une sous-estimation de l'augmentation des prix sur le marché locatif (Jolivet et al. 2022). Une étude publiée par le Projet de cartographie anti-évaciation de Parc-Extension souligne à cet égard que le loyer moyen indiqué pour les offres d'appartement dans Parc-Extension entre février

et mai 2020, sur des plateformes telles que Kijiji, Centris et Kangalou, se situait nettement au-dessus de la moyenne estimée par la SCHL durant cette période. Le loyer moyen pour les logements avec deux chambres sur ces plateformes (1488 \$) était effectivement plus que le double du loyer moyen estimé par la SCHL pour cette taille de logement (655 \$), tandis que le loyer moyen pour les logements avec trois chambres (1687 \$) était presque le double du montant indiqué par la SCHL, soit 908 \$ (Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension 2020 : 16).

En ce qui concerne les évictions, le CAPE a constaté une augmentation importante, à partir de 2018, du nombre de locataires qui sollicitent ses services pour des menaces d'expulsion, qui peuvent être regroupées dans trois catégories, soit les évictions (qui consistent en une demande de résiliation de bail de la part du propriétaire, qu'elle soit verbale ou écrite, à laquelle les locataires finissent par consentir, sans y être légalement contraint-e-s), les reprises de logement (qui visent, en principe, à loger le propriétaire, ses enfants ou ses parents dans un logement occupé par un-e locataire) et les rénovictions. La montée des demandes de soutien pour des expulsions potentielles a amené l'organisme à réviser ses priorités, afin de pouvoir dédier plus de ressources au soutien pour les locataires à risque de perdre leur logement (Cyr 2019). Une carte des évictions produite par le Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension, en se basant sur des données colligées depuis 2017 par le CAPE, laisse penser que ces dernières ont augmenté considérablement au cours des dernières années dans le quartier : cent quarante-quatre locataires ont contacté le CAPE entre août 2020 et avril

2022 parce qu'ils et elles faisaient face à une expulsion potentielle, ce qui a mené cet enjeu à devenir un des principaux dossiers traités par le CAPE avec les problèmes d'insalubrité (par exemple la présence de rongeurs, de coquerelles, de punaises de lit, de moisissures apparentes, etc.) et les hausses de loyer (Comité d'action de Parc-Extension 2022b). Nous pouvons aussi noter que soixante et onze locataires ont contacté le CAPE entre août 2020 et avril 2021, ce qui représente le double des données colligées dans la période entre août 2019 et avril 2020. Dans certains cas, ces locataires résident dans des immeubles que les propriétaires tentent de vider en entier afin de chasser les locataires de longue date, qui sont considéré-e-s comme « non rentables », et d'augmenter ensuite les loyers. Un autre phénomène de plus en plus courant est ce que la coordinatrice du CAPE, Amy Darwish, a proposé d'appeler la « gentrification par abandon », qui se manifeste lorsque de nouveaux propriétaires utilisent les enjeux de structure et d'entretien dans leur immeuble afin de forcer une évacuation des locataires, en leur offrant une compensation limitée et en bénéficiant du soutien des services d'inspection de la Ville de Montréal. Cette stratégie a été utilisée au début de l'année 2022 au 7535 et au 7545 boulevard de l'Acadie, ce qui a permis aux nouveaux propriétaires d'expulser leurs locataires en l'espace de quelques semaines seulement, sans devoir passer par le TAL (Leduc 2022). Il est important de mentionner que les données utilisées par le Projet de cartographie anti-éviiction de Parc-Extension ne représentent qu'une fraction des expulsions qui ont lieu dans le quartier, car plusieurs résidents et résidentes sont évincé-e-s sans avoir pris contact avec le CAPE (Projet de cartographie anti-éviiction de Parc-Extension 2021).

En définitive, Parc-Extension semble bel et bien se gentrifier, ce qui se manifeste entre autres par une hausse des loyers particulièrement marquée depuis 2019 et une montée des évictions qui a mené le CAPE à réviser ses priorités d'intervention à partir de 2018. Cette réalité s'inscrit dans un contexte social plus large, que nous avons examiné dans la section 1.2.1 (Mise en contexte sur l'accès au logement au Canada et à Montréal) et qui se caractérise notamment par une augmentation des coûts associés au logement à Montréal et une stagnation des revenus qui affecte particulièrement les résidents et résidentes les plus marginalisé-e-s.

1.3 Les conséquences de la gentrification de Parc-Extension pour Brique par brique et le CAPE

Les sections précédentes du chapitre m'ont permis d'offrir un aperçu des travaux portant sur la gentrification, qui tendent à se situer soit à une échelle d'analyse macro (en étudiant alors les causes structurelles de la gentrification et les dynamiques sociales qui contribuent à l'accélérer ou à la ralentir), soit à une échelle micro (en examinant ses conséquences pour les résidents et résidentes de longue date d'un quartier, ainsi que les motivations et les préoccupations des résidents et résidentes qui contribuent à la gentrification). J'ai ensuite situé Parc-Extension dans un contexte socioéconomique plus large, en me concentrant sur l'évolution, au cours des dernières décennies, des coûts associés au logement, des revenus et des politiques sociales à Montréal et au Canada, puis j'ai établi que le quartier semble bel et bien être engagé dans un processus

de gentrification, en me basant sur l'augmentation des loyers et des évictions. Je peux maintenant brosser un portrait méso-sociologique de la gentrification de Parc-Extension, en prêtant attention à son impact sur le travail mené par mes deux organismes partenaires à partir d'observations ethnographiques et d'entretiens informels avec différents acteurs et différentes actrices sur le terrain. Ces observations et ces entretiens m'ont permis de constater que la gentrification se manifeste d'au moins quatre manières dans le travail mené par Brique par brique et le CAPE : elle contribue à une précarité croissante des locataires à faible revenu, elle rend plus difficile le développement de projets d'habitation communautaire dans Parc-Extension, elle encourage le surmenage en entraînant une hausse des demandes de soutien sans une augmentation correspondante des ressources à la disposition des organismes et elle risque d'affaiblir le sentiment de confiance des résidents et résidentes du quartier envers les institutions publiques.

1.3.1 Précarité croissante des locataires à faible revenu

Un premier constat important est que la gentrification de Parc-Extension contribue à une précarisation des membres de Brique par brique et du CAPE qui sont des locataires à faible revenu résidant dans le quartier, en augmentant le risque qu'ils et elles soient privé-e-s de leur logement à la suite d'une expulsion. L'expulsion des locataires est souvent motivée par une volonté d'augmenter les loyers : en soutenant le CAPE avec le travail d'accueil, j'ai été appelé en décembre 2021 à interagir avec une locataire qui

était menacée d'éviction et qui nous a mentionné que son propriétaire se plaignait régulièrement que les autres locataires du quartier payaient le double de son loyer. De tels échanges avec les locataires menacé-e-s par une expulsion sont courants, et plusieurs ont partagé que cette menace contribue à une montée importante de leur niveau de stress, ce qui a un impact délétère sur leur santé physique et mentale. Lorsqu'ils et elles sont évincé-e-s, les locataires doivent conjuguer avec un ensemble de défis qui affectent aussi leur santé, comme le souligne cette vignette ethnographique :

30 mars 2022 : Un ancien locataire du 7535 boulevard de l'Acadie a déménagé ailleurs dans le quartier, et son loyer est dorénavant de 1100 \$ par mois alors qu'il était auparavant fixé à 675 \$ par mois. Sa famille n'a plus assez d'argent pour s'acheter de la nourriture, alors il va chercher des repas dans un centre culturel sikh sur la rue Saint-Roch. Le locataire est tombé par terre lors de sa visite au bureau du CAPE le 29 mars, car il était affaibli physiquement par le stress, la fatigue et la difficulté à se nourrir. Nuzhat, une organisatrice communautaire au CAPE, a mentionné qu'il est intolérable que des personnes immigrer au Canada et s'éloignent de leurs familles et de leurs réseaux en pensant trouver une vie meilleure ici, pour finalement se retrouver dans des conditions pires que celles qu'elles ont quitté.

La menace d'une expulsion, ou encore le processus d'expulsion lui-même, constitue un stresser couramment lié à une situation de pauvreté et qui affecte durement la santé des locataires concerné-e-s, notamment en limitant les ressources qu'ils et elles peuvent

dédier à des dépenses essentielles comme la nourriture et les médicaments et en rendant leur avenir imprévisible (Riva, Wirth et Williams 2011 : 685 ; Aneshensel 2009 : 380-381). Cette menace contribue aussi, de différentes manières, à la reproduction et au renforcement de la pauvreté : les locataires qui doivent assister à des audiences au TAL pour contester une éviction perdent souvent une journée de travail, ce qui occasionne une perte de revenus. En encourageant une augmentation des loyers à Parc-Extension, la gentrification contribue également à un processus d'appauvrissement, puisque les locataires à faible revenu qui souhaitent rester dans le quartier après une expulsion, ou qui finissent par accepter une hausse de loyer importante, doivent payer plus cher pour avoir accès à un logement, sans une augmentation correspondante de leurs revenus. La gentrification contribue en outre au surpeuplement des logements, puisque les locataires à faible revenu décident parfois de vivre à plusieurs dans un appartement trop petit afin de pouvoir payer le loyer, en se répartissant ainsi les coûts associés à celui-ci (Projet de cartographie anti-éviction de Parc-Extension 2021). Les tournées de porte-à-porte effectuées avec le CAPE m'ont mené à visiter des appartements avec deux chambres et plus de six personnes qui y vivent, ce qui pose des enjeux pour l'encombrement dans le logement et le bien-être des personnes concernées (sur le surpeuplement des logements et ses conséquences pour la qualité de vie des locataires, voir aussi Letellier 2019). Les tournées de porte-à-porte et les interactions avec les locataires au bureau du CAPE m'ont aussi permis de constater que des locataires se sentent contraint-e-s de rester dans des logements et des immeubles avec de graves problèmes d'insalubrité, par crainte que le propriétaire tente de les évincer s'ils ou elles

réclament des travaux ou qu'il impose une hausse de loyer abusive après avoir effectué les réparations nécessaires. Il importe également de souligner que les déplacements résidentiels provoqués par une expulsion peuvent compromettre le maintien des réseaux d'entraide et d'échange locaux, qui sont particulièrement importants pour les ménages à faible revenu (Lambert 2019 : 253-254). Les membres de Brique par brique et du CAPE qui résident à Parc-Extension mentionnent souvent que le fait d'habiter dans ce quartier facilite grandement leur ronde quotidienne et l'organisation de leur vie, avec une concentration de commerces, de services et de réseaux qui leur offrent des repères connus et différentes formes de soutien. Ces avantages sont particulièrement importants pour les membres plus âgé-e-s de chaque organisme, qui sont souvent à mobilité réduite, ainsi que ceux et celles qui sont allophones et qui bénéficient de la présence de plusieurs personnes à Parc-Extension qui peuvent s'exprimer dans des langues telles que le punjabi, le hindi et l'ourdou.

Tant la menace d'une expulsion que le processus de relocalisation, dans le quartier ou à l'extérieur du quartier, entraînent une plus grande précarité pour les locataires les plus marginalisé-e-s de Parc-Extension. D'autres facteurs contribuent au risque de précarisation des locataires face à la gentrification du quartier : une part importante d'entre eux et d'entre elles sont effectivement issu-e-s de l'immigration récente, et certain-e-s sont arrivé-e-s au Canada en tant que réfugié-e-s ou demandeurs et demandeuses d'asile et ne disposent pas de la résidence permanente. Cette trajectoire d'immigration augmente le risque de connaître des difficultés d'accès aux services

publics et sociaux, ainsi que la vulnérabilité devant plusieurs discriminations et obstacles, incluant le déséquilibre de pouvoir face aux propriétaires, les barrières linguistiques et les difficultés associées à un statut d'immigration précaire (Exentus 2022 : 121). Le fait d'être sans-papiers ou de ne pas avoir la résidence permanente, un phénomène dont les conséquences sur la santé physique et mentale ont été documentées récemment dans le contexte montréalais (Ridde et al. 2020), aggrave la vulnérabilité des locataires concernées face à la gentrification de Parc-Extension et limite leur capacité à défendre leurs droits. Lors d'une rencontre tenue en septembre 2021 pour préparer une conférence, Sohnia, chargée d'accueil et agente de mobilisation au CAPE, a souligné que les locataires du quartier avec un statut d'immigration précaire hésitent régulièrement à entreprendre des démarches pour améliorer leurs conditions de logement, par crainte que leur propriétaire les dénonce à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), ce qui pourrait mener à une déportation. De plus, ils et elles sont souvent trop accaparé-e-s par l'obtention de la résidence permanente, un processus qui peut prendre des années et dont l'issue est incertaine, pour contester une menace d'expulsion ou une hausse de loyer abusive. En définitive, certaines réalités vécues par une partie des locataires de Parc-Extension, liées notamment à leur trajectoire d'immigration, les mettent plus à risque de connaître une précarité accrue avec la gentrification du quartier.

1.3.2 Difficulté à développer des projets d'habitation communautaire

Un autre défi important associé à la gentrification de Parc-Extension pour Brique par brique, le CAPE est les autres organismes communautaires du quartier est l'augmentation du coût des terrains et des immeubles, qui rend plus difficile la viabilisation financière des projets d'habitation communautaire. Brique par brique a par exemple souligné, dans un mémoire déposé en octobre 2019 dans le cadre de la consultation organisée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) à propos du Règlement pour une métropole mixte, que le coût des immeubles à revenus avait doublé entre 2017 et 2019 dans le quartier. Tandis que des prévisions budgétaires effectuées par Brique par brique en 2017 permettaient d'envisager l'achat d'un immeuble à Parc-Extension comprenant entre douze à quinze logements, l'organisme a été obligé de réviser ses objectifs à la baisse deux années plus tard, en visant plutôt l'acquisition d'un premier immeuble avec environ six logements. Le mémoire indiquait aussi que la pression à la hausse sur les prix du foncier et de l'immobilier est ressentie par d'autres organismes à but non lucratif qui désirent acquérir des terrains dans le quartier, par exemple Afrique au Féminin, et qui font face à des promoteurs privés dont la plus grande capacité financière leur accorde un avantage important dans les négociations avec les propriétaires de terrains à Parc-Extension (Brique par brique 2019 : 8-9).

Le Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL), un groupe de ressources techniques (GRT) qui collabore régulièrement avec Brique par brique et le CAPE sur des projets d'habitation communautaire, indique dans un mémoire déposé pour la même consultation que la spéculation sur le marché immobilier montréalais mène à des contraintes de développement et à des retards dans la réalisation des projets d'habitation communautaire, faute de pouvoir assurer leur viabilité financière (Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement 2019 : 3-4). Ces défis ont aussi été mentionnés plus récemment par des représentant-e-s de la Ville de Montréal. Le CAPE a effectivement organisé une action le 5 octobre 2022, lors de l'inauguration du parc Dickie-Moore au sud de Parc-Extension, afin de réclamer des investissements supplémentaires dans l'acquisition de terrains et le développement de logements sociaux dans le quartier. Robert Beaudry (conseiller de la Ville de Montréal dans Ville-Marie, membre de Projet Montréal et ancien responsable de l'habitation, de la stratégie immobilière, des affaires juridiques et des projets immobiliers stratégiques) et Laurence Lavigne Lalonde (maire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et membre de Projet Montréal) ont répondu aux questions des membres du CAPE durant l'action, en indiquant que la Ville de Montréal se trouve actuellement dans une situation difficile, tant à cause de l'augmentation du prix des terrains à Parc-Extension que du manque de financement provincial pour les projets de logements sociaux. Cette situation mène la Ville à acheter des terrains qui peuvent demeurer vacants durant des années, ce qui

entraîne des dépenses importantes non seulement pour leur acquisition, mais aussi pour leur entretien, sans que des logements puissent y être développés.



5 octobre 2022 : Robert Beaudry (conseiller de la Ville de Montréal dans Ville-Marie, membre de Projet Montréal et ancien responsable de l’habitation, de la stratégie immobilière, des affaires juridiques et des projets immobiliers stratégiques) et Laurence Lavigne Lalonde (maire de l’arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et membre de Projet Montréal) répondent aux questions posées par des membres du CAPE, lors d’une action pour le logement social organisée durant l’inauguration du parc Dickie-Moore au sud de Parc-Extension (source : Emanuel Guay).

Le manque de financement provincial pour des projets d’habitation communautaire, notamment par l’entremise du programme AccèsLogis, a été dénoncé à plusieurs reprises au cours des dernières années par des organismes communautaires. Une lettre

publiée dans le journal *Le Devoir* en juillet 2022 et corédigée par le CAPE, Brique par brique, Projet Genèse, le Comité logement Ville-Marie et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) mettait ainsi en lumière les conséquences du sous-financement d'AccèsLogis, qui compromet la réalisation de centaines de logements sociaux dans des quartiers montréalais tels que Parc-Extension, Côte-des-Neiges et Centre-Sud (Laflamme et al. 2022). Un autre facteur qui nuit à la réalisation des projets d'habitation communautaire est l'augmentation importante du coût des matériaux de construction depuis 2020, provoquée entre autres par les perturbations majeures dans les chaînes d'approvisionnement du secteur de la construction avec la pandémie de COVID-19 (Banville 2021). Une étude produite en 2022 par Statistique Canada souligne que les coûts de la construction de bâtiments résidentiels ont augmenté de 5,6 % au Canada durant le premier trimestre de cette année, avec une hausse particulièrement marquée (19,0 % entre février 2021 et février 2022) pour les produits en plastique et en caoutchouc, qui sont couramment utilisés pour la plomberie et l'électricité (Statistique Canada 2022d). En définitive, la gentrification et la spéculation immobilière qui l'accompagne figurent parmi les réalités qui rendent plus difficiles la viabilisation financière des projets d'habitation communautaire, auxquelles nous pouvons ajouter le sous-financement provincial et la hausse du coût des matériaux de construction.

1.3.3 Le surmenage, les interactions tendues et la fragilisation des liens

Les conséquences de la gentrification de Parc-Extension se manifestent aussi au plan micro-sociologique, en influençant les interactions entre les personnes qui prennent part aux activités de Brique par brique et du CAPE, soit en tant que membres ou en tant que bénéficiaires. La gentrification encourage effectivement une augmentation des pressions exercées sur le réseau communautaire du quartier, et en particulier pour les groupes dédiés au logement, sans une augmentation correspondante des ressources pour répondre à ces pressions supplémentaires. Cette situation augmente le risque de surmenage du côté des employé-e-s et peut nuire à la qualité des interactions dans les groupes concernés. La conversation montrée dans la vignette ethnographique suivante avec Faiz Abhuani, directeur de Brique par brique, met bien en lumière les conséquences du surmenage sur les liens qu'un organisme communautaire entretient avec ses membres :

20 décembre 2020 : Faiz mentionne, lors d'un échange téléphonique, que le fait d'avoir trop de travail et d'être surmené le rend irritable. Lorsque les personnes qu'il soutient par l'entremise de Brique par brique sont agréables avec lui, il est agréable en retour, mais lorsqu'elles sont stressées ou qu'elles expriment un certain mécontentement, il tombe rapidement sur la défensive et il devient sec, ce qui peut nuire au maintien de la confiance entre lui et ces personnes. Le manque de ressources face à la montée des besoins l'a aussi obligé à se désengager d'une initiative de passation des baux à

laquelle il participait depuis plusieurs mois dans le quartier. En somme, Faiz sent que le fait d'en avoir trop sur les épaules nuit à son bien-être et à l'entretien de ses relations avec des résidents et des résidentes de Parc-Extension, tout en le contraignant à faire des choix difficiles.

Il importe de souligner ici que la gentrification n'est pas le seul facteur qui encourage une montée de la demande pour des services offerts par le réseau communautaire de Parc-Extension, ni la seule réalité qui aggrave le risque de surmenage pour les employé-e-s de ce réseau. La pandémie de COVID-19 a aussi encouragé une augmentation de la demande pour différents services communautaires à Montréal (Lefèvre 2020), tout en s'accompagnant d'un ensemble de stressseurs qui ont influencé l'expérience de travail tant dans le milieu communautaires que dans d'autres secteurs d'activité (L. Bouchard et Meunier 2022). Dans le cas de Brique par brique et du CAPE, la pandémie de COVID-19 s'est traduite par une difficulté plus grande à entretenir les liens avec les membres, notamment ceux et celles qui ne sont pas familiers et familières avec des outils de télécommunication tels que Zoom ou qui n'ont pas accès à des services internet dans leur domicile (sur les conséquences de la fracture numérique à Parc-Extension pour les résidents et résidentes à faible revenu, voir aussi Gertler et al. 2022). De plus, le surmenage est un risque qui est aussi encouru par des organismes communautaires établis dans des quartiers qui ne se gentrifient pas actuellement. Une étude menée en 2019 auprès de 851 travailleurs et travailleuses du milieu communautaire au Québec indique effectivement que 20 % du personnel dans ce milieu

peut être considéré comme étant en situation d'épuisement professionnel, une réalité encouragée entre autres par la charge de travail émotionnelle, l'insécurité d'emploi et une rémunération insuffisante (Meunier et al. 2020). Le surmenage dans le milieu communautaire peut être associé aux défis qui caractérisent plus largement les emplois dans le domaine de l'intervention sociale (Shier et al. 2021). Les employé-e-s dans ce domaine doivent effectivement conjuguer, sur une base régulière, avec des situations stressantes, des interactions tendues avec les usagers et usagères de services et des imprévus, ce qui augmente le risque de connaître de l'épuisement professionnel (Graham et Shier 2014 : 95). Nous pouvons aussi noter que le problème du surmenage dans le milieu communautaire, et dans le domaine de la défense des droits en particulier, est un enjeu de longue date : un article publié il y a plus de quatre décennies sur les mobilisations menées par le Comité logement Rosemont mentionne ainsi que « les militants/tes sont fatigués/ées et se sentent épuisés/ées par les charges de travail nécessaires au fonctionnement de l'organisation. Il est même difficile de trouver les énergies pour dresser un bilan qui ferait le point sur nos méthodes de travail, qui s'interrogerait sur les perspectives politiques, les moyens d'action mis de l'avant par le Comité » (Patenaude 1980 : 98).

Tout en gardant à l'esprit ces considérations, nous pouvons soutenir que la gentrification figure parmi un ensemble de facteurs qui affectent l'expérience de travail des employé-e-s dans le réseau communautaire de Parc-Extension, avec une incidence sur le risque de surmenage et le maintien de la motivation. L'exemple du CAPE est

particulièrement probant, puisque la charge de travail de l'organisme a non seulement évolué considérablement au cours des dernières années (avec une place de plus en plus importante prise par les expulsions parmi les dossiers traités), mais elle a aussi augmenté, ce qui a une incidence sur les dynamiques internes, comme l'atteste la vignette ethnographique suivante :

17 mai 2021 : Le CAPE tient une rencontre d'équipe sur Zoom. André, responsable des droits des locataires, partage ses observations sur les dynamiques résidentielles dans le quartier. Il constate d'abord une augmentation, au cours de la dernière année, du nombre d'immeubles où les locataires sont menacé-e-s d'expulsion. La crainte de perdre leur logement mène ces locataires à être plus stressé-e-s et plus irritables, ce qui mène souvent à des interactions tendues lors des rendez-vous au bureau. De plus, plusieurs de ces locataires sont découragé-e-s par le stress, et ne voient pas l'intérêt d'essayer de se mobiliser. André souligne aussi la difficulté à poser nos limites autour du temps de travail avec l'augmentation de la pression et du sentiment d'urgence autour de la crise du logement, tant à Parc-Extension qu'ailleurs à Montréal. Il nous rappelle à cet égard que nous avons travaillé tous les samedis pendant six semaines d'affilée, soit le 17 avril afin d'aider à préparer une manifestation du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) pour la journée nationale des locataires, le 24 avril pour la manifestation du RCLALQ, le 1er mai pour la journée des travailleurs et travailleuses, le 8 mai pour une manifestation du FRAPRU, le 15 mai pour un kiosque avec la Coopérative Un Monde Uni et le 22

mai pour une rencontre d'organisation avec les locataires du 8580 de l'Épée. Les tâches deviennent plus difficiles à distribuer à l'intérieur de l'équipe lorsqu'il y en a trop, ce qui mène à trois réponses potentielles : 1. Inciter les membres de l'équipe à prendre plus de tâches ; 2. Prioriser certaines tâches et en délaissier d'autres ; 3. Augmenter le nombre de personnes qui prennent des tâches, en déléguant certaines d'entre elles à des personnes qui militent au CAPE. Chacune de ces options comportent des inconvénients et des risques, soit le surmenage pour la première, l'abandon de locataires aux prises avec des problèmes de logement pour la deuxième et les défis qui accompagnent la délégation de tâches à des bénévoles pour la troisième.

La difficulté à bien soutenir les locataires dans leurs démarches et l'impression que le CAPE devra peut-être commencer à prioriser certains dossiers au détriment des autres est une réalité encouragée par la gentrification de Parc-Extension et qui peut contribuer au renforcement de la pauvreté, en risquant de limiter l'accès de locataires à faible revenu à des services qui pourraient les aider à contester une menace d'expulsion ou une hausse de loyer abusive. En définitive, le surmenage peut être envisagé comme un mécanisme qui nous aide à analyser les liens entre un contexte macro-sociologique, soit le processus de gentrification, et des réalités micro-sociologiques, soit les interactions entre les différentes personnes qui prennent part aux activités menées dans les deux organismes partenaires. La gentrification figure alors parmi les facteurs qui contribuent au risque de surmenage et à une fragilisation des liens avec les membres pour Brique par brique et le CAPE, aux côtés d'autres réalités telles que la pandémie

de COVID-19, les difficultés auxquelles le milieu communautaire québécois est confronté actuellement et les défis propres aux emplois liés à l'intervention sociale.

1.3.4 Le cynisme, le sentiment d'exclusion et l'affaiblissement de la confiance envers les institutions

Le processus de gentrification peut s'accompagner de nouveaux défis pour les résidents et les résidentes dans les quartiers concernés, mais il peut aussi renforcer des dynamiques déjà établies. Le cas de Parc-Extension laisse ainsi penser que la gentrification peut aggraver des insatisfactions et des frustrations déjà existantes à l'endroit des institutions publiques et encourager une lecture cynique du monde social. Le concept de « cynisme légal » a été élaboré, dans le contexte américain, pour rendre compte d'une méfiance éprouvée par plusieurs personnes à faible revenu et racisées à l'endroit du système de justice pénale, à la suite d'interactions négatives avec ce dernier. Ces personnes concluent effectivement, à la lumière de ces interactions, que la loi les tient sous son égide sans pour autant les protéger (Guay 2020b : 231-232). Plusieurs expériences vécues par les locataires à faible revenu de Parc-Extension les mènent à développer une lecture cynique de leur environnement social, selon laquelle les groupes qui ont du pouvoir finissent toujours par l'emporter et par imposer leur volonté, comme l'indique cette vignette ethnographique :

14 septembre 2020 : Niel, chargé d'accueil pour le CAPE, et moi effectuons une visite dans un immeuble du quartier, après qu'un locataire soit venu au bureau pour discuter

des problèmes d'insalubrité dans son appartement. Nous cognons aux portes, nous nous informons auprès des locataires sur leurs conditions de logement, nous leur donnons les informations pour nous contacter et nous prenons des rendez-vous. Un des locataires, qui vit avec sa conjointe et trois enfants, nous invite à entrer dans son logement et nous montre sa salle de bain, dont le plafond a été complètement détruit par des infiltrations d'eau persistantes et la moisissure. Il a installé une bâche en plastique pour empêcher l'eau de se déverser sur le plancher, et le propriétaire ne répond pas à ses messages lorsqu'il lui demande d'effectuer les réparations nécessaires. Niel dit au locataire que l'attitude du propriétaire enfreint la loi et le locataire lui répond « the landlord here, he is the law » (le propriétaire ici, il est la loi).

Ce cynisme et ce sentiment de ne pas être protégé-e par la loi, partagés par plusieurs locataires de Parc-Extension lors de nos échanges avec eux et elles, ne sont pas seulement encouragés par des interactions négatives avec leur propriétaire ou par la conscience d'un déséquilibre de pouvoir qui les désavantage, mais aussi par des expériences frustrantes ou décevantes au TAL, un tribunal administratif spécialisé dans les litiges relatifs au bail résidentiel (Conférence des juges administratifs du Québec 2022). Plusieurs locataires se plaignent que le TAL répond mal à leurs besoins et favorise les propriétaires, qui peuvent se payer plus facilement les services d'un avocat ou d'une avocate. Le cas de Smaro Tzanetoulakos, une locataire de Parc-Extension qui a connu une certaine visibilité médiatique avec ses démarches contre le sous-entretien

de son immeuble par le propriétaire (Poirier 2022), est exemplaire à cet égard. Smaro évoque souvent, durant ses conversations avec des membres du CAPE, l'impression que le TAL et les services d'inspection de la Ville de Montréal n'offrent pas un soutien adéquat aux locataires à faible revenu, qui sont traité-e-s comme des citoyens et des citoyennes de seconde zone. Cette impression a notamment été partagée lors de la discussion présentée dans cette vignette ethnographique :

10 juillet 2021 : Amy, Sohnia et moi organisons une rencontre de mobilisation au 1040 avenue Ball à 10h30. L'objectif de la rencontre est d'identifier des stratégies pour faire pression sur la Ville de Montréal, afin d'accélérer les inspections dans l'immeuble et la résolution des problèmes d'insalubrité. Smaro nous dit que la Ville ne se soucie pas des locataires, et que les gens dans son immeuble ne vivent pas dans une démocratie : le Canada est une démocratie seulement pour les gens riches. Elle est exaspérée par ses audiences au TAL, qui lui prennent beaucoup d'énergie et qui ne lui semblent pas mener à une quelconque amélioration de ses conditions de logement.



16 octobre 2021 : Visite dans le logement de Smaro, durant laquelle elle montre un piège à vermines rempli de coquerelles. Smaro est aussi aux prises, depuis déjà plusieurs années, avec la présence de souris et de punaises de lit dans son appartement, et ce, malgré de nombreuses démarches auprès de son propriétaire (source : Emanuel Guay).

Il importe de souligner ici que la gentrification de Parc-Extension augmente les probabilités que les locataires doivent ouvrir des dossiers au TAL, notamment pour contester une menace d'expulsion ou une hausse de loyer abusive, ce qui accroît en retour le risque d'avoir des expériences négatives lors des audiences ou d'être déçu-e par les décisions rendues. La vignette ethnographique suivante met en lumière cette réalité, à partir du cas d'une locataire menacée d'expulsion :

10 mai 2022 : Sohnia et moi nous dirigeons au bureau du TAL situé sur Beaubien pour une audience. Le propriétaire ne se présente pas à l'audience, ce qui force son report et nous fait gaspiller un avant-midi dans la salle d'attente. La locataire partage à

Sohnia et à moi le stress et la fatigue provoqués par le temps perdu devant le tribunal, qui s'ajoute à la crainte de perdre son logement et au sentiment que les démarches qu'elle entreprend pour contester son expulsion ne servent à rien.

Le cynisme et la perte de confiance envers les institutions risquent d'être aggravés par l'augmentation des expériences négatives avec les propriétaires et le TAL, dans un contexte marqué par la gentrification de Parc-Extension et une montée des expulsions et des hausses de loyer abusives. Les conséquences de ce cynisme et de cette perte de confiance sont importantes, tant pour les locataires à faible revenu du quartier que pour Brique par brique et le CAPE. L'impression que les institutions ne les soutiendront pas dans leurs démarches pour défendre leurs droits mène plusieurs locataires à éprouver du découragement et un sentiment de futilité, ce qui constitue une entrave majeure pour l'action collective (Bandura 1982 : 140). Le travail mené par Brique par brique et le CAPE dépend effectivement de la volonté des résidents et des résidentes du quartier de participer à des initiatives collectives pour améliorer leurs conditions de logement et de vie, ce qui suppose qu'ils et elles croient en l'efficacité de ces initiatives. Cette conviction est toutefois fragilisée par un écart persistant entre les droits dont les locataires disposent en principe et la manière dont ces droits sont bafoués en pratique (Stuart, Armenta et Osborne 2015 : 240).

En somme, le cynisme et le sentiment d'être laissé-e pour compte par les institutions publiques, qui sont fréquemment ressentis par les personnes en situation de pauvreté

(Sarat 1990), peuvent être interprétés comme une forme de violence symbolique qui nuit à l'action collective et qui s'ajoute aux autres formes de souffrance sociale éprouvées par les communautés marginalisées (Schubert 2014 : 190). La gentrification de Parc-Extension peut contribuer au développement, chez plusieurs locataires, d'une lecture cynique du monde social, ce qui a une incidence négative sur leur participation à différentes initiatives et sur la capacité des organismes communautaires locaux, incluant Brique par brique et le CAPE, à mener des projets avec eux et elles.

1.4 Synthèse des résultats de recherche pour le chapitre 1

Ce chapitre nous a aidé à mieux comprendre le processus de gentrification, en abordant des travaux qui l'étudient à une échelle micro et à une échelle macro, puis en offrant une analyse du contexte montréalais et canadien relatif au logement, un portrait de Parc-Extension et un examen des manières dont la gentrification se manifeste dans le quartier, ainsi que de ses conséquences pour Brique par brique et le CAPE. J'ai pu établir que les dynamiques résidentielles à Parc-Extension peuvent être situées dans un contexte caractérisé par une hausse des coûts associés au logement et une stagnation des revenus qui affecte plus durement les ménages défavorisés. J'ai ensuite mis en lumière que le loyer moyen et les expulsions semblent bel et bien en hausse dans le quartier, et j'ai finalement identifié quatre principales conséquences de la gentrification pour les organismes partenaires, soit la précarité croissante des locataires, une plus

grande difficulté à développer des projets d'habitation communautaire, la menace du surmenage et le risque de développer une lecture cynique du monde social.

La gentrification de Parc-Extension peut ainsi être envisagée comme un processus qui affecte négativement les locataires à faible revenu du quartier et les organismes dont ils et elles sont des membres ou des bénéficiaires. Le prochain chapitre nous permettra d'examiner comment Brique par brique et le CAPE répondent aux différents défis exposés ici, en nous concentrant sur le travail relationnel et les processus interactionnels qui leur permettent de développer des mondes sociaux et d'entretenir une capacité d'action collective.

CHAPITRE II

LES ORGANISATIONS COMME MONDES SOCIAUX

Dans ce chapitre, je me concentre sur les pratiques et les routines qui permettent à Brique par brique et au CAPE de contribuer à la création et à l'entretien de mondes sociaux. Ces deux organismes participent effectivement à l'établissement de liens entre différentes personnes, en offrant des contextes dans lesquels elles peuvent interagir et en facilitant la définition de buts et de symboles partagés, ainsi que le développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté. En facilitant l'entretien de liens et de mondes sociaux, Brique par brique et le CAPE développent une capacité d'action collective, qui repose notamment sur les relations de confiance établies avec leurs membres respectifs et respectives. Afin d'illustrer les thèses exposées ici, je présente d'abord un cadre d'analyse des mondes sociaux, en me basant sur la distinction proposée par les sociologues Neil Fligstein et Doug McAdam, dans leur ouvrage *A Theory of Fields* (Fligstein et McAdam 2012), entre la dimension matérielle et la dimension existentielle de la vie sociale. Je m'appuie ensuite sur cette distinction pour examiner les rapports entre les mondes sociaux, la reconnaissance, les émotions, les liens sociaux et le sens des possibles. Je prête alors attention à trois concepts qui

peuvent nous aider à mieux comprendre la participation de Brique par brique et du CAPE au développement de mondes sociaux, soit l'énergie émotionnelle, les infrastructures sociales et les identités collectives. Je me penche finalement sur quatre processus associés au travail relationnel que les deux organismes mènent afin d'entretenir des liens de confiance avec leurs membres, soit l'accompagnement, l'encouragement, l'inclusion et la résolution de conflits. Je me propose de mettre en lumière comment ces quatre processus aident Brique par brique et le CAPE à atteindre leurs objectifs, notamment le soutien des résidents et des résidentes de Parc-Extension et l'élaboration de stratégies pour limiter les conséquences négatives associées à la gentrification du quartier.

2.1 Cadre d'analyse des mondes sociaux

Les travaux en sociologie interactionniste ont mis en lumière, au cours des cinq dernières décennies, trois principes importants pour examiner les phénomènes sociaux, soit que les individus agissent dans des mondes sociaux sur la base de significations partagées, que ces significations reposent sur des interactions répétées et que les situations d'interaction sont liées entre elles par différentes logiques sociales qui leur confèrent une cohérence relative à travers le temps (Fine et Tavory 2019 : 458). Les recherches menées en psychologie sociale soulignent, pour leur part, que pratiquement tous les comportements humains peuvent être analysés à partir des relations et des émotions qui lient les individus entre eux dans un environnement social donné

(Berscheid 2010 : 3 ; Brewer 2004 : 107). Cette section s'appuie sur ces constats afin de présenter, en deux temps, un cadre d'analyse des mondes sociaux. Je me penche d'abord sur la distinction proposée par Neil Fligstein et Doug McAdam entre la dimension matérielle et la dimension existentielle de la vie sociale, en prêtant particulièrement attention à l'importance de cette distinction pour comprendre le rôle joué par les mondes sociaux dans le cours d'une vie. Je suggère ensuite un prolongement des réflexions de Fligstein et McAdam, en soutenant que les mondes sociaux répondent à un besoin de reconnaissance sociale et contribuent à l'entretien de liens et d'émotions qui influencent notre sens des possibles.

2.1.1 La dimension matérielle et la dimension existentielle de la vie sociale

Les réflexions partagées par Fligstein et McAdam dans leur ouvrage *A Theory of Fields* s'appuient sur une thèse forte, soit que la conceptualisation des sociétés comme de vastes ensembles d'ordres méso-sociologiques constitue l'un des accomplissements les plus importants des quarante dernières années en sciences sociales (Fligstein et McAdam 2012 : 221 ; Kluttz et Fligstein 2016 : 202). Les deux sociologues souhaitent contribuer aux recherches situées à une échelle méso en proposant le concept de champ d'action stratégique⁴, qui désigne un espace social au sein duquel des acteurs et des

⁴ Plusieurs concepts sont utilisés dans les recherches contemporaines en sciences sociales pour désigner les ordres méso-sociologiques, par exemple les champs (Bourdieu 1984), les champs d'action stratégique (Fligstein et McAdam 2012), les styles de groupe (Eliasoph et Lichterman 2003), les mondes sociaux (Tavory 2016), les scènes (Haunss et Leach 2007), les environnements sociaux (Abbott 2005) et les petits groupes (Fine et Harrington 2004). Mon utilisation de ces différents concepts dépend des éléments abordés dans mon analyse : je privilégie le concept de monde social dans ce chapitre, car il met davantage

actrices interagissent en se basant sur une compréhension commune des buts, des relations et des règles qui sont propres à cet espace⁵.

Un élément mis de l'avant par Fligstein et McAdam, qui est particulièrement important pour l'analyse présentée ici, est que les ordres méso-sociologiques jouent un rôle central tant pour la dimension matérielle que pour la dimension existentielle de la vie sociale. C'est effectivement par l'entremise de leur engagement dans différents champs, milieux et communautés que les individus parviennent à répondre à leurs besoins matériels (qui incluent le logement, la nourriture, les vêtements et les soins, parmi bien d'autres exemples) et à leurs besoins existentiels, qui impliquent d'élaborer des récits et des pratiques afin de donner un sens à la vie et aux événements qui la composent (Fligstein et McAdam 2012 : 43-45). Dans une optique similaire, l'anthropologue Michael Lambek soutient que les humains réagissent au fait d'être jetés dans le monde et soumis à des conditions sociales qu'ils ne choisissent pas en créant des mondes, en prenant des engagements et en participant ensemble à des projets qui peuvent influencer, au moins en partie, les conditions dans lesquelles ils mènent leur vie

l'accent sur les processus par l'entremise desquels les individus produisent des significations partagées et coopèrent afin d'atteindre des buts communs (Becker 2008), tandis que le concept de champ d'action stratégique est employé dans le troisième chapitre afin de rendre compte des rapports entre Brique par brique, le CAPE et leurs partenaires respectifs dans un environnement institutionnel plus large. Le troisième chapitre examine à la fois les relations de coopération et les rapports de pouvoir qui structurent cet environnement institutionnel, en s'inspirant notamment des travaux du sociologue Pierre Bourdieu (Emirbayer et Johnson 2008 : 9-10 ; Bottero et Crossley 2011).

⁵ La théorie des champs d'action stratégique proposée par Fligstein et McAdam est abordée plus en détail dans la section 3.1.1, « Théorie des champs d'action stratégique ».

(Lambek 2015 : 8). Une autre perspective complémentaire est celle proposée par le sociologue Gary Alan Fine, qui affirme que les petits groupes ont une fonction à la fois instrumentale et expressive, puisqu'ils facilitent la coordination des efforts collectifs, qu'ils offrent des repères existentiels et qu'ils contribuent au développement d'un sentiment d'appartenance à une collectivité (Fine 2021 : 75-76). La prise en compte, dans les analyses portant sur les ordres méso-sociologiques, de la dimension matérielle et de la dimension existentielle de la vie sociale permet d'étudier comment ces ordres facilitent l'accès à différentes ressources et aident les acteurs et les actrices qui s'y engagent à donner un sens à ce qu'ils et elles vivent. Je prêterai ainsi attention, plus loin dans le chapitre, aux manières dont Brique par brique et le CAPE contribuent à l'entretien de mondes sociaux qui répondent à certains besoins et aspirations, tant matériels qu'existentiels, des personnes qui s'y engagent.

2.1.2 Les liens sociaux, la reconnaissance, les émotions et le sens des possibles

La prise en compte des dimensions matérielle et existentielle de la vie sociale offre un cadre général pour analyser les mondes sociaux et leur rôle dans la vie des personnes qui y participent. Il vaut maintenant la peine de préciser quelques éléments qui nous aident à mieux comprendre l'importance de ces mondes pour l'étude des phénomènes sociaux. Nous pouvons d'abord souligner qu'ils répondent à un besoin humain fondamental, soit la reconnaissance sociale, qui s'obtient avec la participation à des univers et à des champs qui nous lient à certaines personnes et qui comportent chacun

des enjeux et des objectifs distincts (Silva 2016 : 84 ; Wacquant 2004 : 11). Le sociologue Pierre Bourdieu a ainsi souligné, dans son ouvrage *Méditations pascaliennes*, que les individus sont animés par un désir d'accumuler du capital symbolique, qui « n'existe en effet que dans et par l'estime, la reconnaissance, la croyance, le crédit, la confiance des autres, et il ne peut se perpétuer qu'aussi longtemps qu'il parvient à obtenir la croyance en son existence » (Bourdieu 2003 : 240). L'obtention de la reconnaissance sociale est un processus profondément ambivalent, qui comporte une part de coopération et une part de conflit, d'espoir et de déception (Peters 2012 : 65 ; Davis 1997 : 384-385). Nos interactions sont animées par un désir de nous voir accorder une valeur par les autres dans différents mondes sociaux, ce qui permet de donner un sens à notre vie, mais les défis et les rapports de compétition, voire la violence, qui traversent ces mondes requièrent un travail répété de négociation (Connidis et McMullin 2002 : 595), ainsi que le développement de processus interactionnels pour résoudre les conflits (Wagner-Pacifici et Hall 2012 : 187).

Plusieurs éléments permettent de lier les acteurs et les actrices au sein d'un monde social – des symboles et des pratiques, des attentes et des règles, des souvenirs partagés, des projets et des désirs, des récits et des idées. Parmi ces éléments, les émotions jouent un rôle particulièrement important. Ces dernières peuvent être définies comme des expériences psychologiques et physiologiques liées à un ensemble complexe de processus neurobiologiques et sociaux (Barrett et al. 2007 ; Izard 2009), et elles peuvent être regroupées dans deux catégories générales, soit les émotions transitoires

(par exemple la colère, la joie, la tristesse, etc.), qui sont liées à certains événements internes ou externes, et les émotions qui constituent plutôt des dispositions durables, par exemple le sens de l'initiative ou l'apathie (Collins 2014). Plusieurs recherches en psychologie définissent la personnalité humaine comme un ensemble de stratégies cognitives et comportementales utilisées pour conjuguer avec l'expérience de différentes émotions (Revelle et Scherer 2009 ; Segerstrom et Smith 2019). Les émotions ne sont pas seulement importantes pour comprendre la personnalité des individus : elles jouent également un rôle clé dans les relations interpersonnelles. L'expression, l'apprentissage et la compréhension de nos émotions et de celles d'autrui occupent une place déterminante dans l'entretien de ces relations (Niedenthal et Brauer 2012 ; Zaki 2020). Les psychologues Roy F. Baumeister et Mark R. Leary vont jusqu'à soutenir qu'une des fonctions centrales des émotions est de réguler les comportements de manière à encourager la formation et le maintien des liens sociaux (Baumeister et Leary 1995 : 508). En somme, l'engagement dans des mondes sociaux, qui permettent entre autres d'accéder à différentes ressources, d'accorder un sens à notre vie et d'obtenir de la reconnaissance sociale, suppose une capacité à comprendre les émotions d'autrui, ce qui encourage l'entretien des liens qui nous unissent à différentes personnes à travers le temps (Hochschild 2012 : 85). La place occupée dans la vie sociale par les émotions, la validation émotionnelle, la transformation des émotions et l'accumulation d'énergie émotionnelle sera ainsi prise en compte dans mon analyse du travail relationnel mené par Brique par brique et le CAPE.

La participation à des mondes sociaux s'accompagnent de plusieurs émotions, par exemple la fierté et la honte (Scheff 2014), l'enthousiasme (Gabriel et al. 2020), la peur (Stevenson 2020) et l'ennui (Bengtsson 2012 ; Fassin 2011). Une émotion particulièrement importante à examiner, dans les travaux portant sur l'action collective, est le sens des possibles, qui peut être défini comme un sentiment que nous pouvons atteindre des objectifs désirables en s'engageant dans différentes initiatives et démarches (Macé 2007). Les mondes sociaux influencent le sens des possibles qui habite les individus, puisque leurs manières d'interpréter le monde et d'identifier ce qui peut y être accompli sont grandement influencées par les interactions qu'ils ont avec un ensemble de personnes dans les milieux où ils sont impliqués, les liens qu'ils forment par l'entremise de ces interactions et les émotions associées à ces liens (Collins 2002 : 49). Plus précisément, les interactions avec les autres et le fait de résoudre des problèmes et de mener des projets en leur compagnie encouragent le développement d'un sentiment d'efficacité personnelle et collective, soit une conviction que nos actions permettent d'atteindre des buts qui correspondent à nos valeurs et à nos priorités (Gecas 1989 : 310). Prêter attention au sens des possibles est particulièrement important pour les travaux en sociologie politique, puisque les efforts menés pour élargir ce sens des possibles et contrecarrer ce qui peut l'affaiblir (par exemple le découragement et le cynisme) contribuent à l'entretien d'une capacité d'action collective, qui peut être utilisée pour mener des campagnes de mobilisation, obtenir des réformes ou de nouveaux droits, parmi d'autres exemples (Guay et Dufour 2023). L'entretien d'une capacité d'action collective au sein d'un monde social suppose de

définir ce qui est possible d'accomplir ensemble, mais aussi d'apprendre à reconnaître et à respecter les limites interpersonnelles (Scott 1993) et les limites collectives (bergman et Montgomery 2021 : 87-88), qui désignent ce qu'une personne ou un groupe ne peut pas accomplir ou ne souhaite pas faire (par exemple, une organisation peut refuser de prendre part à des actions directes, par souci de maintenir des liens de confiance avec certains partenaires institutionnels). J'examinerai ainsi, à partir des cas de Brique par brique et du CAPE, les processus interactionnels qui peuvent contribuer à un élargissement du sens des possibles, avec une attention particulière pour les processus d'accompagnement, d'encouragement et d'inclusion.

2.2 Les organisations et les liens sociaux

La section précédente a établi que les mondes sociaux répondent à des besoins matériels et existentiels, notamment en permettant aux personnes qui s'y engagent d'obtenir de la reconnaissance sociale et de développer des liens de confiance qui peuvent faciliter l'accès à différentes ressources, contribuer à la résolution de problèmes et à l'atteinte d'objectifs partagés, aider à donner un sens aux événements qui composent une vie et encourager le développement d'un sens des possibles et d'une capacité d'action collective. Je peux maintenant examiner ce qui permet à des organismes tels que Brique par brique et le CAPE d'entretenir des mondes sociaux. Dans un article corédigé avec Alessandro Drago (Guay et Drago 2023), j'ai proposé un cadre théorique pour étudier le rôle joué par les organisations dans le développement

et le maintien des liens sociaux à partir de trois concepts, soit l'énergie émotionnelle, les infrastructures sociales et les identités collectives. Ces concepts nous semblaient particulièrement importants pour notre cadre théorique, puisqu'ils facilitent l'étude de trois dimensions distinctes des liens sociaux, soit leur temporalité, leur spatialité et leur réflexivité. Les sections suivantes présentent plus en détail l'énergie émotionnelle, les infrastructures sociales et les identités collectives, en montrant comment ces concepts peuvent nous aider à analyser le travail mené par Brique par brique et le CAPE afin d'entretenir des mondes sociaux.

2.2.1 Énergie émotionnelle

Le concept d'énergie émotionnelle, tel qu'il est utilisé ici, a été proposé par le sociologue Randall Collins, qui soutient que l'accumulation de cette énergie constitue la principale source de motivation dont disposent les individus pour s'engager dans les différentes situations qui composent leur vie (Collins 2014 : 105-106). L'énergie émotionnelle peut être définie comme un enthousiasme qui anime les êtres humains, qui les motive à agir et qui s'obtient par l'entremise de rituels d'interaction, soit des situations qui les lient à d'autres personnes durant une période plus ou moins longue de temps et qui, en offrant un contexte pour éprouver avec elles des émotions partagées (qui peuvent être positives, comme dans le cas d'une fête, ou négatives, par exemple durant des funérailles), produisent de la solidarité morale et un sentiment d'appartenance à une communauté (Collins 1993 : 217). La théorie des rituels

d'interaction et de l'énergie émotionnelle proposée par Collins nous aide à examiner la dimension temporelle des liens sociaux : le développement de ces liens dépend effectivement de la quantité d'énergie émotionnelle que les acteurs et les actrices accumulent durant des rituels d'interaction, ainsi que d'un enchaînement entre ces rituels qui permet d'entretenir un sentiment d'appartenance et de solidarité (Collins 1981 : 1001-1002).

Les organisations jouent un rôle particulier dans l'accumulation d'énergie émotionnelle, puisqu'elles offrent des contextes dans lesquels les acteurs et les actrices peuvent interagir, se coordonner afin d'atteindre des objectifs communs et partager une variété d'expériences et d'émotions (Baker 2019). En facilitant l'accumulation d'énergie émotionnelle, les organisations contribuent à la création de symboles partagés, à l'entretien de liens sociaux et au développement d'une capacité d'action collective (Summers-Effler 2010). Dans une telle optique, les personnes engagées dans Brique par brique et le CAPE mènent des initiatives⁶ qui leur permettent d'établir et de maintenir des liens avec les résidents et les résidentes de Parc-Extension, en encourageant ainsi la formation de mondes sociaux et de communautés de soutien. Les activités menées par Brique par brique dans le quartier incluent le développement de

⁶ Les initiatives menées par les deux organismes sont abordées plus en détail dans la section 3.2.1, « Projets ». Je me concentre ici sur l'importance de ces initiatives pour l'accumulation d'énergie émotionnelle et l'établissement de paysages émotionnels, qui constituent une composante importante des mondes sociaux, ainsi que sur le rythme de convocation des membres comme élément à prendre en compte pour analyser la temporalité des liens sociaux.

logements sociaux, notamment avec un projet dans une ancienne usine de peinture Bétonel au 8600 avenue de l'Épée, ainsi que l'organisation d'événements tels que des micros ouverts, des fêtes communautaires, des soirées de sociofinancement, des ateliers et des projections.



22 août 2020 : Faiz intervient lors d'un micro ouvert au parc Howard organisé par Brique par brique, Afrique au Féminin et Rapprochement Femmes, avec le soutien financier de la Ville de Montréal. L'événement a permis à des résident-e-s de Parc-Extension de partager leurs priorités pour le quartier, tout en aidant l'équipe de Brique par brique à mieux comprendre les besoins qui pourraient être répondus par des activités et des services offerts dans un éventuel centre communautaire (source : Emanuel Guay).

Les activités du CAPE peuvent être regroupées, pour leur part, dans deux axes principaux, soit l'accueil et l'accompagnement personnalisé des locataires, d'une part,

et les campagnes de mobilisation, d'autre part. Le premier axe permet d'établir et d'entretenir des liens avec des locataires du quartier, en les soutenant avec la résolution de leurs problèmes de logement, tandis que le deuxième axe vise à organiser, en collaboration avec les locataires, des actions pour le droit au logement. Le CAPE organise notamment des kiosques, des tournées d'immeuble et des campagnes d'affichage pour entrer en contact avec des locataires de Parc-Extension, ainsi que des soupers et des assemblées populaires pour partager des informations aux locataires, leur offrir des contextes de socialisation et connaître leurs avis sur les actions à prioriser.



22 octobre 2022 : Atelier sur les droits des locataires avec de nouveaux et nouvelles membres du CAPE. Cette activité a permis d'informer les participant-e-s de leurs recours face à différents problèmes de logement, ainsi que des prochains événements organisés par l'organisme (source : Emanuel Guay).

Ces activités constituent ce que nous pourrions nommer le « noyau interactionnel » pour chacun des deux organismes : elles offrent un contexte dans lequel les employé-e-s, les bénévoles, les membres et les bénéficiaires peuvent interagir, apprendre à se

connaître ou entretenir des liens déjà établis, tout en permettant d'atteindre différents objectifs, par exemple l'élaboration d'un calendrier de mobilisation, la mise en contact avec d'autres organismes et services, l'ouverture de dossiers au TAL ou la planification d'une activité publique.

Deux éléments supplémentaires méritent d'être abordés ici. Une première observation importante est que Brique par brique et le CAPE développent, avec leurs activités respectives, des paysages émotionnels distincts, c'est-à-dire des registres d'émotions éprouvées par les participants et les participantes, qui varient selon la nature des activités organisées et leurs visées (Plouffe et Guay 2022a : 768). La joie fait ainsi partie du paysage émotionnel des deux organismes, avec des événements qui permettent aux membres de socialiser et de célébrer le travail accompli ensemble, ce qui encourage la cohésion du groupe, l'élaboration d'un récit collectif centré sur les réussites et un désir d'entretenir la relation (Fine et Corte 2017). La colère et l'indignation représentent, pour leur part, des émotions qui occupent une place plus importante dans le paysage émotionnel du CAPE, notamment lors des actions menées pour s'opposer à des évictions, dénoncer le sous-entretien d'un immeuble par le propriétaire, condamner l'inaction du gouvernement provincial face à la crise du logement, et ainsi de suite. Même si les émotions éprouvées au cours de leurs activités sont différentes pour chaque organisme, un processus de transformation émotionnelle a lieu dans les deux cas, qui mène les participants et les participantes à en ressortir avec un sentiment d'appartenance renforcé (Collins 2001 : 28-29). Ce sentiment encourage

ensuite un maintien du contact avec les organismes – en effectuant des visites dans leurs locaux respectifs, en les appelant et en leur envoyant des messages par courriel ou sur les médias sociaux – et une participation renouvelée à leurs événements. Une deuxième observation à souligner est que Brique par brique et le CAPE doivent parvenir à un équilibre entre la sur-convocation et la sous-convocation de leurs membres : si ces derniers et ces dernières sont sollicité-e-s trop régulièrement, ils et elles tendent à s'épuiser et à décliner les invitations, mais si l'organisme ne les contacte pas assez souvent, il y a alors un risque que le lien s'amenuise, à défaut de disposer de contextes d'interaction dans lesquels il peut être alimenté. En d'autres mots, chaque organisme doit prendre en compte le rythme de convocation qui permet d'entretenir un lien avec les membres et d'accumuler de l'énergie émotionnelle à travers différents rituels d'interaction, tout en évitant un essoufflement provoqué par des invitations ou des requêtes trop fréquentes (Tavory 2018b : 262).

2.2.2 Infrastructures sociales

Les infrastructures sociales ont été l'objet d'un ouvrage publié en 2018 par le sociologue Eric Klinenberg, *Palaces for the People : How Social Infrastructure Can Help Fight Inequality, Polarization, and the Decline of Civic Life* (Klinenberg 2018), qui visait à examiner le rôle joué par l'organisation de l'espace dans l'émergence de liens sociaux et la définition d'intérêts partagés et de projets collectifs. Les infrastructures sociales peuvent être définies comme les lieux et les conditions

logistiques (la programmation, les services, et ainsi de suite) qui permettent à différentes personnes d'apprendre à se connaître et à trouver des terrains d'entente, ce qui encourage l'entretien de communautés et de mondes sociaux (Guay et Drago 2021 : 224). Les infrastructures sociales facilitent le développement de liens de confiance, l'acceptation de la différence, l'échange d'information et l'entraide (Klinenberg 2018 : 211-212), ce qui peut jouer un rôle déterminant dans les périodes marquées par une crise ou de l'instabilité. Klinenberg a notamment souligné, dans ses travaux sur la canicule de juillet 1995 à Chicago, que les personnes qui étaient les plus isolées à cause du manque d'infrastructures sociales dans leur quartier faisaient face à un risque de décès beaucoup plus important que celles qui vivaient dans des quartiers avec un plus grand nombre d'infrastructures sociales et d'espaces de socialisation (Klinenberg 1999 ; Klinenberg 2002).

Les organisations jouent un rôle important dans la conversion d'espaces en infrastructures sociales, qui peuvent alors être utilisées pour organiser des activités et favoriser la formation et l'entretien de liens sociaux et d'un sentiment d'appartenance à une communauté (Fine 2010 ; Small et Adler 2019). Le cas de Brique par brique est particulièrement intéressant à cet égard : l'acquisition par l'organisme de l'immeuble situé au 633 avenue Beaumont en 2021 lui a permis de développer un espace communautaire au rez-de-chaussée, qui est dorénavant utilisé par des résidents et des résidentes de Parc-Extension pour des activités festives, des ateliers et des rencontres d'organisation pour des initiatives collectives, parmi d'autres exemples. L'accès à cet

espace a grandement contribué à l’ancrage de Brique par brique dans le quartier, en offrant un lieu où les membres de l’équipe peuvent être rejoint-e-s facilement et en rendant un nouveau local disponible pour les organismes communautaires et les résidents et résidentes, qui peuvent alors le louer et y tenir différentes activités. Cet espace communautaire peut être envisagé comme une infrastructure sociale qui facilite la coordination des efforts et le maintien de collaborations entre Brique par brique et un ensemble de partenaires.



29 juillet 2022 : Soirée de musique et de danse afro-brésilienne organisée par Khalid Salahadin Zampini, qui était alors organisateur communautaire pour Brique par brique, dans l’espace communautaire au 633 avenue Beaumont (source : Emanuel Guay).

Si le cas de Brique par brique met bien en lumière les avantages qui accompagnent l'accès à un lieu qui peut faire office d'infrastructure sociale, celui du CAPE illustre les difficultés provoquées par la perte d'un tel lieu. Le CAPE fait effectivement partie des organismes communautaires qui seront privés, à partir de mai 2023, de leur local dans le complexe William-Hingston, après la fin du bail entre l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM). Les organismes concernés trouvent cette situation très préoccupante, puisqu'elle risque de mener à une dispersion de plusieurs groupes et services – par exemple le CAPE, Afrique au Féminin, Cuisines et vie collectives Saint-Roch, Ressource Action-Alimentation, le Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales (CH AIS) et le « Parc-Extension Youth Organization » (PEYO) – qui étaient jusqu'à maintenant établis dans un même lieu et qui deviendront plus difficiles d'accès après leur départ du complexe William-Hingston. Cette concentration des groupes et des services permet effectivement aux résidents et aux résidentes de Parc-Extension d'accéder à plusieurs ressources (un rendez-vous au bureau du CAPE, un panier alimentaire avec Ressource Action-Alimentation, du soutien pour les déclarations de revenus avec le CH AIS, un cours de francisation avec Afrique au Féminin, et ainsi de suite) en ayant un seul lieu à visiter, tout en facilitant les collaborations entre les différents organismes. En somme, le complexe William-Hingston constitue depuis plusieurs années une infrastructure sociale qui contribue à l'entretien des liens entre les organismes communautaires et les résidents et résidentes du quartier. Afin d'éviter que les changements auxquels cette infrastructure sociale est confrontée actuellement

mènent à un affaiblissement du réseau communautaire local, les organismes du complexe William-Hingston réclament auprès de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension un plan de relocalisation qui leur permettra d'être regroupés dans des locaux gratuits, accessibles aux résidents et aux résidentes et situés à l'intérieur de Parc-Extension (Yoon 2022).



3 novembre 2021 : Amy intervient, lors d'une conférence de presse organisée par le CAPE et le Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension, pour réclamer un plan de relocalisation des organismes communautaires du Centre William-Hingston qui leur permettra de s'établir dans des locaux gratuits, accessibles aux résidents et aux résidentes du quartier et situés à l'intérieur de Parc-Extension (source : Emanuel Guay).

En définitive, la capacité de Brique par brique et du CAPE à entretenir des mondes sociaux dépend notamment des infrastructures sociales à leur disposition, c'est-à-dire de la possibilité de convertir des espaces physiques en espaces de socialisation, dans lesquels différentes activités peuvent être organisées afin d'établir et d'entretenir des liens avec les membres. Bien que plusieurs activités se déroulent dans des espaces qui

n'appartiennent pas aux deux organismes (par exemple, une activité festive dans un parc ou un rassemblement devant la mairie d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension), l'accès permanent à différents lieux facilite la tenue d'événements et assure une certaine continuité aux situations d'interaction, ce qui facilite leur enchaînement et le maintien des liens sociaux.

2.2.3 Identités collectives

Utilisé tant en psychologie sociale qu'en sociologie, le concept d'identité collective permet d'analyser comment les individus se définissent, entre autres, par leur inscription dans des réseaux interpersonnels et des mondes sociaux qui leur offrent une variété de ressources matérielles et de repères existentiels (Ashmore, Deaux et McLaughlin-Volpe 2004 ; Hunt et Benford 2004 ; Roccas et Brewer 2002). Une typologie proposée par les psychologues Marilynn B. Brewer et Wendi Gardner, qui a été intégrée au cadre d'analyse de la formation des liens sociaux que j'ai élaboré avec Alessandro Drago (Guay et Drago 2023), peut nous aider à examiner comment une personne se définit par ses relations avec les autres. Brewer et Gardner distinguent effectivement trois niveaux de représentation de soi-même, soit les identités personnelles (qui regroupent l'ensemble des caractéristiques qui permettent de nous constituer comme des individus distincts, par exemple les traits de personnalité, les aspirations, les aptitudes, et ainsi de suite), les identités interpersonnelles (qui renvoient à l'insertion des acteurs et des actrices dans des réseaux qui les lient à d'autres personnes sur la base d'interactions et d'activités partagées) et les identités collectives

(qui désignent l'appartenance des acteurs et des actrices à des catégories sociales ou encore à un projet collectif). Un point important à prendre en compte ici est que les liens qui rassemblent des personnes au sein d'une identité collective sont plus abstraits et moins denses d'un point de vue interactionnel que les liens entre des personnes unies par une identité interpersonnelle (Brewer et Gardner 1996). Examiner les identités collectives et interpersonnelles permet d'appréhender la dimension réflexive des liens sociaux, c'est-à-dire les manières dont les individus se représentent ce qui les unit à d'autres personnes et les principes qui sous-tendent leur sentiment d'appartenance à un groupe ou une organisation (Ashforth, Harrison et Corley 2008). La production d'une identité collective et le développement d'un sentiment d'appartenance sont particulièrement importants pour les organismes et les mouvements orientés vers le changement social, puisque le travail mené dans ces derniers s'effectue, pour la majorité des personnes impliquées, sur une base bénévole (Minkoff et McCarthy 2005 : 292), ce qui suppose d'identifier des stratégies qui encouragent la participation des membres sans rémunération ou contrepartie monétaire (Wilson et Musick 1998). Les personnes engagées dans ces organismes et ces mouvements réfléchissent donc aux manières d'établir et d'entretenir les liens de confiance qui permettent l'action collective (McAdam 1988).

Une analyse du travail mené par les personnes impliquées dans Brique par brique et le CAPE mène à deux constats importants sur la question des identités collectives. Un premier constat est les deux organismes font souvent référence à la question de la

communauté et utilisent fréquemment l'adjectif « communautaire » pour interpréter leurs actions et expliquer leurs objectifs. Le site internet de Brique par brique précise ainsi que l'organisme souhaite encourager « le leadership et les initiatives qui renforcent notre ancrage et notre richesse communautaire dans le futur » (Brique par brique 2022b). Le CAPE, pour sa part, souligne régulièrement que des mobilisations sont nécessaires pour empêcher que la gentrification affaiblisse le réseau communautaire du quartier (Marschall 2022). Un deuxième constat important est que l'identité collective promue par chaque organisme renvoie à l'idée d'une communauté, mais que les manières de la désigner diffèrent, avec Brique par brique qui utilise davantage l'expression « résidents et résidentes » tandis que le CAPE tend à employer l'expression « locataires ». Cette différence renvoie aux mandats distincts de chaque organisme : Brique par brique mène effectivement des projets de logement social dans le quartier, mais s'engage aussi dans la planification d'activités culturelles et dans des projets qui ne sont pas liés exclusivement à l'enjeu du logement à Parc-Extension. Bien que Brique par brique cherche à répondre en priorité aux besoins et aux aspirations des personnes immigrantes et racisées qui habitent dans le quartier et qui sont confrontées à de la discrimination sur le marché locatif (Reiser 2021 : 165), les activités organisées par l'organisme attirent aussi un nombre important de personnes qui ne résident pas à Parc-Extension ou qui ne sont pas locataires.



27 août 2022 : Open House organisé par Brique par brique dans l'espace communautaire au 633 avenue Beaumont. L'événement a réuni des résidents et des résidentes de Parc-Extension avec des personnes qui habitent à l'extérieur du quartier, mais qui appuient la mission de l'organisme et qui souhaitent participer à ses activités (source : Emanuel Guay).

Si la nature des activités menées par Brique par brique favorise l'emploi de l'expression « résidents et résidentes » pour désigner la communauté que l'organisme souhaite rejoindre, celles menées par le CAPE encourage plutôt l'utilisation de l'expression « locataires », puisqu'elles sont majoritairement liées à la défense du droit au logement à Parc-Extension et au développement de logements sociaux dans le quartier. Le CAPE participe à des événements portant sur d'autres enjeux que le logement, par exemple la régularisation des personnes migrantes sans-papiers et la lutte contre la violence faite aux femmes, et certaines personnes qui s'impliquent dans l'organisme ne résident pas

à Parc-Extension, mais le « noyau dur » des membres de l'organismes sont des locataires du quartier qui font face à des problèmes de logement, avec plusieurs d'entre eux et elles qui ont continué à s'impliquer après avoir bénéficié du soutien du CAPE pour résoudre ces problèmes.



22 août 2022 : Rassemblement organisé par le CAPE devant l'Hôtel de Ville de Montréal pour réclamer des mesures afin d'accélérer le développement de projets de logement social à Parc-Extension. Amy a insisté, durant le discours qu'elle a tenu au nom du CAPE, sur les difficultés vécues par les locataires du quartier, ainsi que sur la nécessité d'accroître le parc locatif communautaire pour affronter ces difficultés (source : Emanuel Guay).

Bien que les identités collectives promues par Brique par brique et le CAPE sont sensiblement différentes, il importe de souligner que l'entretien d'un sentiment d'appartenance et d'un engagement soutenu repose, dans les deux cas, sur le développement de relations de confiance et d'identités interpersonnelles fortes. Les

personnes les plus impliquées dans chaque organisme mentionnent souvent les liens qu'elles ont avec certains et certaines membres parmi leurs principales motivations pour continuer à s'engager – par exemple, Smaro a indiqué à plusieurs reprises, lors d'activités tenues par le CAPE, qu'elle considère les membres de l'équipe de travail comme des enfants spirituels et que nous l'aidons à ne pas perdre espoir face à ses problèmes de logement, ce qui met bien en lumière la force de l'attachement interpersonnel qui peut se développer dans le cadre des activités menées par l'organisme, ainsi que l'incidence de cet attachement sur le maintien de l'implication.



16 décembre 2021 : Mohammad-Afaaq, Smaro, Amy et Niel au bureau du CAPE avant la tenue d'un kiosque festif. Smaro a apporté des chandelles en guise de cadeaux pour chaque membre de l'équipe de travail, en soulignant qu'elle les considère comme des membres de sa famille (source : Emanuel Guay).

2.3 Les processus associés au travail relationnel

La section précédente a présenté trois concepts qui peuvent nous aider à étudier la formation des liens sociaux, soit l'énergie émotionnelle, les infrastructures sociales et les identités collectives (Guay et Drago 2023). Ces concepts nous ont permis d'établir que Brique par brique et le CAPE entretiennent des mondes sociaux en créant des contextes pour accumuler de l'énergie émotionnelle, en convertissant des espaces en infrastructures sociales et en contribuant au développement et au renforcement d'identités interpersonnelles et collectives. Nous pouvons maintenant examiner les processus interactionnels dans lesquels les deux organismes s'engagent pour maintenir des liens de confiance avec leurs membres, ainsi que les manières dont ces processus peuvent contribuer aux mobilisations menées contre les conséquences négatives de la gentrification à Parc-Extension. Les quatre processus interactionnels qui nous intéressent ici sont l'accompagnement, l'encouragement, l'inclusion et la résolution de conflits, qui constituent des formes distinctes de travail relationnel. Ce dernier désigne les activités qui permettent d'établir et d'entretenir des relations, ce qui suppose notamment d'identifier des points communs avec les personnes concernées et d'adopter des routines qui facilitent les interactions et qui encouragent leur maintien à travers le temps (Zelizer 2012 : 151). Le travail relationnel permet entre autres de constituer des mondes sociaux dans lesquels des individus apprennent à se connaître, tout en développant des interprétations partagées et une identité collective (Fine 2010 :

371). Ce type de travail encourage notamment le développement de réseaux de confiance, auxquels le sociologue Charles Tilly attribue quatre caractéristiques principales, soit une relation qui a un nom reconnu par les participants et les participantes, l'octroi de droits et d'obligations à chacun d'entre eux et à chacune d'entre elles, des stratégies de communication et des symboles qui unissent les personnes engagées, ainsi que des frontières qui permettent de déterminer qui est un ou une membre du réseau de confiance et qui ne l'est pas (Tilly 2005 : 44). Les quatre processus associés au travail relationnel qui sont abordés ici permettent de mieux comprendre comment Brique par brique et le CAPE entretiennent des mondes sociaux en accompagnant leurs membres dans différentes démarches et initiatives, en les encourageant face aux défis auxquels ils et elles sont confronté-e-s, en leur permettant de se sentir inclus-e-s dans une communauté qui les soutient et en facilitant la résolution de conflits.

2.3.1 Processus d'accompagnement

Les processus d'accompagnement désignent l'ensemble des pratiques avec lesquelles les personnes impliquées au sein de Brique par brique et du CAPE soutiennent les résidents et les résidentes du quartier dans leurs démarches pour accéder à des services et mener des projets à bien. L'accompagnement suppose souvent de traduire les préoccupations et les aspirations des personnes concernées en demandes qui peuvent être traitées par différentes institutions (Nichols 2014) ou en étapes qui peuvent être

intégrées à un processus d'organisation (Strauss 1988). Par exemple, une part importante du travail d'accueil au CAPE consiste en une traduction des problèmes de logement des locataires de Parc-Extension en dossiers qui peuvent être envoyés à différents services, parmi lesquels nous pouvons mentionner le TAL, la clinique juridique de Parc-Extension et les services d'inspection de l'arrondissement et de la ville-centre. Lorsque les locataires mentionnent des problèmes qui ne sont pas liés au logement, les employé-e-s du CAPE peuvent les mettre en contact avec le Centre des travailleurs et travailleuses immigrant-e-s (CTI), le centre local de services communautaires (CLSC) de Parc-Extension ou des organismes communautaires du quartier (Afrique au Féminin, le CHAIS, Ressource Action-Alimentation, et ainsi de suite). Le travail de mobilisation repose dans une large mesure, pour sa part, sur un processus de traduction des problèmes de logement des locataires en enjeux qui peuvent servir de base pour l'action collective. Ce processus suppose trois étapes qui s'apparentent à celles identifiées dans le modèle « nommer, blâmer et réclamer » (*naming, blaming and claiming*) élaboré par William Felstiner, Richard L. Abel et Austin Sarat (Felstiner, Abel et Sarat 1980), soit l'identification d'un problème de logement comme une réalité qui nécessite une mobilisation élargie, l'assignation d'une ou de plusieurs causes au problème, par exemple le sous-entretien de l'immeuble par le propriétaire ou une protection inadéquate des locataires face au risque d'expulsion, puis la promotion de différentes solutions et revendications. Une stratégie d'accompagnement que le CAPE emploie de plus en plus couramment est l'organisation par immeuble, qui permet d'effectuer à la fois des tâches associées au

travail d'accueil et d'autres liées au travail de mobilisation. Cette stratégie a ainsi permis aux locataires dans des immeubles tels que le 1040 avenue Ball et le 8580 avenue de l'Épée d'envoyer plusieurs demandes d'inspection simultanément à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension afin d'écourter le délai de traitement, d'organiser des actions pour contester une tentative de rénovation ciblant tous et toutes les locataires dans un même immeuble ou encore d'ouvrir un dossier collectif au TAL afin de s'assurer que les locataires soient représenté-e-s ensemble lors de leurs audiences (Exentus 2022 : 126).



22 mai 2021 : Tournée d'immeuble et rencontre d'organisation avec les locataires du 8580 avenue de l'Épée. La rencontre a permis d'effectuer un suivi avec les locataires pour leurs dossiers au TAL et d'identifier des priorités de mobilisation pour les semaines suivantes, ce qui a mené entre autres à une campagne de lettres adressées à Andrée Laforest (qui était alors ministre des Affaires municipales et de l'Habitation), ainsi qu'à une action tintamarre à la Tour de la Bourse le 2 juillet 2021 (source : Emanuel Guay).

Un processus d'accompagnement dans lequel Brique par brique s'engage régulièrement consiste en la création d'initiatives qui visent à promouvoir les talents des résidents et des résidentes du quartier et à leur permettre d'obtenir une rémunération pour leurs activités et leurs services. L'exemple le mieux connu est le *Parc-Ex Curry Collective* (auparavant nommé le *Parc-X Curry Kitchen*), qui a été lancé en 2021 par une membre de Brique par brique, Leonora Indira King, avec le soutien de l'organisme et de différentes personnes dans son réseau. Cette initiative vise d'abord à offrir un moyen pour des femmes de Parc-Extension avec un statut d'immigration précaire de générer des revenus en préparant des repas, ce qui leur permet d'accroître leur autonomie financière tout en prenant en compte les différents défis auxquels elles sont confrontées, notamment les barrières linguistiques et les difficultés d'accès aux services de garde, qui les obligent souvent à travailler de la maison tout en gardant leurs enfants. Le collectif offre aussi la possibilité aux clients et aux clientes d'acheter des repas solidaires pour les aînées et les familles vulnérables de Parc-Extension, ce qui permet de s'attaquer à l'insécurité alimentaire dans le quartier (Collectif Curry de Parc-Ex 2022). Un objectif plus large du *Parc-Ex Curry Collective* est de contribuer à l'élargissement et au renforcement des réseaux d'entraide dans Parc-Extension à partir

d'une stratégie de développement économique local et d'autonomisation financière des femmes avec un statut d'immigration précaire (Brunet-Kirk 2021).



12 juillet 2021 : Dépliant promotionnel pour le *Parc-X Curry Kitchen*, qui est devenu ensuite le *Parc-Ex Curry Collective*. Le dépliant montre un portrait de chacune des cuisinières, ainsi qu'une description des plats qu'elles préparent dans le cadre de cette initiative (source : Brique par brique).

En définitive, les processus d'accompagnement permettent de faciliter l'atteinte de certains objectifs en offrant aux résidents et aux résidentes de Parc-Extension des informations, des outils et des repères qui leur permettent, entre autres, de faire valoir leurs droits et d'encourager leur autonomisation financière. L'accompagnement constitue une composante centrale des mobilisations pour contrer les conséquences négatives de la gentrification : entreprendre des démarches pour contester une éviction ou une hausse de loyer abusive requiert effectivement, dans la plupart des cas, le

soutien de personnes et d'organismes avec une connaissance avancée des droits des locataires et des recours à leur disposition pour les défendre (Breault 2014).

2.3.2 Processus d'encouragement

Si les processus d'accompagnement renvoient souvent à des enjeux matériels et logistiques (par exemple, accéder à des services, obtenir des ressources, réunir les conditions qui permettent la tenue d'une activité ou le lancement d'une initiative), les processus d'encouragement se situent davantage du côté du travail émotionnel qui permet à différentes initiatives de perdurer. En d'autres mots, l'accompagnement contribue à l'organisation matérielle de la vie sociale dans un environnement donné, tandis que l'encouragement correspond plutôt à sa composante existentielle, en aidant les acteurs et les actrices à maintenir un certain niveau d'énergie, à donner un sens aux pratiques dans lesquelles ils et elles sont engagé-e-s et à persister en dépit des difficultés (R. T. Smith 2008 : 139-140). Le soutien émotionnel, dont l'encouragement représente une composante importante, favorise notamment le développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté et une plus grande acceptation des défis qui accompagnent des processus tels qu'une demande d'aide, l'adaptation à une situation de douleur chronique ou encore la guérison après un accident ou une maladie (Pescosolido 1992 ; Reblin et Uchino 2008 ; Sturgeon et Zautra 2016). Les processus d'accompagnement et les processus d'encouragement se croisent régulièrement en pratique : un membre du CAPE a ainsi souligné, lors d'une assemblée de locataires

contre les évictions et les hausses de loyer qui s'est tenue à Parc-Extension le 14 mai 2022, que l'organisme offre un soutien à la fois technique et moral aux résidents et aux résidentes du quartier qui font face à des problèmes de logement. L'ensemble des étapes nécessaires pour affronter ces problèmes requiert du courage, entendu ici comme une lutte menée contre le risque de découragement (Fleury 2014 : 58). Le courage peut alors être conçu comme une émotion essentielle pour entreprendre différentes initiatives, tandis que l'encouragement désigne les pratiques qui permettent d'entretenir cette émotion avec différentes stratégies interactionnelles (Gergen 1994 : 229-230). Les processus d'encouragement méritent une attention particulière dans les analyses portant sur l'action collective, puisque le fait de partager des idées ou des convictions avec d'autres personnes ne suffit pas pour entreprendre des projets avec ces dernières : un attachement interpersonnel, un sentiment d'appartenance à une communauté et un désir de s'impliquer doivent effectivement être développés et entretenus (Goodwin, Jasper et Polletta 2001 : 6).

L'encouragement peut d'abord être conçu comme une certaine forme d'écoute, qui permet de recevoir les émotions partagées par une personne sans les minimiser (Hanna 1981 ; Pasupathi, Fivush et Hernandez-Martinez 2016). Les personnes impliquées dans Brique par brique et le CAPE pratiquent ainsi une écoute active et compatissante (Dehouche et al. 2022), qui les mène à prendre le temps nécessaire pour bien comprendre les enjeux vécus par les résidents et les résidentes du quartier (par exemple la pauvreté, des relations tendues avec leur propriétaire, des difficultés associées à un

statut d'immigration précaire, et ainsi de suite), tout en démontrant une préoccupation pour les obstacles auxquels ils et elles sont confronté-e-s. L'écoute active et compatissante s'avère cruciale, car plusieurs personnes auxquelles Brique par brique et le CAPE offrent du soutien sont issues de communautés marginalisées et sont habituées à ce que leurs problèmes soient perçues comme étant de moindre importance (Shah 2019 : 142-143). Ce type d'écoute permet de réduire les « écarts d'empathie » qui peuvent mener à une mauvaise compréhension des expériences vécues par les résidents et les résidentes ou à une sous-estimation de la souffrance ou des épreuves auxquelles ils et elles sont confrontées (Nordgren, Banas et MacDonald 2011 : 121).

Les processus d'encouragement supposent non seulement d'offrir une certaine qualité d'écoute, mais aussi d'aider les personnes concernées à maintenir une cohérence narrative face aux défis auxquels elles sont confrontées (Adler et al. 2018). Les difficultés vécues par les résidents et les résidentes du quartier, dans un contexte marqué entre autres par une crise du logement, peut déstabiliser profondément leurs routines et leurs repères : plusieurs locataires qui font face à une menace d'expulsion ou à des problèmes persistants d'insalubrité ont indiqué, lors d'interactions avec Brique par brique ou le CAPE, qu'ils et elles éprouvent un stress accru et un sentiment d'être dépassé-e par les événements. Les personnes engagées dans chaque organisme cherchent alors à parvenir à une certaine résonance émotionnelle, que nous pouvons définir comme une correspondance entre, d'une part, les expériences vécues par les résidents et les résidentes et, d'autre part, les cadres interprétatifs et les répertoires

d'action offerts par l'organisme en question (Schrock, Holden et Reid 2004 : 76). En somme, le fait qu'un individu souhaite atteindre un objectif (contester une expulsion ou une hausse de loyer, régler un problème d'insalubrité) ou qu'il croit en un projet (par exemple le développement d'une coopérative d'habitation) ne suffit pas pour qu'il entreprenne des démarches ou qu'il les poursuive ensuite : des interactions positives avec des personnes de confiance et un soutien émotionnel s'avèrent nécessaires pour qu'il continue de penser que son initiative est pertinente et réalisable (Wong 2015). C'est précisément dans cette optique que les personnes engagées dans Brique par brique et le CAPE prennent en compte les préoccupations des membres et des résidents et résidentes du quartier et leur offrent des encouragements sous différentes formes au cours de leurs interactions avec eux et elles.

Les processus d'encouragement jouent un rôle important dans les mobilisations contre la gentrification et ses conséquences négatives dans Parc-Extension pour au moins deux raisons. La première d'entre elles est que ces processus contribuent au développement d'une « patience », c'est-à-dire une capacité tant individuelle que collective à trouver un équilibre entre les réponses immédiates à certains besoins et la temporalité lente du changement social (Procupez 2015 : S63-S64). Plusieurs des initiatives dans lesquelles les personnes impliquées au sein de Brique par brique et du CAPE s'engagent avec les membres et les bénéficiaires (le dépôt et le suivi d'un dossier au TAL, l'obtention de la résidence permanente pour les personnes migrantes avec un statut précaire, un changement dans la réglementation municipale ou le développement

d'un projet d'habitation communautaire, parmi bien d'autres exemples) peuvent prendre des mois, voire des années à aboutir, ce qui nécessite l'entretien d'une patience qui repose entre autres sur l'élaboration de « manières d'espérer », qui peuvent être définies comme des stratégies utilisées par les acteurs et les actrices pour maintenir un équilibre entre des espoirs trop élevés, qui augmentent le risque de connaître des déceptions, et des espoirs trop faibles, qui mènent au découragement (Eaves, Nichter et Ritenbaugh 2016 : 39). Les personnes impliquées dans les deux organismes peuvent ainsi écouter les membres et les bénéficiaires lorsqu'ils et elles expriment de l'impatience, leur confirmer que ce sentiment est légitime et les encourager à ne pas abandonner leurs démarches, notamment en leur rappelant le succès connu par des initiatives similaires (par exemple, un ou une locataire qui a obtenu gain de cause au TAL, ou à qui la résidence permanente a été octroyée). Les processus d'encouragement peuvent ainsi être envisagés comme un type de travail relationnel qui s'appuie sur des expériences passées et des liens de confiance déjà établis pour, d'une part, transformer les émotions négatives éprouvées par une personne en détermination orientée vers le futur et, d'autre part, alimenter un sens des possibles (Tavory 2018a : 120-121). Cette détermination et ce sens des possibles jouent un rôle crucial dans le maintien de différentes initiatives qui contribuent à la mobilisation contre la gentrification de Parc-Extension (une campagne d'organisation dans un immeuble où les locataires sont menacé-e-s d'expulsion, l'acquisition d'un terrain par la Ville de Montréal afin d'y permettre le développement d'un projet d'habitation communautaire, le blocage d'un projet résidentiel avec des appartements de luxe, une modification du règlement

d'urbanisme de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension afin de mieux protéger le droit des locataires au maintien dans les lieux, et ainsi de suite).

La deuxième raison pour laquelle les processus d'encouragement s'avèrent cruciaux pour les mobilisations contre la gentrification de Parc-Extension est qu'ils participent au développement d'une confiance dans la capacité d'agir ensemble qui favorise la prise de risque et l'escalade des moyens de pression (Corcoran, Pettinicchio et Young 2015). Le soutien émotionnel et les encouragements facilitent effectivement la tenue d'activités qui peuvent faire l'objet d'une certaine désapprobation, voire d'une hostilité ou d'une résistance (Grazian 2007 : 224), ou encore qui vont à l'encontre des attentes sociales dans un contexte donné (Collins 2009 : 448). Le CAPE a organisé par exemple, en collaboration avec le Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension, une action de perturbation durant la plénière d'ouverture du Congrès mondial sur l'intelligence artificielle au Campus MIL de l'Université de Montréal, afin de dénoncer l'impact du campus et du secteur de l'intelligence artificielle sur la gentrification de Parc-Extension (McKenna 2022). L'interruption d'une activité avec plus d'une centaine de participants et de participantes suscite un certain stress chez les militants et les militantes, qui peut être soulagé au moins en partie avec des encouragements et du soutien émotionnel avant l'action (en s'assurant que les personnes qui vont prendre part à l'interruption se sentent bien, en leur permettant de partager leurs émotions si elles en ressentent le besoin), pendant l'action (en applaudissant et en félicitant bruyamment les militants et les militantes lorsqu'ils et elles interviennent) et après

l'action (en effectuant un retour avec les personnes concernées pour voir comment elles se sentent).



5 mai 2022 : Action de perturbation du CAPE et du Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension durant la plénière d'ouverture du Congrès mondial sur l'intelligence artificielle au Campus MIL de l'Université de Montréal (source : Nate Wessalowski).

Il importe de souligner, pour conclure cette section, que les processus d'encouragement ne passent pas exclusivement par des interactions directes entre les membres, les bénéficiaires et les personnes engagées dans Brique par brique et le CAPE : ces processus se manifestent aussi dans l'influence exercée par des initiatives qui ont connu un certain succès et qui inspirent d'autres personnes dans leurs propres démarches. Une tournée d'immeuble effectuée le 28 avril 2022 avec Amy nous a effectivement permis d'interagir avec un locataire qui, après avoir expliqué ses problèmes de logement, nous

a mentionné qu'un de ses amis qui réside aussi à Parc-Extension est parvenu, avec le soutien du CAPE, à contrer une tentative de rénoviction. La victoire de son ami lui a donné espoir qu'il pouvait lui aussi contrer la tentative d'expulsion dont il était la cible. En somme, une mémoire locale des mobilisations et des initiatives communautaires peut encourager d'autres résidents et résidentes à mener des projets ou à s'organiser pour défendre leurs droits.

2.3.3 Processus d'inclusion

Les processus d'accompagnement et d'encouragement visent à soutenir des personnes dans l'accomplissement de certains objectifs, tant d'un point de vue matériel et logistique que d'un point de vue existentiel et émotionnel. Les processus d'inclusion aident, pour leur part, les acteurs et les actrices concerné-e-s à développer des relations interpersonnelles et un sentiment d'appartenance à un monde social dans lequel différentes initiatives peuvent être menées (Kuurne et Vieno 2022 : 290-291). Le travail d'inclusion repose notamment sur des interactions répétées entre des personnes liées par un projet commun ou des intérêts partagés. Une autre composante importante du travail d'inclusion consiste en la valorisation de différentes dimensions de l'identité des personnes engagées. Les travaux en psychologie sociale et en sociologie interactionniste soulignent effectivement que notre identité comporte plusieurs dimensions, par exemple le genre, la classe sociale et l'identité ethnoraciale, et que la place occupée dans notre vie par une dimension de notre identité est liée à l'importance

que nous accordons aux réseaux et aux mondes sociaux dans lesquels cette même dimension peut être activée ou convoquée (Stets et Serpe 2013 : 36 ; Tavory 2016 : 6-8). Les organisations et les mouvements sociaux établissent et maintiennent des liens de confiance avec leurs membres de différentes manières, l'une d'entre elles étant de mettre en valeur certaines dimensions de leur identité (Chen, Lune et Queen 2013 : 869). Ces dimensions de l'identité peuvent exister avant qu'une personne décide de s'impliquer – par exemple, être un ou une locataire précède généralement le fait de recourir aux services d'un comité logement – ou elles peuvent être émergentes, une personne pouvant ainsi en venir à s'identifier comme membre d'un organisme après s'y être engagée pendant une période plus ou moins longue. Dans tous les cas, le travail d'inclusion vise à encourager l'établissement et l'entretien d'un sentiment d'appartenance à un monde social et une participation soutenue à ses différentes activités (Fine 2014 : 8). Cette participation contribue à l'entretien d'un sens des possibles en offrant aux personnes concernées des contextes pour développer des « soi possibles » (*possible selves*), c'est-à-dire des manières d'être qu'elles peuvent adopter pour tendre vers des buts désirables ou pour s'éloigner d'une situation qu'elles souhaitent éviter (Markus et Nurius 1986 : 960).

En tant qu'organisme de défense des droits, le travail d'inclusion mené par le CAPE prend notamment la forme d'un processus de politisation de la condition de locataire, qui suppose l'identification d'un ou de plusieurs problèmes liés à cette dimension de l'identité (une hausse de loyer abusive, une tentative d'expulsion, des conditions de

logement insalubres), puis une interprétation de ces problèmes comme devant être résolus par différentes formes d'action collective (Eliasoph et Lichterman 1999 : 229-230 ; McAlevey 2015 : 424). Les personnes impliquées au sein du CAPE passent ainsi beaucoup de temps à soutenir les membres et les bénéficiaires avec leurs problèmes de logement, tout en les invitant à participer à des actions durant lesquelles ils et elles peuvent associer leur identité de locataire à un projet collectif axé sur la défense des droits et le développement de logements sociaux et communautaires. Bien que les résidents et les résidentes du quartier commencent souvent par interagir avec le CAPE en tant que bénéficiaires avec différents problèmes de logement à résoudre, il vaut la peine de souligner que plusieurs d'entre eux et d'entre elles deviennent ensuite des membres de l'organisme et s'y impliquent des années après que leurs problèmes de logement aient été résolus, grâce à leur adhésion au projet politique plus large de l'organisme et aux relations interpersonnelles qu'ils et elles ont développées avec d'autres personnes qui y sont actives. En somme, le processus de politisation dans lequel les personnes impliquées au CAPE s'engagent permet d'inclure les résidents et les résidentes de Parc-Extension au sein d'un monde social centré sur la défense des droits des locataires, dans lequel ils et elles peuvent continuer à s'impliquer par conviction et par attachement interpersonnel bien après que leurs propres problèmes de logement aient été réglés avec le soutien de l'organisme. L'entretien de ce monde social est particulièrement important pour les mobilisations visant à contrer la gentrification de Parc-Extension, puisqu'il contribue à la capacité d'action collective du CAPE et permet à ce dernier de mener différentes luttes avec les locataires du quartier.



29 septembre 2022 : Sonia, Freddy, Niel et Philomène participent à un contingent du CAPE lors de la manifestation « Engagez-vous pour le filet social » organisée par le FRACA Montréal. Sonia, Freddy et Philomène ont d’abord approché l’organisme pour résoudre des problèmes de logement, et y sont maintenant impliqué-e-s depuis plus de dix années (source : Emanuel Guay).

Le cas de Brique par brique est particulièrement intéressant pour analyser les processus d’inclusion et les manières dont ils peuvent contribuer à contrecarrer les conséquences négatives de la gentrification de Parc-Extension, puisque cet organisme a offert un contexte dans lequel des individus qui s’identifient comme des gentrificateurs et des gentrifieuses et qui sont soucieux et soucieuses de leur impact dans le quartier ont pu jouer un rôle dans une initiative qui visait à développer des logements destinés aux locataires à faible revenu. L’organisme a effectivement tenu, sur une période de neuf

mois entre la fin de l'année 2017 et l'été 2018, une campagne d'obligations communautaires, durant laquelle il a émis des prêts avec des taux d'intérêt relativement bas, ce qui lui a permis d'obtenir 364 000 dollars en capital patient de la part de quarante investisseur-e-s (Brique par brique 2020 : 18-19). Un des investisseurs a mentionné, lors d'un échange qui a eu lieu le 21 septembre 2020, que cette campagne lui a semblé très bénéfique non seulement pour le quartier, mais aussi pour les personnes qui y ont participé. Il a effectivement souligné qu'il se sentait dorénavant inclus dans un projet visant à promouvoir l'abordabilité du logement, ce qui lui a permis d'adopter un autre rôle que celui, relativement limité, d'un gentrifieur qui se sent coupable d'habiter à Parc-Extension. En d'autres mots, cette initiative lancée par Brique par brique a permis à des personnes qui occupent des « positions résidentielles contradictoires »⁷, par exemple de nouveaux résidents et de nouvelles résidentes locataires ou propriétaires qui souhaitent soutenir la lutte contre la précarisation des locataires à faible revenu (Tissot 2010), de jouer un nouveau rôle et de se sentir inclus-e-s dans une communauté qui promeut l'accès au logement pour des ménages plus défavorisés. Cet exemple met en lumière l'importance de distinguer entre les différents groupes sociaux qui peuvent contribuer à la gentrification d'un quartier, en prêtant attention à leurs ressources et à leurs motivations respectives, ainsi qu'au rôle qu'ils

⁷ J'emploie cette expression en m'inspirant du travail d'Erik Olin Wright sur les positions de classe contradictoires, qui désignent les catégories sociales qui ont des intérêts contradictoires par rapport au conflit entre le capital et le travail dans les sociétés capitalistes avancées (Wright 1984 : 400).

peuvent jouer dans des mobilisations visant à limiter autant que possible les conséquences négatives de la gentrification dans le quartier en question (Kern 2022 : 41). Bien que Brique par brique ait fini par utiliser les sommes obtenues avec sa campagne d'obligations communautaires pour acquérir l'immeuble situé au 633 avenue Beaumont et y développer un espace communautaire plutôt que des logements destinés à des locataires à faible revenu⁸, il est possible que l'organisme décide éventuellement de mener une autre campagne, qui s'appuiera encore une fois sur l'inclusion de personnes qui ont suffisamment de revenus pour pouvoir investir dans des obligations communautaires et qui souhaitent soutenir une initiative qui correspond à leurs valeurs. Une telle stratégie pourrait notamment faciliter le développement d'un projet d'habitation communautaire, en diversifiant les sources de financement dont disposerait Brique par brique pour mener ce projet à bien.

Le travail de politisation dans lequel les personnes impliquées au CAPE s'engagent et la campagne d'obligations communautaires menée par Brique par brique entre 2017 et 2018 montrent bien comment les individus en viennent à se sentir inclus dans un monde social lorsque différentes dimensions de leur identité y sont valorisées et que leur contribution y est reconnue (Cast et Burke 2002 : 1062-1063). Cette valorisation et

⁸ L'augmentation du coût des terrains et des immeubles dans le quartier depuis 2017 a rendu impossible la viabilisation financière d'un projet résidentiel avec les sommes disponibles du côté de Brique par brique. Cet enjeu est abordé plus en détail dans la section 1.3.2, « Difficulté à développer des projets d'habitation communautaire ».

cette reconnaissance jouent un rôle particulier dans un quartier comme Parc-Extension, qui est caractérisé par une proportion importante de sa population qui est issue de l'immigration récente. Les défis liés au développement de nouvelles routines et de nouveaux réseaux peuvent effectivement limiter la capacité de ces personnes à se sentir incluses, ce qui nécessite des efforts supplémentaires pour renforcer leur sentiment d'appartenance (Exentus 2022 : 123-124). Sohnia a ainsi souligné, lors d'une rencontre tenue au bureau du CAPE le 4 octobre 2021 avec Rizwan et Khalid (qui était alors organisateur communautaire pour Brique par brique), que pour les personnes issues de l'immigration, « si nous ne trouvons pas notre sentiment d'appartenance dans un lieu spécifique, nous le trouvons dans nos relations ». Le travail d'inclusion peut ainsi contribuer à la « mobilité existentielle » de ces personnes, c'est-à-dire à la conviction que d'avoir immigré est une décision qui, malgré les renoncements et les compromis qui l'accompagnent, leur permet de se rapprocher de certaines aspirations et correspond au sens et à la direction qu'elles souhaitent donner à leur vie (Hage 2005 : 470-471). La mobilité existentielle et le sentiment de mener une vie qui a un sens et une direction dépendent notamment des relations que les acteurs et les actrices établissent dans différents mondes sociaux, ainsi que des processus d'inclusion qui leur permettent de développer un sentiment d'attachement interpersonnel et d'appartenance (Baumeister 2011 : 135-136).

2.3.4 Processus de gestion des conflits

Le travail relationnel repose entre autres sur des stratégies d'accompagnement, d'encouragement et d'inclusion qui renforcent les liens et les réseaux de confiance au sein d'un monde social. Ce travail suppose toutefois, dans certains cas, de réparer des liens affaiblis par des conflits interpersonnels, ce qui nécessite le développement de stratégies pour les gérer et les résoudre (Yarnell et Neff 2013). Brique par brique et le CAPE doivent effectivement affronter, dans le cadre de leurs activités, une certaine « conflictualité ordinaire », c'est-à-dire des irritants et des frictions qui peuvent rendre les interactions plus tendues entre les personnes engagées (Emerson 2015 : 249), ainsi qu'avec des conflits plus durables ou structurants entre des employé-e-s, des membres ou des bénéficiaires⁹. Le succès des processus de gestion des conflits et des irritants dépend, dans une large mesure, de la capacité des personnes engagées dans chaque organisme à nommer les problèmes et les dynamiques à la source d'un conflit, à écouter le point de vue des différentes parties concernées et à identifier des pistes de solution qui peuvent aider à résoudre le conflit ou, à tout le moins, éviter que ce dernier en

⁹ Contrairement aux sections précédentes du chapitre, je ne mentionne pas ici de situations spécifiques, puisque les deux organismes et les individus qui y sont impliqués sont présentés sous leur vrai nom dans ma thèse, avec le consentement de toutes les parties concernées. Cette transparence rend plus difficile la présentation de résultats de recherche liés à des questions sensibles, notamment les conflits interpersonnels, puisqu'elle pourrait nuire aux activités de Brique par brique et du CAPE. Afin d'affronter cette difficulté, je présente ici la gestion des conflits d'une manière dépersonnalisée, en me concentrant sur les mécanismes interactionnels que j'ai observés, sans aborder les situations dans lesquelles ces mécanismes se sont manifestés. Pour une analyse plus détaillée des avantages et des limites qui accompagnent la transparence dans la présentation des données ethnographiques, ainsi qu'une réflexion sur la dépersonnalisation comme stratégie d'analyse, le lecteur ou la lectrice peuvent consulter un article corédigé avec Baptiste Godrie sur l'éthique de la recherche participative (Guay et Godrie 2020), et en particulier la section intitulée « Interprétation, présentation et diffusion des résultats de recherche (EG) ».

vienne à nuire sérieusement à la bonne tenue des initiatives ou à l'entretien des liens dans l'organisme en question.

Une première stratégie importante de résolution des conflits consiste à dépersonnaliser leur interprétation, ce qui implique de concentrer notre attention sur les comportements jugés problématiques (que ce soient des paroles, des gestes, et ainsi de suite) et leurs conséquences, plutôt que sur les intentions présumées des personnes qui ont eu les comportements. Une telle stratégie offre une base pour élaborer des critiques constructives, c'est-à-dire des critiques qui invitent à changer des comportements précis, plutôt que des critiques hostiles qui condamnent une personne dans son ensemble sans lui offrir de pistes pour s'améliorer (Klein, Renshaw et Curby 2016). Les critiques constructives requièrent une communication transparente, un souci de régler le conflit d'une manière collaborative et une attitude qui démontre que le but d'une intervention n'est pas de disqualifier la personne critiquée, mais bien de renforcer la relation en permettant une meilleure compréhension mutuelle (Deutsch 2002 : 311). La gestion efficace d'un conflit repose aussi, dans la plupart des cas, sur un processus d'apprentissage et de respect des limites d'autrui, qui permet ensuite d'approfondir la relation en reconnaissant les comportements que nous pouvons adopter avec une personne et ceux que nous ne pouvons pas adopter (Wohl et Fine 2015 : 249), tout en prenant en compte que ces limites évoluent en fonction des contextes dans lesquels nous interagissons avec cette personne et du degré de proximité relationnelle que nous développons avec elle à travers le temps (Wohl 2017 : 254-255).

Deux éléments supplémentaires méritent d'être soulignés ici : d'une part, l'adoption de stratégies efficaces pour gérer les conflits peut contribuer au renforcement des liens dans un monde social et, d'autre part, la confiance établie par l'entremise des autres formes de travail relationnel facilite en retour la gestion des conflits. Apprendre à nommer et à gérer les irritants et les conflits peut effectivement contribuer à l'approfondissement des liens, en offrant un contexte où les personnes concernées peuvent développer une meilleure compréhension de leurs attentes et de leurs limites respectives (Tavory et Fine 2020 : 373). Les conflits peuvent aussi rendre un monde social plus équitable et inclusif, en mettant en lumière les inégalités qui s'y manifestent et en invitant à changer les routines qui permettent à ces inégalités de perdurer (Fine 2021 : 133). Le développement d'un sentiment d'attachement interpersonnel et d'appartenance à un monde social incite, pour sa part, les personnes qui y sont engagées à régler leurs différends afin d'entretenir les liens qui les unissent. Le travail relationnel peut ainsi encourager, en reprenant la terminologie proposée par l'économiste Albert O. Hirschman, l'usage de la voix plutôt que de la sortie dans une situation de conflit (Hirschman 1970), ce qui permet à une communauté de se développer et de se renforcer face aux différends qui la traversent, plutôt que de s'affaiblir.

2.4 Synthèse des résultats de recherche pour le chapitre 2

Ce chapitre nous a permis de mieux comprendre comment Brique par brique et le CAPE contribuent à la création et à l'entretien de mondes sociaux. Je me suis d'abord

inspiré des travaux de Fligstein et McAdam (Fligstein et McAdam 2012) pour soutenir que les études portant sur les mondes sociaux gagnent à prendre en compte la dimension matérielle et la dimension existentielle de la vie sociale, puis j'ai mis en lumière les rapports entre l'engagement dans des mondes sociaux, l'obtention de différentes formes de reconnaissance sociale, la dimension émotionnelle des liens sociaux et l'élargissement du sens des possibles. J'ai ensuite présenté trois concepts qui peuvent nous aider à analyser la formation des liens sociaux, soit l'énergie émotionnelle, les infrastructures sociales et les identités collectives, en me basant sur un cadre théorique élaboré avec Alessandro Drago (Guay et Drago 2023). J'ai pu établir que Brique par brique et le CAPE contribuent au développement de liens et de mondes sociaux en créant des contextes pour accumuler de l'énergie émotionnelle, en convertissant des espaces en infrastructures sociales et en contribuant au développement et au renforcement d'identités interpersonnelles et collectives. J'ai finalement examiné quatre processus interactionnels associés au travail relationnel mené par chacun des organismes. Si l'accompagnement permet de soutenir matériellement et logistiquement des personnes dans l'atteinte de différents objectifs, l'encouragement vise plutôt à aider ces personnes à donner un sens aux pratiques dans lesquelles elles sont engagées et à persister dans leurs démarches en dépit des obstacles et du risque de découragement. L'inclusion favorise le développement de relations interpersonnelles et d'un sentiment d'appartenance à un monde social en valorisant certaines dimensions de l'identité, tandis que la gestion des conflits cherche à réparer des liens affaiblis par des irritants et des tensions. Ces quatre processus peuvent être

envisagés comme des mécanismes d'incitation et des mécanismes de soutien, qui permettent respectivement d'inciter des personnes à s'engager dans un monde social et de maintenir ensuite un certain niveau d'implication (Small 2002 : 37-39).

Le prochain chapitre prêter attention aux usages de la capacité d'action collective qui résulte du travail relationnel mené par les deux organismes, en examinant le champ d'action stratégique dans lequel ils évoluent et les stratégies qu'ils emploient pour favoriser le développement de projets d'habitation communautaire et la défense du droit au logement à Parc-Extension.

CHAPITRE III

Les organisations, les environnements institutionnels et les champs d'action stratégique

Dans ce chapitre, j'étudie les usages de la capacité d'action collective dont Brique par brique et le CAPE disposent grâce au travail relationnel effectué par les personnes qui s'y engagent, ainsi que les stratégies employées par chaque organisme afin d'atteindre leurs objectifs, avec une attention particulière pour le développement de projets d'habitation communautaire à Parc-Extension et la défense du droit au logement face à la gentrification du quartier. Ces deux groupes évoluent dans un environnement social et institutionnel qui leur offre des ressources pour mener à bien leurs différentes initiatives, tout en posant aussi des contraintes et des balises qui peuvent être l'objet de négociations ou d'une mobilisation politique. Afin d'analyser les interactions entre Brique par brique, le CAPE et leurs partenaires respectifs dans cet environnement, j'examine d'abord le concept de champ d'action stratégique présenté dans *A Theory of Fields* (Fligstein et McAdam 2012), puis je me base sur des réflexions élaborées avec Alessandro Drago (Guay et Drago 2019) afin de prolonger les propositions théoriques

de Fligstein et McAdam, en les mettant en dialogue avec la théorie des ressources de pouvoir et des travaux portant sur les processus conflictuels et le rôle que ces derniers jouent dans les mobilisations contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Brady 2009 : 180-181). J'offre ensuite un portrait stratégique de Brique par brique et du CAPE, en me concentrant plus précisément sur des initiatives liées au logement qui ont été menées entre 2020 et 2022 par les deux organismes avec leurs partenaires et leurs répertoires d'action pour ces initiatives. Je me penche alors sur les enjeux et les défis qui caractérisent actuellement le champ d'action stratégique dédié au logement à Parc-Extension, en montrant les trajectoires empruntées par les paliers municipal, provincial et fédéral au cours des dernières années sur la question du logement, en mettant en lumière les croisements entre la crise du modèle partenarial québécois et la crise du logement, puis en présentant quelques stratégies employées par Brique par brique et le CAPE afin d'affronter ces différents enjeux et défis.

3.1 Cadre d'analyse de l'environnement social et institutionnel dans lequel les organisations évoluent

Les recherches portant sur les organisations tendent à étudier ces dernières à partir de deux angles principaux, soit leurs dynamiques internes et leur inscription dans des champs et des espaces méso-sociologiques où elles interagissent avec d'autres organisations (Chen 2018 : 48-49). Une analyse du travail mené par Brique par brique et le CAPE requiert des outils qui peuvent nous aider à mieux comprendre, d'une part,

l'environnement dans lequel les deux organismes évoluent et, d'autre part, l'incidence de cet environnement et des relations entretenues avec d'autres groupes sur les répertoires d'action à leur disposition et les choix stratégiques qu'ils font. Cette section commence ainsi avec une présentation de la théorie des champs d'action stratégique, qui a été élaborée par Fligstein et McAdam afin de contribuer aux réflexions sur l'action collective, la stabilité et le changement social à partir d'une perspective inspirée par la sociologie des organisations et des mouvements sociaux (Fligstein et McAdam 2012 : 6-7). Je propose ensuite quelques pistes pour prolonger les réflexions de Fligstein et McAdam, en invitant à prendre plus explicitement en compte le rôle joué par les processus conflictuels dans le changement social, et en particulier par les mouvements contestataires qui visent à contrer la pauvreté avec un renforcement des politiques sociales, parmi lesquelles nous pouvons inclure un financement accru pour des projets d'habitation communautaire et des changements législatifs et réglementaires visant à mieux protéger les locataires face aux expulsions et aux hausses de loyer abusives (Blanchard 2022 : 31-32).

3.1.1 Théorie des champs d'action stratégique

La théorie des champs d'action stratégique proposée par Fligstein et McAdam appartient à un domaine d'analyse méso-sociologique plus vaste, en l'occurrence la théorie des champs, qui postule que la vie sociale se déroule, dans une large mesure, au sein d'arènes où les acteurs et les actrices interagissent et donnent un sens à leurs

actions respectives à partir d'enjeux communs (Kluttz et Fligstein 2016 : 186). Les champs d'action stratégiques représentent, pour Fligstein et McAdam, les unités de base de l'action collective. Ces champs sont définis par quatre éléments principaux, soit : 1. Une compréhension partagée de ce qui est en jeu dans le champ, c'est-à-dire ses buts et ses visées ; 2. Un ensemble d'acteurs et d'actrices avec des positions reconnues dans le champ ; 3. Une compréhension commune des règles qui régissent le champ ; 4. Une manière pour les acteurs et les actrices d'interpréter les actions des autres et d'ajuster leurs propres actions à l'intérieur du champ (Fligstein et McAdam 2012 : 170). L'étude des champs d'action stratégique nous mène à examiner leurs raisons d'être, leur composition, les formes d'action qui sont considérées comme légitimes à l'intérieur d'un champ et celles qui sont désapprouvées ou exclues, les définitions de la situation qui structurent les interactions dans le champ, les compréhensions partagées qui permettent de donner un sens aux initiatives qui s'y déroulent, ainsi que le rôle joué par des acteurs et des actrices socialement habiles dans la promotion de projets, d'identités collectives et de coalitions au sein du champ (Fligstein et McAdam 2012 : 84).

La théorie des champs d'action stratégique présente plusieurs avantages pour l'analyse des interactions entre les différentes organisations actives dans un environnement institutionnel donné. Elle met effectivement l'accent sur l'influence exercée par l'habileté sociale des acteurs et des actrices engagé-e-s au sein d'un champ d'action stratégique, notamment dans les périodes marquées par des crises, ainsi que sur les

capacités de stabilisation que les champs étatiques peuvent employer pour contribuer à la résolution de ces crises (Fligstein et McAdam 2012 : 105). L'habileté sociale des personnes engagées dans Brique par brique et le CAPE, c'est-à-dire leur capacité à obtenir la coopération des autres – qui peut notamment reposer sur l'élaboration de cadres interprétatifs partagés, la promotion d'un projet fédérateur ou des processus de négociation pour parvenir à une convergence des intérêts (Fligstein 2001 : 106) –, et les capacités de stabilisation des champs étatiques seront examinées dans les sections suivantes, en particulier lorsque je brosserai un portrait du contexte politique dans lequel les deux organismes évoluent, ainsi que des stratégies qu'ils emploient pour atteindre leurs objectifs à la lumière de ce contexte. Cette théorie facilite aussi l'étude des conditions qui encouragent ou qui entravent l'émergence de coalitions entre différentes organisations afin d'atteindre des objectifs partagés (Fligstein et McAdam 2012 : 181). Le concept de champ d'action stratégique peut nous aider à examiner les processus par l'entremise desquels des collaborations et des alliances se forment entre des organisations liées par un domaine d'activité ou un ancrage territorial, par exemple un quartier ou un arrondissement. Ces processus, qui incluent l'identification de revendications communes et la répartition des tâches entre les organisations, offrent des assises pour mener des campagnes et affronter des situations qui sont reconnues, par les membres d'une coalition, comme posant un problème qui peut être résolu par l'action collective (Chen 2018b : 98S ; Domaradzka et Wijkström 2019 : 1623). Je prêterai attention, dans les sections suivantes, aux partenariats établis par Brique par

brique et le CAPE dans le cadre de leurs activités, ainsi qu'aux manières dont ces partenariats évoluent face à la gentrification de Parc-Extension.

3.1.2 Les usages coopératif et conflictuel de la capacité d'action collective

La théorie des champs d'action stratégique nous offre des pistes stimulantes pour étudier l'inscription de Brique par brique et du CAPE dans un environnement social et institutionnel qui offre à chaque organisme des ressources et des repères tout en balisant leurs activités respectives. Je peux maintenant prolonger les réflexions de Fligstein et McAdam en accordant une place plus importante, dans l'analyse présentée ici, aux processus conflictuels et aux luttes contre les inégalités sociales (Ancelovici 2021 : 162). Je me propose plus précisément de mettre la théorie des champs d'action stratégique en dialogue avec la théorie des ressources de pouvoir, en soutenant que la réduction de la pauvreté suppose le développement d'organisations et de mouvements qui peuvent représenter les intérêts des personnes à faible revenu et contester la répartition inégalitaire du pouvoir dans nos sociétés (Brady 2019 : 164). L'obtention de gains sociaux – parmi lesquels nous pouvons mentionner une distribution plus équitable des ressources, le développement de politiques publiques visant à répondre aux besoins des communautés les plus marginalisées, l'octroi de nouveaux droits et le renforcement des droits déjà existants – repose notamment sur des mobilisations populaires qui réclament des concessions de la part des élites politiques et économiques en interrompant le cours ordinaire des choses (Usmani 2018 ; Shragge 2007 ; Piven

2006). Les organisations et les mouvements qui représentent les intérêts des groupes sociaux marginalisés peuvent aussi utiliser leur capacité d'action collective afin d'établir des partenariats avec différentes institutions, leurs activités ne se limitant donc pas à la résistance ou à l'interruption (Das et Walton 2015 : S52). En somme, les usages coopératifs et les usages conflictuels de la capacité d'action collective d'un groupe méritent tous deux notre attention, puisque ces usages jouent des rôles distincts dans le cadre d'un projet ou d'une campagne de mobilisation et qu'ils sont souvent mis de l'avant, à des moments distincts, par un même mouvement ou une même organisation (Guay 2021 ; Guay et Drago 2019).

Une avenue possible pour mettre en dialogue la théorie des champs d'action stratégique avec les travaux portant sur les processus conflictuels est de revenir à la distinction proposée par Pierre Bourdieu entre les relations intersubjectives et les relations objectives à l'intérieur d'un champ, les premières référant aux stratégies interactionnelles utilisées par les acteurs et les actrices pour développer des interprétations partagées et atteindre des objectifs communs tandis que les secondes renvoient plutôt aux hiérarchies et aux « contraintes structurales » qui orientent leurs interactions et leurs pratiques (Bourdieu 2022 : 561). Cette distinction permet d'examiner à la fois les manières dont les acteurs et les actrices parviennent à entretenir des ordres négociés et à établir des collaborations (Ahrne, Brunsson, et Hallström 2007 : 621 ; Strauss 1982 : 350-351) et les inégalités de pouvoir qui les séparent et qui peuvent mener à des conflits (Emirbayer et Johnson 2008 : 9-10). Deux éléments

supplémentaires méritent d'être abordés dans cette section pour enrichir notre lecture des liens entre la coopération et le conflit dans les champs d'action stratégique. Nous pouvons d'abord souligner que les processus conflictuels reposent généralement sur le retrait de la coopération entre deux ou plusieurs parties pendant une période plus ou moins longue. La politologue Frances Fox Piven propose ainsi le concept d'interdépendance afin de mettre en lumière le fait que les sociétés reposent sur de vastes réseaux de coopération, qui peuvent être interrompus dans le cadre d'une mobilisation sociale – en menant une grève ou un boycott, en bloquant une rue afin d'empêcher le trafic de circuler, en organisant une manifestation ou une action pour perturber une séance du conseil municipal, et ainsi de suite (Piven 2008 : 5-6). L'interruption du cours ordinaire des choses et le refus de collaborer s'appuient sur des relations coopératives qui leur préexistent, et ils comptent parmi les stratégies les plus couramment employées dans le cadre de processus conflictuels (Maskovsky et Piven 2020). Nous pouvons ensuite envisager la coopération et le conflit, dans la foulée des réflexions partagées plus haut, comme des moments distincts dans l'entretien des relations entre différentes organisations au sein d'un champ. L'établissement d'une coopération durable suppose ainsi un travail de négociation et le développement d'une confiance mutuelle, tandis que les processus conflictuels peuvent mener à une remise en question et à une transformation des conditions dans lesquelles les organisations interagissent (Jasper 2006 : 106-107). En somme, les organisations et les mouvements qui souhaitent représenter les intérêts des groupes les plus désavantagés par la répartition actuelle du pouvoir et des ressources dans nos sociétés peuvent miser à la

fois sur des partenariats et sur des processus conflictuels pour atteindre leurs objectifs à l'intérieur de différents champs d'action stratégique (Guay et Drago 2023).

3.2 Portrait stratégique de Brique par brique et du CAPE

La section précédente m'a permis de montrer les avantages de la théorie des champs d'action stratégique pour l'analyse de l'environnement institutionnel dans lequel Brique par brique et le CAPE évoluent, tout en invitant à prolonger les réflexions de Fligstein et McAdam en les croisant avec la théorie des ressources de pouvoir et des travaux portant sur les processus conflictuels et les mobilisations contre les inégalités sociales. Je peux maintenant brosser un portrait stratégique des deux organismes, en me concentrant sur les initiatives liées au logement auxquelles ils ont participé entre 2020 et 2022, les partenaires avec lesquels ces initiatives ont été menées, ainsi que les répertoires d'action employés pour favoriser leur avancée. Ce portrait me permettra d'accomplir deux objectifs. D'une part, il mettra en lumière comment Brique par brique et le CAPE contribuent au développement de projets d'habitation communautaire et à la défense du droit au logement. D'autre part, il m'aidera à mieux délimiter le champ d'action stratégique auquel ces organismes appartiennent, en montrant certaines des activités qui les occupent, les relations qu'ils entretiennent avec d'autres organismes au sein du champ, ainsi que les stratégies, tant coopératives que conflictuelles, qu'ils emploient pour atteindre leurs buts (Fligstein et McAdam 2012 : 216).

3.2.1 Initiatives et partenariats

Brique par brique et le CAPE contribuent à plusieurs initiatives qui visent à promouvoir l'accès au logement pour les locataires à faible revenu de Parc-Extension. Ces dernières se concentrent parfois sur le développement de nouveaux projets d'habitation communautaire dans le quartier, tandis que d'autres cherchent plutôt à défendre ou à renforcer les droits des locataires. J'examine ici huit initiatives entreprises par les deux organismes entre mars 2020 et décembre 2022, en prêtant attention aux partenariats et aux répertoires d'action qui les ont rendues possibles (voir le Tableau 3 ci-bas pour plus de détails)¹⁰.

Tableau 3 – Initiatives liées au logement auxquels Brique par brique et le CAPE contribuent, les partenaires pour ces initiatives et les répertoires d'action, mars 2020 à décembre 2022

Initiative	Période	Partenaires engagés dans l'initiative	Répertoires d'action
Mobilisation pour l'adoption, par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, d'un projet de règlement	Mars 2020 à décembre 2020	CAPE, Association des locataires de Villeray, Bureau Info Logement	Manifestations, blocages, participation à des consultations publiques

¹⁰ La période sélectionnée ici débute avec l'octroi de mon certificat d'approbation éthique par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM (CERPÉ FSH) le 2 mars 2020, et elle prend fin avec la rédaction de mes résultats de recherche en décembre 2022.

visant à restreindre l'émission de certains permis de rénovation pouvant mener à des évictions			
Organisation d'actions et de manifestations pour le développement de projets d'habitation communautaire dans Parc-Extension et la défense du droit au logement	Mars 2020 à décembre 2022 (en cours)	CAPE, Brique par brique, Centre des travailleurs et travailleuses immigrant-e-s, Association des locataires de Villeray, FRAPRU, RCLALQ	Manifestations, rassemblements, actions de projection, blocages, occupations, conférences de presse, campagnes de lettre
Développement du projet de logements sociaux Bétonel au 8600 avenue de l'Épée	Mars 2020 à décembre 2022 (en cours)	Brique par brique, ROMEL, CAPE, Société d'habitation du Québec, Ville de Montréal	Demandes de financement, partenariats, rassemblements, occupations
Campagne pour l'acquisition du 7965 boulevard de l'Acadie par la Ville de Montréal, afin d'y développer un projet d'habitation communautaire	Octobre 2020 à janvier 2021	CAPE, organismes communautaires du quartier	Campagnes de lettres, actions de projection
Mobilisation contre le développement d'appartements de luxe au 700 rue Jarry Ouest et pour l'acquisition du	Octobre 2020 à novembre 2022	CAPE, Coopérative Un Monde Uni, organismes communautaires du quartier	Campagnes de lettres, manifestations, actions de projection, kiosques,

terrain par la Ville de Montréal, afin d'y développer un projet d'habitation communautaire avec la Coopérative Un Monde Uni			rassemblements, participation à des consultations publiques
Relance de la Coopérative Un Monde Uni	Janvier 2021 à décembre 2022 (en cours)	CAPE, Coopérative Un Monde Uni, ROMEL	Élection d'un nouveau conseil d'administration, tenue de rencontres, organisation d'activités publiques, demandes de financement, partenariats
Soutien pour la candidature de Leonora Indira King (membre de Brique par brique) comme conseillère de Parc-Extension aux élections municipales du 7 novembre 2021, sous la bannière du parti Quartiers Montréal	Août 2021 à novembre 2021	Brique par brique, réseau de bénévoles pour la campagne	Tournées de porte-à-porte, organisation d'activités publiques, participation à des débats électoraux, médias sociaux
Développement de la Maison Augustine	Septembre 2021 à décembre 2022 (en cours)	CAPE, Afrique au Féminin, ROMEL, Société canadienne d'hypothèques de	Marches et rassemblements, demandes de financement, partenariats

		logement, Ville de Montréal	
--	--	-----------------------------	--

J'aborde ces huit initiatives en les regroupant dans quatre catégories, soit deux initiatives visant l'acquisition d'un terrain par la Ville de Montréal afin d'y développer éventuellement un projet d'habitation communautaire (la mobilisation pour le 7965 boulevard de l'Acadie et la mobilisation pour le 700 rue Jarry Ouest), deux initiatives visant à développer des projets d'habitation communautaire (le projet Bétonel et la Maison Augustine), une initiative visant à constituer un organisme dédié à l'habitation communautaire (la Coopérative Un Monde Uni) et trois initiatives visant des changements législatifs et réglementaires favorables aux locataires (l'organisation d'actions et de manifestations, la mobilisation pour le projet de règlement visant à restreindre l'émission de permis de rénovation pouvant mener à des évictions et la campagne électorale de Leonora Indira King).

3.2.1.1 Initiatives visant l'acquisition de terrains par la Ville de Montréal

Une revendication qui a occupé une place importante dans les mobilisations pour le droit au logement à Parc-Extension entre mars 2020 et décembre 2022 est l'acquisition de terrains dans le quartier par la Ville de Montréal pour y développer des projets d'habitation communautaire. Afin de faciliter ces acquisitions, la Ville s'est dotée en février 2020 d'un droit de préemption, qui lui accorde une priorité d'achat pendant une

période de soixante jours sur un terrain ciblé par ce droit, après la réception d'une offre d'achat acceptée et signée (Ville de Montréal 2022a). La Ville a ensuite assujéti 300 terrains dans les quartiers centraux montréalais à ce droit de préemption pour une période de dix ans, incluant treize terrains à Parc-Extension (K. Lévesque 2020). Le 7965 boulevard de l'Acadie et le 700 rue Jarry Ouest figurent parmi ces terrains, et ils ont tous deux été l'objet d'une mobilisation menée par les locataires pour réclamer leur acquisition par la Ville à des fins de logement social et communautaire.

Le 7965 boulevard de l'Acadie a été mis en vente au courant de l'été 2020, quelques mois après son assujétiement au droit de préemption. Le CAPE a organisé une manifestation le 12 septembre 2020 qui s'est conclue avec une occupation du terrain, afin de réclamer son acquisition par la Ville de Montréal face à la gentrification de Parc-Extension et à la précarité résidentielle croissante des locataires du quartier (Oduro 2020). La mobilisation s'est poursuivie avec une campagne de lettres adressées à Robert Beaudry (qui était alors responsable de l'habitation pour la Ville de Montréal), puis une action de projection le 10 décembre 2020 devant la mairie d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Cette action, qui a eu lieu durant une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, a marqué une première collaboration entre le CAPE et le Projet de cartographie anti-éviiction de Parc-Extension pour projeter des slogans et des vidéos sur les murs d'un immeuble afin d'attirer l'attention des autorités publiques sur une revendication. La Ville a finalement annoncé l'acquisition du terrain en janvier 2021, en précisant toutefois que des fonds devront être transférés par le

gouvernement provincial pour y permettre le développement d'un projet d'habitation communautaire (Goudreault 2021b).



10 décembre 2020 : Action de projection organisée par le CAPE et le Projet de cartographie anti-éviction de Parc-Extension devant la mairie d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension afin de réclamer l'acquisition du 7965 boulevard de l'Acadie par la Ville de Montréal (source : Emanuel Guay).

La campagne pour le 700 rue Jarry Ouest a été caractérisée, pour sa part, par deux phases importantes. Les locataires de Parc-Extension se sont mobilisé-e-s, durant la première phase, pour empêcher l'adoption du projet de résolution PP20-14008, qui aurait mené à l'octroi d'un permis de démolition par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à un promoteur immobilier qui souhaitait développer un

projet avec des appartements de luxe sur le terrain, ce qui aurait contribué à la gentrification au nord du quartier (Bourbeau 2021). Brique par brique, le CAPE, le RAMPE et plusieurs autres organismes communautaires du quartier, ainsi que des résidents et des résidentes, ont envoyé des lettres au conseil d'arrondissement en novembre 2020 pour s'opposer au projet de résolution PP20-14008. Une manifestation a ensuite eu lieu le 5 décembre 2020 pour réclamer qu'aucun projet qui contribuerait à la gentrification de Parc-Extension ne soit développé au 700 rue Jarry Ouest. Cette manifestation, organisée par le CAPE, a aussi permis de promouvoir un projet alternatif sur le terrain, qui serait pris en charge par la Coopérative Un Monde Uni et qui inclurait des logements sociaux et un espace communautaire au rez-de-chaussée. Une occupation du terrain et la pose d'affiches sur l'immeuble ont eu lieu le 1^{er} février 2021 et ont mené à une intervention du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qui a demandé aux participants et aux participantes de quitter les lieux.



5 décembre 2020 : Manifestation organisée par le CAPE contre l’octroi d’un permis de démolition au 700 rue Jarry Ouest par l’arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Le promoteur comptait sur l’obtention de ce permis pour développer un projet avec des appartements de luxe sur le terrain (source : Emanuel Guay).

Le projet de résolution PP20-14008 a été rejeté lors d’une séance extraordinaire du conseil d’arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension qui s’est tenue le 25 février 2021, ce qui a ouvert la voie à une deuxième phase de mobilisation, entre mars 2021 et novembre 2022, marquée par des actions visant à obtenir l’acquisition du 700 rue Jarry Ouest par la Ville de Montréal. Une campagne de photos a ainsi été organisée en avril 2021 par le CAPE, afin de partager publiquement des raisons pour lesquelles la Ville devrait acquérir le terrain. La Coopérative Un Monde Uni et le CAPE

ont organisé ensemble des kiosques le 15 mai et le 14 août 2021 dans des parcs du quartier afin de récolter des lettres d'appui à l'achat du 700 rue Jarry Ouest par la Ville, qui ont été envoyées à Robert Beaudry. Le CAPE et le Projet de cartographie anti-évaciation ont ensuite invité les résidents et les résidentes du quartier à assister à une action de projection le 23 août 2021, durant laquelle une vidéo réclamant l'acquisition du 700 rue Jarry Ouest par la Ville a été présentée sur un édifice adjacent au terrain.



18 avril 2021 : Séance organisée dans le cadre de la campagne de photos organisée par le CAPE pour l'acquisition du 700 rue Jarry Ouest par la Ville de Montréal (source : Emanuel Guay).

L'acquisition du 700 rue Jarry Ouest par la Ville de Montréal a été une des revendications centrales du CAPE durant les élections municipales de 2021.

L'organisme a organisé une action d'éclat le 28 octobre 2021 au bureau électoral de Mary Deros, la conseillère municipale de Parc-Extension, au cours de laquelle les participants et les participantes ont réclamé des engagements fermes en faveur de l'achat du terrain. Le CAPE a aussi envoyé une lettre aux quatre principaux partis qui ont présenté des candidats et des candidates dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension durant ces élections (Ensemble Montréal, Mouvement Montréal, Projet Montréal, Quartiers Montréal), en leur demandant notamment ce qu'ils comptaient faire pour encourager l'acquisition du 700 rue Jarry Ouest par la Ville. La mobilisation a repris en 2022 avec la tenue d'une action de projection devant l'Hôtel de Ville le 21 février, tandis qu'une séance du conseil municipal se tenait ce soir-là (Lamoureux 2022). André, responsable des droits des locataires au CAPE, a envoyé pour cette séance une question adressée à Benoît Dorais, vice-président du comité exécutif, concernant le 700 rue Jarry Ouest. Dorais a alors répondu que la Ville souhaitait acquérir le terrain et qu'elle avait entamé des négociations à cet effet avec le propriétaire (Ville de Montréal 2022b). Un mois plus tard, l'OCPM a publié un rapport basé sur une consultation tenue à l'automne 2021 concernant l'expansion du Campus MIL de l'Université de Montréal, à laquelle le CAPE avait participé (Comité d'action de Parc-Extension 2021). Le rapport recommandait notamment la mise en œuvre d'un « plan Marshall » dans Parc-Extension, afin de contrer les conséquences négatives de la gentrification pour les locataires à faible revenu du quartier (Office de consultation publique de Montréal 2022 : 68). Appelé à commenter cette recommandation, Dorais a indiqué que la Ville travaillait sur une acquisition importante dans le quartier au cours

des prochains mois (Goudreault 2022a). Des membres du CAPE ont profité du rassemblement qui s'est tenu le 22 août 2022 devant l'Hôtel de Ville pour demander des nouvelles à Dorais concernant le 700 rue Jarry Ouest. Ce dernier leur a indiqué que les négociations étaient toujours en cours avec le propriétaire. L'acquisition du 700 rue Jarry Ouest par la Ville de Montréal a finalement été confirmée le 17 novembre 2022, après plus de deux années de mobilisation (Goudreault 2022b).



28 octobre 2021 : Action organisée par le CAPE au bureau électoral de la conseillère de Parc-Extension, Mary Deros, dans le cadre des élections municipales (source : Emanuel Guay).

Les initiatives visant l'acquisition de terrains à Parc-Extension par la Ville de Montréal jouent un rôle important pour la défense du droit au logement dans le quartier, puisque ces acquisitions facilitent le développement de projets d'habitation communautaire,

dont deux exemples (le projet Bétonel et la Maison Augustine) sont abordés dans la section suivante.

3.2.1.2 Initiatives visant à développer des projets d'habitation communautaire

Tant Brique par brique que le CAPE dédient une quantité importante d'énergie au développement de projets d'habitation communautaire à Parc-Extension, afin d'encourager une augmentation du nombre de logements dans le quartier qui répondent aux besoins des locataires à faible revenu. Une initiative pour laquelle Brique par brique agit comme groupe porteur est le projet Bétonel, qui comprendra trente-et-un logements sociaux, avec vingt d'entre eux qui auront deux ou trois chambres à coucher et qui pourront donc accueillir des familles. Le projet sera construit au 8600 avenue de l'Épée, un terrain occupé auparavant par une usine de peinture Bétonel et qui a été acheté par la Ville de Montréal en août 2019 à des fins de logement social (Agence QMI 2019). Brique par brique mène cette initiative en collaboration avec le ROMEL et bénéficie du soutien du CAPE pour différents aspects, notamment la préparation d'une liste de requérants et de requérantes. Il a toutefois été révélé publiquement, en juin 2022, que le projet Bétonel faisait partie d'un ensemble de projets de logement social à risque de connaître d'importants retards de développement, qui pourraient même compromettre leur réalisation, à cause du manque de financement provincial dans le programme AccèsLogis (Provost 2022). Face à cette situation, Brique par brique et le CAPE ont rédigé, avec le FRAPRU, Projet Genèse et le Comité logement

Ville-Marie, une lettre ouverte publiée dans *Le Devoir* en juillet 2022, qui réclame une relance et une bonification du programme AccèsLogis afin de répondre aux besoins des locataires à faible revenu face à la hausse importante des loyers à Montréal (Laflamme et al. 2022). Le rassemblement organisé par le CAPE devant l'Hôtel de Ville le 22 août 2022 a notamment permis aux participants et aux participantes d'exiger que la Ville de Montréal exerce des pressions sur le gouvernement Legault pour accélérer le transfert des fonds liés au logement social. Au moment d'écrire ces lignes (10 décembre 2022), le financement provincial associé au projet Bétonel n'a toujours pas été accordé.

Un deuxième projet d'habitation communautaire qui a connu des avancées entre mars 2020 et décembre 2022 à Parc-Extension est la Maison Augustine, qui résulte d'une collaboration entre Afrique au Féminin, le CAPE et le ROMEL encouragée par un événement qui a profondément troublé le quartier le 19 juillet 2021. Rajinder Prabhneed Kaur, une résidente de Parc-Extension, a effectivement été tuée ce jour-là dans son appartement par son conjoint, ce qui a fait d'elle la quatorzième victime de féminicide au Québec en 2021. Plusieurs actions ont été organisées dans le quartier en réaction à cet événement : Afrique au Féminin a tenu une vigile à la mémoire de Rajinder le 26 juillet 2021, le Centre communautaire des femmes sud-asiatiques (CCFSA) a organisé une manifestation contre les féminicides le 30 juillet 2021 et Afrique au Féminin a pris les devants avec une marche contre la violence faite aux femmes le 8 octobre 2021. C'est dans ce contexte marqué par une attention publique

importante autour de la question des violences contre les femmes qu’Afrique au Féminin, le CAPE et le ROMEL ont décidé, en septembre 2021, de déposer une demande durant la deuxième phase de financement de l’ICRL pour un projet de maison d’hébergement qui répondrait aux besoins des survivantes de violence conjugale de Parc-Extension et à ceux de leurs enfants. Le financement a été accordé par la SCHL (qui est responsable de l’ICRL) en décembre 2021, ce qui a permis l’acquisition d’un immeuble dans lequel la maison d’hébergement pourra être développée¹¹.



¹¹ La Maison Augustine va offrir de l’hébergement à des femmes, avec ou sans enfants, qui fuient des situations de violence conjugale. Pour la sécurité des usagères, l’adresse n’est pas mentionnée ici et aucun détail n’est partagé, contrairement aux autres terrains étudiés dans ce chapitre.

8 octobre 2021 : Marche organisée par Afrique au Féminin contre la violence faite aux femmes à Parc-Extension. La marche a été organisée en réaction au meurtre de Rajinder Prabhneed Kaur le 19 juillet 2021, qui a fait d'elle la quatorzième victime de féminicide au Québec durant cette année (source : Emanuel Guay).

Il importe de souligner que le développement des deux projets d'habitation communautaire examinés ici a reposé à la fois sur l'établissement de partenariats avec différents paliers de gouvernement, notamment pour du soutien financier, et sur des actions qui ont mis en lumière les différents problèmes auxquels ces projets cherchent à répondre et la nécessité d'une intervention publique pour assurer leur mise en œuvre. Les projets d'habitation communautaire requièrent aussi des organismes qui peuvent les mener à bien. La prochaine section porte sur la constitution d'un tel organisme, en examinant la relance de la Coopérative Un Monde Uni en 2021.

3.2.1.3 Initiatives visant à constituer un organisme dédié à l'habitation communautaire

La mobilisation menée à partir de l'automne 2020 contre la construction d'un projet avec des appartements de luxe au 700 rue Jarry Ouest et pour l'acquisition du terrain par la Ville de Montréal a encouragé la tenue de discussions autour d'une éventuelle relance de Coopérative Un Monde Uni. Cette dernière est une coopérative d'habitation créée en 2013 qui avait pour objectif de développer, avec le soutien du ROMEL, un projet avec des logements sociaux et des espaces communautaires au 700 rue Jarry Ouest. Les négociations avec les élu-e-s de l'arrondissement de Villeray–Saint-

Michel–Parc-Extension ont toutefois achoppé, notamment sur la question du financement, ce qui a empêché la Coopérative d’entreprendre un projet sur le terrain et a ensuite entraîné un ralentissement de ses activités à partir de 2015. L’attention accordée au 700 rue Jarry Ouest dans le cadre de la mobilisation contre le projet de résolution PP20-14008 a mené le CAPE à prendre contact avec des membres fondateurs et fondatrices de la Coopérative, qui ont répondu favorablement à la suggestion de relancer l’organisme. L’assemblée d’investiture a eu lieu le 23 janvier 2021 et elle a permis d’élire un nouveau conseil d’administration qui réunit à la fois des personnes qui ont participé aux débuts de la Coopérative en 2013 et d’autres qui ont exprimé le désir de s’impliquer après avoir entendu parler de l’initiative, notamment grâce aux mobilisations menées à partir de l’automne 2020 par les locataires du quartier contre la construction d’appartements de luxe au 700 rue Jarry Ouest et pour son acquisition par la Ville de Montréal.



25 juin 2022 : Adama, Amy, Isabelle et Ahmed participent à une rencontre du conseil d'administration de la Coopérative Un Monde Uni. La rencontre a permis d'effectuer du suivi pour les tâches courantes et de rédiger une lettre adressée à la conseillère de Parc-Extension, Mary Deros, concernant l'acquisition du 700 rue Jarry Ouest par la Ville de Montréal (source : Emanuel Guay).

La constitution d'organismes dédiés à l'habitation communautaire permet de mener à bien des projets sur les terrains acquis par la Ville, ou encore d'acheter de nouveaux terrains et immeubles avec des sources de financement telles que l'ICRL. Ces initiatives doivent toutefois être complétées par des mobilisations qui visent à obtenir des changements législatifs et réglementaires favorables aux locataires. La prochaine section se penche précisément sur de telles mobilisations, qui peuvent avoir lieu tant des contextes électoraux que non-électoraux.

3.2.1.4 Initiatives visant des changements législatifs et réglementaires

Les initiatives abordées jusqu'à maintenant visent à obtenir des gains et à mener des projets d'habitation communautaire au sein des paramètres législatifs et réglementaires déjà existants, ou encore à constituer des organismes qui peuvent soumettre des propositions et saisir des opportunités offertes par l'environnement social et institutionnel dans lequel ils évoluent. Une autre stratégie d'intervention consiste en la tenue d'actions et de campagnes qui cherchent à changer ces paramètres, afin de favoriser le développement de projets liés au logement ou de renforcer les droits des locataires. Nous pouvons d'abord souligner que le CAPE organise régulièrement des manifestations pour réclamer des mesures telles qu'un contrôle des loyers et la construction d'un plus grand nombre de logements sociaux et communautaires dans Parc-Extension. Ces manifestations permettent non seulement de défendre publiquement des revendications qui favoriseraient l'accès à des logements abordables et décents pour les locataires à faible revenu du quartier, mais elles offrent aussi une occasion de renforcer les liens avec d'autres organismes, par exemple Brique par brique, le Centre des travailleurs et travailleuses immigrant-e-s (CTI), Solidarité sans frontières et Afrique au Féminin, en les encourageant à participer et en leur permettant de tenir des discours pour partager leurs propres demandes.



18 juin 2022 : Contingent du Centre des travailleurs et travailleuses immigrant-e-s (CTI) à une manifestation organisée par le CAPE contre les évictions et les hausses de loyer (source : Emanuel Guay).

Une campagne tenue entre mars 2020 et décembre 2022 qui mérite notre attention ici est celle menée autour du projet de règlement 01-283-108 modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (01-283) pour encadrer l'usage des bâtiments résidentiels (que je nommerai dorénavant « projet de règlement » ou « projet 01-283-108 » pour faciliter la lecture). Ce projet visait à restreindre l'émission de permis de rénovation pouvant mener à des évictions, notamment pour des subdivisions et des réunifications de logements, et il était inspiré par des initiatives adoptées dans d'autres arrondissements montréalais avec une

majorité ou une forte proportion de membres de Projet Montréal parmi leurs élu-e-s (V. Simard 2022). Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension est ainsi devenu, lors d’une séance ordinaire du conseil tenue le 4 mai 2020, le sixième arrondissement à adopter une version préliminaire d’un tel projet de règlement (Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension 2020b). Le point le plus litigieux du projet 01-283-108 s’est rapidement avéré l’interdiction des agrandissements de logement, puisqu’elle compromettait la conversion de duplex et de triplex en maisons unifamiliales (Corriveau 2020). Face à la mobilisation des propriétaires contre le projet, différentes actions ont été entreprises afin que l’arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension maintienne ses engagements initiaux. Le CAPE a ainsi organisé, le 13 juin 2020, une caravane de solidarité avec les locataires menacé-e-s d’expulsion, qui a traversé Parc-Extension avec des bannières et des pancartes tout en s’arrêtant devant différents immeubles pour encourager des locataires qui luttent contre des menaces d’éviction (Lalancette 2020). Une conférence de presse tenue le 20 juillet 2020 par le CAPE et l’Association des locataires de Villeray (ALV) devant la mairie d’arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a permis aux deux comités logement d’exiger que les élu-e-s n’adoptent pas des assouplissements du projet 01-283-108 qui limiteraient les protections des locataires face aux évictions (Goudreault 2020). Un blocage de la mairie d’arrondissement a ensuite été organisée avec l’ALV le 14 octobre 2020, afin de dénoncer un assouplissement du projet de règlement qui permettrait la réunification de duplex et de triplex en maisons unifamiliales (Campbell et Ross 2020). Le CAPE et l’ALV ont ensuite tenu une

manifestation festive contre les évictions le 28 octobre 2020, afin de mettre en lumière les conséquences de ces dernières sur les locataires expulsé-e-s (Théberge 2020). L'arrondissement a finalement adopté, lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 10 décembre 2020, une version assouplie du projet 01-283-108 qui permet de réduire d'un logement le nombre de logements dans un bâtiment existant qui comprend entre deux à six logements (Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension 2020a). Bien que le CAPE espérait l'adoption d'un règlement qui aurait restreint davantage la possibilité d'évincer des locataires, cette mobilisation a permis d'encadrer les conditions sous lesquelles l'obtention d'un permis de rénovation peut mener à une expulsion. De plus, cette modification réglementaire empêche les réunifications de logements dans les bâtiments avec plus de six logements, ce qui a permis au CAPE d'empêcher des expulsions de locataires à partir de décembre 2020, en invoquant cette nouvelle composante du Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.



14 octobre 2020 : Blocage de la mairie d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension organisé par le CAPE et l'Association des locataires de Villeray (ALV) afin de s'opposer à l'assouplissement du projet 01-283-108 (source : Emanuel Guay).

Le cycle de mobilisation autour du projet 01-283-108 a opposé, d'une part, des groupes qui faisaient pression sur les élu-e-s de l'arrondissement afin d'obtenir des assouplissements et, d'autre part, des groupes qui souhaitaient empêcher l'adoption de tels assouplissements. Les organismes et les mouvements qui souhaitent défendre le droit au logement peuvent aussi mener un autre type d'initiative, en l'occurrence des campagnes électorales qui permettent de promouvoir différentes revendications et qui peuvent mener à l'élection de candidats et de candidates qui adoptent ensuite des changements réglementaires et législatifs favorables aux locataires (Saillant 2020). Un

exemple intéressant à étudier ici est celui de la campagne menée par Leonora Indira King, membre de Brique par brique et fondatrice du « Parc-Ex Curry Collective », dans le cadre des élections municipales à l'automne 2021. Leonora était effectivement candidate pour le poste de conseillère de Parc-Extension sous la bannière de Quartiers Montréal, avec une plateforme centrée sur le développement de logements abordables, le renforcement des partenariats entre les élu-e-s et les organismes communautaires locaux, le soutien aux personnes âgées et l'entretien des rues (Quartiers Montréal 2021).



21 août 2021 : Discours d'investiture de Leonora durant le lancement du parti Quartiers Montréal. Ce discours lui a permis d'annoncer son intention de représenter le parti dans Parc-Extension aux élections municipales de l'automne 2021. Parmi les enjeux au cœur de sa campagne, elle a mentionné l'accès au

logement et le renforcement des partenariats entre les élu-e-s et les organismes communautaires locaux (source : Emanuel Guay).

La campagne de Leonora a reposé sur un réseau de bénévoles qui l'ont soutenu avec des tâches telles que les tournées de porte-à-porte, la pose des affiches électorales, la distribution de dépliants et les appels pour le pointage. Brique par brique n'a pas appuyé officiellement la candidature de Leonora, afin de maintenir une neutralité partisane, mais plusieurs membres de l'organisme l'ont soutenu activement dans ses démarches, notamment en agissant comme bénévoles, et lui ont offert de nombreuses recommandations au cours de la campagne. Leonora a perdu son élection, tandis que Mary Deros a été reconduite comme conseillère de Parc-Extension, mais sa campagne a eu au moins deux retombées importantes. Elle a d'abord contribué à faire du logement un enjeu central dans le cadre des débats électoraux qui se sont tenus dans l'arrondissement, en incitant les autres candidats et candidates à se prononcer sur cette question (Demouy 2021). Cette campagne a ensuite offert une occasion à Leonora et aux bénévoles de rencontrer plusieurs résidents et résidentes du quartier, avec lesquelles des liens ont été entretenus par l'entremise d'autres initiatives auxquelles Leonora et les bénévoles participent, par exemple Brique par brique et le « Parc-Ex Curry Collective ».

En définitive, les initiatives liées au logement auxquelles Brique par brique et le CAPE contribuent les mènent à établir des collaborations avec d'autres organismes communautaires et différents paliers de gouvernement, tout en organisant une diversité

d'actions pour réclamer des mesures qui contribuent à l'avancée de ces initiatives. Je peux maintenant examiner les rapprochements et les différences entre les répertoires d'action développés par les deux organismes dans le cadre de leurs projets.

3.2.2 Répertoires d'action

Deux constats méritent notre attention, en ce qui concerne les répertoires d'action employés par Brique par brique et le CAPE pour mener à bien leurs initiatives. Un premier constat est que les deux organismes partagent plusieurs stratégies pour atteindre leurs objectifs et qu'ils ont un grand nombre de partenaires en commun, notamment parmi les organismes communautaires du quartier et les différents paliers de gouvernement. De plus, tant Brique par brique que le CAPE dépendent d'une combinaison de ressources monétaires (financement public, dons, et ainsi de suite) et non-monétaires (soutien bénévole) pour assurer la bonne tenue de leurs différentes activités, à l'instar des autres groupes associés à l'action communautaire ou à l'économie sociale au Québec (B. Lévesque et Ninacs 2000 : 116). Nous pouvons aussi souligner que les deux organismes entretiennent des partenariats tout en prenant part à des mobilisations qui visent à dénoncer des décisions prises par les autorités publiques, à condamner leur inaction face à certains enjeux ou à réclamer des mesures pour encourager le développement de projets d'habitation communautaire et la défense des droits des locataires de Parc-Extension. Un deuxième constat important est que Brique par brique et le CAPE, malgré les similarités identifiées ici, n'accordent pas la même

place aux processus conflictuels parmi leurs répertoires d'action : le CAPE se charge régulièrement d'organiser des actions contestatrices, qui visent parfois à obtenir des gains ou des concessions dans le cadre d'un partenariat, tandis que Brique par brique participe occasionnellement à de telles actions, mais accorde une place moins centrale à ces dernières dans le cadre de ses activités. Par exemple, lorsqu'il a été rendu public que le projet Bétonel ne serait pas développé dans les délais convenus à cause d'un manque de financement provincial, le CAPE a pris les devants pour organiser des actions, une première étant le rassemblement devant l'Hôtel de Ville le 22 août 2022, auquel Brique par brique et d'autres organismes communautaires ont participé. Le CAPE a ensuite contribué à l'organisation d'une occupation au bureau national de la Coalition Avenir Québec (CAQ) le 31 octobre 2022 pour réclamer des investissements dans le logement social afin de contrer la crise du logement. Cette occupation a eu lieu une semaine après la nomination de France-Élaine Duranceau comme ministre responsable du logement, et les participants et participantes se sont inspiré-e-s des thèmes de l'Halloween pour partager leurs revendications, en portant des costumes et en scandant que l'inaction du gouvernement provincial va venir le hanter (Chénier 2022). Durant le discours qu'elle a tenu au nom du CAPE pendant l'occupation, Amy a présenté le cas du projet Bétonel, en soulignant qu'il répond à un besoin criant pour les locataires de Parc-Extension et que le gouvernement Legault doit investir les sommes nécessaires dans le programme AccèsLogis pour permettre à tous les projets de logement social en cours dans la province, incluant le projet Bétonel, d'être complété dans les plus brefs délais. En somme, le CAPE organise fréquemment des

actions contestatrices qui visent à permettre la mise en œuvre de projets ou à s'assurer qu'ils ne soient pas ralentis ou abandonnés à cause d'un soutien public inadéquat. Les processus conflictuels peuvent ainsi jouer un rôle dans le maintien de certains partenariats (Caillouette 2001). Cette situation paradoxale au premier abord peut être associée à la question de la « coopération conflictuelle », qui caractérise les relations entre les organismes d'action communautaire autonome et les pouvoirs publics au Québec (P. Dufour 2013 : 254)¹².

¹² La coopération conflictuelle et son incidence pour Brique par brique et le CAPE sont abordées plus en détail dans la section 3.3.2, « La crise du modèle partenarial québécois et la crise du logement ».



31 octobre 2022 : Amy tient un discours durant une occupation du bureau national de la CAQ organisée par des comités logement le jour de l'Halloween. Son discours lui a permis de dénoncer le sous-financement par le gouvernement Legault du programme provincial AccèsLogis, qui mène entre autres à un retard dans le développement du projet Bétonel, dont les maquettes sont montrées sur l'affiche tenue par Amy et Sohnia (source : Emanuel Guay).

Brique par brique reconnaît l'importance des actions qui visent à mettre en lumière des problèmes sociaux et à réclamer différentes mesures pour les résoudre ou les affronter. Des membres de l'organisme ont ainsi participé à la manifestation festive contre les évictions le 28 octobre 2020, à l'action de projection du 10 décembre 2020 et à celle du 23 août 2021, au rassemblement devant l'Hôtel de Ville le 22 août 2022 et aux marches organisées par Afrique au Féminin contre la violence faite aux femmes le 8 octobre 2021 et le 28 octobre 2022, parmi plusieurs autres exemples. L'organisation

d'actions contestatrices ne s'inscrit toutefois pas aisément dans les mandats organisationnels de Brique par brique, qui sont centrés davantage sur le développement de logements et d'espaces communautaires dans Parc-Extension, ainsi que l'élaboration d'activités socioculturelles en collaboration avec les résidents et les résidentes du quartier. Ces mandats organisationnels distincts de ceux portés par le CAPE, soit la défense des droits des locataires de Parc-Extension et la promotion du logement social, ont une incidence sur le type d'intervention tenu par l'organisme lors d'événements publics. Le discours que Faiz a fait au nom de Brique par brique durant le rassemblement du 22 août 2022 mettait effectivement l'accent sur la nécessité de renforcer la collaboration entre la Ville de Montréal et les organismes communautaires de Parc-Extension, ce qui offrait un contraste avec le ton plus conflictuel adopté par le CAPE et les autres comités logement durant ce rassemblement, qui ont plutôt insisté sur l'importance d'établir un rapport de force pour faire entendre la voix des locataires.



22 août 2022 : Faiz intervient au nom de Brique par brique durant un rassemblement organisé par le CAPE devant l'Hôtel de Ville de Montréal. Il a mentionné, durant son discours, que la collaboration entre la Ville et les organismes communautaires de Parc-Extension doit être renforcée, tout en soulignant que des pressions supplémentaires doivent être exercées sur le gouvernement provincial afin de contrer son inaction face à la crise du logement (source : Emanuel Guay).

En définitive, Brique par brique et le CAPE ont des répertoires d'action qui présentent plusieurs similarités, mais qui reposent sur des équilibres distincts entre des approches basées sur l'établissement et l'entretien de partenariats et d'autres qui sont axées davantage sur l'engagement dans des processus conflictuels. Le mode d'action adopté par les deux organismes face à un problème ou à une opportunité ne dépend pas seulement de leurs mandats organisationnels respectifs, mais aussi des rapports qu'ils entretiennent avec leurs partenaires et du contexte social plus large dans lequel leurs

activités s'inscrivent (Hassenteufel 2017 : 19). C'est ce contexte qui est analysé dans la section suivante, en prêtant attention à l'évolution des politiques publiques municipales, provinciales et fédérales relatives au logement au cours des dernières années, ainsi qu'à l'incidence de cette évolution sur le travail mené par Brique par brique et le CAPE à Parc-Extension.

3.3 Le champ d'action stratégique dédié au logement à Parc-Extension : enjeux et défis

Le portrait stratégique offert dans les sections précédentes nous a permis de mieux délimiter les contours du champ d'action stratégique auquel Brique par brique et le CAPE appartiennent, en nous concentrant sur huit initiatives menées entre mars 2020 et décembre 2022 qui visaient l'acquisition de terrains dans le quartier par la Ville de Montréal, le développement de projets d'habitation communautaire, la constitution d'un organisme dédié à l'habitation communautaire et des changements législatifs et réglementaires favorables aux locataires. Je peux maintenant me pencher sur le contexte social et politique plus large dans lequel ce champ s'inscrit, avec une attention particulière pour les relations que Brique par brique et le CAPE entretiennent avec les différents paliers de gouvernement. Fligstein et McAdam soutiennent que deux indicateurs d'une crise dans un champ d'action stratégique sont un sentiment d'incertitude partagé par une pluralité d'acteurs et d'actrices qui y sont engagé-e-s et un emploi plus courant de stratégies innovantes et conflictuelles au sein du champ

(Fligstein et McAdam 2012 : 177). La gentrification de Parc-Extension soulève des inquiétudes importantes chez les résidents et résidentes du quartier et les organismes communautaires locaux, et ce, depuis déjà plusieurs années (Office de consultation publique de Montréal 2013, 2022). L'accélération de ce processus depuis 2019 a lieu dans un contexte marqué, d'une part, par une implication plus importante des paliers municipal et fédéral sur les enjeux de logement depuis 2017 et, d'autre part, par un recul du soutien provincial pour les projets d'habitation communautaire et un essoufflement du modèle de développement partenarial qui avait permis, entre autres, la création du programme AccèsLogis dans la deuxième moitié des années 1990 (M. J. Bouchard 2009). Je commence en présentant les trajectoires empruntées par les paliers municipal, provincial et fédéral au cours des dernières années sur la question du logement social et communautaire, puis je mets en lumière les liens entre la crise du logement et la crise du modèle de développement partenarial au Québec. Je montre ensuite des stratégies utilisées par Brique par brique et le CAPE pour mener des projets d'habitation communautaire et défendre le droit au logement, à la lumière du contexte dans lequel ils évoluent.

3.3.1 Trois trajectoires : les paliers municipal, provincial et fédéral et le logement social et communautaire

Les politiques adoptées par les différents paliers de gouvernement ont une incidence majeure sur l'accès au logement pour les locataires à faible revenu. En élaborant des

programmes pour soutenir les projets d'habitation communautaire et en proposant des lois et des règlements qui encadrent le marché locatif privé, les pouvoirs publics exercent une influence considérable sur l'offre de logements sociaux et abordables et sur l'évolution des loyers, parmi bien d'autres facteurs (Sewell 1994). J'analyse ici les trajectoires empruntées par les paliers municipal, provincial et fédéral au cours des dernières années en ce qui a trait au logement social et communautaire. Trois constats émergent de cette analyse, soit une implication de plus en plus importante de la Ville de Montréal sur les enjeux de logement depuis l'arrivée au pouvoir de Projet Montréal en 2017, un recul du soutien provincial pour les projets d'habitation communautaire et une intervention fédérale renouvelée dans ce domaine avec l'adoption de la stratégie nationale sur le logement en 2017, qui fait suite à plusieurs années marquées par une contribution limitée de ce palier de gouvernement au développement de logements sociaux et communautaires après le retrait du financement offert par Ottawa en 1994.

L'accès à des logements abordables et décents pour les locataires occupe une place centrale sur la scène politique montréalaise depuis déjà plusieurs décennies. Le Front d'action politique (FRAP) a ainsi été créé le 12 mai 1970 dans la foulée d'importantes mobilisations populaires entourant la pauvreté, le sous-entretien des immeubles résidentiels par leurs propriétaires et la destruction de milliers de logements par l'administration du maire Jean Drapeau, tout en répondant à un appel lancé en 1968 par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) pour la constitution d'un deuxième front de lutte centré sur les conditions de vie, qui complèterait les luttes relatives

aux conditions de travail (Cuccioletta et Guay 2019 : 190-191). Le FRAP a été actif entre 1970 et 1974, et il prônait notamment la municipalisation du sol urbain afin de contrer la spéculation foncière, ainsi que la construction de 10 000 logements publics par année (Comby 2011 : 120). Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) a ensuite été fondé en mai 1974, avec une plateforme centrée sur la modernisation administrative et la démocratisation des institutions municipales, l'élargissement de la place faite aux femmes et aux communautés racisées dans les instances décisionnelles et l'amélioration des conditions de logement et de la qualité de vie dans les quartiers (Belley 2003 : 114). Ce parti a pris le pouvoir lors des élections municipales du 9 novembre 1986 et a été reconduit aux élections suivantes le 4 novembre 1990. Ces deux mandats ont permis au RCM de mettre en place différentes initiatives liées au logement entre 1986 et 1994 (coopératives d'habitation, logements sociaux, programmes de rénovation des logements et des maisons de chambre) et de réglementer la conversion de logements locatifs en copropriétés divisées, afin de préserver le droit au maintien dans les lieux (Lavallée 2016 : 160). Les quinze dernières années ont aussi été marquées par des avancées sur la question du logement à l'échelle municipale. La Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels a été adoptée en août 2005, avec l'objectif que les projets résidentiels de 200 logements et plus qui nécessitent une modification réglementaire importante comprennent 15 % de logements sociaux et communautaires et 15 % de logements abordables privés (Ville de Montréal 2005 : 19). Un fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion a été mis en place en 2012 afin de gérer les contributions financières recueillies pour certains

projets où l'inclusion de logements sociaux et communautaires sur site ou hors site s'avérait difficile, notamment ceux développés dans des zones de haute densité comme le centre-ville (Ville de Montréal 2012). L'élection de Valérie Plante le 5 novembre 2017 comme mairesse sous la bannière de Projet Montréal a coïncidé avec des modifications, adoptées au cours de cette année par l'Assemblée nationale du Québec, à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Ces modifications ont doté les municipalités québécoises de pouvoirs réglementaires pour favoriser la construction de logements sociaux, abordables et familiaux (Assemblée nationale du Québec 2017 : 11-12). L'administration Plante a profité des nouveaux pouvoirs réglementaires octroyés à la Ville de Montréal pour élaborer le Règlement pour une métropole mixte, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2021. Ce règlement rend la contribution à l'offre de logements sociaux, abordables et familiaux obligatoire afin d'obtenir un permis de construction pour un projet résidentiel de plus de 450 mètres carrés. La contribution peut notamment prendre la forme d'une cession de terrains ou de bâtiments, d'une compensation financière ou de l'inclusion de logements sociaux et abordables dans le projet résidentiel (Banville 2021 : 63). La Ville s'est aussi dotée d'un droit de préemption en février 2021 afin de faciliter l'acquisition de terrains pour y développer des projets de logement social et abordable. Des mesures supplémentaires se sont toutefois avérées nécessaires afin d'affronter l'ampleur de la crise du logement à Montréal et de palier aux limites des stratégies adoptées précédemment par la Ville. La possibilité pour les promoteurs immobiliers de payer une compensation plutôt que d'intégrer des logements sociaux dans leurs projets résidentiels a effectivement

diminué la portée de la Stratégie d'inclusion, ainsi que sa capacité à favoriser la construction de logements destinés aux locataires à faible revenu au cours des quinze dernières années (Vallet, Goudreault et Gélinas 2021). L'administration Plante s'est engagée, en juin 2022, à développer 60 000 logements abordables dans les dix prochaines années. La Ville compte atteindre cet objectif en retravaillant sa stratégie foncière et immobilière, en révisant le rôle et les mandats de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), en créant de nouveaux outils relatifs à la fiscalité et au financement des projets et en étudiant les évolutions réglementaires qui peuvent faciliter la mise en œuvre de ces projets (Lecomte 2022).

La trajectoire empruntée par le gouvernement provincial sur la question du logement social et communautaire est caractérisée par un certain recul au cours des deux dernières décennies, après des percées importantes dans la deuxième moitié des années 1990. Cette période a effectivement été marquée par une forte mobilisation des organismes communautaires et des groupes de défense des droits des femmes pour l'adoption de nouvelles mesures afin de répondre aux défis provoqués par la pauvreté et l'exclusion sociale (Guay et Dufour 2020). Cette mobilisation, qui a culminé avec la Marche du Pain et des Roses du 26 mai au 4 juin 1995, a eu un impact considérable sur le déroulement du Sommet sur l'économie et l'emploi organisé à l'automne 1996 par le Parti québécois (PQ), sous le leadership de Lucien Bouchard. Ce sommet, qui visait notamment à rallier la société civile et le gouvernement provincial autour d'un « nouveau pacte social et national » dans la foulée du deuxième échec référendaire

(Robert et Petitclerc 2018 : 167-168), a mené à l'adoption de différentes politiques sociales, parmi lesquelles nous pouvons mentionner l'expansion du réseau des services de garde et la création du programme AccèsLogis. Ce dernier, qui a été rendu possible grâce au travail de concertation mené par le FRAPRU, les GRT et le Groupe de travail sur l'économie sociale (GTES) au cours du Sommet (Arsenault 2018 : 164), s'est rapidement imposé comme le principal levier de développement pour les projets d'habitation communautaire au Québec. Entre avril 1998 et mars 2021, 34 920 logements ont été construits dans le cadre de ce programme, tandis que 5 995 étaient en voie de réalisation et 2 431 étaient en analyse à la fin de cette période (Société d'habitation du Québec 2022a). Une autre initiative liée au logement qui a pris forme durant le Sommet de 1996 est le Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC), qui a été lancé le 10 septembre 1997 afin de faciliter le financement de projets de logement social et la coordination des efforts entre les différents organismes qui prennent part au développement de tels projets (M. Bouchard, Frohn et Morin 2010 : 96). Cette période se démarque aussi par une plus grande reconnaissance et un soutien financier majoré pour les comités logement, avec la création du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) en mars 1995 et l'adoption de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire en septembre 2001 (Bergeron-Gaudin 2017 : 232-233). Les années qui succèdent à la première élection de Jean Charest en avril 2003, sous la bannière du Parti libéral du Québec (PLQ), sont plutôt caractérisées par un ralentissement des investissements publics dans les projets d'habitation communautaire, qui se manifeste entre autres par

une baisse du nombre de nouveaux logements sociaux annoncés à chaque année dans les budgets provinciaux (Ducharme et Vaillancourt 2012 : 26-27). Cette tendance s'est accentuée avec l'élection de Philippe Couillard comme premier ministre en avril 2014 sous la bannière du PLQ, avec une perte d'autonomie de la Société d'habitation du Québec (SHQ) par rapport au gouvernement provincial et une diminution du nombre de nouveaux logements sociaux annoncés annuellement (Vaillancourt et al. 2016 : 44-45). L'élection de la CAQ en octobre 2018, puis sa reconduction au pouvoir en octobre 2022, n'a pas mené à un changement de cap sur cet enjeu : les logements qui ont été construits entre 2018 et 2022 par l'entremise du programme AccèsLogis avaient tous été annoncés par les gouvernements antérieurs, tandis que des milliers de logements n'ont pas été livrés durant cette période, car ils ne bénéficiaient pas du financement provincial nécessaire (Laflamme 2022 : 217). Plusieurs groupes dédiés à l'habitation communautaire et à la défense du droit au logement reprochent aussi au gouvernement Legault de minimiser l'ampleur de la crise actuelle du logement, voire de la nier (Fortin-Gauthier et Montminy 2022). En ce qui concerne la construction de logements avec des fonds publics, la CAQ accorde la priorité, depuis février 2022, au Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) plutôt qu'à AccèsLogis. Deux caractéristiques du PHAQ méritent d'être mentionnées ici : d'une part, ce programme abandonne le terme de « logement social » dans la description de ses objectifs, en prônant plutôt le développement de logements abordables. D'autre part, les entreprises du secteur privé peuvent bénéficier du soutien financier du PHAQ (Société d'habitation du Québec 2022b), contrairement à AccèsLogis qui préconisait des partenariats entre la SHQ, les

groupes communautaires dédiés à l’habitation et les GRT. Plusieurs organismes et regroupements, incluant le FRAPRU et l’Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), craignent que le PHAQ ne mènera pas à la construction de logements qui seront abordables de façon pérenne, puisque l’établissement d’un loyer maximal couvre seulement les cinq premières années d’exploitation d’un projet financé par ce programme (Lemieux 2022).

Si le gouvernement provincial semble reculer actuellement sur certains acquis des années 1990 en ce qui a trait au logement social et communautaire, le gouvernement fédéral suit plutôt la tendance inverse, avec une présence plus active à partir de 2017 après deux décennies caractérisées par un certain retrait (Sterlin et Trussart 2022 : 198). Entre 1994 et 2001, Ottawa a effectivement cessé de financer des projets de logements sociaux à l’extérieur des réserves autochtones. Ce désengagement a contribué à la crise du logement au tournant des années 2000 au Québec, qui a mené le gouvernement provincial à adopter des mesures d’urgence et à négocier une entente pour obtenir des fonds fédéraux dédiés au logement social (Bergeron-Gaudin 2017 : 226-227). Ces fonds ont été octroyés à partir de 2001, mais ils se situaient bien en-deçà des sommes octroyées dans les décennies précédentes et ils n’ont pas contrecarré le processus de provincialisation des programmes d’habitation communautaire, entamé au Canada depuis les années 1990 (Morin, Richard et Cuierrier 2008 : 57-58). Le programme fédéral Logement abordable Québec a ainsi mené à la création de 8565 logements entre 2003 et 2012, tandis que le programme provincial AccèsLogis a permis la construction

de 16 352 logements durant la même période (Arsenault 2018 : 174). L'élection de Justin Trudeau en octobre 2015 comme premier ministre du Canada sous la bannière du Parti libéral a ouvert la voie à une implication plus soutenue d'Ottawa dans le développement de projets d'habitation communautaire, qui s'est manifestée entre autres avec l'adoption de la Stratégie nationale sur le logement dans le budget fédéral de 2017, l'établissement du Centre de transformation du logement communautaire en 2018 et le lancement de l'ICRL en 2020.

Le portrait brossé ici permet de dresser deux constats. D'une part, la Ville de Montréal et le gouvernement fédéral se sont dotés de nouveaux outils au cours des cinq dernières années pour faciliter la construction de logements sociaux, communautaires et abordables. D'autre part, le palier provincial est celui qui a la plus forte incidence sur le développement de projets d'habitation communautaire, ce qui rend le recul de son implication d'autant plus préoccupant pour les groupes qui souhaitent répondre aux besoins en logement des locataires à faible revenu. La prochaine section se concentre sur l'évolution des relations entre le gouvernement québécois et les organismes dédiés à l'habitation communautaire et à la défense des droits des locataires, en mettant en lumière les liens entre la crise du modèle de développement partenarial depuis deux décennies et la crise du logement qui sévit actuellement dans la province.

3.3.2 La crise du modèle partenarial québécois et la crise du logement

Le gouvernement provincial se distingue de la Ville de Montréal et du gouvernement fédéral en ce qui a trait au développement du logement social et communautaire pour des raisons à la fois financières, législatives et politiques. Ce palier de gouvernement assume effectivement la majorité du financement pour les programmes dédiés à l'habitation communautaire et à la défense des droits des locataires, entre autres par l'entremise de la SHQ et du SACAIS. De plus, les modifications au Code civil du Québec (notamment les articles qui encadrent les relations entre les locataires et les propriétaires), le changement des règles qui structurent le fonctionnement du TAL et le transfert de différents pouvoirs aux municipalités par l'entremise d'amendements apportés à la LAU sont des compétences provinciales. Finalement, la forme prise par le réseau de l'habitation communautaire au Québec est liée à la trajectoire de développement distincte empruntée par la province au cours des quatre dernières décennies, avec un modèle partenarial qui s'est institutionnalisé entre 1980 et 2003 et qui a ensuite été confronté à un modèle néolibéral qui mise plutôt sur une régulation marchande des activités sociales et une réduction de la place accordée à la concertation dans la détermination des priorités gouvernementales et la construction des politiques publiques (M. J. Bouchard 2021 : 288-289).

Les années 1980 ont été marquées au Québec par un intérêt croissant pour le développement économique communautaire et la concertation locale, qui a coïncidé

avec une déstabilisation profonde du modèle fordiste, d'importantes mobilisations sociales autour de la prestation de services publics et une décentralisation des programmes gouvernementaux à l'échelle des quartiers (P. R. Bélanger et Lévesque 1992 ; Fontan 1994 ; Morin et Rochefort 1998). De nombreux organismes et mouvements populaires ont promu, durant cette période, l'émergence et le renforcement d'un modèle de développement reposant sur des partenariats entre les secteurs étatique, privé, syndical et communautaire, afin de favoriser les synergies et de faciliter la résolution des problèmes sociaux et économiques provoqués par la récession du début des années 1980, parmi lesquels nous pouvons mentionner une augmentation importante de la pauvreté, du chômage et de l'endettement public (J.-L. Klein et Champagne 2011 ; B. Lévesque 2006). Ce modèle de développement partenarial a encouragé notamment la consolidation d'un réseau d'organismes dédiés à l'accès au logement pour les ménages à faible revenu, qui inclut les comités logement, les offices municipaux d'habitation, les coopératives d'habitation, les organismes communautaires dédiés à l'habitation et les GRT (Vaillancourt 2009 : 264). Ce réseau contribue tant à la mise sur pied de projets résidentiels à vocation sociale qu'à la promotion du logement communautaire comme une innovation sociale qui repose sur trois composantes principales, soit un mode de consommation du logement où les propriétaires et les locataires sont en relation de proximité, un mode de production mené par des organismes communautaires et un mode de gouvernance axé sur la cogestion et la participation des locataires (M. J. Bouchard 2012 : 55). L'émergence de ce modèle de développement partenarial au Québec, tant en ce qui concerne

l'habitation communautaire que dans d'autres domaines, a été l'objet de nombreuses études depuis les années 1980, menées entre autres par des chercheurs et chercheuses associé-e-s au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), qui l'ont analysé sous l'angle des stratégies d'adaptation de la société civile québécoise et du gouvernement provincial face aux bouleversements économiques et sociaux des quarante dernières années (J.-L. Klein et Fontan 2014 ; B. Lévesque 2013).

Le modèle de développement partenarial québécois fait toutefois face, depuis deux décennies, à des défis considérables, tandis que l'élection de gouvernements provinciaux avec une préférence pour des politiques néolibérales a entraîné plusieurs rondes de compression dans les services et les projets à vocation sociale et un affaiblissement des collaborations entre le gouvernement et les groupes organisés de la société civile, notamment les syndicats et le milieu communautaire (P. Dufour 2022). En empruntant la terminologie employée par Fligstein et McAdam pour étudier les champs étatiques (Fligstein et McAdam 2012 : 105), nous pouvons avancer que le gouvernement provincial s'est engagé, depuis 2003, dans un processus de redéfinition de ses stratégies de régulation et de stabilisation, en prônant des stratégies néolibérales plutôt que des stratégies partenariales (Guay, Folco et Ikebe 2022). Un élément particulièrement important pour l'analyse offerte ici est que l'affaiblissement de deux composantes du modèle de développement partenarial au cours des dernières années, soit la démocratie participative et la reconnaissance de l'expertise des organismes communautaires (M. J. Bouchard 2021 : 301), peut encourager une minimisation de la

crise du logement par le gouvernement provincial (Brousseau-Pouliot 2022). En d'autres mots, la réduction des échanges entre ce palier de gouvernement et les organismes qui développent des projets d'habitation communautaire ou qui défendent les droits des locataires peut mener à un certain désalignement entre les décisions prises par Québec et les observations faites par les acteurs et les actrices sur le terrain (Blanchard 2022).

Il vaut la peine de se pencher plus longuement sur les relations entre les organismes communautaires québécois et le gouvernement provincial. L'évolution de ces relations a été l'objet de plusieurs études, qui visaient notamment à mieux comprendre l'impact du tournant partenarial entrepris au cours des années 1980 sur les stratégies d'organisation du milieu communautaire et des mouvements populaires (Doré 1991 ; White 1998 ; Fontan et al. 2009). Un concept couramment utilisé pour analyser ces stratégies est celui de « coopération conflictuelle », qui désigne la capacité des organismes communautaires à « conserver une force de frappe contestataire tout en étant un partenaire formel de l'État » (P. Dufour 2013 : 254). Ces organismes ont ainsi développé des réseaux et des routines qui leur permettent de mener différentes mobilisations et de maintenir une « position de force par rapport aux partenaires du réseau public et de l'entreprise privée » (Panet-Raymond 1994 : 90). Une telle position de force s'avère nécessaire face à l'attitude ambivalente du gouvernement provincial québécois par rapport à des milieux tels que l'action communautaire et l'économie sociale (B. Lévesque et Ninacs 2000 : 122). Ces deux milieux font face à un double

risque dans leurs interactions avec les pouvoirs publics, soit celui d'une ingérence excessive dans leurs activités et celui d'une limitation de leurs mandats à la gestion de problèmes sociaux liés, entre autres, à des investissements moins importants du gouvernement dans les programmes de soutien aux personnes défavorisées au cours des quatre dernières décennies (J.-L. Klein et Tremblay 2013 : 235-236). La stratégie employée par plusieurs organismes communautaires au Québec, face à ces risques et défis, a été « [d']investir le partenariat comme un nouvel espace de combat social », en tâchant « [d']avoir un pied dans la rue et un pied dans un comité » (P. Dufour et Guay 2019 : 102).

Un constat qui mérite notre attention, pour conclure cette section, est que la coopération conflictuelle entre les organismes communautaires et le gouvernement provincial a joué un rôle central dans le développement du modèle de développement partenarial au Québec (P. Dufour et Ancelovici 2018 : 174). Les difficultés auxquels ce modèle de développement fait face depuis une vingtaine d'années semblent être liées à ce que nous pouvons nommer un « paradoxe du partenariat », dans la foulée des travaux de l'historien Robert Brenner sur le paradoxe de la social-démocratie (R. Brenner 1985 : 36-37). Brenner soutient effectivement que les organisations associées à la social-démocratie, par exemple les partis politiques de gauche et les syndicats, se développent grâce aux actions de masse menées sur différents fronts par des mouvements populaires. Lorsque ces organisations parviennent à se tailler une place dans un environnement institutionnel donné, leur rapport aux actions de masse change, ces dernières pouvant

miner leur crédibilité auprès des élites politiques et économiques ou fragiliser des partenariats. En somme, les organisations associées à la social-démocratie doivent conjuguer avec une situation paradoxale : les conditions mêmes de leur existence, soit les actions de masse, peuvent nuire à leur capacité à s'institutionnaliser, mais l'absence de mobilisation les prive du rapport de force qui leur permet d'obtenir des gains et des concessions (Guay et Drago 2019 : 40-41). Le paradoxe du partenariat peut être formulé, pour sa part, de la manière suivante : les processus conflictuels dans lesquels les organismes communautaires s'engagent sont nécessaires afin d'établir un partenariat avec les pouvoirs publics plutôt qu'un « pater-nariat », c'est-à-dire un rapport de subordination et de sous-traitance entre le gouvernement provincial et les organismes concernés (Panet-Raymond 1991 : 64-65). En d'autres mots, le conflit est ce qui permet d'entretenir un véritable partenariat. Le risque que la relation entre les organismes communautaires et le gouvernement provincial devienne inéquitable et « pater-nariale » est d'autant plus important face aux difficultés que les partis politiques de gauche et de centre-gauche ont à former un gouvernement majoritaire à l'Assemblée nationale depuis 2003. Ces difficultés ont effectivement eu une incidence considérable sur l'évolution des politiques publiques québécoises vers un modèle néolibéral au cours des deux dernières décennies (Arsenault 2018 : 219). Les organismes et les mouvements dédiés à la défense du droit au logement doivent alors redoubler d'efforts pour maintenir un rapport de force avec des gouvernements de moins en moins réceptifs à leurs revendications (Breault 2017 : 184-185). La prochaine section vise précisément à montrer comment Brique par brique le CAPE parviennent à atteindre

leurs objectifs tout en s'adaptant à un contexte social et politique marqué tant par une crise du logement que par une crise du modèle de développement partenarial au Québec.

3.3.3 Se mobiliser pour l'habitation communautaire et le droit au logement à Parc-Extension

La gentrification de Parc-Extension aggrave la précarité résidentielle des locataires à faible revenu du quartier et déstabilise les routines établies par les groupes qui leur offrent du soutien. Les activités menées par Brique par brique et le CAPE sont influencées non seulement par ce processus de gentrification, mais aussi par le contexte social et politique plus large au Québec, et notamment la crise du logement et celle du modèle de développement partenarial. Les deux organismes conjuguent avec les défis propres à ce contexte et parviennent à atteindre leurs objectifs en utilisant différentes stratégies. Trois d'entre elles nous intéressent particulièrement ici, soit la multiplication des partenariats, la diversification des cibles et le développement de projets inspirés soit par ce qui a été accompli auparavant à Parc-Extension, soit par des initiatives liées au logement qui sont menées par d'autres groupes ou dans d'autres quartiers montréalais.

3.3.3.1 Multiplier les partenariats

Une stratégie employée par Brique par brique et le CAPE pour atteindre leurs objectifs est d'établir des collaborations avec le plus grand nombre possible de partenaires, ce

qui leur permet de créer des liens entre différentes initiatives et de continuer à mener leurs projets, même si un partenariat est fragilisé. Le CAPE collabore ainsi de plus en plus régulièrement avec Solidarité sans frontières pour mieux soutenir les locataires de Parc-Extension avec un statut d'immigration précaire, qui sont plus vulnérables face aux augmentations de loyer abusives et aux expulsions (Exentus 2022 : 125-126). Cette collaboration entre le CAPE et Solidarité sans frontières les mène à participer à leurs activités respectives et à se soutenir mutuellement en partageant des ressources, par exemple l'accès à un local pour organiser des événements ou encore les coordonnées d'une personne qui peut offrir des services de traduction ou qui dispose d'une expertise sur les enjeux relatifs au logement ou aux demandes de résidence permanente. Brique par brique a établi pour sa part, en 2021, une collaboration avec la Fondation Béati, qui se distingue dans le milieu philanthropique québécois par l'entretien de partenariats très étroits avec les groupes qu'elle finance, par exemple en les soutenant avec leurs interventions sur la scène publique ou en les accompagnant dans leur développement organisationnel (Grant-Poitras et Lefèvre 2022 : 171-172). Cette collaboration a débuté avec l'octroi d'un financement sur trois ans à Brique par brique, puis s'est poursuivie avec des échanges entre Faiz et Nadia Duguay, la directrice générale de la fondation, qui ont mené entre autres à une participation commune à une plénière intitulée « Remodeler les récits, changer les pratiques » durant la Conférence annuelle de Fondations philanthropiques Canada (FPC) le 3 octobre 2022. L'établissement de partenariats avec des fondations philanthropiques peut être envisagé, tant pour Brique par brique que pour d'autres organismes communautaires, comme une stratégie qui

permet de pallier, dans une certaine mesure, le recul du soutien gouvernemental pour les initiatives à vocation sociale au cours des dernières années (Berthiaume et Lefèvre 2021 ; Fontan, Lévesque et Charbonneau 2011).



18 septembre 2022 : Participation du CAPE à une manifestation organisée par Solidarité sans frontières pour un programme de régularisation des personnes migrantes avec un statut précaire (source : Emanuel Guay).

Un autre élément qui mérite d'être abordé ici est que Brique par brique et le CAPE n'établissent pas de partenariats officiels avec des partis politiques, afin de préserver leur neutralité partisane, mais les deux organismes peuvent saisir des opportunités offertes par un parti pour mettre de l'avant leurs propres priorités. Par exemple, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation durant le premier mandat de la

CAQ, Andrée Laforest, a visité Parc-Extension le 21 février 2020. Cette visite a été organisée après une intervention à l'Assemblée nationale d'Andrés Fontecilla, député de Québec solidaire (QS) dans la circonscription de Laurier-Dorion, durant laquelle il a mis la ministre Laforest au défi de rencontrer des locataires menacé-e-s d'éviction dans le quartier. Des personnes engagées au CAPE ont profité de cette visite pour partager les revendications de l'organisme à la ministre, notamment un contrôle des loyers et un moratoire sur les évictions (Table de quartier de Parc-Extension 2020 : 3). En somme, Brique par brique et le CAPE peuvent bénéficier tant de l'entretien de partenariats officiels que des opportunités offertes par des groupes avec lesquels ils n'ont pas établi de tels partenariats.

3.3.3.2 Diversifier les cibles

Une autre stratégie employée par Brique par brique et le CAPE pour atteindre leurs objectifs et faire avancer leurs projets respectifs est la diversification des revendications et des cibles, ce qui encourage l'obtention de gains sur plusieurs fronts. Bien que Brique par brique participe occasionnellement à des actions contestatrices pour le droit au logement à Parc-Extension, l'organisation de ces dernières est une responsabilité assumée davantage par le CAPE, qui s'engage régulièrement dans des processus conflictuels afin de défendre ses revendications (Patsias 2017 : 98). Le CAPE mène ainsi, avec les locataires du quartier, des actions pour dénoncer les comportements agressifs de certains propriétaires et réclamer l'adoption de différentes mesures par la

Ville de Montréal et les gouvernements provincial et fédéral, par exemple des changements réglementaires et législatifs qui protégeraient mieux les locataires face aux hausses de loyer abusives et aux expulsions, ou encore une majoration du financement pour les projets d'habitation communautaire. L'organisme fait aussi pression sur les services d'inspection de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour assurer un suivi plus serré des dossiers d'insalubrité dans le quartier, ainsi que sur l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) afin de favoriser l'accès des locataires avec un statut d'immigration précaire aux habitations à loyer modique (Ali et al. 2022).



4 octobre 2020 : Rassemblement d'urgence au 8305 avenue Bloomfield pour exiger la fin du harcèlement par le propriétaire et le respect des conditions du bail (source : Emanuel Guay).

Les actions contestatrices jouent un rôle important dans la défense du droit au logement à Parc-Extension, en permettant de dénoncer publiquement des situations où les droits des locataires ne sont pas respectés et en nuisant au fonctionnement ordinaire des activités menées par les groupes ciblés, ce qui augmente les probabilités que ces derniers accordent des concessions (Guay et Drago 2023). Ces actions facilitent aussi l'éducation populaire et les processus d'apprentissage collectif, en créant des espaces d'échange autour des revendications portées par le CAPE ou un autre organisme (Kitschelt et Wiesenthal 1980 : 187-188). La diversification des cibles permet, pour sa part, d'utiliser la capacité d'action collective d'une organisation ou d'un mouvement afin de faire pression sur les groupes ou les institutions les plus susceptibles de répondre aux revendications défendues dans le cadre d'une mobilisation (Young, Banerjee et Schwartz 2020 : 141-142). Par exemple, une campagne menée au 1040 avenue Ball concernant les problèmes d'insalubrité dans l'immeuble et les comportements agressifs du propriétaire a permis de soumettre plusieurs demandes d'inspection simultanément aux services de l'arrondissement, afin d'accélérer leur traitement, ainsi que l'envoi d'une mise en demeure collective au propriétaire et la tenue, le 16 octobre 2021, d'un rassemblement devant l'immeuble, durant lequel une conférence de presse intitulée « Vivre dans des conditions inacceptables, c'est l'autre visage de la crise du logement ! » a eu lieu. La conférence de presse a permis à des locataires de l'immeuble de témoigner de leurs conditions de logement et du harcèlement qu'ils et elles subissent de la part du propriétaire. Les locataires, le CAPE et le RCLALQ ont aussi exigé, durant la conférence, que la Ville de Montréal s'attaque à la crise du logement sous toutes ses

formes dans la métropole, incluant la montée des évictions, l'augmentation importante des loyers dans les quartiers centraux et le fait de vivre dans des conditions inacceptables à cause de la négligence des propriétaires (Goudreault 2021a). En somme, les organismes dédiés à l'habitation communautaire et à la défense des droits des locataires dans Parc-Extension peuvent interpeller une variété de groupes dans le cadre de leurs activités, ce qui augmente les probabilités que leurs revendications soient prises en compte.



16 octobre 2021 : Rassemblement et conférence de presse devant le 1040 avenue Ball. La conférence de presse, qui s'intitulait « Vivre dans des conditions inacceptables, c'est l'autre visage de la crise du logement ! », visait à réclamer une solution immédiate aux problèmes d'insalubrité dans l'immeuble et la fin des comportements agressifs par le propriétaire (source : Emanuel Guay).

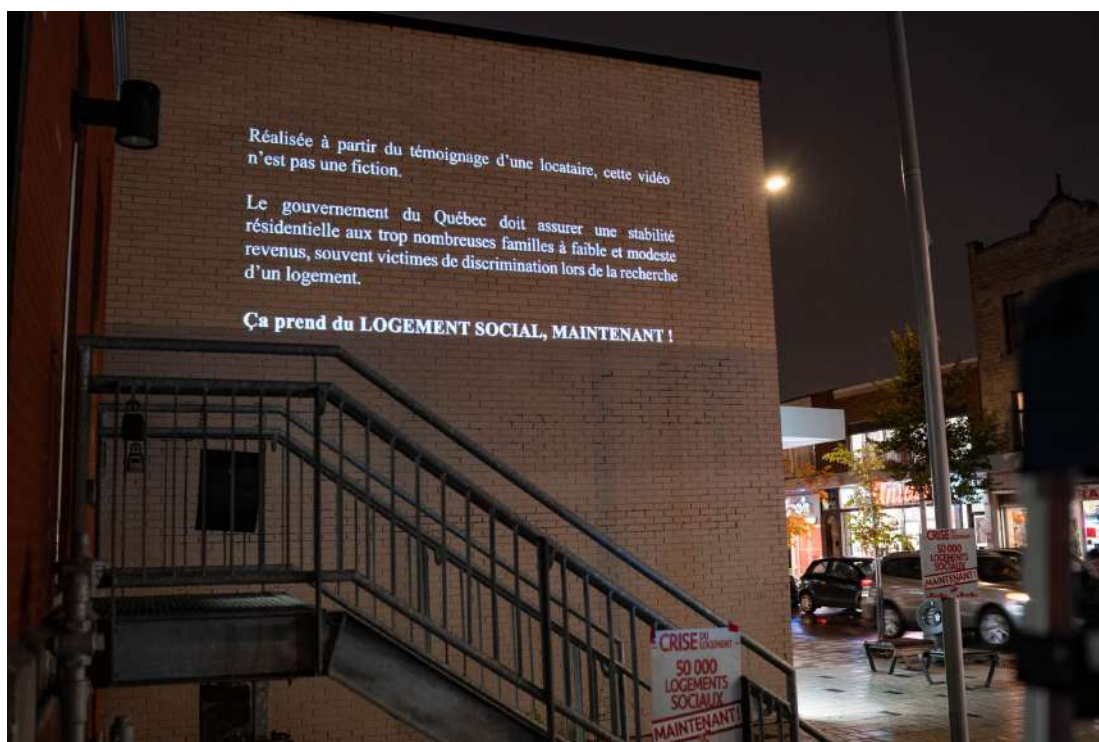
3.3.3.3 S'inspirer des initiatives passées et de celles menées par d'autres organismes et dans d'autres quartiers

La multiplication des partenariats et la diversification des cibles constituent autant de manières d'utiliser la capacité d'action collective de Brique par brique et du CAPE afin de mener à bien leurs différents projets. Une autre stratégie qui peut être employée pour faciliter l'atteinte de leurs objectifs est de s'appuyer sur les initiatives menées auparavant dans le quartier, ou encore de s'inspirer des initiatives menées par d'autres organismes ou dans d'autres quartiers. Par exemple, les efforts investis par des résidents et des résidentes de Parc-Extension pour fonder en 2013 la Coopérative Un Monde Uni, avec le soutien du ROMEL, n'ont pas mené initialement à l'acquisition du 700 rue Jarry Ouest par la Ville de Montréal, mais le fait qu'une structure avait déjà été créée a grandement facilité les démarches, à partir de l'automne 2020, pour s'assurer qu'une coopérative d'habitation soit prête à mener un projet résidentiel sur ce terrain après son éventuelle acquisition par la Ville. En d'autres mots, des initiatives qui n'atteignent pas leurs objectifs dans leurs premières années d'existence, et qui tombent parfois en dormance pendant une période plus ou moins longue, peuvent offrir des bases pour mener ensuite différents projets, lorsque les conditions qui permettent leur relance sont réunies. Le développement et la relance de ces initiatives encouragent une diversification des organismes dédiés à l'habitation communautaire à Parc-Extension, qui peuvent jouer des rôles distincts au sein d'un même processus d'organisation : une mobilisation menée par le CAPE peut ainsi encourager

l'acquisition d'un terrain par la Ville de Montréal, puis un projet peut être développé sur ce terrain par un organisme tel que Brique par brique ou la Coopérative Un Monde Uni.

Brique par brique et le CAPE peuvent non seulement bénéficier des initiatives menées auparavant dans Parc-Extension, mais aussi des initiatives relatives au logement qui sont menées dans d'autres quartiers. Le projet 01-283-108, mis de l'avant par le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension durant l'année 2020, cherchait effectivement à répondre à des mobilisations menées par le CAPE et par d'autres organismes face à la montée des évictions, en s'inspirant de projets adoptés dans d'autres arrondissements avec une majorité ou une forte proportion de membres de Projet Montréal parmi leurs élu-e-s (Projet de cartographie anti-éviction de Parc-Extension 2021). En empruntant la terminologie proposée par les sociologues Paul DiMaggio et Walter W. Powell (DiMaggio et Powell 1983 : 151-152), nous pouvons avancer que le conseil d'arrondissement s'inspire, pour plusieurs de ses projets, des initiatives prises dans d'autres arrondissements et des demandes partagées dans le cadre de mobilisations contestatrices, son travail se situant ainsi à la croisée de l'isomorphisme mimétique et des pressions populaires (Guay 2021 : 11). Il importe de souligner, pour conclure cette section, que les activités menées par Brique par brique et le CAPE inspirent aussi d'autres organismes dans leurs propres démarches. Un exemple intéressant est celui des actions de projection, qui ont d'abord été organisées par le CAPE et le Projet de cartographie anti-éviction à partir de 2020, notamment dans

le cadre de la campagne pour l'acquisition du 7965 boulevard de l'Acadie et du 700 rue Jarry Ouest par la Ville de Montréal. Le Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension a été ensuite approché par le FRAPRU afin d'offrir du soutien avec la projection de vidéos mettant en lumière les conséquences de la crise du logement au Québec. Cette collaboration a mené à une action de projection à la Plaza Saint-Hubert le 20 octobre 2022, durant laquelle le FRAPRU a réclamé un réinvestissement du gouvernement provincial dans le programme AccèsLogis. En définitive, les organismes et les mouvements dédiés à l'habitation communautaire et à la défense des droits des locataires peuvent s'aider mutuellement à adopter de nouvelles tactiques et formes d'intervention, afin de faciliter l'atteinte de leurs objectifs.



20 octobre 2022 : Action de projection organisée par le FRAPRU à la Plaza Saint-Hubert, avec le soutien du Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension. Cette action visait à mettre en lumière les conséquences de la crise du logement au Québec et à réclamer un réinvestissement du gouvernement provincial dans le programme AccèsLogis afin d'accélérer la construction de logements sociaux (source : Emanuel Guay).

3.4 Synthèse des résultats de recherche pour le chapitre 3

Ce chapitre nous a permis d'étudier l'environnement institutionnel dans lequel Brique par brique et le CAPE évoluent, les défis auxquels ils font face ainsi que les stratégies qu'ils emploient afin d'affronter ces défis. J'ai d'abord présenté la théorie des champs d'action stratégique proposée par Fligstein et McAdam, en soulignant qu'elle peut nous aider à analyser les conditions qui encouragent ou qui entravent l'émergence de coalitions entre différentes organisations afin d'atteindre des objectifs partagés (Fligstein et McAdam 2012). J'ai ensuite invité à prolonger les réflexions de Fligstein et McAdam en les croisant avec la théorie des ressources de pouvoir (Brady 2019) et des travaux portant sur les processus conflictuels, qui soutiennent que la réduction de la pauvreté et le renforcement des politiques sociales reposent notamment sur des mobilisations populaires qui réclament des concessions de la part des élites politiques et économiques en interrompant le cours ordinaire des choses (Guay et Drago 2019). J'ai ensuite montré huit initiatives menées par Brique par brique et le CAPE entre mars 2020 et décembre 2022 qui visaient l'acquisition de terrains dans le quartier par la Ville de Montréal, le développement de projets d'habitation communautaire, la constitution d'un organisme dédié à l'habitation communautaire et des changements législatifs et

réglementaires favorables aux locataires. Ces initiatives m'ont aidé à mieux délimiter le champ d'action stratégique auquel les deux organismes appartiennent. J'ai finalement situé ce champ d'action stratégique dans un contexte social et politique plus large. J'ai pu constater que les dernières années ont été marquées par une implication plus importante des paliers municipal et fédéral sur les enjeux de logement et un recul du soutien provincial pour les projets d'habitation communautaire. J'ai mis en lumière les liens entre la crise du logement et la crise du modèle de développement partenarial au Québec, en m'appuyant sur les concepts de « coopération conflictuelle » et de « paradoxe du partenariat », puis j'ai examiné des stratégies utilisées par Brique par brique et le CAPE pour conjuguer avec ces deux crises, soit la multiplication des partenariats, la diversification des cibles et le développement d'initiatives inspirées par ce qui a été accompli auparavant à Parc-Extension, ainsi que par des initiatives liées au logement qui ont été menées dans d'autres quartiers montréalais. Ces différentes stratégies reposent sur l'habileté sociale des personnes engagées dans les deux organismes, c'est-à-dire leur capacité à obtenir la coopération d'un ensemble de partenaires en identifiant des intérêts communs et en développant une identité collective (Fligstein 2001 : 117-118), ainsi que sur l'entretien d'une capacité d'action collective qui permet de prendre part à des mobilisations et de s'engager dans des processus conflictuels (Offe et Wiesenthal 1980 : 78-79).

Je peux maintenant revenir sur les quatre éléments identifiés par Fligstein et McAdam afin de nous aider à étudier les champs d'action stratégique (Fligstein et McAdam 2012 :

170), soit les buts d'un champ, les acteurs et actrices qui s'y impliquent, les règles qui le structurent et les cadres interprétatifs qui donnent un sens aux actions qui s'y déroulent, en me basant sur le cas du logement à Parc-Extension. Le champ d'action stratégique dédié à cet enjeu se concentre sur l'offre de logements et sur la demande pour ces logements, ce qui renvoie tant à la production de nouveaux projets résidentiels qu'à l'évolution du taux d'inoccupation et du prix des loyers dans le quartier. Les acteurs et les actrices impliqué-e-s dans ce champ incluent des organismes communautaires tels que Brique par brique et le CAPE, les résidents et les résidentes (tant propriétaires que locataires), le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, le conseil municipal de la Ville de Montréal, l'OMHM, le Service de l'habitation de Montréal (SH), les promoteurs immobiliers, les associations de propriétaires, les coopératives d'habitation, le TAL, des GRT tels que le ROMEL et le Groupe CDH et des regroupements tels que le FRAPRU et le RCLALQ (Guay et Megelas 2021 : 220-221). Les institutions qui établissent les règles de fonctionnement du champ d'action stratégique dédié au logement à Parc-Extension sont, d'une part, le TAL en ce qui a trait aux rapports entre les locataires et les propriétaires et, d'autre part, les instances décisionnelles et les différents paliers de gouvernement (l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, la Ville de Montréal, le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral) en ce qui concerne la réglementation et l'encadrement législatif pour le développement et l'entretien des bâtiments résidentiels. Les cadres interprétatifs propres à ce champ sont traversés par deux tensions, soit une première tension qui oppose une conception du logement comme une marchandise à

une autre conception du logement qui l'envisage plutôt comme un droit (Louis Gaudreau 2020 : 397 ; Mary Pattillo 2013 : 523-524), puis une deuxième tension qui oppose les stratégies coopératives à celles axées davantage sur le conflit. La gentrification peut alors être envisagée comme un processus qui influence à la fois l'offre et la demande de logements à Parc-Extension, qui oriente les décisions prises par les acteurs et les actrices engagé-e-s dans le quartier et qui peut mener à des confrontations entre des groupes qui conçoivent le logement comme une opportunité d'investissement et d'autres qui l'envisagent plutôt comme un droit qui nécessite différentes formes d'encadrement législatif et réglementaire, ainsi que le développement de projets d'habitation communautaire. Le travail mené par les organismes dédiés à l'habitation communautaire et à la défense du droit au logement, comme Brique par brique et le CAPE, se situe à la croisée des partenariats qu'ils établissent et de l'entretien d'une capacité d'action collective autonome, qui permet entre autres de s'engager dans des processus conflictuels. Comme l'a indiqué la sociologue Jocelyne Lamoureux, dans la conclusion d'une recherche-action qu'elle a menée avec des ressources alternatives en santé mentale à Montréal : « La vie des groupes communautaires et alternatifs ne s'épuise pas – ou ne devrait pas s'épuiser – dans les expériences de partenariat. Nous l'avons dit et répété : le social ne se réduit pas à une problématique de planification et d'organisation des services, de prise en charge et de coordination institutionnelle des problèmes sociaux et sanitaires. Le mouvement communautaire, c'est avant tout des espaces d'agrégation, des lieux de

solidarisation, d'expérimentation, de socialisation, d'action sociale autonome » (Lamoureux 1994 : 211-212).

Les analyses présentées dans ce chapitre, ainsi que dans les deux chapitres qui le précèdent, se basent sur une collaboration établie, à partir de mai 2019, avec Brique par brique et le CAPE, qui m'a amené à agir à la fois comme chercheur et comme personne engagée dans les deux organismes. Le chapitre suivant présente l'approche méthodologique que j'ai élaborée dans le cadre de ma recherche afin de répondre à la fois à un objectif d'approfondissement des connaissances et à un objectif d'intervention sociale, en examinant les activités menées par Brique par brique et le CAPE à Parc-Extension tout en contribuant, de différentes manières, à ces mêmes activités. Ce chapitre me permettra notamment de partager des réflexions sur la portée sociale des ethnographies et les usages de la recherche au sein de différentes communautés d'interrogation et communautés de pratique.

CHAPITRE IV

RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES : LES ETHNOGRAPHIES SUFFISAMMENT BONNES, LES USAGES DE LA RECHERCHE, LA TRADUCTION ET LA SENSIBILITÉ TACTIQUE

Le travail mené avec Brique par brique et le CAPE dans le cadre de mon projet doctoral a été inspiré par des recherches en sciences sociales qui visent à mieux comprendre des problèmes sociaux tels que la pauvreté, les inégalités et la discrimination, tout en proposant des pistes de solution afin de s'attaquer à ces problèmes (Prasad 2018). Ces recherches utilisent différentes stratégies pour atteindre ce double objectif de compréhension et d'intervention sociale : elles offrent des contre-discours qui contribuent à la déstigmatisation des personnes et des communautés marginalisées, elles dénoncent les formes de violence structurelle auxquelles ces personnes et ces communautés sont soumises et elles réclament des changements dans les politiques publiques, parmi bien d'autres exemples (C. Collins, Jensen et Auyero 2017; Hansen, Holmes et Lindemann 2013). L'approche ethnographique présente plusieurs avantages pour des projets de recherche qui, comme le mien, souhaitent contribuer tant à

l'approfondissement des connaissances qu'au changement social. Les ethnographies peuvent effectivement mettre en lumière la complexité et l'humanité de personnes et de communautés qui s'en voient trop souvent privées par les discours dominants dans nos sociétés (Stuart 2020 : 209), en reconnaissant pleinement leurs expertises sur différentes questions et le caractère multidimensionnel de leurs vies, de leurs préoccupations et de leurs aspirations (Shah 2017 : 47). De plus, l'adoption d'un style d'écriture accessible et l'attention portée aux récits et aux parcours de vie peuvent augmenter la capacité des recherches ethnographiques à interpeller des publics non universitaires (Gans 2010 : 97), ce qui favorise en retour la participation des ethnographes au débat public et un changement potentiel des mentalités sur différents enjeux sociaux (Fassin 2013 : 625-626 ; Wacquant 2002 : 1526).

Ce chapitre offre des réflexions sur la portée sociale et les usages possibles des recherches ethnographiques, à partir du travail que je mène à Parc-Extension. J'étudie d'abord les « ethnographies suffisamment bonnes » (*good-enough ethnographies*), qui sont promues notamment par les anthropologues Nancy Scheper-Hughes et Philippe Bourgois, puis je propose de prolonger cette stratégie de recherche en la mettant en dialogue avec deux autres approches, soit l'analyse ethnographique des organisations et les études participatives. J'examine ensuite mon engagement à Parc-Extension comme ethnographe et comme intervenant communautaire, en montrant comment j'ai adapté mes stratégies de recherche à la lumière d'échanges avec les deux organismes, puis en présentant à la fois des défis auxquels j'ai été confronté et des pistes de solution

que j'ai mises de l'avant. Je partage alors quelques apprentissages méthodologiques qui peuvent être retenus de mon projet doctoral, avec une attention particulière pour les usages des recherches menées en sciences sociales au sein de différentes communautés d'interrogation et de pratique, le rôle des ethnographes comme traducteurs et traductrices entre différents mondes sociaux et l'importance de développer une sensibilité tactique et un courage de l'ambivalence pour mener à bien des recherches avec des visées d'approfondissement des connaissances et d'intervention sociale.

4.1 Prolonger les « ethnographies suffisamment bonnes »

L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de mon projet doctoral a été grandement influencée par les « ethnographies suffisamment bonnes » (Bourgois et Schonberg 2009 ; Scheper-Hughes 1992). Je souhaite contribuer dans cette section aux réflexions théoriques et méthodologiques sur cette stratégie de recherche, tout en prenant en compte les critiques qui ont été adressées aux études portant sur la violence structurelle et la souffrance sociale. Je commence par présenter en quoi consistent les ethnographies suffisamment bonnes, en me basant notamment sur les travaux de Nancy Scheper-Hughes et Philippe Bourgois, puis je propose deux manières de prolonger ces ethnographies. Je montre ainsi les avantages propres aux recherches ethnographiques qui prennent les organisations comme unité d'analyse. De telles recherches nous aident à mieux comprendre les stratégies que peuvent utiliser les personnes et les communautés marginalisées afin d'affronter les défis auxquels elles sont confrontées

(Marwell et McQuarrie 2013). J'expose ensuite les grands principes de l'approche participative, qui permet à certains participants et à certaines participantes de contribuer à la définition des questions de recherche, ainsi qu'à l'analyse des données ou à d'autres étapes importantes de la recherche, tout en comportant à la fois des visées de production de connaissances et de transformation sociale (Guay et Godrie 2020).

4.1.1 Présentation des « ethnographies suffisamment bonnes »

L'expression « ethnographie suffisamment bonne » est apparue pour la première fois dans un ouvrage de Nancy Scheper-Hughes, *Death Without Weeping : The Violence of Everyday Life in Brazil* (Scheper-Hughes 1992), qui portait sur la pauvreté, la faim et la mortalité infantile au nord-est du Brésil dans les années 1980. Les formes de privation extrêmes auxquelles Scheper-Hughes a été confrontée durant son étude l'ont mené à affirmer que les ethnographes devraient utiliser leurs recherches afin de dénoncer les conditions précaires et violentes dans lesquelles les participants et les participantes mènent leurs vies, ainsi que les forces sociales et les institutions qui contribuent à la reproduction de ces mêmes conditions (Scheper-Hughes 1992 : 28). Le but n'est plus alors de proposer une ethnographie « parfaite », qui serait exempte de biais et ne prendrait aucun parti face aux réalités observées sur le terrain, mais plutôt une ethnographie suffisamment bonne pour contribuer à affronter les différents problèmes auxquels font face des personnes et des communautés qui sont laissées pour compte par les marchés, soumises à différentes formes de violence sexiste et raciste et

réprimées par les États (Scheper-Hughes, Guay et Dussault-Desrochers 2021). Philippe Bourgois a ensuite utilisé l'expression à de nombreuses reprises, notamment dans ses recherches avec des usagers et des usagères de drogues en situation d'itinérance à San Francisco (Bourgois et Schonberg 2009 ; Schonberg et Bourgois 2002), afin d'inviter les ethnographes à employer les outils de diffusion des savoirs auxquels ils et elles ont accès (lettres ouvertes, photos, conférences, expositions, etc.) pour mettre en lumière, dans une perspective critique, la souffrance imposée à des populations vulnérables, ainsi que les forces sociales qui participent à la reproduction de cette même souffrance (Bourgois 2011). En définitive, l'approche « suffisamment bonne » vise à accroître l'impact social des ethnographies à partir de trois angles principaux, soit le travail de terrain, l'analyse des données et la diffusion des résultats de recherche. Mener une ethnographie suffisamment bonne suppose ainsi d'envisager le travail de terrain comme un croisement dynamique entre la collecte de données et un soutien direct aux participants et aux participantes, afin de les appuyer autant que possible, dans le cadre de nos recherches, avec la résolution de différents problèmes auxquels ils et elles font face. Une analyse « suffisamment bonne » nous invite ensuite à mettre en lumière les formes de violence (structurelle, économique, symbolique, etc.) auxquelles les personnes et les communautés qui participent à nos études sont soumises, afin de lutter contre une normalisation ou une banalisation de leur souffrance et des conditions dans lesquelles ils et elles mènent leurs vies. Cette approche implique finalement une utilisation des résultats de recherche axée sur la mobilisation auprès des autorités et la défense, dans l'espace public, de stratégies pour affronter les problèmes sociaux

examinés dans nos recherches ethnographiques (Scheper-Hughes et Bourgois 2004 ; Bourgois 1999 ; Scheper-Hughes 1997).

La promotion par Scheper-Hughes et Bourgois des ethnographies suffisamment bonnes, par l'entremise desquelles les ethnographes agissent comme des témoins actifs et actives qui dénoncent et qui tentent, avec les divers moyens à leur disposition, de contrer les violences et les injustices observées sur le terrain plutôt que de simplement les analyser (Scheper-Hughes 1995 : 419-420), peut être interprété entre autres comme une réaction à la crise qu'a traversée l'anthropologie au cours des années 1980, avec la remise en cause de l'« autorité ethnographique » et les critiques sévères portant sur le rôle des travaux anthropologiques dans la reproduction de l'ordre colonial et postcolonial, qui ont mené à une réflexion approfondie sur les buts et les usages de l'approche ethnographique (Fassin 2008 : 8). Les ethnographies suffisamment bonnes peuvent également être associées à la place croissante occupée par la souffrance sociale comme objet d'étude en anthropologie, et plus largement en sciences sociales, depuis les quatre dernières décennies (Ortner 2016 ; Kleinman, Das et Lock 1997). Cet accent mis sur la souffrance sociale, qui peut être définie comme le croisement entre la souffrance individuelle, tant physique que psychologique, et des forces sociales plus larges (Rousseau 2000 : 188), a toutefois été critiqué par un certain nombre d'analystes, qui y décèlent un risque que les chercheurs et les chercheuses réduisent les participants et les participantes aux désavantages et aux difficultés qu'ils et elles doivent affronter au quotidien (Robbins 2013 : 454-456). Pour éviter un tel risque, les chercheurs et les

chercheuses devraient aussi prêter attention aux stratégies employées par les participants et les participantes afin de mener des vies épanouies, malgré les différentes formes de privation et de marginalisation qui caractérisent leurs trajectoires personnelles et collectives (Anjaria et Anjaria 2020 ; Millar 2018 ; Biehl et Locke 2010). Les deux prochaines sections visent précisément à montrer comment les recherches ethnographiques peuvent à la fois analyser les difficultés auxquelles des communautés marginalisées sont confrontées et les solutions qu'elles mettent de l'avant pour affronter ces difficultés, en m'appuyant sur l'analyse ethnographique des organisations et les études participatives.

4.1.2 Analyse ethnographique des organisations

Les sociologues Colin Jerolmack et Shamus Khan ont identifié trois niveaux d'explication qui peuvent être utilisés dans une recherche ethnographique, soit le niveau micro-sociologique, le niveau méso-sociologique et le niveau macro-sociologique (Jerolmack et Khan 2017 : 4-6). Les ethnographies se situant au niveau microsociologique se concentrent généralement sur les dynamiques interactionnelles entre les acteurs et les actrices dans un environnement donné, tandis que celles qui se situent au niveau macro-sociologique visent plutôt à mettre en lumière les liens entre les structures sociales et les trajectoires personnelles (Guay 2020a : 190-191). Les ethnographies situées au niveau méso-sociologique prêtent attention, pour leur part, au rôle joué par les organisations dans la création de significations partagées et la

coordination des activités au sein d'un ou de plusieurs mondes sociaux (Fine et Hallett 2014).

Si des chercheurs et des chercheuses désirent examiner les manières dont les acteurs et les actrices dans un environnement donné peuvent résoudre différents problèmes sociaux, il vaut la peine de choisir les organisations comme unités d'analyse, puisque ces dernières jouent un rôle déterminant dans l'identification de ces problèmes, de leurs causes et des solutions envisageables (Chen, Lune et Queen 2013 ; Andrews et al. 2010). L'étude d'organisations qui élaborent et mettent en œuvre des stratégies afin d'affronter les inégalités et la souffrance sociale peut contribuer tant à l'analyse de ces inégalités et de cette souffrance qu'à celle des formes d'action collective permettant de les atténuer et de les contrer (Ortner 2016 : 60). Bien que Bourgois, Schepher-Hughes et Seth Holmes, parmi d'autres chercheurs et chercheuses qui promeuvent les ethnographies suffisamment bonnes, aient pris part à des mobilisations dans le cadre de leurs recherches (Holmes 2013 : 177-179 ; Messac et al. 2013 : 181 ; Schepher-Hughes 2004 : 27-28), les stratégies d'organisation utilisées par les populations marginalisées afin d'affronter les différents problèmes auxquels elles font face méritent une attention plus soutenue dans les travaux qui s'inspirent de cette approche. De plus, une approche ethnographique présente des avantages particuliers pour étudier les organisations, puisqu'elle permet d'examiner leur fonctionnement quotidien, comment leurs membres structurent leurs activités autour de pratiques, de récits et de buts communs, ainsi que les manières dont ces mêmes membres s'accommodent des défis,

tant internes qu'externes, auxquels l'organisation fait face (Chen 2018a : 35 ; Van Maanen 1979 : 539). L'approche ethnographique constitue ainsi une stratégie de recherche particulièrement prometteuse pour examiner l'émergence, la reproduction et la transformation des cultures organisationnelles, des routines et des règles relatives aux interactions et à l'allocation des ressources dans une ou plusieurs organisations (Hirsch et Gellner 2001 : 3-4). La présence soutenue des ethnographes dans une organisation, le développement de relations fortes avec les participant-e-s au sein de cette organisation et l'observation directe des pratiques dans une variété de contextes permettent de prendre part à plusieurs situations « d'arrière-scène » (R. Collins 2010 : 8-9) et facilitent une analyse processuelle de phénomènes tels que la répartition et la contestation du pouvoir, la production de significations partagées et la définition des identités personnelles et collectives, ce qui encourage l'élaboration de portraits plus complexes et nuancés des organisations avec lesquelles nous collaborons dans le cadre de nos recherches (Garsten et Nyqvist 2013 : 241-242). Mener des enquêtes situées à un niveau d'explication méso-sociologique, qui prennent les organisations comme unité d'analyse, constitue donc un premier axe à partir duquel prolonger les ethnographies suffisamment bonnes.

4.1.3 Études participatives

Les études participatives suscitent un intérêt de plus en plus marqué en sciences sociales, et particulièrement dans le cadre d'études menées avec des populations

marginalisées (Nichols 2019). Une telle approche s'articule généralement autour de deux pôles, soit le « faire avec » et le « faire pour », qui ont une incidence tant sur le processus de recherche — ce dernier devant alors être mené en dialogue avec des participants et des participantes, suivant différentes modalités de collaboration établies conjointement — que sur les finalités d'une étude, qui devraient intégrer des priorités établies par les participants et les participantes plutôt que de se limiter à un objectif de création de connaissances ou d'approfondissement théorique (Larouche et al. 2020). L'approche participative suppose ainsi l'inclusion de personnes ne provenant pas du monde de la recherche universitaire dans le processus d'identification des priorités de recherche, dans la collecte et l'interprétation des données, ou encore dans la diffusion des résultats. Cette approche nous invite également à entretenir, en tant que chercheurs et chercheuses, des relations plus étroites avec les participants et les participantes et à prendre pleinement en compte leurs préoccupations par rapport à notre présence sur le terrain et aux retombées de nos études, au-delà de la simple production de savoirs (Comfort et al. 2015). L'anthropologue Luke Eric Lassiter souligne ainsi, dans ses travaux sur l'ethnographie collaborative, qu'une telle approche consiste d'abord et avant tout en une « entreprise éthique et morale », qui repose sur un processus de négociation continue avec les participants et les participantes à propos des relations que nous entretenons avec eux et elles, ainsi que sur les finalités et les usages de nos recherches (Lassiter 2005 : 79).

Bien que les chercheurs et les chercheuses qui mènent des ethnographies suffisamment bonnes aient souvent critiqué la distance hiérarchique entre les chercheurs et les chercheuses, d'une part, et les personnes dont les vies sont analysées dans les études ethnographiques d'autre part (Scheper-Hughes 1995 : 410-411), peu d'entre eux et d'entre elles ont adopté jusqu'à présent une approche explicitement participative, qui mènerait par exemple les participants et les participantes à jouer un rôle actif dans le déroulement de la recherche ou dans l'élaboration d'un projet issu de cette même recherche (voir cependant Bourgois 2011 : 7-10). Une explication plausible pour ce phénomène est que les recherches participatives requièrent généralement plus de temps et de ressources que les recherches conventionnelles, ce qui peut constituer un défi important dans un contexte marqué par un financement insuffisant ou instable pour les travaux qui, à l'instar des ethnographies suffisamment bonnes, se situent à la croisée de l'analyse critique et de l'intervention sociale (Braslow et Bourgois 2019 : 80). Plusieurs raisons militent toutefois en faveur d'un plus grand nombre de recherches participatives parmi les études s'inspirant des ethnographies suffisamment bonnes. Une approche participative peut encourager le développement de liens de confiance plus forts avec les personnes et les organisations qui prennent part à une recherche, tout en permettant aux chercheurs et aux chercheuses de contribuer plus facilement au processus d'identification des pistes de solution qui peuvent être mises de l'avant par ces mêmes personnes et organisations afin d'affronter différents problèmes sociaux (Guay et Godrie 2020). Ces liens de confiance plus forts peuvent également donner accès à des données qui seraient difficiles de collecter autrement, ce qui permet

d'enrichir les analyses proposées dans le cadre de nos recherches (Shukla et Boeri 2019). L'attention accrue aux préoccupations des participants et des participantes réduit aussi le risque que ces derniers et ces dernières éprouvent une « fatigue liée à la recherche » (*research fatigue*) qui pourrait les mener à se désengager du projet, à défaut d'y voir un intérêt pour eux et elles-mêmes ou pour les communautés et les organisations auxquelles ils et elles appartiennent (Clark 2008 : 955-956). Une approche participative invite aussi les chercheurs et les chercheuses à reconnaître les personnes avec lesquelles ils et elles interagissent comme des producteurs et des productrices de connaissances à part entière, des théoriciens et des théoriciennes qui offrent des grilles d'intelligibilité et des interprétations de leurs mondes sociaux qui doivent être prises en compte. Une telle perspective encourage notamment les chercheurs et les chercheuses à dresser des portraits plus complexes des populations vulnérables ou marginalisées, qui ne les réduisent pas aux défis auxquels elles font face ou à leur souffrance (Damon et al. 2017 : 86). Les recherches ethnographiques qui adoptent une approche participative peuvent aussi contribuer à une démocratisation du processus de production et de diffusion des connaissances, en cherchant à accroître le nombre d'intervenants et d'intervenantes reconnu-e-s comme légitimes dans l'espace public et à réduire l'emprise qu'exercent les « hiérarchies de crédibilité » sur le partage de la parole dans nos sociétés (Becker 1967 : 242-243). Opter pour une approche participative constitue donc un deuxième axe à partir duquel nous pouvons mener plus loin les ethnographies suffisamment bonnes dans nos travaux.

4.2 Une « ethnographie suffisamment bonne » à Parc-Extension

La section précédente a montré les principes théoriques et éthiques propres aux ethnographies suffisamment bonnes et leurs apports méthodologiques dans le champ des études ethnographiques, notamment en ce qui concerne les manières de mener le travail de terrain, d'analyser les données et de diffuser les résultats de la recherche. Afin d'éviter de réduire les participants et les participantes aux difficultés qu'ils et elles doivent affronter, ce qui constitue une critique souvent adressée aux travaux portant sur la violence structurelle et la souffrance sociale, j'ai proposé de mettre les ethnographies suffisamment bonnes en dialogue avec l'analyse des organisations et les études participatives. Cette mise en dialogue nous aide, dans un premier temps, à mener des ethnographies qui mettent en lumière à la fois les défis dans un environnement social donné et les stratégies d'organisation élaborées par les acteurs et les actrices face à ces défis. Elle nous aide, dans un deuxième temps, à diversifier les usages de la recherche, en contribuant tant à l'approfondissement des connaissances qu'à différentes formes d'intervention sociale. Je peux maintenant illustrer la pertinence d'une telle approche en me basant sur mon projet doctoral. Je présente d'abord le travail que j'ai mené à Parc-Extension comme chercheur et comme intervenant communautaire, puis je montre comment j'ai adapté mon projet de recherche en réaction aux préoccupations et aux priorités qui m'ont été partagées par Brique par brique et le CAPE. Je mets ensuite en lumière des défis auxquels j'ai été exposé durant

ma recherche, ainsi que des pistes de solution que j'ai mises de l'avant afin de conjuguer avec ces différents défis.

4.2.1 Engagement comme chercheur et comme intervenant communautaire dans le quartier

J'ai débuté une collaboration avec Brique par brique et le CAPE, dans le cadre de mon projet doctoral, en mai 2019, avec l'intention que ma recherche puisse contribuer à la résolution de problèmes auxquels les locataires de Parc-Extension font face, notamment avec la gentrification du quartier. Cette première phase m'a permis de m'introduire aux deux organismes, de mieux comprendre leur fonctionnement et de préciser le type de soutien que je pouvais leur offrir dans le cadre de ma recherche, tandis que la collecte de données a débuté après l'obtention de mon certificat d'approbation éthique le 2 mars 2020. Ma collaboration avec Brique par brique et le CAPE a débuté dans un contexte déjà marqué par une précarisation des locataires de Parc-Extension, une tendance qui s'est accentuée dans les années suivantes avec la montée des loyers et l'augmentation des évictions (Projet de cartographie anti-éviction de Parc-Extension 2021). Parmi les différentes tâches que j'ai été appelé à compléter pour chacun des organismes en tant qu'intervenant communautaire, nous pouvons mentionner la rédaction de mémoires et d'articles, la participation à la planification et à la tenue d'activités publiques telles que des assemblées, des fêtes de quartier et des groupes de discussion, le soutien aux locataires (par exemple en aidant à remplir des

formulaire et en assurant une présence à leurs audiences au TAL), ainsi que la rédaction de procès-verbaux durant les rencontres et un engagement soutenu dans la mobilisation de terrain pour la défense des droits des locataires et le développement de projets d'habitation communautaire. Ma collaboration avec Brique par brique et le CAPE m'a amené à établir des liens avec d'autres organismes actifs dans le quartier, par exemple Afrique au Féminin, la Coopérative Un Monde Uni, le RAMPE et le ROMEL.

Un élément important à prendre en compte ici est que ma contribution comme intervenant communautaire s'est souvent appuyée sur des habiletés que j'ai développées en tant que chercheur, par exemple la rédaction ou la traduction de documents en anglais et en français. En d'autres mots, mon statut de chercheur implique que ma présence sur le terrain était motivée, parmi d'autres facteurs, par des questions de recherche auxquelles je souhaitais apporter des éléments de réponse (Stuart 2018 : 216), mais les compétences que j'ai développées dans le cadre de ma formation comme chercheur m'ont aidé à agir plus efficacement comme intervenant communautaire, c'est-à-dire comme personne qui prend part à différents projets afin de réduire les inégalités socioéconomiques et l'exclusion dans un environnement social donné (Lavoie et Panet-Raymond 2020 : XI). Ce constat met bien en évidence le rôle que les chercheurs et les chercheuses peuvent jouer dans des processus d'intervention sociale, en mettant à profit leurs habiletés et leurs compétences pour d'autres usages que ceux associés plus étroitement au milieu de la recherche universitaire, par exemple

la rédaction d'articles scientifiques et la préparation de présentations pour des colloques et des conférences (Nichols 2014 ; G. W. Smith 1990).

4.2.2 Adaptation des stratégies de recherche

Mon double statut de chercheur et d'intervenant communautaire a exercé une influence non seulement sur mes manières de m'impliquer dans le quartier et de soutenir les deux organismes partenaires, mais aussi sur le déroulement et les visées de mon projet de recherche. La version initiale de mon projet visait effectivement à analyser les conséquences de la gentrification sur les locataires les plus marginalisé-e-s du quartier, ainsi que sur les organismes qui leur offrent différents services. Ma collaboration avec Brique par brique et le CAPE m'a toutefois permis de constater qu'une telle proposition ne constituait pas une contribution particulièrement originale, du point de vue des personnes et des organismes impliqués dans le quartier. Amy a effectivement mentionné, durant une discussion qui s'est déroulée tandis que nous préparions des affiches et des bannières pour une manifestation contre les évictions, que les locataires évincé-e-s ou faisant face à un risque d'éviction ont d'abord besoin de soutien pour demeurer dans leur logement, ou pour accéder à un autre logement avec un loyer abordable dans le quartier, et que le fait d'analyser les conséquences des évictions sur leurs vies ne suffit pas pour s'assurer que mon projet ait des retombées concrètes à l'extérieur du monde de la recherche universitaire. Comme elle l'a souligné elle-même avec une formule incisive : « Nous ne connaissons jamais une pénurie de chercheurs et

de chercheuses qui veulent documenter la misère de personnes racisées et à faible revenu dans le quartier, mais nous aurons toujours besoin d'un coup de main pour mener à bien des initiatives qui visent à les soutenir ». La collaboration avec les deux organismes m'a ainsi amené à recentrer mon projet sur les stratégies et les plans d'action qui peuvent être développés par des groupes issus de la société civile, par l'entremise de partenariats et de mobilisations contestatrices, pour limiter les conséquences négatives associées à la gentrification de Parc-Extension, défendre les droits des locataires et favoriser le développement de projets d'habitation communautaire dans le quartier. Mon projet a alors visé à outiller tant les institutions publiques que les organismes communautaires et les mouvements sociaux qui souhaitent défendre l'accès au logement pour les ménages à faible revenu, face à l'augmentation actuelle des loyers et des évictions dans les quartiers centraux montréalais. Cette décision semblait d'autant plus justifiée par le fait que de nombreuses recherches ethnographiques ont déjà analysé le déroulement « naturel » du processus de gentrification, qui inclut le déplacement résidentiel réactif et forcé de plusieurs résidents et résidentes de longue date, des conflits entre ceux et celles-ci et les nouveaux résidents et nouvelles résidentes à propos du bruit et de l'usage des espaces publics, ainsi que des changements dans l'offre de services privés, publics et communautaires (Zukin 2009 ; Hyra 2008). Il était alors préférable de concentrer mon attention sur les manières dont Brique par brique et le CAPE peuvent, avec leurs ressources et leurs mandats respectifs, contribuer à protéger l'accès au logement pour les locataires à faible revenu de Parc-Extension, dans un contexte où le quartier se

gentrifie rapidement. En analysant les stratégies qui peuvent être utilisées par les deux organismes partenaires afin d'atteindre leurs buts, les questions qui étaient pertinentes dans le cadre de ma recherche avaient de plus fortes probabilités de l'être également pour ceux-ci. De plus, ce nouvel objet de recherche a encouragé le partage de mes interprétations d'une manière qui s'intégrait bien aux rencontres d'équipe, ce qui m'a permis de tenir les deux organismes informés des avancées de mon projet sans les obliger à interrompre leurs activités ou leurs discussions. Le changement de mon objet de recherche et ma collaboration étroite avec Brique par brique et le CAPE m'ont aidé notamment à reconnaître le rôle joué par le travail relationnel dans la constitution et l'entretien de mondes sociaux, ainsi que l'importance d'établir un équilibre dynamique entre les usages coopératifs et les usages conflictuels de la capacité d'action collective dont dispose un groupe afin d'atteindre différents objectifs.

En m'inspirant des ethnographies suffisamment bonnes, j'ai aussi décidé d'offrir un soutien direct aux deux organismes avec leurs tâches quotidiennes (pour une stratégie de recherche apparentée dans une autre étude sur le logement, voir Breault 2014 : 23-24), puis de contribuer à leurs efforts pour identifier les facteurs qui contribuent à la gentrification du quartier, dénoncer publiquement les conséquences de cette gentrification et proposer des solutions, notamment en aidant à rédiger des mémoires adressés à l'OCPM (Brique par brique 2019 ; Comité d'action de Parc-Extension 2019b, 2021), un rapport publié conjointement par le CAPE et le Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension à propos de l'impact du Campus MIL sur la gentrification

du quartier (Projet de cartographie anti-éviction de Parc-Extension 2020), ainsi que deux cartes interactives qui montrent respectivement l'évolution des évictions dans le quartier depuis 2017 et des initiatives menées par et pour les locataires pour affronter la crise du logement (Projet de cartographie anti-éviction de Parc-Extension 2021). Ma contribution aux tâches quotidiennes du CAPE et de Brique par brique correspond non seulement à un principe central des ethnographies suffisamment bonnes, mais aussi à une tendance plus large, dans les recherches ethnographiques menées avec des communautés marginalisées ou des groupes qui leur offrent du soutien, à identifier des stratégies afin de répondre à certains de leurs besoins immédiats (Desmond et Western 2018 : 310). Cette contribution mérite toutefois d'être complétée par un engagement durable avec les deux organismes, ce qui a été mis en évidence par une série d'échanges par courriel avec Sophie Le-Phat Ho, gestionnaire de projet à Brique par brique, au courant du mois de mars 2020. Sophie a effectivement souligné que même en adoptant une approche participative, par l'entremise de laquelle je contribue activement à la planification et à la tenue des activités menées par les deux organismes plutôt que de simplement les observer, je demeure le principal bénéficiaire de mon projet doctoral et des publications qui y sont associées. Il importe alors d'identifier des stratégies qui permettent de mener nos études ethnographiques non seulement comme des chercheurs et des chercheuses, mais aussi comme des « *companheiras* » (Scheper-Hughes 1995 : 419) qui accompagnent de manière durable les organismes et les mouvements avec lesquels ils et elles collaborent, tout en prenant des engagements qui dépassent les contextes et les obligations liés strictement à leurs projets de recherche.

Ma collaboration avec les deux organismes m'a amené par exemple à contribuer aux activités de la Coopérative Un Monde Uni, du RAMPE et du Réseau de recherche-action communautaire de Parc-Extension (CBAR), qui se propose de favoriser le développement de projets de recherche qui répondent aux besoins et aux préoccupations des intervenants et des intervenantes communautaires à Parc-Extension, ainsi que des résidents et des résidentes du quartier. Je maintiens aussi un dialogue régulier avec chacun des organismes à propos des manières d'appuyer leurs activités après mon projet doctoral, pour m'assurer que mon soutien puisse perdurer au-delà de la temporalité propre à ce projet. En définitive, l'adoption d'une approche participative et le choix d'une analyse centrée sur le travail mené par les deux organismes dans le quartier constituent des stratégies qui m'ont aidé à mener une recherche qui, en s'inspirant des ethnographies suffisamment bonnes, vise à la fois une meilleure compréhension de différents problèmes sociaux et une contribution à des formes d'action collective et d'intervention communautaire qui souhaitent affronter ces mêmes problèmes. Ma collaboration avec Brique par brique et le CAPE m'a permis de recentrer mon objet de recherche afin qu'il réponde mieux à leurs préoccupations et à leurs aspirations, tout en me menant à prioriser, dans le cadre de mon travail de terrain, un soutien direct pour des tâches quotidiennes et l'identification de stratégies pour entretenir une présence forte et durable dans chaque organisme, ainsi que dans l'environnement social et institutionnel auquel ils appartiennent.

4.2.3 Défis liés à mon approche méthodologique

Les stratégies de recherche adoptées dans le cadre de mon projet doctoral ont comporté un certain nombre d'avantages : le développement d'une collaboration étroite avec Brique par brique et le CAPE m'a effectivement permis de mieux comprendre les difficultés auxquelles les deux organismes sont confrontés et les pistes de solution qu'ils mettent de l'avant pour les affronter, tout en m'assurant que mon travail de terrain ait des retombées concrètes pour chacun d'entre eux. Ces stratégies sont toutefois venues avec des défis et des limites qui méritent d'être examinés ici. Un défi majeur auquel j'ai été confronté, qui se manifeste régulièrement dans les études participatives (Godrie 2015 : 78-79), est celui de l'inclusion des participants et des participantes tout au long du processus de recherche, ainsi que la reconnaissance des asymétries entre les différentes personnes engagées dans ce processus. Plusieurs questions se sont imposées au cours de ma recherche : comment assurer un droit de regard aux participants et aux participantes sur la recherche sans leur demander trop de temps, dans un contexte où je ne dispose pas d'un financement qui me permettrait de les rémunérer (pour consulter un projet de recherche où des participants et des participantes sont rémunéré-e-s afin de faciliter leur contribution à son déroulement, voir Malenfant 2020) ? Comment parvenir à un équilibre entre l'inclusion des participants et participantes et le respect de leurs horaires respectifs ? Une intégration aussi organique que possible de mon processus de recherche aux activités quotidiennes du CAPE et de Brique par brique est la stratégie que j'ai employée dans le cadre de

mon projet doctoral pour conjuguer avec ce défi, mais cette stratégie soulève elle-même un certain nombre d'enjeux, notamment en ce qui concerne ma capacité d'analyse indépendante en tant que chercheur, ainsi que la mise en lumière des tensions et des conflits auxquels les deux organismes font face (Guay et Godrie 2020). J'ai examiné ces tensions et ces conflits en misant sur une dépersonnalisation de l'analyse¹³, tandis que l'analyse des données s'est basée sur une prise en compte des différentes communautés d'interrogation et communautés de pratique auxquelles ma recherche peut contribuer¹⁴.

Il est aussi important de reconnaître que les intérêts de chaque organisme et mes intérêts comme chercheur ne se recoupent pas forcément, et qu'une collaboration mutuellement bénéfique ne peut s'établir qu'en maintenant un dialogue transparent sur nos attentes respectives. Par exemple, la tenue d'entretiens semi-dirigés avec les membres de Brique par brique et du CAPE peut s'avérer utile aux fins de ma recherche, mais cette proposition ne correspond pas nécessairement aux priorités des deux organismes, dont les membres sont souvent sollicité-e-s pour des entrevues, notamment dans le cadre de projets étudiants. Ces entrevues sont généralement perçues comme un exercice qui

¹³ Le lecteur ou la lectrice peut consulter la section 2.3.4, « Processus de gestion des conflits », pour voir plus en détail comment cette stratégie de recherche centrée sur une analyse dépersonnalisée a été appliquée dans le cadre de mon étude.

¹⁴ La question des communautés d'interrogation et des communautés de pratique est abordée plus en détail dans la section 4.3.1, « Le pragmatisme et les usages de la recherche en sciences sociales ».

demande beaucoup de temps et dont les retombées ne sont pas claires pour les participants et les participantes. Mon choix de ne pas mener d'entretiens semi-dirigés dans le cadre de ma recherche, en priorisant plutôt l'observation ethnographique et les échanges informels, a été largement motivé par ce souci d'éviter une fatigue liée à la recherche (Clark 2008). Il vaut la peine, plus largement, de prendre pleinement en compte la complexité des relations qui nous unissent, en tant que chercheurs et chercheuses, aux participants et aux participantes, avec lequel-le-s nous développons, dans plusieurs cas, des liens comme ami-e-s, collègues, confidents et confidentes, parmi d'autres types de relation qui ne correspondent pas strictement à notre identité de chercheur ou de chercheuse. Nous devons aussi apprendre à négocier les sentiments ambivalents qui accompagnent notre présence sur le terrain, le mélange d'enthousiasme, de curiosité et de méfiance qui caractérise souvent les rapports entre les ethnographes, d'une part, et les participants et les participantes d'autre part (Hammoudi et Borneman 2009 : 265-267). Une « éthique attentive » (*mindful ethics*), qui invite les chercheurs et les chercheuses à prêter une attention continue aux relations qui les lient aux participants et aux participantes, tout en prenant pleinement en compte leurs priorités et leurs préoccupations (González-López 2011 : 450-451), et le maintien d'un dialogue étroit avec chaque organisme ont constitué autant d'avenues qui m'ont aidé à conjuguer avec les défis qui caractérisent mon projet de recherche. Une autre limite potentielle à prendre en compte est que le type de recherche que j'ai mené n'est envisageable qu'avec des groupes avec lesquels nous partageons un certain nombre de points communs, que ce soit au point de vue des objectifs ou des principes. Il est tout

aussi légitime de mener des recherches en sciences sociales avec des organisations ou des groupes avec lesquels les chercheurs et les chercheuses ne partagent pas d'affinités, ou auxquels ils et elles s'opposent carrément, par exemple le mouvement suprémaciste blanc aux États-Unis (Blee 1998 : 388-389). En définitive, la stratégie méthodologique que j'ai adoptée dans le cadre de mon terrain à Parc-Extension n'est envisageable que dans des conditions précises, et bien que mon approche ait comporté un certain nombre d'avantages, elle ne peut pas être appliquée dans des contextes de recherche qui méritent aussi notre attention.

4.3 Apprentissages méthodologiques

La section précédente a mis en lumière le travail que j'ai mené avec Brique par brique et le CAPE depuis mai 2019, ainsi que les stratégies que j'ai élaborées pour, d'une part, concilier mes deux rôles de chercheur et d'intervenant communautaire et, d'autre part, répondre à différents défis posés par le processus de recherche et ma présence sur le terrain. Je présente maintenant quelques apprentissages méthodologiques qui peuvent être retirés de mon projet, tant pour alimenter les réflexions sur la recherche ethnographique engagée que pour inspirer des études ultérieures. J'invite d'abord à adopter une lecture pragmatique des usages de la recherche en sciences sociales, en nous demandant comment cette dernière peut contribuer aux activités menées dans différentes communautés d'interrogation et communautés de pratique. J'aborde ensuite le rôle joué par la traduction et la médiation dans les enquêtes ethnographiques, puis je

souligne l'importance de développer une sensibilité tactique et un courage de l'ambivalence afin de mener des recherches qui contribuent tant à l'approfondissement des connaissances qu'à différentes formes d'intervention sociale dans un environnement donné.

4.3.1 Le pragmatisme et les usages de la recherche en sciences sociales

Les dernières années ont été marquées par un intérêt renouvelé pour l'approche pragmatique en sciences sociales (Gross 2018 ; Tavory 2016). Trois raisons pour cet intérêt renouvelé méritent d'être abordées plus en détail dans cette section. Premièrement, l'approche pragmatique nous invite à prêter attention aux contextes sociaux dans lesquels les chercheurs et les chercheuses produisent des connaissances dans une variété de domaines. Ces contextes sociaux ont une incidence tant sur les questions qui paraissent intéressantes à étudier que sur les méthodes employées pour répondre à ces questions dans différents projets de recherche (Morgan 2014 : 1049). Deuxièmement, l'approche pragmatique nous exhorte à prendre la parole des acteurs et des actrices au sérieux, en prêtant une attention sincère aux justifications qu'ils et elles mettent de l'avant pour expliquer leurs choix et leurs actions (Barthe et al. 2013 : 186-187). Troisièmement, l'approche pragmatique nous encourage à prendre en compte la contribution de nos travaux à un projet social plus large, centré sur l'avancée des connaissances et la promotion des valeurs d'inclusion et de démocratie (Shalin 1986 : 10). Un concept associé au pragmatisme qui semble particulièrement pertinent

à examiner ici est celui de « communauté d'interrogation », qui désigne un réseau de chercheurs et de chercheuses qui s'intéressent aux mêmes questions de recherche et qui mettent de l'avant différentes hypothèses et théories afin d'approfondir ces questions (Tavory et Timmermans 2013 : 694-695). Un chercheur ou une chercheuse qui s'intéresse à la gentrification entrera ainsi en dialogue avec des communautés d'interrogation qui se penchent sur ce phénomène, en prolongeant par exemple la théorie du différentiel de loyer (Smith et LeFaivre 1984) ou encore celle des nouvelles classes moyennes (Ley 1994). Le travail que j'ai effectué dans le cadre de mon projet doctoral me mène à soutenir que les chercheurs et les chercheuses devraient prendre en compte non seulement les communautés d'interrogation auxquelles ils et elles contribuent, mais aussi les communautés de pratique qui peuvent bénéficier de leurs travaux. La prise en compte de ces communautés de pratique, qui désignent des groupes et des réseaux qui fédèrent des personnes autour de projets communs et d'intérêts partagés (Guay et Godrie 2020), permet de diversifier les usages de la recherche en sciences sociales. Mon engagement à Parc-Extension m'a ainsi permis de rédiger des articles scientifiques qui contribuent à l'avancée des connaissances sur des thèmes tels que la gentrification, la sociologie politique et l'approche ethnographique (Guay et Drago 2023 ; Guay 2022 ; Nichols et Guay 2022), mais cet engagement m'a également permis de contribuer à des initiatives pour le droit au logement à Parc-Extension, par exemple avec ma participation à l'écriture du rapport « MIL façons de se faire évincer : L'Université de Montréal et la gentrification à Parc-Extension », publié en juin 2020 par le Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension, le CAPE, le Collectif de

recherche et d'action sur l'habitat (CRACH) et le CBAR. Ce rapport met en lumière les conséquences de l'ouverture du Campus MIL de l'Université de Montréal sur la gentrification de Parc-Extension, ainsi que des pistes de solution qui pourraient être mises de l'avant pour limiter l'impact résidentiel de ce campus dans le quartier (Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension 2020). En somme, les recherches menées en sciences sociales peuvent encourager à la fois la production de nouvelles connaissances, l'approfondissement de questions qui intéressent des communautés d'interrogation et la tenue d'initiatives qui soutiennent différentes communautés de pratique dans leurs démarches.

4.3.2 La traduction et les ethnographes comme intermédiaires entre différents mondes sociaux

Le travail mené dans le cadre de mon projet doctoral nous invite à réfléchir au rôle des ethnographes comme intermédiaires et comme créateurs et créatrices de liens entre différents mondes sociaux. Le théoricien des organisations et ethnographe John Van Maanen a indiqué, dans son ouvrage *Tales of the Field : On Writing Ethnography*, que les recherches ethnographiques se situent à la croisée de deux mondes, soit un premier monde qui inclut les ethnographes et les personnes qui lisent des ethnographies, puis un deuxième monde qui regroupe les personnes dont les pratiques et les récits sont analysés dans le cadre d'une recherche ethnographique (Van Maanen 2011 : 4). Les ethnographies suffisamment bonnes nous invitent, pour leur part, à problématiser la

relation entre ces deux mondes, en évitant notamment que nos recherches se limitent à exposer la souffrance des communautés les plus marginalisées dans des publications destinées à un lectorat de classe moyenne, sans offrir une réflexion critique sur les conditions sociales, économiques et politiques qui permettent la reproduction de cette souffrance (Bourgois et Schonberg 2009 ; Scheper-Hughes 1995). Parmi les stratégies qui peuvent être employées pour conjuguer avec la « vacillation ethnographique » (Hage 2009 : 77) entre le monde de la recherche universitaire et les différents terrains dans lesquels nous menons nos études, nous pouvons mentionner l'adoption d'une posture réflexive et sensible aux rapports de pouvoir et aux contextes locaux (Shukla et Boeri 2019 : 260), ainsi qu'une attention à la vie publique de nos recherches, c'est-à-dire à leur usage et leur diffusion une fois qu'elles sont publiées (Fassin 2017 : 332). Les chercheurs et les chercheuses en sciences sociales peuvent ainsi utiliser différentes stratégies de médiation inter-institutionnelle et interculturelle afin d'augmenter la portée de leurs travaux, par exemple des présentations et des ateliers de formation offerts dans des contextes tant universitaires que non universitaires, la production de matériel d'information tel que des dépliants ou encore la rédaction d'articles dans des journaux à grand tirage pour sensibiliser le public à des réalités vécues par des communautés marginalisées.

Tout en assumant leur rôle d'intermédiaires et de créateurs et créatrices de liens entre différents mondes sociaux, les ethnographes doivent aussi reconnaître que les participants et les participantes à leurs études jouent un tel rôle d'intermédiaire dans

leurs vies respectives, et que les communautés et les mondes sociaux auxquels ils et elles se sentent redevables doivent également être pris en compte (Murray Li 2017 : 263). Tant les chercheurs et les chercheuses que les participants et les participantes peuvent ainsi être défini-e-s comme des traducteurs et des traductrices entre différents mondes sociaux, qui rendent les demandes émanant d'un monde social intelligibles au sein d'un ou de plusieurs autres mondes sociaux (Murray Li 2019 : 39 ; Gal 2015 : 226). Dans le cadre de ma recherche doctorale, j'ai pu par exemple constater que les personnes engagées dans Brique par brique et le CAPE définissent leurs priorités sur différents enjeux en collaboration avec des locataires de Parc-Extension et des organismes partenaires, puis portent ces revendications auprès de différentes instances, parmi lesquelles nous pouvons mentionner le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, des bailleurs de fonds publics et privés et des GRT, en adaptant les manières de présenter leurs revendications selon les attentes et les préoccupations propres à chacune de ces instances. La mise en lumière, dans nos recherches, de ces efforts de traduction entre différents mondes sociaux permet de reconnaître pleinement l'habileté sociale des participants et des participantes, c'est-à-dire leur capacité à comprendre les besoins et les attentes des autres afin d'atteindre leurs objectifs (Fligstein et McAdam 2012 : 178). Des conversations avec Celia Dehouche, organisatrice communautaire au CAPE entre septembre 2020 et décembre 2021, m'ont également permis de reconnaître l'importance de traduire mes préoccupations théoriques, qui sont liées davantage à mon identité de chercheur, en enjeux concrets et directement liés aux réalités de terrain, afin d'encourager des

échanges avec les participants et les participantes qui répondent davantage à leurs propres préoccupations. Une telle approche permet de concevoir nos recherches comme des co-constructions à la croisée de différents mondes sociaux, ou encore comme des projets d'entraide qui aspirent à codévelopper des connaissances et qui rejettent explicitement une attitude paternaliste de la part des chercheurs et des chercheuses (Spade 2020 : 49-50). En définitive, les ethnographes peuvent jouer un rôle comme traducteurs et traductrices, en encourageant différentes formes de médiation inter-institutionnelle, interculturelle et de classe, tout en aidant des personnes appartenant à certains mondes sociaux à donner un sens aux pratiques et aux récits qui structurent les activités menées dans d'autres mondes sociaux, ce qui favorise un dialogue entre ces mondes (Ramond 2013).

4.3.3 La sensibilité tactique et le courage de l'ambivalence

Mon engagement à Parc-Extension depuis mai 2019 a été marqué par un souci de contribuer tant à l'approfondissement des connaissances sur des enjeux tels que la gentrification, la sociologie des organisations et le mouvement communautaire au Québec qu'à différentes formes d'intervention sociale dans le quartier. Ce souci m'a mené à adopter deux postures qui méritent notre attention ici, soit la sensibilité tactique et le courage de l'ambivalence. La sensibilité tactique désigne la capacité à combiner l'analyse de mécanismes et de processus afin de mieux comprendre certains phénomènes sociaux et l'élaboration d'une stratégie de recherche et d'intervention qui

répond aux besoins de différentes communautés et organisations dans un environnement donné (Nichols et Guay 2022 : 532). Cette sensibilité tactique suppose à la fois de prendre en compte la position sociale que les chercheurs et les chercheuses occupent (McCabe 2011 : 528) et d'entretenir des relations basées sur la confiance et la réciprocité avec les participants et les participantes (Wohl 2017 : 255). L'adoption d'une sensibilité tactique dans le cadre de mon projet doctoral m'a mené, par exemple, à utiliser mes résultats de recherche tant pour mieux comprendre les causes et les conséquences de la gentrification à Parc-Extension que pour soutenir différentes initiatives qui visent à défendre le droit au logement et à développer des projets d'habitation communautaire dans le quartier. Le courage de l'ambivalence consiste plutôt en une capacité à s'engager dans différents milieux et à entretenir des liens avec des institutions tout en reconnaissant pleinement leurs forces et leurs limites respectives, en évitant de les condamner entièrement ou de les accepter sans un recul critique. Le terme « courage de l'ambivalence » est inspiré à la fois par les travaux du philosophe Michel Foucault sur le courage de la vérité et par les recherches des sociologues Ingrid Arnet Connidis et Julie Ann McMullin sur l'ambivalence. Foucault définit le courage de la vérité comme un ensemble de pratiques qui nous mènent à prêter attention à l'arrimage entre nos principes et nos actions (Foucault 2009 : 283), tandis que Connidis et McMullin conçoivent l'ambivalence comme une situation qui invite les acteurs et les actrices à négocier des ententes, dans le cadre de relations interpersonnelles qui comportent à la fois des éléments positifs et négatifs (Connidis et McMullin 2002a, 2002b). Le courage de l'ambivalence suppose, pour sa part, d'occuper des positions

contradictaires dans différents environnements sociaux et d'utiliser les ressources qui accompagnent ces positions afin de mener à bien un ensemble d'initiatives. Un exemple intéressant à aborder ici est celui du milieu universitaire, dont l'impact social est marqué par une certaine ambivalence : des études indiquent effectivement que les universités peuvent contribuer tant à la croissance économique qu'à l'augmentation des inégalités, notamment lorsque la présence d'un campus encourage une hausse importante du coût des propriétés et des loyers dans les quartiers avoisinants (Florida et Gaetani 2020 ; Nichols et al. 2013). Cette ambivalence s'est manifestée de plusieurs manières dans le cadre de mon projet doctoral, tandis que je m'impliquais comme étudiant au doctorat dans un quartier populaire aux prises avec une gentrification encouragée notamment par l'ouverture d'un nouveau campus. L'adoption d'un courage de l'ambivalence m'a mené à assumer ma position de chercheur, tout en utilisant les ressources à ma disposition afin de soutenir des mobilisations locales et de réclamer l'adoption de mesures par l'Université de Montréal et les différents paliers de gouvernement pour mieux protéger les locataires à faible revenu de Parc-Extension face à la gentrification du quartier (Renzi et al. 2020).

4.4 Synthèse des résultats de recherche pour le chapitre 4

Ce chapitre m'a permis de présenter l'approche méthodologique que j'ai développée dans le cadre de mon projet doctoral, afin de m'assurer que ma recherche réponde à des objectifs d'approfondissement des connaissances et d'intervention sociale. J'ai

d'abord mis en lumière les principes théoriques et éthiques qui sous-tendent les ethnographies suffisamment bonnes, en me basant sur les travaux de Nancy Scheper-Hughes et Philippe Bourgois. J'ai pu montrer que ces travaux nous encouragent à envisager le travail de terrain comme un croisement dynamique entre la collecte de données et un soutien direct aux participants et aux participantes, l'analyse des données comme une occasion de contrer la banalisation de la souffrance sociale et l'invisibilisation des communautés marginalisées, puis la diffusion des résultats de recherche comme une étape axée sur la mobilisation politique et la promotion de pistes de solution afin d'affronter les problèmes sociaux examinés dans nos recherches. J'ai alors invité à prolonger les ethnographies suffisamment bonnes en les mettant en dialogue avec deux autres stratégies de recherche, soit l'analyse des organisations et les études participatives. Cette mise en dialogue permet d'analyser les défis qui caractérisent un environnement social donné et les stratégies d'organisation élaborées par les acteurs et les actrices pour les affronter, tout en encourageant une diversification des usages de la recherche. Les avantages et les défis propres à cette approche méthodologique ont été illustrés à partir du travail que j'ai mené à Parc-Extension avec Brique par brique et le CAPE à partir de mai 2019. J'ai offert un aperçu des activités que j'ai menées dans le quartier en tant que chercheur et intervenant communautaire, en soulignant les rapports entre ces deux rôles. J'ai ensuite examiné des ajustements apportés à mon projet et des défis auxquels j'ai été confronté, ainsi que des pistes de solution élaborées pour conjuguer avec ces défis. Je me suis finalement penché sur trois apprentissages méthodologiques qui peuvent être retenus de mon projet. Le premier

d'entre eux consiste en une lecture pragmatique des usages de la recherche en sciences sociales. Les chercheurs et les chercheuses gagnent effectivement à réfléchir aux manières dont leurs projets peuvent contribuer aux activités dans différentes communautés d'interrogation et de pratique. Le deuxième apprentissage nous invite à prêter attention au travail de traduction et de médiation mené par les ethnographes dans le cadre de leurs travaux, tandis que le troisième apprentissage nous encourage à développer une sensibilité tactique et un courage de l'ambivalence afin d'augmenter le potentiel d'approfondissement des connaissances et d'intervention sociale de nos études.

Le prochain chapitre me permettra de conclure cette thèse en trois temps. Premièrement, j'offre une synthèse générale des résultats de recherche, notamment pour mettre en lumière les fils rouges qui lient ensemble les différents chapitres. Deuxièmement, je mets en lumière les contributions de mon projet doctoral dans cinq domaines, soit la sociologie urbaine et le développement économique communautaire dans le domaine du logement, l'analyse interactionniste des liens sociaux, la sociologie des organisations et des champs d'action stratégique, les approches participatives en ethnographie et la sociologie politique du chez-soi. Troisièmement, je propose des questions à approfondir dans des travaux ultérieurs et des perspectives de recherche qui pourraient s'inspirer des réflexions partagées ici.

CONCLUSION

Mon projet doctoral a consisté en une étude ethnographique menée en partenariat avec Brique par brique et le CAPE entre mai 2019 et décembre 2022. Cette étude m'a permis d'analyser la gentrification de Parc-Extension, ainsi que les stratégies employées par les deux organismes pour conjuguer avec les conséquences de ce processus et atteindre leurs objectifs respectifs, tant en ce qui concerne la défense du droit au logement que le développement de projets d'habitation communautaire. Ma recherche m'a aussi permis de constater plusieurs changements à Parc-Extension, notamment en ce qui concerne l'offre résidentielle et commerciale, ainsi que les discours tenus par les autorités publiques et les organismes locaux sur l'accès au logement dans le quartier. J'ai également été témoin de la résilience et de la créativité des résidents et des résidentes, qui ont multiplié les actions et les tactiques pour défendre leurs droits et mener à bien différents projets communautaires. Bien que les luttes pour s'opposer à la gentrification de Parc-Extension soient longues et ardues, elles permettent d'empêcher des évictions et des hausses de loyer abusives, elles mènent à l'acquisition de terrains par la Ville de Montréal pour des projets de logement social et communautaire et elles favorisent le développement d'une capacité d'action collective qui peut être utilisée pour défendre les intérêts et les droits des locataires à faible revenu (Guay et Megelas 2021 : 229).

Je peux maintenant conclure ma thèse en offrant une synthèse des résultats pour chacun des quatre chapitres centraux, puis en abordant cinq domaines auxquels ma recherche contribue, soit la sociologie urbaine et le développement économique communautaire dans le domaine du logement, l'analyse interactionniste des liens sociaux, la sociologie des organisations et des champs d'action stratégique, les approches participatives en ethnographie et la sociologie politique du chez-soi. J'identifie ensuite des questions à approfondir dans des travaux ultérieurs et des perspectives de recherche qui pourraient s'inspirer des réflexions partagées ici. Je me concentre sur trois angles en particulier, soit l'analyse du rapport au futur dans un environnement social donné, l'égalité et l'inclusion comme un ensemble de pratiques et de processus interactionnels, puis la recherche engagée comme stratégie pour faire face aux défis qui caractérisent notre époque.

Synthèse des résultats de recherche

Le premier chapitre de ma thèse s'est penché sur l'évolution des dynamiques résidentielles à Parc-Extension au cours des dernières années, avec une attention particulière prêtée aux causes et aux conséquences du processus de gentrification dans le quartier. Après avoir présenté des cadres d'analyse de la gentrification aux échelles macro et micro, j'ai situé l'accès au logement à Parc-Extension dans un contexte social plus large. Ce contexte est caractérisé par une hausse des coûts associés au logement à Montréal et une stagnation des revenus qui affecte plus durement les ménages

défavorisés. Les données disponibles m'ont permis de mettre en lumière une augmentation des loyers et des évictions dans le quartier, puis j'ai soutenu que le processus de gentrification affecte non seulement les locataires à faible revenu, mais aussi les organismes qui leur offrent du soutien. Quatre principales conséquences de la gentrification pour les organismes communautaires locaux ont ensuite été examinées, soit une précarité croissante pour les locataires, une plus grande difficulté à développer des projets d'habitation communautaire, une menace accrue de surmenage pour les employé-e-s et un risque, chez les usagers et les usagères, de développer une lecture cynique du monde social. Ce chapitre m'a ainsi permis d'étudier les différents visages de la gentrification à Parc-Extension, en exposant ses conséquences tant pour les résidents et les résidentes que pour les organismes du quartier.

Le deuxième chapitre s'est concentré sur les stratégies utilisées par Brique par brique et le CAPE pour créer et entretenir des mondes sociaux. J'ai d'abord présenté la distinction proposée par les sociologues Neil Fligstein et Doug McAdam dans leur ouvrage *A Theory of Fields* entre la dimension matérielle et la dimension existentielle de la vie sociale (Fligstein et McAdam 2012), puis j'ai mis en lumière les rapports entre la participation à des mondes sociaux, l'obtention de différentes formes de reconnaissance sociale, la dimension émotionnelle des liens sociaux et l'élargissement du sens des possibles. J'ai ensuite montré que le développement par Brique par brique et le CAPE de mondes sociaux suppose l'adoption de pratiques qui favorisent le maintien des liens entre les personnes actives dans chaque organisme, notamment avec

la création de contextes qui permettent d'accumuler de l'énergie émotionnelle, la formation d'infrastructures sociales et d'identités collectives et l'engagement dans différents processus interactionnels. J'ai examiné plus en détail quatre de ces processus interactionnels, qui peuvent être conçus comme autant de formes de travail relationnel, soit l'accompagnement, l'encouragement, l'inclusion et la gestion des conflits. L'accompagnement permet de soutenir matériellement et logistiquement des personnes dans l'atteinte de différents objectifs, l'encouragement vise à aider ces personnes à donner un sens aux pratiques dans lesquelles elles sont engagées et à maintenir leur motivation face aux obstacles auxquels elles sont confrontées dans leurs démarches, l'inclusion favorise le développement de relations interpersonnelles et d'un sentiment d'appartenance à un monde social en valorisant certaines dimensions de l'identité des personnes concernées, puis la gestion des conflits cherche à réparer des relations affaiblies par des irritants et des différends, en évitant que ces derniers nuisent durablement à l'entretien d'une communauté.

Le troisième chapitre a étudié l'environnement institutionnel dans lequel Brique par brique et le CAPE évoluent, les défis auxquels les deux organismes font face ainsi que les stratégies qu'ils emploient afin d'affronter ces défis. J'ai examiné la théorie des champs d'action stratégique élaborée par Fligstein et McAdam, ce qui m'a permis de montrer ses apports à l'analyse des coalitions formées entre différentes organisations dans un environnement social donné afin d'atteindre des objectifs partagés (Fligstein et McAdam 2012). J'ai ensuite mis les propositions de Fligstein et McAdam en

dialogue avec la théorie des ressources de pouvoir (Brady 2019) et un ensemble de travaux portant sur les processus conflictuels (Guay et Drago 2019). Huit initiatives menées par Brique par brique et le CAPE entre mars 2020 et décembre 2022 ont alors été présentées, afin de mieux délimiter le champ d'action stratégique auquel les deux organismes appartiennent. Ces initiatives visaient l'acquisition de terrains à Parc-Extension par la Ville de Montréal, le développement de projets d'habitation communautaire dans le quartier, la constitution d'un organisme dédié à l'habitation communautaire et des changements législatifs et réglementaires favorables aux locataires. J'ai finalement situé le champ d'action stratégique dédié au logement à Parc-Extension dans un contexte social et politique plus large, en montrant que les dernières années ont été marquées par une implication plus importante des paliers municipal et fédéral sur les enjeux de logement et un recul du soutien provincial pour les projets d'habitation communautaire. Les liens entre la crise du logement et la crise du modèle de développement partenarial au Québec ont été abordés à partir des concepts de « coopération conflictuelle » et de « paradoxe du partenariat », puis j'ai examiné des stratégies utilisées par Brique par brique et le CAPE pour conjuguer avec ces deux crises, soit la multiplication des partenariats, la diversification des cibles et le développement d'initiatives inspirées par ce qui a été accompli auparavant à Parc-Extension, ainsi que par des initiatives liées au logement qui ont été menées dans d'autres quartiers montréalais. Cette analyse m'a permis de conclure que le travail mené à Parc-Extension par les organismes dédiés à l'habitation communautaire et à la défense du droit au logement se situe à la croisée des partenariats que ces organismes

établissent avec différentes institutions et de l'entretien d'une capacité d'action collective autonome, qui permet entre autres de s'engager dans des processus conflictuels.

Le quatrième chapitre m'a permis d'offrir un ensemble de réflexions méthodologiques sur les ethnographies comme stratégie de recherche, en me basant sur mon projet doctoral. J'ai d'abord présenté les principes théoriques et éthiques qui sous-tendent les ethnographies suffisamment bonnes, en me basant sur les travaux des anthropologues Nancy Scheper-Hughes et Philippe Bourgois. J'ai notamment montré que ces travaux nous encouragent à envisager le travail de terrain comme un croisement dynamique entre la collecte de données et un soutien direct aux participants et aux participantes, l'analyse des données comme une occasion de contrer la banalisation de la souffrance sociale et l'invisibilisation des communautés marginalisées, puis la diffusion des résultats de recherche comme une étape axée sur la mobilisation politique et la promotion de pistes de solution afin d'affronter les problèmes sociaux examinés dans nos recherches. J'ai invité à prolonger les ethnographies suffisamment bonnes en les mettant en dialogue avec deux autres stratégies de recherche, soit l'analyse des organisations et les études participatives. Cette mise en dialogue permet d'analyser les défis qui caractérisent un environnement social donné et les stratégies d'organisation élaborées par les acteurs et les actrices pour les affronter, tout en encourageant une diversification des usages de la recherche. Les avantages et les défis propres à cette approche méthodologique ont été illustrés à partir de ma collaboration avec Brique par

brique et le CAPE entre mai 2019 et décembre 2022. J'ai présenté le travail que j'ai mené dans le quartier comme chercheur et comme intervenant communautaire, en soulignant les rapports entre ces deux rôles. J'ai ensuite examiné des ajustements apportés à mon projet et des défis auxquels j'ai été confronté, ainsi que des pistes de solution élaborées pour affronter ces défis. Je me suis finalement penché sur trois apprentissages méthodologiques qui peuvent être retenus de mon projet doctoral. Le premier d'entre eux consiste en une lecture pragmatique des usages de la recherche en sciences sociales. J'ai effectivement soutenu que les chercheurs et les chercheuses devraient prendre davantage en compte les manières dont leurs projets peuvent contribuer aux activités menées dans différentes communautés d'interrogation et de pratique. Le deuxième apprentissage renvoie au rôle de traducteur et traductrice et d'intermédiaire que les ethnographes peuvent assumer dans le cadre de leurs travaux, tandis que le troisième apprentissage nous invite à développer une sensibilité tactique et un courage de l'ambivalence afin d'augmenter le potentiel d'approfondissement des connaissances et d'intervention sociale de nos études.

Mon projet doctoral s'est intéressé à des thèmes tels que le logement, les relations interpersonnelles, les mondes sociaux, les champs d'action stratégique et les croisements entre l'approche ethnographique et les recherches engagées. Les prochaines sections se concentrent sur les manières dont ma thèse peut contribuer aux réflexions dans différentes communautés d'interrogation en sciences sociales. J'examine cinq domaines en particulier, soit la sociologie urbaine et le développement

économique communautaire dans le domaine du logement, l'analyse interactionniste des liens sociaux, la sociologie des organisations et des champs d'action stratégique, les approches participatives en ethnographie et la sociologie politique du chez-soi.

Contribution de la recherche à la sociologie urbaine et au développement

économique communautaire dans le domaine du logement

Plusieurs travaux en sociologie urbaine et en géographie sociale se sont intéressés, au cours des deux dernières décennies, à l'impact de la gentrification dans les villes du Nord et du Sud global, avec une attention particulière pour l'accès au logement et l'évolution des inégalités socioéconomiques dans les quartiers concernés (Kern 2022 ; Valle 2021 ; Aalbers 2019). Dans le cas de Montréal, de nombreuses études ont été menées récemment par des chercheurs et des chercheuses associé-e-s au CRACH, avec une attention portée tant aux causes de la gentrification dans différents quartiers de la métropole qu'à ses conséquences pour les résidents et les résidentes à faible revenu (Bélangier et Lapointe 2021 ; Gaudreau, Houle et Fauveaud 2021 ; Jolivet et Reiser 2022). Un autre thème souvent examiné dans le contexte montréalais et québécois est celui du développement économique communautaire, notamment pour des projets d'habitation avec une visée d'intégration sociale et de lutte contre la pauvreté (M. J. Bouchard 2012 ; Vaillancourt 2009 ; R. Morin et al. 2005). Mon projet doctoral peut contribuer aux réflexions mise de l'avant dans ces différentes communautés d'interrogation d'au moins trois manières. La recherche que j'ai menée à Parc-

Extension met d'abord en lumière l'importance d'analyser les effets de la gentrification non seulement pour les locataires à faible revenu, mais aussi pour les organismes qui leur offrent du soutien (Berthiaume 2020). Des recherches à venir pourraient se pencher sur des phénomènes tels que les évictions d'organismes communautaires dans les quartiers en processus de gentrification, le risque de surmenage qui accompagne une hausse des demandes de soutien sans une augmentation correspondante des ressources dont les employé-e-s et les bénévoles disposent, ainsi que les stratégies utilisées par les personnes engagées dans ces organismes afin de conjuguer avec ces différents défis. Mon projet doctoral nous invite aussi à examiner plus attentivement les facteurs qui favorisent le bon déroulement des projets d'habitation communautaire, ce qui inclut des éléments tels que le suivi entre les différentes parties prenantes, les outils et les pratiques qui facilitent la coordination des tâches, les ressources dédiées à l'accompagnement des groupes et la reconnaissance de l'expertise des organismes communautaires (Jetté et Bergeron-Gaudin 2017 : 94). Finalement, mes résultats de recherche nous encouragent à prendre davantage en compte la dimension politique de la gentrification, en examinant les rapports entre les pouvoirs publics, les organismes communautaires, les mouvements sociaux et différentes institutions privées qui mènent des activités dans le domaine du logement en contexte urbain (Van Gent et Boterman 2019). Ces rapports ont effectivement une incidence considérable sur le type de développement résidentiel qui est promu dans une ville, les caractéristiques de son parc locatif et la capacité des résidents et résidentes à faible revenu à trouver des logements qui répondent à leurs besoins et leurs aspirations (Logan et Molotch 2007).

Contribution de la recherche à l'analyse interactionniste des liens sociaux

Plusieurs travaux en sciences sociales nous invitent, en s'inspirant d'une approche interactionniste, à étudier les liens sociaux à partir des contextes d'interaction où ils sont formés et entretenus par un ensemble d'acteurs et d'actrices (Goffman 1967 ; Becker 2008 ; Wohl et Fine 2015). Une perspective théorique qui m'a particulièrement intéressée, dans le cadre de mon projet doctoral, est celle des rituels d'interaction et de l'énergie émotionnelle, qui a été proposée par le sociologue Randall Collins comme un prolongement des travaux d'Émile Durkheim et d'Erving Goffman (Collins 2002 : 21-22). Collins soutient que la vie sociale consiste en un vaste enchaînement de rituels d'interaction au cours desquels les individus accumulent de l'énergie émotionnelle, ce qui leur permet de développer un sentiment d'appartenance à différents mondes sociaux et d'entretenir un désir de s'y engager à travers le temps (Collins 2014 : 105-106). Cette perspective théorique m'a aidé à mettre en lumière le rôle joué par les émotions dans le développement de mondes sociaux, par exemple en examinant des processus interactionnels tels que l'encouragement et l'inclusion. Mon projet doctoral peut contribuer aux réflexions autour des travaux de Collins en nous invitant à prêter davantage attention aux liens entre les situations d'interaction, l'accumulation d'énergie émotionnelle et la dimension existentielle de la vie sociale. Les liens sociaux jouent un rôle central dans la vie des acteurs et des actrices, non seulement parce qu'ils permettent d'accumuler de l'énergie émotionnelle, mais aussi parce qu'ils offrent une

base sur laquelle des projets existentiels peuvent se développer (Fligstein et McAdam 2012 : 44). L'étude des rapports entre la dimension émotionnelle et la dimension existentielle de la vie sociale peut enrichir les recherches menées en sciences sociales d'au moins trois manières. Les chercheurs et les chercheuses peuvent effectivement analyser avec une plus grande précision l'enchaînement entre les situations d'interaction qui composent la vie des individus lorsqu'ils et elles prennent en compte l'inscription de ces situations dans des projets existentiels et des stratégies d'accumulation d'énergie émotionnelle (Guay 2021b : 163-164). L'étude des rapports entre la dimension émotionnelle et la dimension existentielle de la vie sociale permet aussi de prolonger les travaux sur la rationalité limitée (Simon 2000), en prenant en compte la capacité limitée des acteurs et des actrices à donner, par eux et elles-mêmes, un sens à leur vie, ce qui les motive à s'engager dans différents mondes sociaux au sein desquels ils et elles accumulent de l'énergie émotionnelle et développent des projets existentiels et un sentiment d'appartenance (Lambek 2015). Finalement, l'analyse des rapports entre la dimension émotionnelle et la dimension existentielle de la vie sociale peut aider les chercheurs et les chercheuses à examiner comment la transformation des émotions éprouvées par des acteurs et des actrices (par exemple, lorsque des individus cessent d'éprouver de la honte par rapport à une dimension de leur identité et y perçoivent plutôt un motif de fierté) et l'élaboration de projets existentiels contribuent à différents processus politiques, par exemple une campagne de mobilisation qui vise à obtenir de nouveaux droits ou à contester la distribution du pouvoir et des ressources dans un environnement social donné (Collins 1990 : 52).

Contribution de la recherche à la sociologie des organisations et des champs d'action stratégique

Le troisième chapitre de ma thèse m'a permis d'analyser l'environnement institutionnel dans lequel Brique par brique et le CAPE mènent leurs activités, en me basant sur une mise en dialogue entre la théorie des champs d'action stratégique (Fligstein et McAdam 2012), la théorie des ressources de pouvoir (Brady 2019) et un ensemble d'études portant sur les processus conflictuels (Shragge 2007 ; Piven 2006). Cette mise en dialogue peut alimenter les réflexions dans trois domaines de connaissances, soit celui des organisations, des champs d'action stratégique et des mobilisations orientées vers le changement social. En ce qui concerne la sociologie des organisations, mon projet doctoral nous invite à étudier plus en détail la participation de ces dernières à la formation de mondes sociaux, ainsi que leur contribution à des processus de socialisation et d'éducation politique (Andrews et Edwards 2004 : 480). Brique par brique et le CAPE offrent effectivement des contextes de socialisation et d'apprentissage qui renforcent le leadership de leurs membres et leur capacité d'action collective. Le renforcement du leadership local et de la capacité d'action collective, qui comporte des usages tant coopératifs que conflictuels, repose sur différentes formes de travail relationnel qui permettent d'accompagner les membres dans un ensemble de démarches, de les encourager face aux défis auxquels et ils et elles sont confronté-e-s et de contribuer à leur sentiment d'inclusion et d'appartenance, notamment en

développant des identités collectives qui les motivent à agir ensemble (Schoenfeld 2004 : 25 ; Tarrow 2011 : 7-8). Des recherches à venir pourraient examiner les récits et les pratiques qui favorisent la créativité organisationnelle (Chen 2012), ainsi que les routines qui permettent d'éviter le conservatisme tactique, qui mènerait les organisations concernées à restreindre leur répertoire d'action et limiterait, par conséquent, leur capacité à atteindre leurs objectifs (Voss et Sherman 2000 : 305). Mon projet doctoral contribue aussi aux réflexions sur les champs d'action stratégique, en invitant à prêter davantage attention au rôle joué par les processus conflictuels dans ces derniers. Dans le contexte québécois, des études de cas pourraient se pencher sur l'évolution de la coopération conflictuelle et l'ajustement des stratégies employées par les organismes communautaires face aux avancées du modèle de développement néolibéral, en examinant tant les formes de travail institutionnel élaborées par ces organismes que les mobilisations sociales auxquelles ils prennent part (Jetté et Bergeron-Gaudin 2020). Finalement, mon projet doctoral peut s'avérer utile pour les travaux portant sur les mobilisations orientées vers le changement social (Wright 2013), en mettant en lumière le rôle joué par le « travail lent et respectueux » (Payne 2007 : 243) dans l'émergence et l'entretien d'une capacité d'action collective. Cette capacité ne permet pas seulement de répondre à différents besoins quotidiens et de mener un ensemble d'initiatives dans un environnement social donné : elle permet aussi de tirer le meilleur parti des périodes d'instabilité sociale, durant lesquelles les élites politiques et économiques sont les plus susceptibles d'offrir des concessions (Allinson 2015). Cette attention portée au travail relationnel mené par des organisations et des

mouvements sociaux, tant dans les périodes de stabilité que durant les cycles d'action collective et de mobilisation politique (Tarrow 1995 : 94-95), nous permet d'éviter ce que l'historien Edward P. Thompson a nommé une « lecture spasmodique » de l'histoire sociale, qui réduit cette dernière à quelques soulèvements populaires auxquelles succéderaient des périodes marquées par le désengagement et l'apathie (Thompson 1971 : 76). En somme, mon projet doctoral nous invite à examiner les conditions macro-sociologiques (les ressources disponibles dans un environnement social et institutionnel, la répartition du pouvoir dans différents champs d'action stratégique, le contexte économique et politique) et les pratiques micro-sociologiques (le travail relationnel, la formation d'identités collectives, la création d'infrastructures sociales) qui facilitent l'entretien d'une capacité d'action collective, en prenant en compte à la fois les usages coopératifs et conflictuels de cette capacité et les variations entre des périodes de stabilité relative et d'autres marquées par des perturbations et des mobilisations sociales.

Contribution de la recherche aux approches ethnographiques et aux recherches participatives

Les dernières années ont été marquées par un intérêt croissant, dans le milieu de la recherche, pour le potentiel d'intervention sociale des ethnographies (Comfort et al. 2015) et le développement des approches participatives en sciences sociales (Larouche et al. 2020). Mon projet doctoral peut contribuer de trois manières à ces communautés

d'interrogation. Mon travail de terrain à Parc-Extension nous invite d'abord à prêter davantage attention aux liens entre la recherche engagée et les travaux ethnographiques menés en partenariat avec des organisations. Ces dernières jouent effectivement un rôle central dans le développement d'une capacité d'action collective et la résolution de différents problèmes sociaux (Ganz 2000). Les ethnographies menées en partenariat avec des organisations peuvent contribuer à l'analyse de ces problèmes, à l'identification de pistes de solutions et à l'atteinte d'un ensemble d'objectifs portés par les organisations concernées (Breault 2017 ; Guay 2022). Mon projet doctoral peut aussi nous aider à analyser les rapports entre les travaux ethnographiques, les pratiques égalitaires et la démocratisation des processus de production et de diffusion des connaissances, tant en encourageant l'établissement de relations durables et basées sur l'entraide avec les participants et les participantes à nos projets de recherche (Scheper-Hughes, Guay et Dussault-Desrochers 2021 : 322-323) qu'en publiant des articles avec eux et elles (Ali et al. 2022) et en invitant à concevoir l'ethnographie comme une stratégie qui permet de montrer les pratiques et les routines développées par des personnes et des communautés marginalisées, afin de lutter contre leur stigmatisation et leur réduction à des stéréotypes (Shah 2017 ; Bourgois et Schonberg 2009). Les ethnographies participatives et engagées socialement peuvent ainsi mettre en pratique un principe promu par le philosophe John Dewey, selon lequel le savoir est une forme de pouvoir et le pouvoir devrait être distribué équitablement dans nos sociétés (Shalin 1986 : 25). Finalement, mon projet doctoral peut nous aider à analyser les émotions provoquées par les recherches menées en sciences sociales (Gould 2015), notamment

dans le cas des travaux ethnographiques (Boeri et Shukla 2019). Le sociologue Loïc Wacquant défend l'idée selon laquelle l'ethnographie permet de développer une « sagesse spinoziste », c'est-à-dire une conscience des déterminations sociales qui s'accompagne d'une certaine sérénité face au monde (Wacquant 2004a : 403). Nancy Scheper-Hughes nous convie, pour sa part, à utiliser nos résultats de recherche pour susciter l'indignation et réclamer des mesures afin de contrer les différentes formes de souffrance sociale que nous examinons dans nos travaux (Scheper-Hughes 1995 : 420). Ma collaboration avec Brique par brique et le CAPE me mène à soutenir que les ethnographies peuvent aussi contribuer à l'entretien de ce que nous pourrions nommer un « enthousiasme deleuzien », soit un sentiment que différentes formes d'action individuelle et collective s'offrent à nous et qu'elles nous permettent d'atteindre des objectifs qui semblaient jusqu'alors hors de portée (bergman et Montgomery 2021 : 94-95). Le philosophe Gilles Deleuze a effectivement examiné, dans plusieurs de ses travaux, les pratiques qui permettent de découvrir et d'élaborer de nouvelles possibilités de vie (Deleuze 2003 : 137-138 ; Deleuze 1993 : 15). Les travaux ethnographiques inspirés par l'œuvre de Deleuze mettent en lumière la créativité des participants et des participantes, leur résilience face à différents défis et leur capacité à développer des mondes sociaux et des manières d'être qui répondent à leurs besoins et leurs aspirations (Biehl et Locke 2010 : 347-348). Les ethnographes peuvent ainsi contribuer à l'entretien d'un sens des possibles, en prenant part à la résolution de différents problèmes dans les terrains où ils et elles s'engagent et en promouvant des

initiatives qui peuvent servir d'exemples et de sources d'inspiration dans d'autres contextes et environnements sociaux (Spade 2020 : 40-41).

Contribution de la recherche à la sociologie politique du chez-soi

Plusieurs travaux se sont penchés récemment sur l'enjeu du logement au Canada, en abordant des thèmes tels que l'abordabilité, la financiarisation, la défense des droits et les projets d'habitation communautaire (Moos 2019 ; Anderson, Moore et Suski 2016). Mon projet doctoral peut contribuer, dans la foulée de ces travaux, au développement d'une « sociologie politique du chez-soi », le chez-soi pouvant être compris ici tant d'une façon restreinte, c'est-à-dire l'accès à un logement, que d'une façon élargie, en l'occurrence les communautés et les milieux de vie à partir desquels les acteurs et les actrices développent un sentiment d'appartenance et accordent un sens à leurs activités et leurs projets (Duyvendak 2011). Les intervenants sociaux Paul Morin, Dominique Robert et Henri Dorvil nous invitent, dans une optique similaire, à analyser les liens entre le logement et l'intégration sociale à partir de trois composantes, soit le rapport à soi, le rapport au chez-soi et le rapport au monde « hors habitation » (P. Morin, Robert et Dorvil 2001 : 90). Mon projet doctoral peut alimenter les réflexions sur la sociologie politique du chez-soi d'au moins trois manières. Ce projet nous invite d'abord à étudier plus en détail ce que nous pourrions nommer le « continuum de la précarité résidentielle » (Exentus 2022). Nancy Scheper-Hughes et Philippe Bourgois ont proposé le concept de « continuum de la violence » afin d'illuminer les liens entre les formes plus subtiles

de violence, par exemple ridiculiser, mépriser ou exclure une personne ou une communauté, et ses formes plus explicites – les voies de fait, les violences sexuelles, les homicides, et ainsi de suite (Scheper-Hughes et Bourgois 2004 : 27). Le continuum de la précarité résidentielle met en lumière, pour sa part, le fait que des problèmes aussi divers que l'insalubrité, les rénovictions et le surpeuplement des logements renvoient tous à un élément commun, soit les inégalités structurelles sur le marché locatif privé, qui limitent la capacité des ménages à faible revenu à accéder à un logement décent et aggravent leur « aliénation résidentielle » (Madden et Marcuse 2016 : 54-55). En somme, la question du chez-soi est directement liée à celle des inégalités qui traversent nos sociétés. La recherche que j'ai menée avec Brique par brique et le CAPE entre mai 2019 et décembre 2022 montre aussi l'importance d'examiner les rapports entre l'accès au logement, le sentiment d'appartenance et les processus d'immigration et de racisation. La sociologue Mirna Safi a souligné que les personnes issues de l'immigration font face à trois formes d'inégalité, soit les inégalités économiques, qui se manifestent par des positions socioéconomiques distinctes, les inégalités légales, qui renvoient au statut politique (citoyenneté, résidence permanente, et ainsi de suite), puis les inégalités ethnoraciales, qui réfèrent plutôt à des enjeux de respect et d'inclusion (Safi 2020 : 54). Mon travail de terrain à Parc-Extension m'a permis de constater que les locataires à faible revenu du quartier qui sont issu-e-s de l'immigration récente doivent souvent conjuguer avec des conditions de travail difficiles, de la discrimination sur le marché locatif, de graves problèmes de logement et une insécurité provoquée par un statut d'immigration précaire, ce qui nuit à leur possibilité d'avoir un chez-soi au

Canada, tant au sens restreint qu'au sens élargi (Exentus 2022). Finalement, mon projet doctoral peut nous aider à étudier comment les organisations et les mobilisations sociales contribuent tant à l'accès au logement qu'au développement d'un sentiment d'appartenance. Le mouvement pour le droit au logement peut ainsi être défini comme un ensemble d'initiatives et de campagnes qui visent à défendre le droit de chaque personne à disposer d'un logement qui répond à ses besoins et dont le loyer correspond à ses revenus (Dorvil et al. 2001). Le mouvement pour le droit au logement ne favorise pas seulement l'adoption de changements législatifs et réglementaires, ou encore l'obtention d'un financement public plus important pour des projets d'habitation communautaire : ce mouvement offre aussi un espace d'engagement dans lequel les participants et les participantes peuvent entretenir des liens et s'investir dans différents projets. En somme, la participation à ce mouvement repose sur des motivations à la fois matérielles, émotionnelles et existentielles (Gould 2003 ; Taylor 1989).

Questions à approfondir et perspectives de recherche

Les analyses partagées dans ma thèse contribuent à des domaines de connaissances tels que la sociologie urbaine, le développement économique communautaire, l'interactionnisme, la théorie des champs d'action stratégique, les ethnographies participatives et la sociologie politique du chez-soi. Je peux maintenant identifier des questions qui mériteraient un examen plus approfondi, ainsi que des perspectives de recherche à investiguer dans des travaux ultérieurs. Je me concentre sur trois angles en

particulier, soit l'analyse du rapport au futur dans un environnement social donné, l'égalité et l'inclusion comme un ensemble de pratiques et de processus interactionnels, puis la recherche engagée comme stratégie qui peut nous aider à affronter les défis qui caractérisent notre époque.

Une première stratégie pour prolonger les réflexions contenues dans ma thèse consiste en une mise en lumière des rapports au futur dans les milieux où nous menons nos travaux. Des études ont montré que les inégalités sociales ont une incidence importante sur le rapport au futur, les personnes et les communautés marginalisées étant effectivement plus susceptibles de faire preuve de fatalisme et de découragement face à l'avenir (Fieulaine et Apostolidis 2015 : 218-219). L'anthropologue et médecin Didier Fassin nous invite, dans une telle optique, à prendre en compte deux dimensions de l'espérance de vie, soit le nombre d'années qu'un individu peut espérer vivre, suivant différents facteurs (lieu de résidence, statut socioéconomique, identité ethnoraciale, et ainsi de suite), puis les attentes de ce même individu par rapport au type de vie qu'il peut mener (Fassin 2020 : 53). Des recherches à venir pourraient examiner l'impact de la gentrification et de la précarité résidentielle sur le rapport au futur entretenu par les locataires à faible revenu, ainsi que les stratégies utilisées par les organismes dédiés à la défense du droit au logement pour « coordonner des futurs » (Tavory et Eliasoph 2013 : 921), c'est-à-dire parvenir à une certaine convergence entre leurs initiatives et les aspirations des résidents et des résidentes dans un quartier, par exemple en menant une campagne de mobilisation qui permet à des locataires de

demeurer dans leur logement face à une menace d'éviction, ce qui répond à un besoin immédiat tout en aidant ces locataires à considérer leur avenir avec moins de crainte (Procupez 2015). D'autres recherches à venir pourraient étudier comment le rapport au futur entretenu par les personnes qui participent à une initiative collective influence le maintien de leur participation, ainsi que les conditions sous lesquelles l'avenir leur semble bloqué ou sans issue, ce qui favorise le découragement et une perte de motivation (Summers-Effler 2010).

Une deuxième stratégie qui mérite notre attention ici est l'étude des pratiques et des processus interactionnels qui favorisent l'égalité et l'inclusion. Le philosophe Jacques Rancière nous invite à concevoir l'égalité comme un postulat qui devrait orienter nos manières d'interagir avec les autres, plutôt qu'un objectif à atteindre dans un avenir indéterminé (Rancière 1987 ; Guay 2016). Les organismes qui offrent du soutien aux personnes et aux communautés marginalisées peuvent encourager l'égalité et l'inclusion d'au moins deux manières. D'une part, le fait de traiter avec respect et dignité des individus dont la position sociale les mène souvent à faire l'expérience du mépris et de la stigmatisation permet de s'opposer, dans différentes situations d'interaction, aux injustices dont ils sont la cible (Dorvil, Guèvremont et Marzano-Postras 2018). D'autre part, ces organismes facilitent l'accès de ces individus à différents services et peuvent les aider à faire entendre leur voix et leurs revendications dans l'espace public (Marwell et McQuarrie 2013 : 130-131). Des recherches ultérieures pourraient analyser l'impact des pratiques égalitaires et inclusives sur

l'établissement de liens de confiance et l'entretien d'une capacité d'action collective dans un environnement social donné (Guay et Drago 2023 ; Shuster et Westbrook 2022 ; Cornish 2021).

Une troisième stratégie qui permettrait de mener plus loin des thèmes abordés dans ma thèse est l'approfondissement de la recherche engagée en sciences sociales. Le sociologue Michael Burawoy a lancé un appel célèbre, durant son discours présidentiel au congrès de la Société américaine de sociologie en 2004, au développement d'une sociologie publique, par l'entremise de laquelle les chercheurs et les chercheuses en sciences sociales utilisent leurs travaux afin de soutenir différentes initiatives à l'extérieur du monde de la recherche universitaire (Burawoy 2005 : 25). Dans le contexte québécois, le sociologue Benoît Lévesque a récemment convié les chercheurs et les chercheuses à mener des études qui leur permettent de participer directement au débat public et qui révèlent « la diversité des actions collectives et l'importance des orientations sociétales » (M. J. Bouchard 2021 : 345). Ma collaboration avec Brique par brique et le CAPE me mène à recommander l'élaboration de projets de recherche qui incorporent une « politique de l'expérimentation », c'est-à-dire une posture qui va au-delà de la simple dénonciation des inégalités structurelles, en documentant des initiatives qui répondent à des besoins et à des aspirations tout en contribuant à l'avancée de l'égalité et de l'inclusion dans nos sociétés (Ferguson 2011 : 67). Cette politique de l'expérimentation peut être associée à une invitation lancée par l'ancien maire de Toronto John Sewell, qui a exhorté les chercheurs et les chercheuses, ainsi

que les militants et les militantes s'intéressant à la question du logement, à privilégier une articulation entre plusieurs initiatives plutôt qu'une simple critique de l'état actuel des choses ou la recherche d'une mesure unique ou d'un seul programme qui devrait régler l'ensemble des problèmes liés au logement dans le contexte canadien (Sewell 1994 : 220-221). Des études ultérieures pourraient ainsi se pencher sur les conditions et les pratiques qui renforcent le potentiel d'intervention sociale des recherches menées en sociologie et dans d'autres disciplines, ce qui augmenterait notamment leur capacité à participer à la résolution des problèmes sociaux contemporains (Nichols 2019).

En définitive, des chercheurs et des chercheuses pourraient établir, dans des travaux à venir, des partenariats avec des organisations afin d'analyser comment ces dernières peuvent contribuer à l'élaboration de différentes possibilités d'action et de « nouveaux futurs » (Mische 2022 : 409), ainsi qu'au développement de processus interactionnels égalitaires, de pratiques inclusives et de « cultures de la fabrication collective » (Vercauteren 2018 : 32). Ces travaux encourageraient un désenclavement de la recherche universitaire, l'entretien d'une capacité d'action collective dans une variété de milieux et le renforcement d'initiatives orientées vers le changement social (Guay et Beaudet 2019 : 9-10 ; Graeber 2009 : 111-112).



2 avril 2022 : Contingent du CAPE à une manifestation du FRAPRU pour une politique globale et des investissements pour le droit au logement (source : Emanuel Guay).

ANNEXE A

Photos supplémentaires prises dans le cadre de mon projet doctoral



25 juillet 2021 : Participation du CAPE à une manifestation organisée par Solidarité sans frontières à Ottawa pour un statut pour tous et toutes (source : Emanuel Guay).



13 mai 2022 : Tournée à vélo organisée Brique par brique, Arpent et Pivot Architecture à Parc-Extension pour identifier des projets d'habitation communautaire à mener dans le quartier au cours des prochaines années (source : Emanuel Guay).



27 août 2022 : Open House organisé par Brique par brique dans l'espace communautaire au 633 avenue Beaumont (source : Emanuel Guay).



15 décembre 2022 : Kiosque festif organisé par le CAPE pour célébrer le temps des fêtes et souligner le travail accompli par les membres au courant de l'année (source : Emanuel Guay).

APPENDICE A

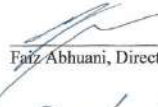
Lettre d'autorisation de Brique par brique pour la collecte de données ethnographiques

Lettre d'autorisation de Brique par brique – Collecte de données ethnographiques





À qui de droit,

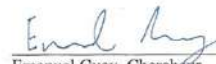
Nous autorisons, par la présente lettre, Emanuel Guay (ci-après nommé le chercheur) à mener une collecte de données ethnographiques dans le cadre de sa collaboration avec Brique par brique pour sa recherche doctorale. Le chercheur dispose ainsi du droit de participer à nos rencontres et activités, de consulter nos documents internes, de prendre des notes et d'utiliser ces notes dans le cadre de sa thèse. Le chercheur s'engage en retour à ne pas identifier les personnes qui n'ont pas donné explicitement leur accord pour être identifiées dans le cadre de sa recherche doctorale. Le chercheur nous tiendra aussi au courant des avancées de sa recherche sur une base régulière, dans le cadre de rencontres organisées à cet effet ou par des comptes-rendus écrits, tout en étant ouvert à nos perspectives sur son interprétation des résultats de recherche et à nos préoccupations, afin de maintenir la nature collaborative du projet. Les photos prises par le chercheur durant nos activités appartiennent à Brique par brique, et le chercheur devra obtenir l'autorisation de Brique par brique pour utiliser ces photos dans le cadre de sa recherche doctorale.


Farz Abhuani, Directeur externe de Brique par brique


Sophie Le-Phat Ho, Directrice interne de Brique par brique


Serge A. Del Grosso, Jr., Directeur de l'urbanisme de Brique par brique


Jennifer Tu-Anh Phan, Directrice de l'architecture de Brique par brique


Emanuel Guay, Chercheur

Signé le 22 février 2020

APPENDICE B

Lettre d'autorisation du CAPE pour la collecte de données ethnographiques



Lettre d'autorisation du Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) – Collecte de données ethnographiques

À qui de droit,

Nous autorisons, par la présente lettre, Emanuel Guay (ci-après nommé le chercheur) à mener une collecte de données ethnographiques dans le cadre de sa collaboration avec le Comité d'action de Parc-Extension (ci-après nommé le CAPE) pour sa recherche doctorale.

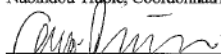
Le chercheur dispose ainsi du droit de participer à nos rencontres et activités, de prendre des notes et d'utiliser ces notes dans le cadre de sa thèse.

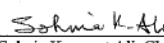
Le chercheur s'engage en retour à ne pas identifier les personnes qui n'ont pas donné explicitement leur accord pour être identifiées dans le cadre de sa recherche doctorale.

Le chercheur nous tiendra aussi au courant des avancées de sa recherche sur une base régulière, dans le cadre de rencontres organisées à cet effet ou par des comptes-rendus écrits, tout en étant ouvert à nos perspectives sur son interprétation des résultats de recherche et à nos préoccupations, afin de maintenir la nature collaborative du projet.


Les photos prises par le chercheur durant nos activités appartiennent au CAPE, et le chercheur devra obtenir l'autorisation du CAPE pour utiliser ces photos dans le cadre de sa recherche doctorale.

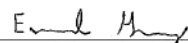

Nabindou Traoré, Coordonnatrice du CAPE


André Trépanier, Responsable des droits des locataires du CAPE


Sohnia Karamat Ali, Chargée d'accueil et agente de mobilisation du CAPE


Amy Darwish, Organisatrice communautaire du CAPE


Niel La Dode, Agent d'accueil et de mobilisation du CAPE


Emanuel Guay, Chercheur

Signé le 13 Février 2020

BIBLIOGRAPHIE

Aalbers, Manuel B. 2019. « Introduction to the forum: From third to fifth-wave gentrification ». *Tijdschrift voor economische en sociale geografie* 110(1): 1-11.

Abbott, Andrew. 2005. « Linked ecologies: States and universities as environments for professions ». *Sociological theory* 23(3): 245-74.

Adler, Jonathan M., Theodore EA Waters, Justin Poh, et Sophia Seitz. 2018. « The nature of narrative coherence: An empirical approach ». *Journal of Research in Personality* 74: 30-34.

Adua, Lazarus, et Linda Lobao. 2019. « The Growth Machine Across the United States: Business Actors' Influence on Communities' Economic Development and Limited-Government Austerity Policies ». *City & Community* 18(2): 462-82.

Agence QMI. 2019. « Montréal acquiert un bâtiment dans Parc-Extension pour du logement social ». *24 heures*. <https://www.24heures.ca/2019/08/14/montreal-acquiert-un-batiment-dans-parc-extension-pour-du-logement-social> (17 novembre 2019).

Ahrne, Göran, Nils Brunsson, et Kristina Tamm Hallström. 2007. « Organizing organizations ». *Organization* 14(5): 619-24.

Ali, Sohnia Karamat et al. 2022. « Parc-Extension : pas de plan Marshall en vue, les locataires prennent la rue ! » *À bâbord ! Revue sociale et politique* (94): 57-58.

Allinson, Jamie. 2015. « Class forces, transition and the Arab uprisings: a comparison of Tunisia, Egypt and Syria ». *Democratization* 22(2): 294-314.

Ancelovici, Marcos. 2021. « Bourdieu in movement: Toward a field theory of contentious politics ». *Social Movement Studies* 20(2): 155-73.

Anderson, Gillian, Joseph G. Moore, et Laura Suski. 2016. *Sociology of home: Belonging, community, and place in the Canadian context*. Toronto: Canadian Scholars' Press.

Andrews, Kenneth T. et al. 2010. « Leadership, membership, and voice: Civic associations that work ». *American Journal of Sociology* 115(4): 1191-1242.

Andrews, Kenneth T., et Bob Edwards. 2004. « Advocacy organizations in the U.S. political process ». *Annual Review of Sociology* 30: 479-506.

Aneshensel, Carol S. 2009. « Toward explaining mental health disparities ». *Journal of Health and Social Behavior* 50(4): 377-94.

Anjaria, Jonathan Shapiro, et Ulka Anjaria. 2020. « Mazaa: Rethinking fun, pleasure and play in South Asia ». *South Asia: Journal of South Asian Studies* 43(2): 232-42.

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. 2020a. « Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le jeudi 10 décembre 2020 à 16 h et webdiffusée en différé ». https://ville.montreal.qc.ca/documents/Adi_Public/CA_Vsm/CA_Vsm_PV_EXTRA_2020-12-10_16h00_FR.pdf (18 novembre 2022).

———. 2020b. « Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 4 mai 2020 à 18 h 30 tenue en visioconférence ».

https://ville.montreal.qc.ca/documents/Adi_Public/CA_Vsm/CA_Vsm_PV_ORDI_2020-05-04_18h30_FR.pdf (18 novembre 2022).

Arsenault, Gabriel. 2018. *L'économie sociale au Québec: une perspective politique*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

Ashforth, Blake E., Spencer H. Harrison, et Kevin G. Corley. 2008. « Identification in organizations: An examination of four fundamental questions ». *Journal of management* 34(3): 325-74.

Ashmore, Richard D., Kay Deaux, et Tracy McLaughlin-Volpe. 2004. « An organizing framework for collective identity: articulation and significance of multidimensionality. » *Psychological bulletin* 130(1): 80.

Assemblée nationale du Québec. 2017. *Projet de loi no 122 (2017, chapitre 13) : Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*. Québec.

Atkinson, Rowland. 2000. « Measuring gentrification and displacement in Greater London ». *Urban Studies* 37(1): 149-65.

Atkinson, Rowland, et Gary Bridge, éd. 2005. *Gentrification in a Global Context: The New Urban Colonialism*. Londres: Routledge.

August, Martine, et Alan Walks. 2018. « Gentrification, suburban decline, and the financialization of multi-family rental housing: The case of Toronto ». *Geoforum* 89: 124-36.

Baker, Alexander. 2021. « From eviction to evicting: Rethinking the technologies, lives and power sustaining displacement ». *Progress in Human Geography* 45(4): 796-813.

Baker, Wayne E. 2019. « Emotional energy, relational energy, and organizational energy: toward a multilevel model ». *Annual Review of Organizational Psychology and Organizational Behavior* 6: 373-95.

Bandura, Albert. 1982. « Self-efficacy mechanism in human agency ». *American Psychologist* 37(2): 122-47.

Banville, Marie-Sophie. 2021. « (Re)faire du logement une question de territoire ». Dans *Montréal en chantier. Les défis d'une métropole pour le XXI^e siècle*, éd. Jonathan Durand Folco. Montréal: Éditions Écosociété, 49-68.

Barrett, Lisa Feldman, Batja Mesquita, Kevin N. Ochsner, et James J. Gross. 2007. « The experience of emotion ». *Annual Review of Psychology* 58: 373-403.

Barthe, Yannick et al. 2013. « Sociologie pragmatique : mode d'emploi ». *Politix* (103): 175-204.

Baumeister, Roy F. 2011. « Need-to-belong theory ». Dans *Handbook of Theories of Social Psychology: Volume Two*, éd. Paul A. M. Van Lange, Arie W. Kruglanski, et E. Tory Higgins. SAGE Publications, 121-40.

Baumeister, Roy F., et Mark R. Leary. 1995. « The Need to Belong: Desire for Interpersonal Attachments as a Fundamental Human Motivation ». *Psychological Bulletin* 117(3): 497-529.

Beck, Ariane, Emanuel Guay, et Lily Paulson. 2019. « Les visages de l'inégalité dans Parc-Extension ». *Relations* (802): 34-35.

Becker, Howard S. 1967. « Whose side are we on? » *Social Problems* 14(3): 239-47.

———. 1995. « Visual sociology, documentary photography, and photojournalism: It's (almost) all a matter of context ». *Visual Studies* 10(1-2): 5-14.

———. 2008. *Art worlds: updated and expanded*. University of California Press.

Bélanger, Hélène. 2010. « Pour qui et à qui ce parc? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada) ». *Lien social et Politiques* (63): 143-54.

———. 2012. « The meaning of the built environment during gentrification in Canada ». *Journal of Housing and the Built Environment* 27(1): 31-47.

Bélanger, Hélène, et Dominic Lapointe. 2021. « Revitalisation et «bulles touristiques»: une gentrification instantanée par la touristification du quotidien? » *Recherches sociographiques* 62(1): 149-73.

Bélanger, Paul R., et Benoît Lévesque. 1992. « Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992) ». Dans *Le Québec en jeu : Comprendre les grands défis*, éd. Gérard Daigle et Guy Rocher. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 713-42.

Belley, Serge. 2003. « La politique municipale à Montréal dans les années 1990: du «réformisme populaire» au «populisme gestionnaire» ». *Politique et sociétés* 22(1): 99-118.

Bengtsson, Tea Torbenfeldt. 2012. « Boredom and action—Experiences from youth confinement ». *Journal of Contemporary Ethnography* 41(5): 526-53.

Bergeron-Gaudin, Jean-Vincent. 2017. « Les luttes relatives au logement au Québec : un portrait historique ». Dans *Groupes d'intérêt et mouvements sociaux*, éd. Jean-

Patrick Brady et Stéphane Paquin. Québec: Presses de l'Université Laval, 219-40.

bergman, carla, et Nick Montgomery. 2021. *Joie militante. Construire des luttes en prise avec leurs mondes*. Éditions du commun.

Berscheid, Ellen. 2010. « Love in the fourth dimension ». *Annual Review of Psychology* 61: 1-25.

Berthiaume, Annabelle. 2020. « Mixer le social? Intervention et exercice de la parentalité dans un contexte de gentrification à Montréal ». *Lien social et Politiques* (85): 171-91.

Berthiaume, Annabelle, et Sylvain A. Lefèvre. 2021. « Shifting Alliances: The Trajectory of the Chagnon Foundation and Its Relations with the State and Community Sector in Quebec ». *Canadian Review of Social Policy/RCPS* 81: 56-79.

Betancur, John J. 2002. « The politics of gentrification: The case of West Town in Chicago ». *Urban Affairs Review* 37(6): 780-814.

Biehl, João, et Peter Locke. 2010. « Deleuze and the Anthropology of Becoming ». *Current Anthropology* 51(3): 317-51.

Blanc, Adrien, et Michaële Perron-Langlais. 2018. « Une limite sur les rénovictions avance d'un pas à Vancouver ». *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1139932/vancouver-vote-renovictions-logement-jean-swanson-locataire> (18 novembre 2022).

Blanchard, Martin. 2022. « Le logement: d'une crise permanente à une lutte organisée ». Dans *Les droits en mouvement. L'avenir des libertés*, éd. Christian Nadeau et Philippe Néméh-Nombré. Montréal: Éditions Somme toute, 25-33.

Blee, Kathleen M. 1998. « White-Knuckle Research: Emotional Dynamics in Fieldwork with Racist Activists ». *Qualitative Sociology* 21(4): 381-399.

Blokland, Talja, Paul J. Maginn, et Susan Thompson. 2008. « Methodological consequences of inclusive community development: the value of ethnography for housing studies ». Dans *Qualitative Housing Analysis: An International Perspective*, Emerald Group Publishing, 227-47.

Boeri, Miriam, et Rashi K. Shukla. 2019. *Inside Ethnography: Researchers Reflect on the Challenges of Reaching Hidden Populations*. Berkeley: University of California Press.

Bottero, Wendy, et Nick Crossley. 2011. « Worlds, fields and networks: Becker, Bourdieu and the structures of social relations ». *Cultural Sociology* 5(1): 99-119.

Bouchard, Laurence, et Sophie Meunier. 2022. « Promoting remote workers' psychological health: Effective management practices during the COVID-19 crisis ». *Canadian Journal of Administrative Sciences/Revue Canadienne des Sciences de l'Administration*.

Bouchard, Marie J. 2009. « L'habitation communautaire au Québec, un bilan des trente dernières années ». *Revue internationale de l'économie sociale: Recma* (313): 58-70.

———. 2012. « Social innovation, an analytical grid for understanding the social economy: the example of the Québec housing sector ». *Service Business* 6(1): 47-59.

———. 2021. *L'innovation et l'économie sociale au coeur du modèle québécois. Entretiens avec Benoît Lévesque*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

Bouchard, Marie J., Winnie Frohn, et Richard Morin. 2010. « Le logement

communautaire au Québec: apports et limites d'une innovation sociale ». *Lien social et Politiques* (63): 93-103.

Bourbeau, Jean. 2021. « Le combat du 700 Jarry Ouest ». *Urbania*. <https://urbania.ca/article/le-combat-du-700-jarry-ouest> (17 novembre 2022).

Bourdieu, Pierre. 1984. *Questions de sociologie*. Éditions de Minuit.

———. 2003. *Méditations pascaliennes*. Paris: Éditions du Seuil.

———. 2022. *Microcosmes. Théorie des champs*. Paris: Éditions Raisons d'Agir.

Bourgois, Philippe. 1999. « Theory, method, and power in drug and HIV-prevention research: A participant-observer's critique ». *Substance Use & Misuse* 34(14): 2155-72.

———. 2011. « Lumpen abuse: the human cost of righteous neoliberalism ». *City & Society* 23(1): 2-12.

Bourgois, Philippe, et Jeff Schonberg. 2009. *Righteous Dopefiend*. Berkeley: University of California Press.

Brady, David. 2009. *Rich democracies, poor people: How politics explain poverty*. Oxford University Press.

———. 2019. « Theories of the Causes of Poverty ». *Annual Review of Sociology* 45: 155-75.

Braslow, Joel T., et Philippe Bourgois. 2019. « Teaching Social Medicine as Collaborative Ethnographic Research and Advocacy on Homelessness and Serious Mental Illness ». Dans *Structural Competency in Mental Health and Medicine: A Case-*

Based Approach to Treating the Social Determinants of Health, éd. Helena Hansen et Jonathan M. Metzl. Cham: Springer, 75-85.

Breault, Geneviève. 2014. « Recherche et luttes sociales : retour sur une expérience empirique sur le terrain de la défense de droits des locataires ». *Aporia* 6(2): 19-26.

———. 2017. « Militantisme au sein des groupes de défense des droits des personnes locataires: pratiques démocratiques et limites organisationnelles ». *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire* 23(2): 181-204.

Breault, Geneviève, et Véronique Houle. 2016. « Second regard sur la revitalisation à Villeray : les locataires en danger ». Dans *Revitalisation urbaine et concertation de quartier*, éd. Gilles Sénécal. Québec, 145-65.

Brenner, Neil. 2019. *New Urban Spaces: Urban Theory and the Scale Question*. Oxford University Press.

Brenner, Robert. 1985. « The Paradox of Social Democracy: The American Case ». Dans *The Year Left. An American Socialist Yearbook, vol. 1*, éd. Mike Davis, Fred Pfeil, et Michael Sprinker. New York: Verso Books, 32-86.

Brewer, Marilyn B. 2004. « Taking the social origins of human nature seriously: Toward a more imperialist social psychology ». *Personality and social psychology review* 8(2): 107-13.

Brewer, Marilyn B., et Wendi Gardner. 1996. « Who is this “We”? Levels of collective identity and self representations ». *Journal of Personality and Social Psychology* 71(1): 83-93.

Brique par brique. 2018. « Bâtir une communauté résiliente ».

<http://www.briqueparbrique.com/fr/habitation-communautaire> (8 juillet 2020).

———. 2019. *L'abordabilité permanente du logement : une priorité à Parc-Extension et à Montréal*. Montréal. Mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal.

———. 2020. *Force collective de levier : logements abordables et inclusifs, obligations communautaires et collaboration*. Société canadienne d'hypothèques et de logement.

———. 2022a. « Des maisons pour tous et toutes ». <http://www.briqueparbrique.com/fr/notre-batiment> (29 septembre 2022).

———. 2022b. « Page d'accueil ». <http://www.briqueparbrique.com/> (9 novembre 2022).

Brousseau-Pouliot, Vincent. 2022. « Logement social : La CAQ manque d'ambition ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/2022-08-16/logement-social/la-caq-manque-d-ambition.php> (17 novembre 2022).

Brown-Saracino, Japonica. 2010. *A Neighborhood that Never Changes: Gentrification, Social Preservation, and the Search for Authenticity*. University of Chicago Press.

———. 2013. *The Gentrification Debates: A Reader*. Routledge.

Brunet-Kirk, Matias. 2021. « Parc-Ex Curry Kitchen ». *Parc-Extension News*. <https://www.px-news.com/parc-ex-curry-kitchen/> (11 novembre 2022).

Burawoy, Michael et al. 2004. « Public sociologies: A symposium from Boston College ». *Social Problems* 51(1): 103-30.

———. 2005. « For public sociology ». *American Sociological Review* 70(1): 4-28.

Cacho, Lisa Marie. 2007. « You Just Don't Know How Much He Meant: Deviancy, Death, and Devaluation ». *Latino Studies* 5(2): 182-208.

Caillouette, Jacques. 2001. « Pratiques de partenariat, pratiques d'articulation identitaire et mouvement communautaire ». *Nouvelles pratiques sociales* 14(1): 81-96.

Campbell, Emily, et Selena Ross. 2020. « Tenants slam boroughs for weakened renoviction plan, physically bar Parc-Ex office ». *CTV News*. <https://montreal.ctvnews.ca/tenants-slam-boroughs-for-weakened-renoviction-plan-physically-bar-parc-ex-office-1.5145774> (18 novembre 2022).

Cast, Alicia D., et Peter J. Burke. 2002. « A theory of self-esteem ». *Social Forces* 80(3): 1041-68.

Chaskin, Robert J., et Mark L. Joseph. 2013. « 'Positive' gentrification, social control and the 'right to the city' in mixed-income communities: uses and expectations of space and place ». *International Journal of Urban and Regional Research* 37(2): 480-502.

Chen, Katherine K. 2012. « Organizing creativity: Enabling creative output, process, and organizing practices ». *Sociology Compass* 6(8): 624-43.

———. 2018a. « Capturing Organizations as Actors ». Dans *Approaches to Ethnography: Analysis and Representation in Participant Observation*, éd. Colin Jerolmack et Shamus Rahman Khan. New York: Oxford University Press, 31-59.

———. 2018b. « Interorganizational advocacy among nonprofit organizations in strategic action fields: Exogenous shocks and local responses ». *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly* 47(4_suppl): 97S-118S.

Chen, Katherine K., Howard Lune, et Edward L. Queen. 2013. « How values shape and are shaped by nonprofit and voluntary organizations: The current state of the field ». *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly* 42(5): 856-85.

Chénier, Isabelle. 2022. « Manifestation devant le bureau national de la CAQ: «votre inaction vous hantera!» ». *Journal Métro*. <https://journalmetro.com/local/villeray-st-michel-parc-extension/2937427/manifestation-devant-le-bureau-national-de-la-caq-votre-inaction-vous-hantera/> (18 novembre 2022).

Chum, Antony. 2015. « The impact of gentrification on residential evictions ». *Urban Geography* 36(7): 1083-98.

Clark, Tom. 2008. « ‘We’re Over-Researched Here!’ Exploring Accounts of Research Fatigue within Qualitative Research Engagements ». *Sociology* 42(5): 953-70.

Collectif Curry de Parc-Ex. 2022. « BIENVENUE au Collectif Curry de Parc-Ex ! » *Collectif Curry*. <https://collectifcurry.wordpress.com/> (11 novembre 2022).

Collins, Caitlyn, Katherine Jensen, et Javier Auyero. 2017. « A Proposal for Public Sociology as Localized Intervention and Collective Enterprise: The Makings and Impact of Invisible in Austin ». *Qualitative Sociology* 40(2): 191-214.

Collins, Randall. 1981. « On the microfoundations of macrosociology ». *American Journal of Sociology* 86(5): 984-1014.

———. 1990. « Stratification, Emotional Energy, and the Transient Emotions ». Dans *Research Agendas in the Sociology of Emotions*, éd. Theodore D. Kemper. Albany: State University of New York Press, 27-57.

———. 1993. « Emotional energy as the common denominator of rational action ».

Rationality and Society 5(2): 203-30.

———. 2001. « Social movements and the focus of emotional attention ». Dans *Passionate Politics: Emotions and Social Movements*, éd. Jeff Goodwin, James M. Jasper, et Francesca Polletta. Chicago: University of Chicago Press, 27-44.

———. 2002. *The sociology of philosophies: a global theory of intellectual change*. Harvard University Press.

———. 2009. *Violence: A Micro-sociological Theory*. Princeton: Princeton University Press.

———. 2010. « The contentious social interactionism of Charles Tilly ». *Social Psychology Quarterly* 73(1): 5-10.

———. 2014. *Interaction Ritual Chains*. Princeton University Press.

Comby, Marc. 2011. « L'expérience du Front d'action politique des salariés (FRAP) à Montréal 1970-1974 ». *Bulletin d'histoire politique* 19(2): 118-33.

Comfort, Megan et al. 2015. « How institutions deprive: ethnography, social work, and interventionist ethics among the hypermarginalized ». *RSF: The Russell Sage Foundation Journal of the Social Sciences* 1(1): 100-119.

Comité d'action de Parc-Extension. 2019a. « Déclaration communautaire : Ensemble contre la gentrification à Parc-Extension / Community Declaration: Together Against Gentrification in Parc-Extension ». <http://comitedactionparcex.org/?p=1230> (8 juillet 2020).

———. 2019b. *Montréal : une « métropole mixte » qui laisse Parc-Extension de*

côté ? . Mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal.

———. 2021. *MIL promesses brisées : le Campus MIL, la gentrification de Parc-Extension et les responsabilités de l'Université de Montréal*. . Mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal.

———. 2022a. « Historique ». http://comitedactionparcex.org/?page_id=16 (29 septembre 2022).

———. 2022b. *Rapport d'activités 2021-2022*. Montréal.

Communauté métropolitaine de Montréal. 2022. « Crise du logement social et abordable ». <https://cmm.qc.ca/grands-enjeux/crise-du-logement-social-et-abordable/> (27 septembre 2022).

Conférence des juges administratifs du Québec. 2022. « Le rôle des tribunaux administratifs ». *CJAQ*. <https://cjaq.qc.ca/le-role-des-tribunaux-administratifs> (6 juillet 2020).

Connidis, Ingrid Arnet, et Julie Ann McMullin. 2002a. « Ambivalence, family ties, and doing sociology ». *Journal of Marriage and the Family* 64(3): 594-601.

———. 2002b. « Sociological ambivalence and family ties: A critical perspective ». *Journal of Marriage and the Family* 64(3): 558-67.

Corcoran, Katie E., David Pettinicchio, et Jacob T. N. Young. 2015. « Perceptions of structural injustice and efficacy: Participation in low/moderate/high-cost forms of collective action ». *Sociological Inquiry* 85(3): 429-61.

Cornish, Flora. 2021. « 'Grenfell changes everything'? Activism beyond hope and

despair ». *Critical Public Health* 31(3): 293-305.

Corriveau, Jeanne. 2020. « Des propriétaires en colère dans Villeray ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/582802/montreal-colere-a-villeray> (18 novembre 2022).

Cucchiara, Maia Bloomfield. 2013. *Marketing Schools, Marketing Cities: Who Wins and Who Loses When Schools Become Urban Amenities*. University of Chicago Press.

Cuccioletta, Donald, et Emanuel Guay. 2019. « Réflexions engagées sur le municipalisme au Québec ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* (22): 187-97.

Cyr, Guillaume. 2019. « La gentrification s'amène à Parc-Ex ». *Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2019/11/03/la-gentrification-samene-a-parc-ex> (4 octobre 2022).

Damon, Will et al. 2017. « Community-based participatory research in a heavily researched inner city neighbourhood: perspectives of people who use drugs on their experiences as peer researchers ». *Social Science & Medicine* 176: 85-92.

Das, Veena, et Michael Walton. 2015. « Political leadership and the urban poor: local histories ». *Current Anthropology* 56(S11): S44-54.

Davidson, Mark. 2008. « Spoiled mixture: where does state-led “positive” gentrification end? » *Urban Studies* 45(12): 2385-2405.

Davidson, Mark, et Loretta Lees. 2005. « New-build ‘gentrification’ and London’s riverside renaissance ». *Environment and planning A* 37(7): 1165-90.

Davis, Murray S. 1997. « Georg Simmel and Erving Goffman: Legitimizers of the

sociological investigation of human experience ». *Qualitative Sociology* 20(3): 369-88.

De Verteuil, Geoffrey. 2011. « Evidence of gentrification-induced displacement among social services in London and Los Angeles ». *Urban Studies* 48(8): 1563-80.

Dehouche, Celia, Emanuel Guay, Rizwan Khan, et Mohammad-Afaaq Mansoor. 2022. « Ne regardez pas ailleurs ». *Siggi: le magazine de sociologie* (4): 55-57.

Deleuze, Gilles. 1993. *Critique et clinique*. Paris: Éditions de Minuit.

———. 2003. *Pourparlers (1972-1990)*. Paris: Éditions de Minuit.

DeLuca, Stefanie, Holly Wood, et Peter Rosenblatt. 2019. « Why poor families move (and where they go): Reactive mobility and residential decisions ». *City & Community* 18(2): 556-93.

Demouy, Jean-Baptiste. 2021. « Des jeunes de Parc-Extension organisent un débat pour les élections ». *Journal Métro*. <https://journalmetro.com/local/villeray-st-michel-parc-extension/2711586/des-jeunes-de-parc-extension-organisent-un-debat-pour-les-elections/> (18 novembre 2022).

Desmond, Matthew. 2012. « Eviction and the reproduction of urban poverty ». *American Journal of Sociology* 118(1): 88-133.

———. 2016. *Evicted: Poverty and Profit in the American City*. New York: Broadway Books.

———. 2018. « Heavy is the house: Rent burden among the American Urban Poor ». *International Journal of Urban and Regional Research* 42(1): 160-70.

Desmond, Matthew, et Monica Bell. 2015. « Housing, poverty, and the law ». *Annual Review of Law and Social Science* 11: 15-35.

Desmond, Matthew, et Carl Gershenson. 2016. « Housing and employment insecurity among the working poor ». *Social Problems* 63(1): 46-67.

———. 2017. « Who gets evicted? » *Assessing individual, neighborhood, and network factors* 62: 362-77.

Desmond, Matthew, et Rachel Tolbert Kimbro. 2015. « Eviction's fallout: housing, hardship, and health ». *Social Forces* 94(1): 295-324.

Desmond, Matthew, et Tracey Shollenberger. 2015. « Forced displacement from rental housing: Prevalence and neighborhood consequences ». *Demography* 52(5): 1751-72.

Desmond, Matthew, et Bruce Western. 2018. « Poverty in America: New directions and debates ». *Annual Review of Sociology* 44: 305-18.

Desmond, Matthew, et Nathan Wilmers. 2019. « Do the poor pay more for housing? Exploitation, profit, and risk in rental markets ». *American Journal of Sociology* 124(4): 1090-1124.

Deutsch, Morton. 2002. « Social psychology's contributions to the study of conflict resolution ». *Negotiation Journal* 18(4): 307-20.

DiMaggio, Paul J., et Walter W. Powell. 1983. « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields ». *American Sociological Review* 48(2): 147-60.

Direction régionale de santé publique. 2015. *Pour des logements salubres et*

abordables : Rapport du directeur de santé publique de Montréal. Montréal.

Domaradzka, Anna, et Filip Wijkström. 2019. « Urban challengers weaving their networks: between the ‘right to housing’ and the ‘right to the city’ ». *Housing Studies* 34(10): 1612-34.

Donnelly, Kathleen. 2018. « The Gentrifier’s Dilemma: Narrative Strategies and Self-Justifications of Incoming Residents in Bedford-Stuyvesant, Brooklyn ». *City & Community* 17(2): 374-93.

Doré, Gérald. 1991. « L’organisation communautaire et l’éthique de la solidarité ». *Service social* 40(1): 125-41.

Dorling, Danny, et Mary Shaw. 2002. « Geographies of the agenda: public policy, the discipline and its (re)turns’ ». *Progress in Human Geography* 26(5): 629-41.

Dorvil, Henri et al. 2001. « L’actualité du logement social : entrevue avec François Saillant ». *Nouvelles pratiques sociales* 14(1): 8-19.

Dorvil, Henri, Sarah Guèvremont, et Vincent Marzano-Postras. 2018. « Le travail social, un métier de compassion ». *Cahiers de recherche sociologique* (65): 195-204.

Doucet, Brian. 2014. « A process of change and a changing process: Introduction to the special issue on contemporary gentrification ». *Tijdschrift voor economische en sociale geografie* 105(2): 125-39.

Ducharme, Marie-Noëlle, et Yves Vaillancourt. 2012. « The AccèsLogis Québec program: 15 years of partnership between the state and the social economy ». *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale* (67): 16-29.

Duck, Waverly. 2015. *No Way Out: Precarious Living in the Shadow of Poverty and Drug Dealing*. University of Chicago Press.

Dufour, Frédérick Guillaume. 2019. *La sociologie du nationalisme : Relations, cognition, comparaisons et processus*. Presses de l'Université du Québec.

Dufour, Pascale. 2013. *Trois espaces de protestation : France, Canada, Québec*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

———. 2022. « Les luttes sociales et le « modèle québécois » ». Dans *La Révolution tranquille 60 ans après : rétrospective et avenir*, éd. Stéphane Paquin et X. Hubert Rioux. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 233-44.

Dufour, Pascale, et Marcos Ancelovici. 2018. « From citizenship regimes to protest regimes ». Dans *Citizenship as a Regime: Canadian and International Perspectives*, éd. Mireille Paquet, Nora Nagels, et Aude-Claire Fourot. Montréal: McGill-Queen's University Press, 165-85.

Dufour, Pascale, et Lorraine Guay. 2019. *Qui sommes-nous pour être découragées ? Conversation militante avec Lorraine Guay*. Montréal: Éditions Écosociété.

Duneier, Mitchell, et Ovie Carter. 1999. *Sidewalk*. New York: Farrar, Straus and Giroux.

Duyvendak, Jan. 2011. *The politics of home: Belonging and nostalgia in Europe and the United States*. Londres: Palgrave Macmillan.

Eaves, Emery R., Mark Nichter, et Cheryl Ritenbaugh. 2016. « Ways of hoping: navigating the paradox of hope and despair in chronic pain ». *Culture, Medicine, and Psychiatry* 40(1): 35-58.

Ecker, John, Sarah Holden, et Kaitlin Schwan. 2018. *An Evaluation of the Eviction Prevention in the Community (EPIC) Program*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.

Eliasoph, Nina, et Paul Lichterman. 1999. « 'We begin with our favorite theory...': Reconstructing the extended case method ». *Sociological Theory* 17(2): 228-34.

———. 2003. « Culture in interaction ». *American Journal of Sociology* 108(4): 735-94.

Emerson, Robert M. 2015. *Everyday troubles: The micro-politics of interpersonal conflict*. University of Chicago Press.

Emerson, Robert M., Rachel I. Fretz, et Linda L. Shaw. 1995. *Writing Ethnographic Fieldnotes*. University of Chicago Press.

Emirbayer, Mustafa, et Victoria Johnson. 2008. « Bourdieu and organizational analysis ». *Theory and society* 37(1): 1-44.

Exentus, Renel. 2022. « Le Comité d'action de Parc-Extension: en lutte pour le droit au logement ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* (27): 119-27.

Farmer, Yanick. 2021. « Factors and Ethical Values that Foster a Sense of Belonging Toward the Host Society: The Case of South Asian Communities in Montreal's Parc-Extension Neighbourhood (Canada) ». *New Diversities* 23(1): 89-103.

Fassin, Didier. 2008. « Introduction : L'inquiétude ethnographique ». Dans *Les politiques de l'enquête : Épreuves ethnographiques*, éd. Didier Fassin et Alban Bensa. Paris: Éditions La Découverte, 7-15.

———. 2011. *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*. Paris: Éditions du Seuil.

———. 2013. « Why ethnography matters: On anthropology and its publics ». *Cultural Anthropology* 28(4): 621-46.

———. 2017. « Epilogue: the public afterlife of ethnography ». Dans *If Truth Be Told: The Politics of Public Ethnography*, éd. Didier Fassin. Durham: Duke University Press, 311-43.

———. 2020. *De l'inégalité des vies*. Fayard.

Felstiner, William L. F., Richard L. Abel, et Austin Sarat. 1980. « The emergence and transformation of disputes: Naming, blaming, claiming... ». *Law and Society Review* 15(3-4): 631-54.

Ferguson, James. 2011. « Toward a left art of government: from “Foucauldian critique” to Foucauldian politics ». *History of the Human Sciences* 24(4): 61-68.

Fieulaine, Nicolas, et Thémis Apostolidis. 2015. « Precariousness as a time horizon: How poverty and social insecurity shape individuals' time perspectives ». Dans *Time Perspective Theory; Review, Research and Application. Essays in Honor of Philip G. Zimbardo*, éd. Maciej Stolarski, Nicolas Fieulaine, et Wessel van Beek. Cham: Springer, 213-28.

Fincher, Ruth, Maree Pardy, et Kate Shaw. 2016. « Place-making or place-masking? The everyday political economy of “making place” ». *Planning Theory & Practice* 17(4): 516-36.

Fine, Gary Alan. 2010. « The Sociology of the Local: Action and its Publics ».

Sociological Theory 28(4): 355-76.

———. 2014. « The hinge: Civil society, group culture, and the interaction order ». *Social Psychology Quarterly* 77(1): 5-26.

———. 2021. *The hinge: Civil society, group cultures, and the power of local commitments*. University of Chicago Press.

Fine, Gary Alan, et Ugo Corte. 2017. « Group pleasures: Collaborative commitments, shared narrative, and the sociology of fun ». *Sociological Theory* 35(1): 64-86.

Fine, Gary Alan, et Tim Hallett. 2014. « Group cultures and the everyday life of organizations: Interaction orders and meso-analysis ». *Organization Studies* 35(12): 1773-92.

Fine, Gary Alan, et Brooke Harrington. 2004. « Tiny publics: Small groups and civil society ». *Sociological theory* 22(3): 341-56.

Fine, Gary Alan, et Iddo Tavory. 2019. « Interactionism in the twenty-first century: A letter on being-in-a-meaningful-world ». *Symbolic Interaction* 42(3): 457-67.

Fleury, Cynthia. 2014. « Le courage du commencement ». *Études* (2014/1): 57-66.

Fligstein, Neil. 2001. « Social skill and the theory of fields ». *Sociological Theory* 19(2): 105-25.

Fligstein, Neil, et Doug McAdam. 2012. *A Theory of Fields*. Oxford University Press.

Florida, Richard, et Ruben Gaetani. 2020. « The university's Janus face: The innovation–inequality nexus ». *Managerial and Decision Economics* 41(6): 1097-1121.

Flyvbjerg, Bent. 2001. *Making Social Science Matter: Why Social Inquiry Fails and How it Can Succeed Again*. Cambridge University Press.

Fontan, Jean-Marc. 1994. « Le développement économique communautaire québécois: éléments de synthèse et point de vue critique ». *Lien social et politiques* (32): 115-25.

Fontan, Jean-Marc, Pierre Hamel, Richard Morin, et Eric Shragge. 2009. « Community organizations and local governance in a metropolitan region ». *Urban Affairs Review* 44(6): 832-57.

Fontan, Jean-Marc, Benoît Lévesque, et Mathieu Charbonneau. 2011. « Les fondations privées québécoises : un champ de recherche émergent ». *Lien social et Politiques* (65): 43-64.

Fortin-Gauthier, Étienne, et Émeric Montminy. 2022. « Une candidate de la CAQ refuse de parler de crise du logement et quitte l'entrevue ». *Noovo Info*. <https://www.noovo.info/video/une-candidate-de-la-caq-refuse-de-parler-de-crise-du-logement-et-quitte-lentrevue.html> (17 novembre 2022).

Foucault, Michel. 2009. *Le courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II. Cours au Collège de France. 1984*. Paris: Éditions du Seuil.

Freeman, Lance. 2008. « Comment on 'The eviction of critical perspectives from gentrification research' ». *International Journal of Urban and Regional Research* 32(1): 186-91.

Freeman, Lance, et Frank Braconi. 2004. « Gentrification and displacement New York City in the 1990s ». *Journal of the American Planning Association* 70(1): 39-52.

Friedman, Joseph et al. 2019. « Structural vulnerability to narcotics-driven firearm

violence: An ethnographic and epidemiological study of Philadelphia's Puerto Rican inner-city ». *PloS one* 14(11): e0225376.

Friedmann, John. 2010. « Place and place-making in cities: A global perspective ». *Planning Theory & Practice* 11(2): 149-65.

Front d'action populaire en réaménagement urbain. 2019. *Quarante ans au Front : Seule la lutte paie !* Montréal.

Fustic, Maria, Emanuel Guay, Athina Khalid, et Samiha Hossain. 2019. « Housing Instability, Social Disadvantage and Domestic Violence: The Case of Parc-Extension ». *Homeless Hub*. <https://www.homelesshub.ca/blog/housing-instability-social-disadvantage-and-domestic-violence-case-parc-extension> (18 novembre 2022).

Gabriel, Shira et al. 2020. « Creating the sacred from the profane: Collective effervescence and everyday activities ». *The Journal of Positive Psychology* 15(1): 129-54.

Gaetz, Stephen, Tanya Gulliver, et Tim Richter. 2014. *The state of homelessness in Canada 2014*. Toronto: Canadian Homelessness Research Network.

Gagnon, Éric, Michel Parazelli, et Marie-Hélène Hardy. 2016. « Visibles et invisibles : marginalités et partage des espaces publics à Québec ». Dans *Au nom de la sécurité ! Criminalisation de la contestation et pathologisation des marges*, éd. Diane Lamoureux et Francis Dupuis-Déri. M Éditeur, 113-29.

Gal, Susan. 2015. « Politics of translation ». *Annual Review of Anthropology* 44: 225-40.

Gallié, Martin, Julie Brunet, et Richard-Alexandre Laniel. 2016. « Les expulsions pour

arriérés de loyer au Québec: un contentieux de masse ». *McGill Law Journal/Revue de droit de McGill* 61(3): 611-66.

Gans, Herbert J. 2010. « Public ethnography; ethnography as public sociology ». *Qualitative Sociology* 33(1): 97-104.

Ganz, Marshall. 2000. « Resources and resourcefulness: Strategic capacity in the unionization of California agriculture, 1959-1966 ». *American Journal of Sociology* 105(4): 1003-62.

Garboden, Philip M. E., et Eva Rosen. 2019. « Serial Filing: How Landlords Use the Threat of Eviction ». *City & Community* 18(2): 638-61.

Garsten, Christina, et Annette Nyqvist. 2013. « Momentum: Pushing ethnography ahead ». Dans *Organisational Anthropology: Doing Ethnography in and among Complex Organisations*, éd. Christina Garsten et Annette Nyqvist. Londres: Pluto Press, 241-50.

Gaudreau, Louis. 2020. *Le promoteur, la banque et le rentier : fondements et évolution du logement capitaliste*. Montréal: Lux Éditeur.

Gaudreau, Louis, Marc-André Houle, et Gabriel Fauveaud. 2021. « L'action des promoteurs immobiliers dans le processus de gentrification du Sud-Ouest de Montréal ». *Recherches sociographiques* 62(1): 121-47.

Gaudreau, Louis, et Manuel Johnson. 2019. « Spéculation immobilière et accès au logement : Trois propositions pour Montréal ». *Institut de Recherche et d'Informations Socioéconomiques* 16.

Gecas, Viktor. 1989. « The social psychology of self-efficacy ». *Annual Review of*

Sociology 15: 291-316.

Gellatly, Guy, et Elizabeth Richards. 2019. « L'endettement et la richesse parmi les ménages canadiens ». *Aperçus économiques* (89): 1-8.

Geloso, Vincent, et Jasmin Guénette. 2016. « Les bénéfices considérables de la gentrification ». *Institut économique de Montréal*. [\(https://www.iedm.org/fr/62594-le-point-les-benefices-considerables-de-la-gentrification/#:~:text=Les%20b%C3%A9n%C3%A9fices%20positifs%20%C3%A0%20long,et%20les%20comp%C3%A9tences\(5\)\)](https://www.iedm.org/fr/62594-le-point-les-benefices-considerables-de-la-gentrification/#:~:text=Les%20b%C3%A9n%C3%A9fices%20positifs%20%C3%A0%20long,et%20les%20comp%C3%A9tences(5)) (18 novembre 2022).

Gergen, Kenneth J. 1994. *Realities and Relationships: Soundings in Social Construction*. Cambridge: Harvard University Press.

Germain, Annick, et Damaris Rose. 2010. « La mixité sociale programmée en milieu résidentiel à l'épreuve des discours critiques internationaux: le cas de Hochelaga à Montréal ». *Lien social et Politiques* (63): 15-26.

Gertler, Nick et al. 2022. *Fossé numérique. Les répercussions des écosystèmes d'IA de Montréal sur Parc-Extension : logement, environnement et accès aux services*. Montréal: Réseau de recherche-action communautaire de Parc-Extension.

Ghaffari, Leila, Abdelillah Hamdouch, et Juan-Luis Klein. 2021. « Le droit au quartier et l'acceptation sociale de la gentrification: Les cas de deux processus de transformation urbaine à Nantes et Montréal ». *Canadian Journal of Urban Research* 30(1): 16-29.

Godrie, Baptiste. 2015. « L'autre côté de la clôture. Quand le monde de la santé mentale et de la rue rencontre celui de la recherche ». *Santé mentale au Québec* 40(1):

67-80.

Goffman, Alice. 2014. *On the Run: Fugitive Life in an American City*. University of Chicago Press.

Goffman, Erving. 1967. *Interaction Ritual: Essays on Face-to-Face Behavior*. Chicago: Aldine Publishing Company.

González-López, Gloria. 2011. « Mindful ethics: Comments on informant-centered practices in sociological research ». *Qualitative Sociology* 34(3): 447-61.

Goodwin, Jeff, James M. Jasper, et Francesca Polletta. 2001. *Passionate Politics: Emotions and Social Movements*. Chicago: University of Chicago Press.

Google Maps. 2020. « Parc-Extension ». <https://www.google.com/maps/place/Parc-Extension,+Montréal,+QC/data=!4m2!3m1!1s0x4cc91904e30c12cd:0xa4aacd5e32164745?sa=X&ved=2ahUKEwikgtLA-enkAhUrWN8KHWPzDP8Q8gEwAHoECAoQAQ> (7 juillet 2020).

Gottschalk, Marie. 2016. « Inequality and the Carceral State ». Dans *The Oxford Handbook of Historical Institutionalism*, Oxford University Press, 367-86.

Goudreault, Zacharie. 2020. « Évictions : craintes d'assouplissements réglementaires dans Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension ». *Le Devoir*. <https://journalmetro.com/local/villeray-st-michel-parc-extension/2483433/evictions-craintes-dassouplissements-reglementaires-dans-villeray-saint-michel-parc-extension/> (18 novembre 2022).

———. 2021a. « Des locataires de Parc-Extension font pression sur leur propriétaire ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/640884/logements-insalubres-des->

locataires-de-parc-extension-font-pression-sur-leur-propretaire (29 novembre 2022).

———. 2021b. « Logement social: Montréal acquiert un autre terrain grâce au droit de préemption ». *Journal* *Métro*.

<https://journalmetro.com/actualites/montreal/2596021/logement-social-montreal-acquiert-un-autre-terrain-grace-au-droit-de-preemption/> (17 novembre 2021).

———. 2022a. « L’OCPM réclame un «plan Marshall» contre l’embourgeoisement de Parc-Extension ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/693483/l-ocpm-reclame-un-plan-marshall-pour-s-attaquer-a-l-embourgeoisement-dans-parc-extension> (17 novembre 2022).

———. 2022b. « Montréal débourse 4,75 millions pour un ancien garage voué à accueillir des logements abordables ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/771180/montreal-debourse-4-75-millions-pour-un-ancien-garage-voue-a-accueillir-des-logements-abordables> (17 novembre 2022).

Gould, Deborah B. 2003. « Passionate Political Processes: Bringing Emotions Back into the Study of Social Movements ». Dans *Rethinking Social Movements: Structure, Meaning, and Emotion*, éd. Jeff Goodwin et James M. Jasper. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, 155-76.

———. 2015. « When Your Data Make You Cry ». Dans *Methods of Exploring Emotions*, éd. Helena Flam et Jochen Kleres. Londres: Routledge, 163-71.

Gouvernement du Canada. 2016. *Ce que nous avons entendu : Élaborons la Stratégie nationale sur le logement du Canada*. Ottawa.

Gowan, Teresa. 2010. *Hobos, Hustlers, and Backsliders: Homeless in San Francisco*.

University of Minnesota Press.

Graeber, David. 2009. « Anarchism, academia, and the avant-garde ». Dans *Contemporary Anarchist Studies*, éd. Randall Amster et al. Londres: Routledge, 103-12.

Graefe, Peter. 2006. « State restructuring, social assistance, and Canadian intergovernmental relations: Same scales, new tune ». *Studies in Political Economy* 78(1): 93-117.

Graham, John R., et Micheal L. Shier. 2014. « Profession and workplace expectations of social workers: Implications for social worker subjective well-being ». *Journal of Social Work Practice* 28(1): 95-110.

Grant-Poitras, David, et Sylvain A. Lefèvre. 2022. « Soutien des fondations au Bâtiment 7. La philanthropie à l'épreuve d'une fabrique d'autonomie collective ». Dans *État des lieux sur la philanthropie québécoise*, éd. Diane Alalouf-Hall, Caroline Bergeron, et Jean-Marc Fontan. Montréal: Presse de l'Université du Québec, 167-90.

Grazian, David. 2007. « The girl hunt: Urban nightlife and the performance of masculinity as collective activity ». *Symbolic interaction* 30(2): 221-43.

Gromis, Ashley et al. 2022. « Estimating eviction prevalence across the United States ». *Proceedings of the National Academy of Sciences* 119(21): e2116169119.

Gross, Neil. 2018. « Pragmatism and the study of large-scale social phenomena ». *Theory and Society* 47(1): 87-111.

Guay, Emanuel. 2016. « L'art et la politique: une réflexion sur l'oeuvre de Jacques Rancière ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* (15): 61-66.

———. 2020a. « Approaches to Ethnography: Analysis and Representation in Participant Observation, Colin Jerolmack et Shamus Khan (dir.), New York, Oxford University Press, 2018 ». *Nouvelles perspectives en sciences sociales* 15(2): 189-93.

———. 2020b. « Les inégalités ethnoraciales face au système de justice pénale et la démocratie: une analyse du cas canadien ». *Lien social et Politiques* (84): 223-38.

———. 2021a. « Interdépendance, capacité d'interruption et mouvements sociaux: entrevue avec Frances Fox Piven, professeure émérite en science politique, Graduate Center, CUNY ». *Nouvelles pratiques sociales* 32(1): 6-14.

———. 2021b. « L'approche abductive, les communautés d'interrogation, la convocation et l'anticipation: entrevue avec Iddo Tavory ». *Recherches qualitatives* 40(1): 154-67.

———. 2022. « Les «ethnographies suffisamment bonnes» revisitées: analyse ethnographique des organisations, approche participative et liens entre les mondes sociaux ». *Recherches qualitatives* 41(1): 200-220.

Guay, Emanuel, et Pierre Beaudet. 2019. « Penser la Grande Transition: utopies et stratégies ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* 21: 9-12.

Guay, Emanuel, et Alessandro Drago. 2019. « Au-delà de la social-démocratie ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* (21): 37-43.

———. 2021. « Palaces for the People: How Social Infrastructure Can Help Fight Inequality, Polarization, and the Decline of Civic Life, d'Eric Klinenberg, New York, Crown, 2018, 277 p. » *Politique et Sociétés* 40(2): 224-26.

———. 2023. « Liens sociaux, initiatives collectives et processus conflictuels : le cas

des mobilisations contre la gentrification à Parc-Extension, Montréal ». *Recherches sociographiques* 64(1): 119-141.

Guay, Emanuel, et Frédérick Guillaume Dufour. 2020. « Néolibéralisme, politiques sociales et coalitions nationalistes en quête d'un État dans la période post-1995 au Québec ». *Politique et Sociétés* 39(2): 196-201.

———. 2023. « Les concepts, les mondes sociaux et la sociologie politique ». *Politique et Sociétés* 42(2): 200-204.

Guay, Emanuel, Jonathan Durand Folco, et Shannon Ikebe. 2022. « Régulation, innovation, économie sociale et transformations du modèle québécois: une analyse des travaux de Benoît Lévesque ». *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy* (67).

Guay, Emanuel, et Baptiste Godrie. 2020. « Démocratiser l'éthique de la recherche participative: production de connaissances, transformation sociale et communautés de pratique ». *SociologieS*. <https://journals.openedition.org/sociologies/15441>.

Guay, Emanuel, et Alex Megelas. 2021. « Le droit à la ville face à la gentrification des quartiers populaires montréalais. Une analyse des mobilisations à Parc-Extension et à Pointe-Saint-Charles ». Dans *Montréal en chantier. Les défis d'une métropole pour le XXIe siècle*, éd. Jonathan Durand Folco. Montréal: Éditions Écosociété, 216-29.

Guay, Emanuel, Alex Megelas, et Naomi Nichols. 2019. « La gentrification contre le droit à la ville : le cas de Parc-Extension ». *Nouveaux cahiers du socialisme*, (22: 198-204.

Hackworth, Jason. 2002. « Postrecession Gentrification in New York City ». *Urban*

Affairs Review 37(6): 815-43.

Hackworth, Jason, et Neil Smith. 2001. « The changing state of gentrification ». *Tijdschrift voor economische en sociale geografie* 92(4): 464-77.

Hage, Ghassan. 2005. « A not so multi-sited ethnography of a not so imagined community ». *Anthropological Theory* 5(4): 463-75.

———. 2009. « Hating Israel in the field: On ethnography and political emotions ». *Anthropological Theory* 9(1): 59-79.

Hall, Melvin F., et Leda McIntyre Hall. 1994. « A growth machine for those who count ». *Critical Sociology* 20(1): 79-101.

Hammoudi, Abdellah, et John Borneman. 2009. « Afterthoughts: The experience and agony of fieldwork ». Dans *Being There: The Fieldwork Encounter and the Making of Truth*, éd. John Borneman et Abdellah Hammoudi. Berkeley: University of California Press, 259-72.

Hanna, Charles F. 1981. « Complaint as a form of association ». *Qualitative Sociology* 4(4): 298-311.

Hansen, Helena, Seth Holmes, et Danielle Lindemann. 2013. « Ethnography of health for social change: impact on public perception and policy ». *Social Science & Medicine* 99: 116-18.

Hassenteufel, Patrick. 2017. « Les groupes d'intérêt et les mouvements sociaux dans l'analyse des politiques publiques ». Dans *Groupes d'intérêt et mouvements sociaux*, éd. Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin. Québec: Presses de l'Université Laval, 7-32.

Haunss, Sebastian, et Darcy K. Leach. 2007. « Social movement scenes: Infrastructures of opposition in civil society ». Dans *Civil societies and social movements*, Routledge, 85-101.

Helms, Andrew C. 2003. « Understanding gentrification: an empirical analysis of the determinants of urban housing renovation ». *Journal of Urban Economics* 54(3): 474-98.

Helms, Gesa, Rowland Atkinson, et Gordon MacLeod. 2007. « Securing the City: Urban Renaissance, Policing and Social Regulation ». *European Urban and Regional Studies* 14(4): 267-76.

Hemingway, Alex. 2018. « BC's speculation tax is a key piece of the housing affordability puzzle ». *Policy Note*. <https://www.policynote.ca/bcs-speculation-tax-is-a-key-piece-of-the-housing-affordability-puzzle/> (7 juillet 2020).

Hinton, Elizabeth. 2016. *From the War on Poverty to the War on Crime: The Making of Mass Incarceration in America*. Harvard University Press.

Hirsch, Eric, et David N. Gellner. 2001. « Introduction: Ethnography of organizations and organizations of ethnography ». Dans *Inside Organizations: Anthropologists at Work*, éd. David N. Gellner et Eric Hirsch. Londres: Routledge, 1-15.

Hirschman, Albert O. 1970. *Exit, voice, and loyalty: Responses to decline in firms, organizations, and states*. Cambridge: Harvard University Press.

Hochschild, Arlie Russell. 2012. *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*. University of California Press.

Holmes, Seth M. 2013. *Fresh Fruit, Broken Bodies: Migrant Farmworkers in the*

United States. Berkeley: University of California Press.

Hunt, Scott A., et Robert D. Benford. 2004. « Collective identity, solidarity, and commitment ». Dans *The Blackwell Companion to Social Movements*, éd. David A. Snow, Sarah A. Soule, et Hanspeter Kriesi. Hoboken: Wiley-Blackwell, 433-57.

Huq, Efadul, et Stacy Anne Harwood. 2019. « Making Homes Unhomely: The Politics of Displacement in a Gentrifying Neighborhood in Chicago ». *City & Community* 18(2): 710-31.

Hurteau, Philippe. 2019. « Vers une crise permanente du logement ». *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques*. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/vers-une-crise-permanente-du-logement/> (18 novembre 2022).

Hwang, Jackelyn, et Robert J. Sampson. 2014. « Divergent pathways of gentrification: Racial inequality and the social order of renewal in Chicago neighborhoods ». *American Sociological Review* 79(4): 726-51.

Hyra, Derek S. 2008. *The New Urban Renewal: The Economic Transformation of Harlem and Bronzeville*. Chicago: University of Chicago Press.

Indice du logement locatif canadien. 2022. « Accessibilité ». https://rentalhousingindex.ca/fr/#affordability_csd (27 septembre 2022).

Izard, Carroll E. 2009. « Emotion theory and research: Highlights, unanswered questions, and emerging issues ». *Annual review of psychology* 60: 1-25.

Jackson, Michael. 1995. *At Home in the World*. Duke University Press.

Jasper, James M. 2006. *Getting Your Way: Strategic Dilemmas in the Real World*. Chicago: University of Chicago Press.

Jenson, Jane. 2013. « Historical transformations of Canada's social architecture: Institutions, instruments, and ideas ». Dans *Inequality and the fading of redistributive politics*, éd. Keith Banting et John Myles. Vancouver: University of British Columbia Press, 43-64.

Jerolmack, Colin, et Shamus Khan. 2017. « The analytic lenses of ethnography ». *Socius* 3: 1-11.

———. 2018. *Approaches to Ethnography: Analysis and Representation in Participant Observation*. Oxford University Press.

Jetté, Christian, et Jean-Vincent Bergeron-Gaudin. 2017. « La pratique du soutien communautaire en logement social au Québec: une institutionnalisation modulée selon les territoires ». *Les Politiques sociales* 34(2): 90-101.

———. 2020. « Innovation sociale et travail institutionnel: le rôle des organismes communautaires dans l'évolution des politiques sociales au Québec ». *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research* 11(1): 43-61.

Jolivet, Violaine, et Chloé Reiser. 2022. « La gentrification par projet: politiques publiques et revalorisation des quartiers péricentraux, le cas du Campus MIL à Montréal ». *Métropoles* (31).

Jolivet, Violaine, Chloé Reiser, Yannick Baumann, et Rodolphe Gonzalès. 2022. « Before displacement: studentification, campus-led gentrification and rental market transformation in a multiethnic neighborhood (Parc-Extension, Montréal) ». *Urban*

Geography: 1-20.

Keene, Danya E., et Arline T. Geronimus. 2011. « “Weathering” HOPE VI: the importance of evaluating the population health impact of public housing demolition and displacement ». *Journal of Urban Health* 88(3): 417-35.

Kent-Stoll, Peter. 2020. « The racial and colonial dimensions of gentrification ». *Sociology Compass* 14(12): 1-17.

Kern, Leslie. 2022. *Gentrification is Inevitable and Other Lies*. Toronto: Between the Lines.

Kershaw, Paul. 2018. « A Tax Shift-The Case for Rebalancing the Tax Treatment of Earnings and Housing Wealth ». *Canadian Tax Journal* 66(3): 585-604.

Kitschelt, Herbert, et Helmut Wieselthaler. 1980. « Organization and Mass Action in the Political Works of Rosa Luxemburg ». *Politics & Society* 9(2): 153-202.

Klein, Juan-Luis, et Christine Champagne. 2011. *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Montréal: Presse de l'Université du Québec.

Klein, Juan-Luis, et Jean-Marc Fontan. 2014. « Introduction ». Dans *L'innovation sociale : Les marches d'une construction théorique et pratique*, éd. Benoît Lévesque, Jean-Marc Fontan, et Juan-Luis Klein. Montréal: Presse de l'Université du Québec, 1-10.

Klein, Juan-Luis, et Pierre-André Tremblay. 2013. « The Social Economy: A Springboard for Local Development Projects? » Dans *Innovation and the Social Economy: The Québec Experience*, éd. Marie J. Bouchard. Toronto: University of Toronto Press, 229-54.

Klein, Sarah R., Keith D. Renshaw, et Timothy W. Curby. 2016. « Emotion regulation and perceptions of hostile and constructive criticism in romantic relationships ». *Behavior Therapy* 47(2): 143-54.

Kleinman, Arthur, Veena Das, et Margaret M. Lock, éd. 1997. *Social Suffering*. Berkeley: University of California Press.

Klinenberg, Eric. 1999. « Denaturalizing disaster: A social autopsy of the 1995 Chicago heat wave ». *Theory and society* 28(2): 239-95.

———. 2002. *Heat Wave: A Social Autopsy of Disaster in Chicago*. Chicago: University of Chicago Press. <http://catdir.loc.gov/catdir/toc/uchi051/2001043724.html> (9 septembre 2020).

———. 2018. *Palaces for the People: How Social Infrastructure Can Help Fight Inequality, Polarization, and the Decline of Civic Life*. New York: Crown.

Kluttz, Daniel N., et Neil Fligstein. 2016. « Varieties of sociological field theory ». Dans *Handbook of Contemporary Sociological Theory*, éd. Seth Abrutyn. Cham: Springer, 185-204.

Kuurne, Kaisa, et Atte Vieno. 2022. « Developing the Concept of Belonging Work for Social Research ». *Sociology* 56(2): 280-96.

Laflamme, Véronique. 2022. « Crise du logement: quelle part pour les villes? » *Nouveaux Cahiers du socialisme* (27): 215-20.

———. 2022. « Il faut relancer et bonifier le programme AccèsLogis ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/730413/idees-il-faut-relancer-et-bonifier-le-programme-acceslogis>.

Lalancette, Camille. 2020. « Une caravane pour les expulsés de Parc-Extension ». *TVA Nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2020/06/13/une-caravane-pour-les-expulses-de-parc-extension> (18 novembre 2022).

Lambek, Michael. 2015. « Living as if it mattered ». Dans *Four Lectures on Ethics: Anthropological Perspectives*, éd. Michael Lambek, Veena Das, Didier Fassin, et Webb Keane. Londres: HAU Books, 5-51.

Lambert, Anne. 2019. « Nouvelles fractures, nouvelles approches : spatialisation et racialisation de la question sociale ». Dans *Les grandes questions économiques et sociales*, éd. Pascal Combemale. Paris: La Découverte, 241-68.

Lamoureux, Jocelyne. 1994. *Le partenariat à l'épreuve. L'articulation paradoxale des dynamiques institutionnelles et communautaires dans le domaine de la santé mentale*. Québec: Éditions Saint-Martin.

Lamoureux, Julien. 2022. « La Ville de Montréal doit acheter ce terrain de Parc-Extension ». *24 heures*. <https://www.24heures.ca/mobilisation-logement-social-parc-extension> (17 novembre 2022).

Larouche, Jean-Marc, Jean-Louis Genard, Marta Roca i Escoda, et Pablo Andrés Diaz Venegas. 2020. « Le contexte, les partenaires et le processus : les contraintes éthiques dans les recherches collaboratives. Introduction du Dossier ». *SociologieS*.

Lassiter, Luke Eric. 2005. *The Chicago Guide to Collaborative Ethnography*. Chicago: University of Chicago Press.

Lavallée, André. 2016. « Jean Doré et le RCM, quel bilan? » *Bulletin d'histoire politique* 25(1): 151-66.

Lavoie, Jocelyne, et Jean Panet-Raymond. 2020. *La pratique de l'action communautaire*. Montréal: Presse de l'Université du Québec.

Leblanc, Caroline, Karine Bertrand, et Christine Loignon. 2020. « Les conséquences de la pandémie de COVID-19 chez les personnes qui vivent en situation d'itinérance : un enjeu de justice sociale ». *Revue Intervention* (1): 59-78.

Lecomte, Anne Marie. 2022. « Un front commun pour le logement abordable s'organise à Montréal ». *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1887718/montreal-logement-abordable-marche-locatif-prive-immobilier> (19 novembre 2022).

Leduc, Louise. 2022. « Des locataires dans le flou quant à une évacuation ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2022-03-12/parc-extension/des-locataires-dans-le-flou-quant-a-une-evacuation.php> (7 octobre 2022).

Lees, Loretta. 2000. « A reappraisal of gentrification: towards a “geography of gentrification” ». *Progress in Human Geography* 24(3): 389-408.

———. 2003. « Policy (re)turns: Gentrification research and urban policy—urban policy and gentrification research ». *Environment and Planning A* 35(4): 571-74.

———. 2008. « Gentrification and social mixing: towards an inclusive urban renaissance? » *Urban Studies* 45(12): 2449-70.

Lees, Loretta, Tom Slater, et Elvin Wyly. 2008. *Gentrification*. Londres: Routledge.

Lefèvre, Sylvain A. 2020. « L'architecture collective des solidarités à l'épreuve de la COVID-19 ». *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research* 11(1): 11-15.

Lefèvre, Sylvain A., Gérard Boismenu, et Pascale Dufour. 2011. *La pauvreté : Quatre modèles sociaux en perspective*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Leloup, Xavier, Florence Desrochers, et Damaris Rose. 2016. *Les travailleurs pauvres dans la RMR de Montréal : Profil statistique et distribution spatiale*. Montréal: INRS Centre Urbanisation Culture Société.

Lemieux, François. 2022. « Le FRAPRU réclame une «politique globale d'habitation» ». *Journal Métro*. <https://journalmetro.com/actualites/2801419/frapru-reclame-politique-globale-dhabitation/> (19 novembre 2022).

Letellier, Marie. 2019. *On n'est pas des trous-de-cul*. Montréal: Moutt Éditions.

Lévesque, Benoît. 2006. « L'innovation dans le développement économique et le développement social ». Dans *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, éd. Juan-Luis Klein et Denis Harrisson. Montréal: Presse de l'Université du Québec, 43-70.

———. 2013. « How the Social Economy Won Recognition in Québec at the End of the Twentieth Century ». Dans *Innovation and the Social Economy. The Québec Experience*, éd. Marie J. Bouchard. Toronto: University of Toronto Press, 25-70.

Lévesque, Benoît, et William A. Ninacs. 2000. « The Social Economy in Canada: The Quebec Experience ». Dans *Social Economy: International Debates and Perspectives*, éd. Eric Shragge et Jean-Marc Fontan. Montréal: Black Rose Books, 112-29.

Lévesque, Kathleen. 2020. « Logement social: Montréal s'accorde la priorité d'achat de terrains ». <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2020-02-17/logement-social-montreal-s-accorde-la-priorite-d-achat-de-terrains> (17 novembre

2022).

Ley, David. 1994. « Gentrification and the politics of the new middle class ». *Environment and Planning D: Society and Space* 12(1): 53-74.

Lim, Sungwoo et al. 2017. « Impact of residential displacement on healthcare access and mental health among original residents of gentrifying neighborhoods in New York City ». *PLOS One* 12(12): 1-12.

Logan, John R., et Harvey Molotch. 2007. *Urban Fortunes: The Political Economy of Place. 20th Anniversary Edition*. University of California Press.

Logan, John R., Rachel Bridges Whaley, et Kyle Crowder. 1997. « The character and consequences of growth regimes: An assessment of 20 years of research ». *Urban Affairs Review* 32(5): 603-30.

Luffman, Jacqueline. 2006. « Mesurer l'abordabilité du logement ». *L'emploi et le revenu en perspective* 7(11): 17-27.

Macé, Marielle. 2007. « Thibaudet et «le sens des possibles» ». *Littérature* (146): 20-35.

Madden, David, et Peter Marcuse. 2016. *In Defense of Housing: The Politics of Crisis*. Londres et New York: Verso Books.

Malenfant, Jayne. 2020. « Fieldnotes and Lived Experiences of Housing Precarity: Co-Creating Transparent Research Practices for Social Change ». Dans *Fieldnotes in Qualitative Education and Social Science Research: Approaches, Practices and Ethical Considerations*, éd. Casey Burkholder et Jennifer A. Thompson. New York: Routledge, 251-63.

Marcuse, Peter. 1985. « Gentrification, abandonment, and displacement: Connections, causes, and policy responses in New York City ». *Journal of Urban and Contemporary Law* 28: 195-240.

Markus, Hazel, et Paula Nurius. 1986. « Possible selves ». *American Psychologist* 41(9): 954-69.

Marschall, Charlotte. 2022. « Comment l'intelligence artificielle expulse les résident·es de Parc-Extension ». <https://pivot.quebec/2022/10/14/comment-lintelligence-artificielle-expulse-les-resident%c2%b7es-de-parc-extension/> (9 novembre 2022).

Marwell, Nicole P., et Michael McQuarrie. 2013. « People, place, and system: Organizations and the renewal of urban social theory ». *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 647: 126-43.

Maskovsky, Jeff, et Frances Fox Piven. 2020. « We need a loud and fractious poor ». *Antipode* 52(2): 380-92.

Massey, Douglas S. 2007. *Categorically Unequal: The American Stratification System*. Russell Sage Foundation.

McAdam, Doug. 1988. « Micromobilization Contexts and Recruitment to Activism ». Dans *From Structure to Action. Comparing Social Movement Research Across Culture*, éd. Bert Klandermans, Kriesi Hanspeter, et Sidney Tarrow. Greenwich: JAI Press, 125-54.

McAlevey, Jane. 2015. « The crisis of New Labor and Alinsky's legacy: Revisiting the role of the organic grassroots leaders in building powerful organizations and

movements ». *Politics & Society* 43(3): 415-41.

McCabe, Janice. 2011. « Doing multiculturalism: An interactionist analysis of the practices of a multicultural sorority ». *Journal of Contemporary Ethnography* 40(5): 521-49.

McDonnell, Terence E., Christopher A. Bail, et Iddo Tavory. 2017. « A theory of resonance ». *Sociological Theory* 35(1): 1-14.

McKenna, Alain. 2022. « L'IA montréalaise accusée d'exacerber la crise du logement dans Parc-Extension ». *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/economie/707373/logement-l-ia-montrealaise-accusee-d-exacerber-la-crise-du-logement-dans-parc-extension> (13 novembre 2022).

Mendez, Pablo, Daniel Hiebert, et Elvin Wyly. 2006. « Landing at home: Insights on immigration and metropolitan housing markets from the longitudinal survey of immigrants to Canada ». *Canadian Journal of Urban Research* 15(2): 82-104.

Messac, Luke, Dan Ciccarone, Jeffrey Draine, et Philippe Bourgois. 2013. « The good-enough science-and-politics of anthropological collaboration with evidence-based clinical research: Four ethnographic case studies ». *Social Science & Medicine* 99: 176-86.

Meunier, Sophie et al. 2020. *Enquête sur la santé psychologique des travailleurs et des travailleuses du milieu communautaire au Québec*. Montréal: Université du Québec à Montréal.

Millar, Kathleen M. 2018. *Reclaiming the discarded: Life and labor on Rio's garbage dump*. Durham: Duke University Press.

Ministère de la Justice. 2016. « Définitions ». *Gouvernement du Canada*. <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/ajc-ccs/06.html#admin> (7 juillet 2020).

Minkoff, Debra, et John McCarthy. 2005. « Reinvigorating the study of organizational processes in social movements ». *Mobilization: An International Quarterly* 10(2): 289-308.

Mische, Ann. 2022. « Finding the Future in Pragmatist Thought: Imagination, Teleologies, and Public Deliberation ». Dans *The New Pragmatist Sociology: Inquiry, Agency, and Democracy*, éd. Neil Gross, Isaac Ariail Reed, et Christopher Winship. New York: Columbia University Press, 406-32.

Molotch, Harvey. 1976. « The city as a growth machine: Toward a political economy of place ». *American Journal of Sociology* 82(2): 309-32.

———. 1993. « The political economy of growth machines ». *Journal of Urban Affairs* 15(1): 29-53.

Moore, Eric, et Andrejs Skaburskis. 2004. « Canada's increasing housing affordability burdens ». *Housing Studies* 19(3): 395-413.

Moos, Markus, éd. 2019. *A Research Agenda for Housing*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing.

Morgan, David L. 2014. « Pragmatism as a paradigm for social research ». *Qualitative Inquiry* 20(8): 1045-53.

Morin, Paul, Dominique Robert, et Henri Dorvil. 2001. « Le logement comme facteur d'intégration sociale pour les personnes classées malades mentales et les personnes classées déficientes intellectuelles ». *Nouvelles pratiques sociales* 14(2): 88-105.

Morin, Richard et al. 2005. « Le logement communautaire à Montréal: satisfaction résidentielle et insertion socio-spatiale ». *Canadian Journal of Urban Research*: 261-85.

Morin, Richard, Andrée Richard, et Ysabelle Cuierrier. 2008. « Portrait de l'habitation communautaire au Québec ». Dans *Se loger autrement au Québec. Le mouvement de l'habitat communautaire, un acteur du développement social et économique*, éd. Marie J. Bouchard et Marcellin Hudon. Québec: Éditions Saint-Martin, 55-111.

Morin, Richard, et Michel Rochefort. 1998. « Quartier et lien social: des pratiques individuelles à l'action collective ». *Lien social et Politiques* (39): 103-14.

Murray Li, Tania. 2017. « The Practice of Critique: A Comment on Fassin ». *Anthropological Theory* 17(2): 262-64.

———. 2019. « Politics, interrupted ». *Anthropological Theory* 19(1): 29-53.

Newman, Kathe, et Elvin Wyly. 2006. « The right to stay put, revisited: Gentrification and resistance to displacement in New York City ». *Urban Studies* 43(1): 23-57.

Nichols, Naomi. 2014. *Youth Work: An institutional Ethnography of Youth Homelessness*. Toronto: University of Toronto Press.

———. 2019. *Youth, School and Community: Participatory Institutional Ethnographies*. University of Toronto Press.

Nichols, Naomi, Uzo Anucha, Rebecca Houwer, et Matt Wood. 2013. « Building equitable community-academic research collaborations: Learning together through tensions and contradictions ». *Gateways: International Journal of Community Research and Engagement* 6: 57-76.

Nichols, Naomi, et Jessica Braimoh. 2018. « Community safety, housing precariousness and processes of exclusion: An institutional ethnography from the standpoints of youth in an “unsafe” urban neighbourhood ». *Critical Sociology* 44(1): 157-72.

Nichols, Naomi, Stephen Gaetz, et David Phipps. 2015. « Generating Social Change Through Community–Campus Collaboration ». *Journal of Higher Education Outreach and Engagement* 19(3): 7-32.

Nichols, Naomi, et Emanuel Guay. 2022. « Ethnography, Tactical Responsivity and Political Utility ». *Journal of Contemporary Ethnography* 51(4): 516-37.

Niedenthal, Paula M., et Markus Brauer. 2012. « Social functionality of human emotion ». *Annual Review of Psychology* 63(1): 259-85.

Nordgren, Loran F., Kasia Banas, et Geoff MacDonald. 2011. « Empathy gaps for social pain: why people underestimate the pain of social suffering. » *Journal of personality and social psychology* 100(1): 120-28.

Oduro, Kwabena. 2020. « Parc-Ex tenants protest to demand more social housing for their community ». *Global News*. <https://globalnews.ca/news/7331469/parc-ex-tenants-protest-to-demand-more-social-housing-for-their-community/> (17 novembre 2022).

Offe, Claus, et Helmut Wiesenthal. 1980. « Two logics of collective action: Theoretical notes on social class and organizational form ». Dans *Political Power and Social Theory*, éd. Maurice Zeitlin. Greenwich: JAI Press, 67-115.

Office de consultation publique de Montréal. 2013. *Plan de développement urbain*,

économique et social (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont et De Castelnau. Montréal.

———. 2022. *MIL Montréal. Projet de règlement P-06-069-1*. Montréal.

Ortner, Sherry B. 2016. « Dark anthropology and its others: Theory since the eighties ». *HAU: Journal of Ethnographic Theory* 6(1): 47-73.

Pager, Devah. 2008. *Marked: Race, Crime, and Finding Work in an Era of Mass Incarceration*. University of Chicago Press.

Panet-Raymond, Jean. 1991. « Le partenariat entre l'État et les organismes communautaires: un défi pour la formation en travail social ». *Service social* 40(2): 54-76.

———. 1994. « Les nouveaux rapports entre l'État et les organismes communautaires à l'ombre de la Loi 120 ». *Nouvelles pratiques sociales* 7(1): 79-83.

Parazelli, Michel. 2010. « Une gestion écosanitaire de l'urbanité ? Le cas des jeunes de la rue à Montréal ». Dans *Les enfants et les jeunes dans les espaces du quotidien*, éd. Isabelle Danic, Olivier David, et Sandrine Depeau. Rennes: Presses de l'Université de Rennes, 205-20.

Park, Robert E., et Ernest W. Burgess. 1925. *The City: Suggestions for Investigation of Human Behavior in the Urban Environment*. University of Chicago Press.

Pasupathi, Monisha, Robyn Fivush, et Martha Hernandez-Martinez. 2016. « Talking about it: Stories as paths to healing after violence. » *Psychology of Violence* 6(1): 49-56.

Patch, Jason. 2004. « The embedded landscape of gentrification ». *Visual Studies* 19(2):

169-87.

Patenaude, Jules. 1980. « La mobilisation des locataires au Comité de logement Rosemont ». *International Review of Community Development/Revue internationale d'action communautaire* (4): 98-100.

Patsias, Caroline. 2017. « Parc-Extension : un quartier montréalais presque ordinaire ». Dans *Montréal : La cité des cités*, éd. Juan-Luis Klein et Richard Shearmur. Montréal: Presses de l'Université du Québec, 83-103.

Pattillo, Mary. 2005. « Black middle-class neighborhoods ». *Annual Review of Sociology* 31: 305-29.

———. 2007. *Black on the Block: The Politics of Race and Class in the City*. University of Chicago Press.

———. 2013. « Housing: Commodity versus right ». *Annual Review of Sociology* 39: 509-31.

Payne, Charles M. 2007. *I've Got the Light of Freedom: The Organizing Tradition and the Mississippi Freedom Struggle*. Berkeley: University of California Press.

Peck, Jamie. 2005. « Struggling with the creative class ». *International Journal of Urban and Regional Research* 29(4): 740-70.

Perrenoud, Marc. 2008. « Les artisans de la "gentrification rurale": trois manières d'être maçon dans les Hautes-Corbières ». *Sociétés contemporaines* (71): 95-115.

Pescosolido, Bernice A. 1992. « Beyond rational choice: The social dynamics of how people seek help ». *American Journal of Sociology* 97(4): 1096-1138.

Peters, Gabriel. 2012. « The social as heaven and hell: Pierre Bourdieu's philosophical anthropology ». *Journal for the Theory of social Behaviour* 42(1): 63-86.

Piven, Frances Fox. 2006. *Challenging authority: How ordinary people change America*. Rowman & Littlefield Publishers.

———. 2008. « Can power from below change the world? » *American Sociological Review* 73(1): 1-14.

Plouffe, Léandre, et Emanuel Guay. 2022a. « Dialogue sur l'art et la politique Ken Loach et Édouard Louis, Paris: Presses Universitaires de France, 2021, pp. 84 ». *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique* 55(3): 766-68.

———. 2022b. « Odyssée d'une transformation/Changer: méthode d'Édouard Louis ». *Spirale: arts•lettres•sciences humaines* (280): 84-86.

Poirier, Cécile. 2006. « Parc Extension: le renouveau d'un quartier d'intégration à Montréal ». *Les cahiers du Gres* 6(2): 51-68.

Poirier, Yves. 2022. « Une septuagénaire forcée de vivre dans un taudis infesté de vermine ». *TVA Nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2022/02/15/une-septuagenaire-forcee-de-vivre-dans-un-taudis-infeste-de-coquerelles> (20 octobre 2022).

Porton, Adam, Ashley Gromis, et Matthew Desmond. 2021. « Inaccuracies in eviction records: Implications for renters and researchers ». *Housing Policy Debate* 31(3-5): 377-94.

Prasad, Monica. 2018. « Problem-solving sociology ». *Contemporary Sociology* 47(4):

393-98.

Prins, Esther. 2010. « Participatory photography: A tool for empowerment or surveillance? » *Action Research* 8(4): 426-43.

Procupez, Valeria. 2015. « The need for patience: the politics of housing emergency in Buenos Aires ». *Current Anthropology* 56(S11): S55-65.

Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension. 2020. *MIL façons de se faire évincer : L'Université de Montréal et la gentrification à Parc-Extension | The University of Montreal and Gentrification in Park Extension*. Montréal.

———. 2021. « Carte des évictions ». <https://antievictionmontreal.org/fr/maps/evictions-map/> (3 octobre 2022).

Provost, Anne-Marie. 2022. « Logements sociaux cherchent financement ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/724944/montreal-logements-sociaux-cherchent-financement> (17 novembre 2022).

Quartiers Montréal. 2021. « Leonora Indira King. Candidate Parc-Extension ». <https://quartiersmontreal.ca/leonora-indira-king/> (18 novembre 2022).

Raco, Mike. 2003. « Remaking place and securitising space: urban regeneration and the strategies, tactics and practices of policing in the UK ». *Urban Studies* 40(9): 1869-87.

Ramond, Charles. 2013. « «Traduisez-vous les uns les autres». Logique, politique et anthropologie de la traduction dans Le Maître ignorant de Jacques Rancière ». *Noesis* (21): 107-24.

Rancière, Jacques. 1987. *Le maître ignorant : cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*. Fayard.

Reblin, Maija, et Bert N. Uchino. 2008. « Social and emotional support and its implication for health ». *Current Opinion in Psychiatry* 21(2): 201-5.

Reese, Ellen, Geoffrey De Verteuil, et Leanne Thach. 2010. « 'Weak-Center' Gentrification and the Contradictions of Containment: Deconcentrating Poverty in Downtown Los Angeles ». *International Journal of Urban and Regional Research* 34(2): 310-27.

Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement. 2019. *Montréal : métropole inclusive ou exclusive ?* . Mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal.

Reiser, Chloé. 2021. « Quand les groupes communautaires prennent le relais: réponses du tiers-secteur au mal-logement et à la gentrification dans deux quartiers tremplins d'immigration de Montréal ». *Lien social et Politiques* (87): 150-74.

Renzi, Alessandra et al. 2020. « Universities can squeeze out low-income residents in cities like Montréal ». *The Conversation*. <https://theconversation.com/universities-can-squeeze-out-low-income-residents-in-cities-like-montreal-131834> (8 décembre 2022).

———. 2022. « Le Big Data contre le droit à un chez-soi ? Le secteur de l'intelligence artificielle et l'embourgeoisement de Parc-Extension ». *Droits et libertés* 41(1): 31-33.

Revelle, William, et Klaus R. Scherer. 2009. « Personality (and emotion) ». Dans *Oxford Companion to Emotion and the Affective Sciences*, éd. David Sander et Klaus R. Scherer. Oxford University Press, 304-5.

Ridde, Valéry et al. 2020. « Unmet healthcare needs among migrants without medical insurance in Montreal, Canada ». *Global Public Health* 15(11): 1603-16.

Rios, Victor M. 2010. « Navigating the thin line between education and incarceration: An action research case study on gang-associated Latino youth ». *Journal of Education for Students Placed at Risk* 15(1-2): 200-212.

———. 2011. *Punished: Policing the Lives of Black and Latino Boys*. New York University Press.

Riva, Paolo, James H. Wirth, et Kipling D. Williams. 2011. « The consequences of pain: The social and physical pain overlap on psychological responses ». *European Journal of Social Psychology* 41(6): 681-87.

Robbins, Joel. 2013. « Beyond the suffering subject: toward an anthropology of the good ». *Journal of the Royal Anthropological Institute* 19(3): 447-62.

Robert, Martin, et Martin Petitclerc. 2018. *Grève et paix. Une histoire des lois spéciales au Québec*. Montréal: Lux Éditeur.

Roccas, Sonia, et Marilyn B. Brewer. 2002. « Social identity complexity ». *Personality and social psychology review* 6(2): 88-106.

Rose, Damaris. 2006. « Les atouts des quartiers en voie de gentrification: du discours municipal à celui des acheteurs ». *Sociétés contemporaines* (63): 39-61.

Rose, Damaris, Annick Germain, et Virginie Ferreira. 2006. *The housing situation and needs of recent immigrants in the Montréal metropolitan area*. Ottawa: Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Rousseau, Cécile. 2000. « Les réfugiés à notre porte: violence organisée et souffrance sociale ». *Criminologie* 33(1): 185-201.

Roussopoulos, Dimitri, éd. 2017. *The Rise of Cities: Montreal, Toronto, Vancouver and Other Cities*. Montréal: Black Rose Books.

Rozworski, Michal. 2019. « The roots of our housing crisis: Austerity, debt and extreme speculation ». *Policy Note*. <https://www.policynote.ca/the-roots-of-our-housing-crisis-austerity-debt-and-extreme-speculation/>.

Russell, Ellen, et Mathieu Dufour. 2016. « Why the rising tide doesn't lift all boats: wages and bargaining power in neoliberal Canada ». *Studies in Political Economy* 97(1): 37-55.

Safi, Mirna. 2020. *Migration and Inequality*. Cambridge: Polity Press.

Saillant, François. 2020. *Brève histoire de la gauche politique au Québec : de l'action politique ouvrière à Québec solidaire*. Montréal: Éditions Écosociété.

Sampson, Robert J. 2017. « Urban sustainability in an age of enduring inequalities: Advancing theory and econometrics for the 21st-century city ». *Proceedings of the National Academy of Sciences* 114(34): 8957-62.

Sarat, Austin. 1990. « "...The Law Is All Over": Power, Resistance and the Legal Consciousness of the Welfare Poor ». *Yale Journal of Law & the Humanities* 2(2): 343-79.

Savage, Mike. 2011. « The lost urban sociology of Pierre Bourdieu ». Dans *The New Blackwell Companion to the City*, éd. Gary Bridge et Sophie Watson. Hoboken: Wiley-Blackwell, 511-20.

Scheff, Thomas. 2014. « Goffman on emotions: The pride-shame system ». *Symbolic Interaction* 37(1): 108-21.

Scheper-Hughes, Nancy. 1992. *Death Without Weeping: The Violence of Everyday Life in Brazil*. Berkeley: University of California Press.

———. 1995. « The primacy of the ethical: propositions for a militant anthropology ». *Current Anthropology* 36(3): 409-40.

———. 1997. « Demography without numbers ». Dans *Anthropological Demography: Towards a New Synthesis*, éd. David I. Kertzer et Tom Fricke. Chicago: University of Chicago Press, 201-22.

———. 2004. « Dangerous and endangered youth: social structures and determinants of violence ». *Annals of the New York Academy of Sciences* 1036(1): 13-46.

Scheper-Hughes, Nancy, et Philippe Bourgois. 2004. « Introduction: Making Sense of Violence ». Dans *Violence in War and Peace: An Anthology*, éd. Nancy Scheper-Hughes et Philippe Bourgois. Hoboken: Blackwell Publishing, 1-31.

Scheper-Hughes, Nancy, Emanuel Guay, et Lauréanne Dussault-Desrochers. 2021. « Anthropologie médicale, stratégies d'analyse et postures éthiques face à la mort et la souffrance sociale: entretien avec Nancy Scheper-Hughes (Université de Californie à Berkeley) ». *Anthropologie et Sociétés* 45(1-2): 315-26.

Schoenfeld, Heather. 2004. « Organizing Against Criminal Injustice ». *Souls* 6(1): 24-41.

Schonberg, Jeff, et Philippe Bourgois. 2002. « The politics of photographic aesthetics: Critically documenting the HIV epidemic among heroin injectors in Russia and the

United States ». *International Journal of Drug Policy* 13(5): 387-92.

Schrock, Douglas, Daphne Holden, et Lori Reid. 2004. « Creating emotional resonance: Interpersonal emotion work and motivational framing in a transgender community ». *Social Problems* 51(1): 61-81.

Schubert, J. Daniel. 2014. « Suffering/symbolic violence ». Dans *Pierre Bourdieu: Key Concepts*, éd. Michael James Grenfell. New York: Routledge, 191-206.

Scott, Anne L. 1993. « A beginning theory of personal space boundaries ». *Perspectives in psychiatric care* 29(2): 12-21.

Seegerstrom, Suzanne C., et Gregory T. Smith. 2019. « Personality and coping: Individual differences in responses to emotion ». *Annual Review of Psychology* 70: 651-71.

Sénécal, Gilles. 1995. « Le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal: Le réaménagement d'une zone industrielle ancienne face à la nouvelle urbanité post-moderne ». *Canadian Geographer* 39(4): 353-62.

Sewell, John. 1994. *Houses and Homes: Housing for Canadians*. Toronto: James Lorimer & Company Ltd.

Shah, Alpa. 2017. « Ethnography? Participant observation, a potentially revolutionary praxis ». *HAU: Journal of Ethnographic Theory* 7(1): 45-59.

———. 2019. *Nightmarch: Among India's Revolutionary Guerrillas*. University of Chicago Press.

Shalin, Dmitri N. 1986. « Pragmatism and Social Interactionism ». *American*

Sociological Review 51(1): 9-29.

Shaw, Kate S., et Iris W. Hagemans. 2015. « 'Gentrification Without Displacement' and the Consequent Loss of Place: The Effects of Class Transition on Low-income Residents of Secure Housing in Gentrifying Areas ». *International Journal of Urban and Regional Research* 39(2): 323-41.

Shier, Micheal L., Aaron Turpin, David B. Nicholas, et John R. Graham. 2021. « Social service worker experiences with direct and indirect violence when engaged with service users ». *The British Journal of Social Work* 51(4): 1238-58.

Shragge, Eric. 2007. « La pratique communautaire et la lutte pour la transformation sociale ». *Nouvelles pratiques sociales* 19(2): 184-92.

Shukla, Rashi K., et Miriam Boeri. 2019. « Conclusion: Looking back, moving forward ». Dans *Inside Ethnography: Researchers Reflect on the Challenges of Reaching Hidden Populations*, éd. Miriam Boeri et Rashi K. Shukla. Berkeley: University of California Press, 249-64.

Shuster, Stef M., et Laurel Westbrook. 2022. « Reducing the joy deficit in sociology: A study of transgender joy ». *Social Problems*. <https://doi.org/10.1093/socpro/spac034>.

Silva, Elizabeth B. 2016. « Habitus: beyond sociology ». *The Sociological Review* 64(1): 73-92.

Simard, Julien. 2021. « Vieillir et se loger. Précarité résidentielle et gentrification dans les quartiers centraux montréalais ». *Recherches sociographiques* 62(1): 65-93.

Simard, Valérie. 2022. « Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension : la transformation de duplex en maisons interdite ». *La Presse*.

<https://www.lapresse.ca/maison/immobilier/2020-06-07/villeray-saint-michel-parc-extension-la-transformation-de-duplex-en-maisons-interdite> (18 novembre 2022).

Simmel, Georg. 2013a. *Les grandes villes et la vie de l'esprit*. Éditions Payot.

———. 2013b. *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*. Presses de l'Université de France.

Simon, Herbert A. 2000. « Bounded rationality in social science: Today and tomorrow ». *Mind & Society* 1(1): 25-39.

Slater, Tom. 2004. « North American gentrification? Revanchist and emancipatory perspectives explored ». *Environment and Planning A* 36(7): 1191-1213.

———. 2005. « Gentrification in Canada's cities: from social mix to social "tectonics" ». Dans *Gentrification in a Global Context: The New Urban Colonialism*, Routledge, 39-56.

———. 2006. « The Eviction of Critical Perspectives from Gentrification Research ». *International Journal of Urban and Regional Research* 30(4): 737-57.

Small, Mario Luis. 2002. « Culture, cohorts, and social organization theory: Understanding local participation in a Latino housing project ». *American Journal of Sociology* 108(1): 1-54.

———. 2011. « How to conduct a mixed methods study: Recent trends in a rapidly growing literature ». *Annual Review of Sociology* 37: 57-86.

Small, Mario Luis, et Laura Adler. 2019. « The role of space in the formation of social ties ». *Annual Review of Sociology* 45: 111-32.

Smith, George W. 1990. « Political activist as ethnographer ». *Social Problems* 37(4): 629-48.

Smith, Neil. 1979. « Toward a theory of gentrification: a back to the city movement by capital, not people ». *Journal of the American planning association* 45(4): 538-48.

———. 1982. « Gentrification and Uneven Development ». *Economic Geography* 58(2): 139-55.

———. 1984. *Uneven Development: Nature, Capital, and the Production of Space*. New York: Blackwell Publishing.

———. 2002. « New globalism, new urbanism: gentrification as global urban strategy ». *Antipode* 34(3): 427-50.

Smith, Neil, et Michele LeFaivre. 1984. « A class analysis of gentrification ». Dans *Gentrification, Displacement and Neighbourhood Revitalisation*, éd. J. John Palen et Bruce London. Albany: State University of New York Press, 140-69.

Smith, R. Tyson. 2008. « Pain in the act: The meanings of pain among professional wrestlers ». *Qualitative Sociology* 31(2): 129-48.

Snow, David A., et Leon Anderson. 1987. « Identity work among the homeless: The verbal construction and avowal of personal identities ». *American Journal of Sociology* 92(6): 1336-71.

Société canadienne d'hypothèques et de logement. 2019. « Enquête sur les logements locatifs, centres urbains : taux d'inoccupation ». <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/urban-rental-market-survey-data-vacancy-rates> (7 juillet 2020).

———. 2022. « Enquête sur les logements locatifs, centres urbains : loyers moyens ». <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/donnees-sur-le-logement/tableaux-de-donnees/donnees-sur-le-marche-locatif/enquete-sur-les-logements-locatifs-centres-urbains-loyers-moyens> (3 octobre 2022).

Société d'habitation du Québec. 2022a. « Le parc de logements sociaux et abordables ». *Gouvernement du Québec*. http://www.habitation.gouv.qc.ca/statistiques/regroupements/parc_de_logements_sociaux/le_parc_de_logements_sociaux.html (19 novembre 2022).

———. 2022b. « Programme d'habitation abordable Québec ». *Gouvernement du Québec*. http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/programme_dhabitation_abordable_quebec.html#:~:text=Le%20Programme%20d'habitation%20abordable,des%20besoins%20particuliers%20en%20habitation. (19 novembre 2022).

Spade, Dean. 2020. *Mutual Aid: Building Solidarity During This Crisis (and the Next)*. Londres et New York: Verso Books.

Sprague, Mary, et Norma M. Rantisi. 2019. « Productive gentrification in the Mile-Ex neighbourhood of Montreal, Canada: exploring the role of the state in remaking urban industrial clusters ». *Urban Research & Practice* 12(4): 301-21.

Statistique Canada. 2017. *Besoins impérieux en matière de logement, Recensement de 2016*. URL. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/chn-biml/index-fra.cfm> (29 septembre 2022).

———. 2022a. « Indicateurs de logement, Recensement de 2021 ».

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dv-vd/housing-logement/index-fr.cfm> (30 septembre 2022).

———. 2022b. « Indicateurs financiers, secteurs des ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages, comptes du bilan national ». <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=3810023501&pickMembers%5B0%5D=2.1&cubeTimeFrame.startMonth=01&cubeTimeFrame.startYear=2000&cubeTimeFrame.endMonth=04&cubeTimeFrame.endYear=2022&referencePeriods=2000101%2C20220401> (30 septembre 2022).

———. 2022c. « Indices des prix de la construction de bâtiments, premier trimestre de 2022 ». <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220505/dq220505b-fra.htm> (7 octobre 2022).

———. 2022d. « Visualiseur des données du Programme du recensement ». <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dv-vd/cpdv-vdpr/index-fra.cfm> (30 septembre 2022).

Stehlin, John. 2016. « The post-industrial “shop floor”: Emerging forms of gentrification in San Francisco’s innovation economy ». *Antipode* 48(2): 474-93.

Sterlin, Marie, et Antoine Trussart. 2022. *Gentriville : Comment des quartiers deviennent inabordables*. Montréal: VLB éditeur.

Stets, Jan E., et Richard T. Serpe. 2013. « Identity theory ». Dans *Handbook of Social Psychology*, éd. John DeLamater et Amanda Ward. Dordrecht: Springer, 31-60.

Stevenson, Lisa. 2020. « What there is to fear: scenes of worldmaking and unmaking in the aftermaths of violence ». *Ethnos* 85(4): 647-64.

Strauss, Anselm. 1982. « Interorganizational negotiation ». *Urban Life* 11(3): 350-67.

———. 1988. « The Articulation of Project Work: An Organizational Process ». *The Sociological Quarterly* 29(2): 163-78.

Stuart, Forrest. 2016. *Down, Out, and Under Arrest: Policing and Everyday Life in Skid Row*. University of Chicago Press.

———. 2018. « Reflexivity: Introspection, Positionality, and the Self as Research Instrument – Toward a Model of Abductive Reflexivity ». Dans *Approaches to Ethnography: Analysis and Representation in Participant Observation*, New York: Oxford University Press, 211-37.

———. 2020. *Ballad of the Bullet: Gangs, Drill Music, and the Power of Online Infamy*. Princeton: Princeton University Press.

Stuart, Forrest, Amada Armenta, et Melissa Osborne. 2015. « Legal Control of Marginal Groups ». *Annual Review of Law and Social Science* 11: 235-54.

Sturgeon, John A., et Alex J. Zautra. 2016. « Social pain and physical pain: shared paths to resilience ». *Pain management* 6(1): 63-74.

Summers-Effler, Erika. 2010. *Laughing saints and righteous heroes: Emotional rhythms in social movement groups*. University of Chicago Press.

Table de quartier de Parc-Extension. 2020. « Infolettre no 2 (Février 2020) : du nouveau dans votre quartier ». <https://www.parcex.org/wp-content/uploads/2020/03/Infolettre-F%C3%A9vrier-2020-FR.pdf> (20 novembre 2022).

Tarrow, Sidney. 1995. « Cycles of Collective Action: Between Moments of Madness

and the Repertoire of Contention ». Dans *Repertoires and Cycles of Collective Action*, éd. Mark Traugott. Durham: Duke University Press, 89-116.

———. 2011. *Power in movement: Social movements and contentious politics*. Cambridge: Cambridge University Press.

Tavory, Iddo. 2016a. *Summoned: Identification and religious life in a Jewish neighborhood*. Chicago: University of Press.

———. 2016b. « The pragmatist wave of theory construction ». *The British Journal of Sociology* 67(1): 50-56.

———. 2018a. « Between Situations: Anticipation, Rhythms, and the Theory of Interaction ». *Sociological Theory* 36(2): 117-33.

———. 2018b. « Culture and micro-sociology ». Dans *Routledge Handbook of Cultural Sociology*, éd. Laura Grindstaff, Ming-Cheng M. Lo, et John R. Hall. Routledge, 257-64.

Tavory, Iddo, et Nina Eliasoph. 2013. « Coordinating futures: Toward a theory of anticipation ». *American Journal of Sociology* 118(4): 908-42.

Tavory, Iddo, et Gary Alan Fine. 2020. « Disruption and the Theory of the Interaction Order ». *Theory and Society* 49(3): 365-85.

Tavory, Iddo, et Stefan Timmermans. 2013. « A pragmatist approach to causality in ethnography ». *American Journal of Sociology* 119(3): 682-714.

Taylor, Keeanga-Yamahtta. 2019. *Race for Profit: How Banks and the Real Estate Industry Undermined Black Homeownership*. University of North Carolina Press.

Taylor, Verta. 1989. « Social Movement Continuity: The Women's Movement in Abeyance ». *American Sociological Review* 54(5): 761-75.

Théberge, Ludovic. 2020. « Manifestation contre les évictions dans Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension ». *Quartier libre*. <https://quartierlibre.ca/manifestation-contre-les-evictions-dans-villeray-saint-michel-parc-extension/> (18 novembre 2022).

Thibault-Robert, Louise. 1982. « La Régie québécoise du logement ». *Revue générale de droit* 13(2): 285-301.

Thompson, Edward P. 1971. « The moral economy of the English crowd in the eighteenth century ». *Past & Present* (50): 76-136.

Thörn, Catharina, et Katarina Despotovic. 2017. « The urban frontier: Gentrification as ideology and class politics in the remaking of marginal urban space ». Dans *Gentrification as a Global Strategy: Neil Smith and Beyond*, éd. Abel Albet et Núria Benach. New York: Routledge, 223-38.

Tilly, Charles. 2005. *Trust and Rule*. Cambridge: Cambridge University Press.

Timberlake, Jeffrey M., et Elaina Johns-Wolfe. 2017. « Neighborhood ethnoracial composition and gentrification in Chicago and New York, 1980 to 2010 ». *Urban Affairs Review* 53(2): 236-72.

Tissot, Sylvie. 2010. « Quand la mixité sociale mobilise des gentrificateurs. Enquête sur un mot d'ordre militant à Boston ». *Espaces et sociétés* (140-141): 127-42.

Tissot, Sylvie, et Franck Poupeau. 2005. « La spatialisation des problèmes sociaux ». *Actes de la recherche en sciences sociales* (159): 4-9.

Torres, Sandy. 2021. *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec : tendances et causes*. Montréal: Observatoire québécois des inégalités.

Uitermark, Justus, Jan Willem Duyvendak, et Reinout Kleinhans. 2007. « Gentrification as a governmental strategy: social control and social cohesion in Hoogvliet, Rotterdam ». *Environment and Planning A* 39(1): 125-41.

Usmani, Adaner. 2018. « Democracy and the class struggle ». *American Journal of Sociology* 124(3): 664-704.

Vaillancourt, Yves. 2009. « Vers un État stratège partenaire de la société civile ». Dans *État stratège et participation citoyenne*, éd. Louis Côté, Benoît Lévesque, et Guy Morneau. Montréal: Presse de l'Université du Québec, 235-74.

Vaillancourt, Yves, Marie-Noëlle Ducharme, François Aubry, et Stéphane Grenier. 2016. *AccèsLogis Québec (1997-2015) : les hauts et les bas de la co-construction d'une politique publique*. Montréal: Centre de recherche sur les innovations sociales.

Valle, Melissa M. 2021. « Globalizing the sociology of gentrification ». *City & Community* 20(1): 59-70.

Vallet, Stéphanie, Zacharie Goudreault, et Olivia Gélinas. 2021. « Logement social: les ratés de la stratégie d'inclusion de la Ville de Montréal ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/documents/special/2021-10-logements-sociaux/index.html>
19 novembre 2022 (19 novembre 2022).

Van den Berg, Axel et al. 2017. *Combating poverty: Quebec's pursuit of a distinctive welfare state*. University of Toronto Press.

Van Gent, Wouter. 2013. « Neoliberalization, Housing Institutions and Variegated

Gentrification: How the “Third Wave” Broke in Amsterdam ». *International Journal of Urban and Regional Research* 37(2): 503-22.

Van Gent, Wouter, et Willem Boterman. 2019. « Gentrification of the changing state ». *Tijdschrift voor economische en sociale geografie* 110(1): 35-46.

Van Maanen, John. 1979. « The fact of fiction in organizational ethnography ». *Administrative Science Quarterly* 24(4): 539-50.

———. 2011. *Tales of the Field: On Writing Ethnography*. Chicago: University of Chicago Press.

Venkatesh, Sudhir. 2002. « Doin’ the Hustle: Constructing the Ethnographer in the American Ghetto ». *Ethnography* 3(1): 91-111.

Vercauteren, David. 2018. *Micropolitique des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*. Paris: Éditions Amsterdam.

Ville de Montréal. 2005. *Stratégie d’inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels*. Montréal.

———. 2012. « Création d’un Fonds de contribution à la Stratégie d’inclusion de logements abordables ». *Groupe CNW Ltée*. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/creation-dun-fonds-de-contribution-a-la-strategie-dinclusion-de-logements-abordables-509833571.html> (19 novembre 2022).

———. 2020. « MIL Montréal : le projet ». https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9517,123331598&_dad=portal&_schema=PORTAL (9 juillet 2020).

———. 2022a. « Droit de préemption ». <https://montreal.ca/sujets/droit-de-preemption> (17 novembre 2022).

———. 2022b. *Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 21 février 2022*. Montréal.

Vitale, Alex S. 2010. « The Safer Cities Initiative and the removal of the homeless: Reducing crime or promoting gentrification on Los Angeles' Skid Row? » *Criminology & Public Policy* 9(4): 867-73.

Voss, Kim, et Rachel Sherman. 2000. « Breaking the iron law of oligarchy: Union revitalization in the American labor movement ». *American journal of sociology* 106(2): 303-49.

Wachsmuth, David, Daniel Aldana Cohen, et Hillary Angelo. 2016. « Expand the frontiers of urban sustainability ». *Nature* 536(7617): 391-93.

Wacquant, Loïc. 2002. « Scrutinizing the street: Poverty, morality, and the pitfalls of urban ethnography ». *American journal of sociology* 107(6): 1468-1532.

———. 2003. « Ethnografeast: A progress report on the practice and promise of ethnography ». *Ethnography* 4(1): 5-14.

———. 2004a. « Following Pierre Bourdieu into the field ». *Ethnography* 5(4): 387-414.

———. 2004b. « Pointers on Pierre Bourdieu and democratic politics ». *Constellations* 11(1): 3-15.

———. 2008. « Relocating gentrification: the working class, science and the state in

recent urban research ». *International Journal of Urban and Regional Research* 32(1): 198-205.

Wagner-Pacifici, Robin, et Meredith Hall. 2012. « Resolution of social conflict ». *Annual Review of Sociology* 38: 181-99.

Walks, Alan. 2014. « From Financialization to Sociospatial Polarization of the City? Evidence from Canada ». *Economic Geography* 90(1): 33-66.

Walks, R. Alan, et Richard Maaranen. 2008. « Gentrification, social mix, and social polarization: Testing the linkages in large Canadian cities ». *Urban Geography* 29(4): 293-326.

Watier, Patrick. 2008. « De la société aux formes de socialisation ». *Sociétés* (101): 49-61.

White, Deena. 1998. « Contradictory participation: Reflections on community action in Quebec ». Dans *Community Organizing: Canadian Experiences*, éd. Brian Wharf et Michael Clague. Oxford: Oxford University Press, 62-90.

Wilson, John, et Marc Musick. 1998. « The Contribution of Social Resources to Volunteering ». *Social Science Quarterly* 79(4): 799-814.

Wirth, Louis. 1925. *The Ghetto*. University of Chicago Press.

Wohl, Hannah. 2017. « Somatic security: Negotiating appropriateness in sexualized interactions ». *Qualitative Sociology* 40(2): 237-57.

Wohl, Hannah, et Gary Alan Fine. 2015. « The Arts of Together: Social Coordination as Dyadic Achievement ». Dans *Order on the Edge of Chaos: Social Psychology and*

the Problem of Social Order, éd. Edward J. Lawler, Shane R. Thye, et Jeongkoo Yoon. Cambridge: Cambridge University Press, 248-67.

Wong, Y. Joel. 2015. « The psychology of encouragement: Theory, research, and applications ». *The Counseling Psychologist* 43(2): 178-216.

Wright, Erik Olin. 1984. « A general framework for the analysis of class structure ». *Politics & Society* 13(4): 383-423.

———. 2013. « Transforming Capitalism through Real Utopias ». *American Sociological Review* 78(1): 1-25.

Yarnell, Lisa M., et Kristin D. Neff. 2013. « Self-compassion, interpersonal conflict resolutions, and well-being ». *Self and Identity* 12(2): 146-59.

Yoon, Jennifer. 2022. « Park Ex groups search for new homes as “essential” hub William Hingston Centre closes for major repairs ». *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/park-extension-community-centre-closing-1.6472896> (4 novembre 2022).

Young, Kevin A., Tarun Banerjee, et Michael Schwartz. 2020. *Levers of Power: How the 1% Rules and what the 99% Can Do about it*. New York: Verso Books.

Zaki, Jamil. 2020. « Integrating empathy and interpersonal emotion regulation ». *Annual Review of Psychology* 71: 517-40.

Zelizer, Viviana A. 2012. « How I became a relational economic sociologist and what does that mean? » *Politics & Society* 40(2): 145-74.

Zuk, Miriam et al. 2018. « Gentrification, displacement, and the role of public

investment ». *Journal of Planning Literature* 33(1): 31-44.

Zukin, Sharon. 2009. *Naked City: The Death and Life of Authentic Urban Places*. New York: Oxford University Press.

Zwiers, Merle, Gideon Bolt, Maarten Van Ham, et Ronald Van Kempen. 2016. « The global financial crisis and neighborhood decline ». *Urban Geography* 37(5): 664-84.